بسم الله الرّحمن الرّحيم

التبيان في كفر من أعان لأمريكان

L'exposé de la mécréance de celui qui assiste les américains

الشيخ ناصر بن حمد الفهد

(فك الله أسره)

Par le Shaykh Nâsir ibn Hamad Al Fahd

(Qu'Allah le libère)

Avec l'introduction des nobles savants:

Shaykh Hamûd ibn 'Uqlâ ash-Shu'aybi.
(Qu'Allah lui fasse miséricorde.)

Shaykh Sulaymân ibn Nâsir al-'Ulwân.
(Qu'Allah le préserve.)

Shaykh 'Ali ibn Khudayr al-Khudayr
(Qu'Allah le libère.)

Shaykh ul-Islâm Muhammad ibn 'Abdel-Wahhâb rahimahullâh a dit dans Nawâqid al-Islâm: " La huitième annulation de l'Islâm : La Mudhâharah (le soutien/l'alliance) aux polythéistes et les aider contre les Musulmans, et la preuve de cela est la parole d'Allah:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

{**Et quiconque d'entre vous les prend pour allié est alors un des leurs, certes Allah ne guide pas les gens injustes.**} [Sûrah al-Mâ'idah:51]"

Al 'Allâmah, Ibn Hazm (rahimahullâh) dit dans al-Muhallâ (5/419): "Le Très Haut dit:

وَأَعِدُّوا۟ لَهُم مَّا ٱسْتَطَعْتُم مِّن قُوَّةٍ وَمِن رِّبَاطِ ٱلْخَيْلِ تُرْهِبُونَ بِهِۦ عَدُوَّ ٱللَّهِ وَعَدُوَّكُمْ

{**Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre**} [Sûrah al-Anfâl:60]

Il - ta'âlâ - nous a ordonné de les terroriser. Par conséquent, quiconque les assiste et les soutient ne les a donc pas terrorisé. Mais plutôt, il les a soutenu dans le péché et la transgression."

Ibn al-Qayyim (rahimahullâh) dit dans 'Ilâm al-Muwaqqi'în (2/121): "Mais alors quel Dîn, et quel bénéfice est à tirer chez celui qui voit les interdictions qu'Allah a proscrit être transgressé, Ses châtiments ignorés et abandonnés, tout comme Son Dîn, et la Sunnah du Messager d'Allah (sallallâhu 'alayhi wassalam) mise de côté, et dont le cœur est froid et la langue muette (face à tout cela), c'est un shaytân muet, tout comme celui qui ment est un shaytân parlant?! Y-a-t-il des troubles dans le Dîn autre que celle-ci, quand leur source d'alimentation et leur situation de tout les jours est sûr, alors il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour le Dîn? Le pire d'entre eux est celui qui feint et prétend en être attristé. Si toutefois, une dispute éclate en ce qui concerne une chose importante à ses yeux et son rang ou encore ses biens, il ferait énormément d'efforts sincères et ferait usage de ses trois niveaux de capacités (le cœur, la langue et l'acte ndt).

Pour eux, la proximité d'Allah leur a était retiré, et Allah les déteste, ils ont étaient affligé par la plus grande affliction qui puisse être sans s'en rendre compte, et cette affliction est la mort du cœur. Plus la vie est présente dans son cœur, plus sa haine dans le sentier d'Allah et de Son Messager sera forte et plus complet sera son investissement à la victoire du Dîn."

Shaykh 'Abdul-Lâtîf ibn 'Abdir-Rahmân 'al-ash-Shaykh (rahimahullâh) a dit concernant le silence des savants de son époque sur les troubles ressemblant à ceux de notre époque: "La plupart d'entre eux gardaient le silence face aux confusions dans cette situation qui a fait que beaucoup d'ignorants ont étaient trompés et menés vers l'égarement. La voie du Livre, de la Sunnah et des savants de la Ummah s'oppose à ce que ce groupe a autorisé par son silence, en se détournant (d'apporter des clarifications) à ces grand troubles et (s'oppose) au dénigrement et l'opposition venant de leurs langues envers ceux qui ont de la ghayrah (un grand honneur et une jalousie qui les mènes à agir) pour Allah, Son Livre et Son Dîn.

Qu'il y ait pour toi, Ô mon frère, une voie agréable à travers la Sharî'ah pour réfuter ce qui à était propagé comme mauvaise compréhension et dévoiler la confusion afin de prévenir des troubles des armés, afin d'être sincère envers Allah, Son Livre, Son Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam), les Imâms des Musulmans et les gens de la masse. Rien de cela ne s'obtient par le silence et le suivi d'un courant quel qu'il soit. Ainsi donc, saisi l'opportunité, parle ouvertement de cela, et profite des jours de ta vie car peut être, Allah pourrait nous reprendre, toi et moi, parmi les membres de l'armée de la Sunnah et du Qur'ân, comme ceux qui nous ont précédés parmi les gens véridique et de l'Îmân" Ad-Durrar as-Saniyyah (8/372)

L'exposé de la mécréance de celui qui assiste les américains

Sommaire:

Biographie du Shaykh Nâsir ibn Hamad al-Fahd

Son nom
Sa naissance et son éducation
Ses professeurs
Ses écrits

Introduction à la traduction par le noble Shaykh Nasîr al-Fahd

Première catégorie
Seconde catégorie
Troisième catégorie

Première mise au point
Seconde mise au point

Introduction du noble Shaykh Hamûd ibn 'Uqlâ' ash-Shu'aybî

Introduction du noble Shaykh Sulaymân ibn Nâsir al-'Ulwân

Introduction du noble Shaykh 'Ali ibn Khudayr al-Khudayr

Introduction de l'auteur, le noble Shaykh Nâsir ibn Hamad al-Fahd

Chapitre 1: La croisade contre l'Islâm

Premier domaine de recherche: Un résumé de l'Amérique
Premier angle: Sa corruption intérieur
Second angle: Sa corruption sur la terre

Second domaine de recherche: Bref aperçu des Tâlibân

Troisième domaine de recherche: Preuve de la campagne de croisade

Première catégorie: Les preuves générales
Deuxième catégorie: Les preuves spécifiques

En ce qui concerne la première catégorie: les preuves générales tiré de la Shari'ah et de l'actualité.

En ce qui concerne la seconde catégorie: les preuves spécifiques

Introduction

Premier point

Deuxième point

Première sorte: Une interaction qui fait de son auteur un kâfir et l'expulse de la Religion

Deuxième sorte: Une interaction qui ne fait pas de son auteur un kâfir et ne l'expulse pas de la Religion

Troisième sorte: Une interaction permise

Chapitre 2: Les preuves du kufr de celui assiste l'Amérique dans leur croisade

Premier domaine de recherche: L'Ijmâ'

Premier point: Citation des paroles des gens de science dans les divers Madhâhib concernant le dit sujet

Second point: Citation de certain texte mentionnant le Ijmâ' des gens de science dans ce sujet

Second domaine de recherche: Les preuves du Livre

Première preuve.

Premier point
Second point
Troisième point

Seconde preuve

Troisième preuve

Premier point
Second point
Troisième point
Quatrième point
Cinquième point
Sixième point

Quatrième preuve

Cinquième preuve

Sixième preuve

Septième preuve

Huitième preuve

Premier point
Second point
Troisième point

Neuvième point

Premier point
Second point

Dixième preuve

Onzième preuve

Douzième preuve

Treizième preuve

Quatorzième preuve

Quinzième preuve

Seizième preuve

Troisième domaine de recherche: Les preuves de la Sunnah

Première preuve

Première raison
Seconds raison
Troisième raison

Seconde preuve

Troisième preuve

Quatrième preuve

Cinquième preuve

Sixième preuve

Quatrième domaine de recherche: Les paroles des compagnons

Première parole

Seconde parole

Troisième parole

Cinquième domaine de recherche: Les preuves tiré du Qiyâs

Sixième domaine de recherche: Les faits historique

Premier fait: La bataille de Badr durant la seconde année Hijrî

Second fait: Les évènements au sujet des apostats durant la onzième année Hijrî

Troisième fait: Début de l'année 201 Hijrî

Quatrième fait: Après l'année 480 Hijrî

Cinquième fait: Durant l'année 661 Hijrî

Sixième fait: Au alentour de l'année 700 Hijrî

Septième fait: Durant l'année 980 Hijrî

Huitième fait: Entre les années 1226 et 1233 Hijrî

Neuvième fait: Plus ou moins 50 ans après la précédente date mentionné

Dixième fait: Au début du quatorzième siècle Hijrî

Onzième fait: Au milieu du quatorzième siècle Hijrî

Douzième fait: Au alentour de la même date précédemment mentionné

Treizième fait: A la fin du quatorzième siècle Hijrî

Septième domaine de recherche: Les paroles des gens de science

Premièrement: Paroles des savants Hanafî
Deuxièmement: Paroles des savants Mâlikî
Troisièmement: Paroles des savants Shâfi'î
Quatrièmement: Paroles des savants Hanbalî
Cinquièmement: Paroles des savants Dhâhirî
Sixièmement: Paroles des divers savants parmi les Mujtahids
Septièmement: Paroles des savants contemporains
Huitièmement: Paroles des savants actuel concernant ce grand trouble

1.Le verdict légal du Shaykh Hamûd ibn 'Uqlâ' ash-Shu'aybî (7/21/1422)

2.Le verdict légal du Shaykh 'Abdur-Rahmân ibn Nâsir al-Barrâk (7/20/1422)

3.Le verdict légal du Shaykh 'Ali ibn Khudayr al-Khudayr (7/3/1422)

4.Le verdict légal du Shaykh Sulaymân ibn Nâsir al-'Ulwân (7/3/1422)

5.Le verdict légal du Shaykh 'Abdullâh ibn 'Abdir-Rahmân as-Sa'd (7/24/1422)

6.Le verdict légal du Shaykh 'Abdullâh ibn Muhammad al-Ghunaymân (7/29/1422)

7.Le verdict légal du Shaykh Safar ibn 'Abdir-Rahmân al-Hawâlî (7/28/1422)

8.Le verdict légal du Shaykh Bishr ibn Fahd al-Bishr (1/8/1422)

9.Le verdict légal du Shaykh Nidhâm ad-Dîn Shâmizî (Muftî du Pakistan) (8/10/2001 année grégorienne)

10.Seize savants du Maroc établissent un verdict légal

Huitième domaine de recherche: Les paroles des Imâms de la Da'wah Najdiyyah

Chapitre 3: Réfutation des ambiguïtés et des doutes propagés concernant ce sujet

Première ambiguïté:

L'histoire de Hâtib ibn Abî Balta'ah
Réponse à cette ambiguïté

Deuxième ambiguïté:

L'histoire d'Abû Jandal ibn Suhayl
Réponse à cette ambiguïté

Troisième ambiguïté:

Que cette alliance entre les Musulmans et les croisés est comme le Hilf al-Fudûl
Réponse à cette ambiguïté

Quatrième ambiguïté:

Il y a une contrainte dans ce cas précis
Réponse à cette ambiguïté

Cinquième ambiguïté:

Le soutient aux mécréants est de deux types
Réponse à cette piètre ambiguïté sous plusieurs angles

Sixième ambiguïté:

Les Tâlibân et ceux qui les soutiennent sont des oppresseurs
Réponse à cette ambiguïté sous plusieurs angles

Septième ambiguïté

Les Tâlibân sont un gouvernement de mushrikûn
Réponse à cette ambiguïté sous plusieurs angles

Huitième ambiguïté

Citer comme preuve le verset du Très Haut: "**mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte**"

Conclusion: L'obligation des Musulmans face à ces troubles

Premier point
Deuxième point

Biographie du Shaykh Nâsir ibn Hamad al-Fahd

Son nom

Nâsir ibn Hamad ibn Humayn al-Fahd, il fait parti des Farahîd qui descend de Asâ'idah qui descend de Rawaqah qui descend de Utaybah, dont les ancêtres faisaient parti de la tribu des Banî Sa'd ibn Bakr ibn Hawâzin qui descend de 'Adnân.

Sa naissance et son éducation

Il est né à Riyâd durant le mois de Shawâal en 1388 et y a était élevé, il a était diplômé de l'université "Al Imâm", faculté de Shari'ah à Riyâd, au mois de Rajab en l'année 1412H, et il a aussi occupé un poste à la faculté "Usûl ad-Dîn", dans la section 'Aqîdah et idéologies contemporaines, il a occupé ce poste jusqu'à son arrestation à Rabî al-Awwal en 1415H et fut emprisonné jusqu'au mois de Rajab 1418H date de sa libération, il fut suspendu de son poste à l'université.

Ses enseignants

Il a étudié à l'université sous l'autorité d'un groupe d'enseignant, parmi eux:

Shaykh 'Abdul-'Azîz ibn 'Abdillâh ar-Râjihi, Shaykh 'Abdul-'Azîz ibn 'Abdillâh âl-ash-Shaykh, Shaykh Sâlih al-Atram, Shaykh 'Abdullâh ar-Rukbân, Shaykh Zayd ibn Fayyâd (rahimahullâh), Shaykh Ahmad Ma'bad

Et beaucoup d'autres.

Ses ouvrages

Il a écrit plusieurs ouvrages et articles parmi lesquels:

- Les choix et opinions de Shaykh al-Islâm dans la grammaire et la morphologie
- La notification des oppositions du (livre) al-'Itisâm
- L'établissement de la preuve sur l'obligation de détruire les idoles
- L'exposé de la mécréance de celui qui assiste les américains, partie 1: La campagne contre l'Afghanistan
- L'exposé de la mécréance de celui qui assiste les américains, partie 2: La campagne contre l'Iraq
- Clarification au sujet du danger du processus de paix contre les Musulmans
- La censure dans la clarification de ce que le Bayân al-Muthaqqafîn contient comme mensonge
- Jarh wat-Ta'dîl selon Ibn Hazm adh-Dhâhirî
- Le jugement sur les parfums contenant de l'alcool
- Réfutation aux râfidah dans leurs accusations contre les compagnons en manipulant le Qur'ân
- Lettre à un moderniste
- Traité sur le jugement de chanter le Qur'ân
- Traité en réfutation d'une ambiguïté des Murji'ah sur les paroles de Shaykh al-Islâm (rahimahullâh)
- Traité concernant le raccourcissement de la prière du voyageur derrière un Imâm (résident)
- Traité clarifiant la Légalité de la dureté à l'égard des râfidah
- Biographie du Shaykh Muhammah ibn Ibrâhîm âl-ash-Shaykh (rahimahullâh)
- Protéger Majmû al-Fatâwâ des fautes d'impression et des erreurs typographique
- Dévoilement des ambiguïtés de Hasan al-Mâlikî
- L'habit de la femme face à une autre femme
- Résumé des égarements d'al-Qardâwî
- Encyclopédie des familles installés parmi les clan d'al-Asâ'irah
- Méthodologie des anciens savants sur la question du Tadlîs
- La légalité de l'usage des armes de destruction massive

Et d'autres écrits bénéfique.

Qu'Allah le Très Haut protège le Shaykh, le libère des prisons des tyrans, et accorde aux Musulmans le bénéfice de profiter de sa science.

Introduction à la traduction par le noble Shaykh Nasîr al-Fahd

Au nom d'Allâh, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Toutes les louanges sont à Allâh, et que la Salâh et le Salâm soit sur le Messager d'Allâh, ensuite:

Sache, mon frère en Islâm, que parmi les principes de la Religion de l'Islâm il y a le fait de mécroire au tâghût, est cela est la moitié du Tawhîd, et l'autre moitié est la croyance en Allâh comme Il le dit:

فَقَدِ ٱسۡتَمۡسَكَ بِٱلۡعُرۡوَةِ ٱلۡوُثۡقَىٰ

Donc, quiconque mécroit au tâghût tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide... (2:256)

Et il dit:

وَلَقَدۡ بَعَثۡنَا فِي كُلِّ أُمَّةٖ رَّسُولًا أَنِ ٱعۡبُدُواْ ٱللَّهَ وَٱجۡتَنِبُواْ ٱلطَّٰغُوتَۖ

Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: «Adorez Allah et écartez-vous du tâghût»... (16:36)

Et dans le fait de mécroire au tâghût se trouve: déclarer son désaveu du kufr et des ceux qui le commettent, les détester, et avoir de l'inimitié envers eux, Allâh dit:

قَدۡ كَانَتۡ لَكُمۡ أُسۡوَةٌ حَسَنَةٞ فِيٓ إِبۡرَٰهِيمَ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ إِذۡ قَالُواْ لِقَوۡمِهِمۡ إِنَّا بُرَءَٰٓؤُاْ مِنكُمۡ وَمِمَّا تَعۡبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ كَفَرۡنَا بِكُمۡ وَبَدَا بَيۡنَنَا وَبَيۡنَكُمُ ٱلۡعَدَٰوَةُ وَٱلۡبَغۡضَآءُ أَبَدًا حَتَّىٰ تُؤۡمِنُواْ بِٱللَّهِ وَحۡدَهُۥٓ

Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: «Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul» (60:4)

Shaykh ul-Islâm Ibn Taymiyyah (rahimahullâhu ta'âlâ) a dit: "Allâh nous a ordonné de suivre la voie d'Ibrâhîm ('alayhi assalam) et de ceux qui étaient avec lui et qui ont déclaré leur Barâ'ah (innocence, désaveu) des mushrikûn et de ce qu'ils adorent en dehors d'Allâh, et al-Khalîl (Ibrâhîm 'alayhi assalam) a dit: **«Je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera»** et le Barâ'ah est l'opposé de l'allégeance, et la base du Barâ'ah est la haine, et la base de l'allégeance est l'amour, et c'est pourquoi la réalité du Tawhîd et de ne rien aimer sauf Allâh, et aimer ce qu'Allâh aime, et par conséquent aimer seulement pour Allâh, et ne détester que pour Allâh."

Beaucoup de Musulmans ont était touché par les fitan due au fait de vivre parmi les kâfirûn, cela pour plusieurs raisons, et le jugement sur le fait de résider dans les terres des kâfirûn a était détaillé par les gens de science, généralement, cela est classifié en trois catégories:

Première catégorie: Si le Musulman est capable de pratiquer ouvertement sa Religion, et il fait partie de cette Religion de mécroire au tâghût, alors il lui est permit d'y résider, et si il est un prêcheur à Allâh le Très Haut parmi les kuffâr, alors y résider peut même être louable et recommandé, et cela était la condition pour les Prophètes ('alayhim assalam) pour qu'ils puissent résider parmi leur peuple.

Deuxième catégorie: Si il est incapable de pratiquer ouvertement sa Religion, et est capable d'émigrer dans une terre ou il peut pratiquer ouvertement sa Religion, alors cela lui est obligatoire.

Troisième catégorie: Si il est incapable de pratiquer ouvertement sa Religion, et est incapable d'émigrer, il est alors parmi les faibles qui sont excusés, mais il doit s'abstenir d'interagir avec les kuffâr et de se mélanger à eux autant que possible.

Et tout cela à déjà était détaillé (dans divers ouvrages).

Pour cette raison, il est obligatoire pour les Musulmans vivant parmi les kuffâr de réaliser la Millah d'Ibrâhîm ('alayhi assalam) en déclarant leur Barâ'ah des kuffâr et de leur religion, et leur montrer ouvertement leur haine et leur inimitié, et je voudrais mettre en évidence deux points liés à ce sujet:

Premier point: Réaliser la Millah d'Ibrâhîm ('alayhi assalam) n'implique pas d'arrêter d'appeler les kûffar à l'Islâm d'une bonne manière, le Messager d'Allah (sallallâhu 'alayhi wassalam) a ouvertement fait part aux kuffâr de son peuple de leur état de kufr, et de son inimitié et sa haine envers eux, et cela ne l'a pas empêché de les appeler à l'Islâm avec douceur, clémence et le bon rappel. À ce propos, deux types de personne sont tombé dans l'erreur:

1.Ceux qui n'appliquent que la douceur dans l'appel à l'Islâm, et de ce fait, il ne montre plus (ouvertement) son inimitié et sa haine envers les kuffâr, et tombe donc dans l'allégeance envers eux.

2.Ceux qui n'appliquent que la haine et l'inimitié envers eux, et ne les appel pas à l'Islâm par clémence, et celui ci, son état - malgré quel soit plus complète que le premier - est marqué d'un laxisme dans sa réalisation de la Millah d'Ibrâhîm ('alayhi assalam) qui est l'absence d'appel à l'Islâm aux kuffâr, et ceci et la voie des Prophètes ('alayhim assalam).

Second point: La réalisation de la Millah d'Ibrâhîm ('alayhi assalam) ne veux pas dire qu'il faille être déloyal avec les kuffâr, les tromper, ou prendre leur bien si ils ont un contrat de passage (ou de sécurité) avec les Musulmans, car pour les Musulmans, si il lui est accordé un contrat de protection et de passage par un chemin sur lequel les Musulmans se sont accordé (à le laisser circuler), même si cela est basé sur une coutume, alors il est interdit d'être déloyal envers eux ou de les tromper.

Et ici, entre tes mains, mon cher frère, se trouve le livre at-Tibyân fî Kufri man a'ân al-amrîkân, qui traite d'un point très important de la Millah d'Ibrâhîm ('alayhi assalam), ce que je vise par là, c'est le fait d'aider les kuffâr et de les soutenir contre les Musulmans, qui est un des annulatifs de l'Islâm et ce fait vous sera clarifier in shâ' Allâh.

Certains frères - qu'Allah les récompense et augmente leur salaire - ont entreprit sa traduction, en espérant clarifier ce sujet à ceux qui n'ont pas l'Arabe, et cette introduction spécial est pour la traduction.

Je demande à Allah, Le glorifié, Le Très Haut de pardonner ceux qui écrivent, traduisent, publient et lisent ce livre parmi les Musulmans, et je Lui demande de nous aider à agir selon ce qu'Il aime et se dont Il est satisfait, de nous accordé la sincérité, d'accepté nos actes, et de nous garder ferme jusqu'à Le rencontrer, et que la Salâh et le Salâm soit sur Son Messager Muhammad, sur sa famille et ses compagnons.

Nâsir ibn Hamad al-Fahd, le dimanche 10/30/1424H

Introduction du noble Shaykh Hamûd ibn 'Uqlâ' ash-Shu'aybî
(Qu'Allah lui fasse miséricorde)

Toutes les louanges sont à Allâh, Seigneur des mondes, et que la Salâh et le Salâm soit sur le plus noble des Prophètes et des Messagers, notre Prophète Muhammad, sur sa famille et ses compagnons, ensuite:

J'ai examiné le livre **التبيان في كفر من أعان لأمريكان** (at-Tibyân fî Kufri man a'ân al-amrîkân) du noble Shaykh Nâsir ibn Hamad al-Fahd, qu'Allah le préserve. J'y ai trouvé l'un des meilleurs livres éclaircissant ce sujet dans lequel il (Qu'Allah le préserve) a fournit un grand effort à rassembler les preuves et les a clarifié au suet d'un thème très important de nos jours: le kufr et l'apostasie de celui qui assiste et aide les américains - comme il a titré son livre, qu'Allah le récompense.

Il n' a aucun doute que cette question fait l'objet d'un consensus, et c'est pour cette raison qu'il est très étrange et incroyable que ce sujet qui est si clair dans le Dîn, tel le soleil dans le ciel, soit une sujet ou règne tant d'ignorance, de confusion [...]

C'est pour cette raison que je conseil à tout les niveaux, que se soit les savants, les étudiants en science, les prêcheurs et les jeunes du réveil Islamique, de lire ce livre, de se le procurer, et de l'utiliser comme une arme qui sera bénéfique dans les confrontations face à certaines paroles, opinions, et aux mouvements ("Islâmique" ndt) douteux de notre époque qui veulent se propager et contrôler l'esprit des gens.

Il ne cessera d'y avoir un groupe sur la vérité et qui est victorieux; engageant le Jihâd et combattant l'égarement et ses suiveurs, et Allah assistera Ses soldats et Son partie. Le Très Haut a dit:

وَإِنَّ جُندَنَا لَهُمُ ٱلۡغَٰلِبُونَ

et que Nos soldats auront le dessus. (37:173)

Et le Très Haut dit:

وَٱلۡعَٰقِبَةُ لِلۡمُتَّقِينَ

Et la fin (heureuse) sera aux pieux (ceux qui ont la Taqwa). (7:128)

Et le Très Haut a dit:

فَأَمَّا ٱلزَّبَدُ فَيَذۡهَبُ جُفَآءٗۖ وَأَمَّا مَا يَنفَعُ ٱلنَّاسَ فَيَمۡكُثُ فِي ٱلۡأَرۡضِۚ

tandis que [l'eau et les objets] utiles aux Hommes demeurent sur la terre. Ainsi Allah propose des paraboles. (13:17)

Et j'invite tout particulièrement nos frères parmi les savants à craindre Allâh en ces temps et de se tenir fermement à ce qu'Allâh leur a ordonné et rester ferme sur la vérité et clarifié les affaires importantes et dangereuses pour les gens.

وَإِذۡ أَخَذَ ٱللَّهُ مِيثَٰقَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡكِتَٰبَ لَتُبَيِّنُنَّهُۥ لِلنَّاسِ وَلَا تَكۡتُمُونَهُۥ

Allah prit, de ceux auxquels le Livre était donné, cet engagement: «Exposez-le, certes, aux gens et ne le cachez pas». (3:187)

Et le Très haut dit:

فَٱصۡدَعۡ بِمَا تُؤۡمَرُ وَأَعۡرِضۡ عَنِ ٱلۡمُشۡرِكِينَ

Expose donc clairement ce qu'on t'a commandé et détourne-toi des associateurs. (15/94)

Et je les encourage à mener le Jihâd par la parole et à l'exposition de verdicts légaux et de ne pas suivre les passions d'un gouverneur ou de se noyer dans une vie mondaine.

وَإِن تَتَوَلَّوۡاْ يَسۡتَبۡدِلۡ قَوۡمًا غَيۡرَكُمۡ ثُمَّ لَا يَكُونُوٓاْ أَمۡثَٰلَكُم

Et si vous vous détournez, Il vous remplacera par un peuple autre que vous, et ils ne seront pas comme vous. (47/38)

Et le Shaykh Nâsir al-Fahd, qu'Allah lui accorde le succès, a plusieurs essais bénit, qui sont une partie de son effort mené afin de donner victoire à la vérité et à ceux qui la suivent, et réfuter et dévoiler l'égarement et ses adeptes. Il les a confronté dans beaucoup de ses livres et essais qui sont bien connu. Nous demandons à Allah de lui accorder une grande récompense et de le raffermir sur la vérité.

Nous demandons à Allâh le Très Haut d'assister les Mujâhidûn où qu'ils soient et d'humilier les kâfirûn et ceux qui les soutiennent où qu'ils soient, et que Sa Salâh soit sur notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.

Hamûd ibn 'Uqlâ' ash-Shu'aybî, 5/8/1422H

Introduction du noble Shaykh Sulaymân ibn Nâsir al-'Ulwân

(Qu'Allâh le préserve)

La Sharî'ah Islâmique a était complété avec des textes clair et explicite qui nous oblige à donner la victoire aux Musulmans oppressé et sauvegarder leur honneur et leur bien, et cela est établi par la structure des cinq nécessités que toutes les législations ont agréés, et elles sont: le Dîn, la vie, l'intellect, les biens, et l'honneur.

Le Très Haut a dit:

وَٱلْمُؤْمِنُونَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتُ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ

Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. (9/71)

Al-Bukhârî, Muslim, et d'autres ont rapporté par la voie d'az-Zuhrî, qui le tient de Sâlim ibn 'Abdillâh, qui le tient de son père qui rapporte que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Le musulman est le frère du musulman ; il ne doit pas le tromper ni le trahir**."

Et il (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Soutien ton frère, qu'il soit oppresseur ou oppressé**" Un homme dit alors: **"Oh Messager d'Allâh! L'oppressé nous le soutenons car il est oppressé mais comment doit-on soutenir l'oppresseur**? Il (sallallâhu 'alayhi wassalam) répondit: **"Tu l'empêches ou tu lui interdis de commettre son injustice**". - Rapporté par al-Bukhârî d'après un hadîth cité par Anas, et aussi rapporté par Muslim d'après un hadith cité par Jâbir.

Cette aide et ce secours est l'une des choses magnifique de l'Islâm, et c'est une porte parmi les portes du Jihâd.

Le Très Haut dit:

وَإِنِ ٱسْتَنصَرُوكُمْ فِى ٱلدِّينِ فَعَلَيْكُمُ ٱلنَّصْرُ

Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours (8/72)

Il y a dans cela une fortification des liens d'amour et de solidarité pour ceux qui croient. Toutefois, il n'y pas de place pour l'abandon, la fainéantise, et l'immobilisme de ceux qui sont resté derrière.

Et il est certains que quand les liens d'amour entre eux étaient renforcés et qu'ils se soutenaient mutuellement, l'Islâm et ses adeptes étaient honorés, sa nation fermement établi, ses affaires puissante, et ses ennemies effrayés.

Le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a comparé les croyants, dans leur amour mutuelle ainsi que dans leurs préoccupations et leur miséricorde les uns envers les autres, à un seul corps, et que si une partie de ce dernier souffre, alors c'est tout le corps qui souffre de douleur et de fièvre. Cela est rapporté dans les deux Sahîh dans le hadîth de Nu'mân ibn Bashîr.

Et ont peut lire dans le Sahîh Muslim le hadîth suivant: "**Les Musulmans sont comme un seul homme. Si ses yeux sont prit de douleur, tout son corps en souffre, et si sa tête est prise de douleur, tout son corps en souffre.**"

L'Islâm appel à l'unification de cette fraternité qui s'établit sur la purification de la 'Aqîdah et de l'amour, et il mène le combat contre l'abandon et les disputes qui divise la Ummah et la mène à son humiliation.

À notre époque, les légions du kufr et les têtes parmi les diables - l'Amérique, le Royaume-Uni, et ses alliés - ont conclu une alliance pour mener une guerre contre l'Islâm et les Musulmans, parmi eux, les Tâlibân et d'autres terre Musulmanes, tout cela sous l'apparence et le nom de "Guerre contre le terrorisme".

Il et obligatoire pour tout Musulman selon sa capacité de soutenir nos frères, les Mujâhidûn, dans la sentier d'Allah, avec ses biens, sa vie et sa langue. Le Très Haut dit:

ٱنفِرُواْ خِفَافًا وَثِقَالاً وَجَٰهِدُواْ بِأَمْوَٰلِكُمْ وَأَنفُسِكُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ

Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et luttez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez. (9/41)

Abandonner le soutien aux Musulmans faibles n'est pas permit à cause de l'humiliation, la honte et l'oppression qu'ils subissent.

Tout comme soutenir les kuffâr contre les Musulmans par n'importe quel type de soutien, ceci est du Nifâq et une apostasie du Dîn. Le Très Haut a dit:

ٱلَّذِينَ يَتَّخِذُونَ ٱلْكَٰفِرِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۚ أَيَبْتَغُونَ عِندَهُمُ ٱلْعِزَّةَ فَإِنَّ ٱلْعِزَّةَ لِلَّهِ جَمِيعًا

ceux qui prennent pour alliés des mécréants au lieu des croyants, est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux? (En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah. (4/139)

Et le Très Haut dit:

مَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. (5/51)

Ce qui veut dire: Un kâfir comme eux, et les gens du Livre ne sont pas différent en cela.

Donc prend garde! Prend garde au fait d'accorder la victoire aux kuffâr contre les Musulmans et peut importe le type de victoire car cela est du kufr, du Nifâq, une maladie des cœurs, et une corruption. Et le kufr dans sa Mudhâharah (Aider, soutenir, secourir, prendre part à la victoire, ect, ce terme est l'un des plus utilisé par l'auteur donc nous le laisserons tel quel) aux kuffâr n'est pas conditionné par l'amour de leur Dîn ou la satisfaction de ce dernier. Cette condition n'existe pas. Et ce car l'amour du Dîn des kuffâr et en être satisfait est du kufr majeur selon le consensus des gens de science sans même qu'il y ai de Mudhâharah contre les Musulmans, et ce dernier est une cause de kufr différente. Celui qui effectue une Mudhâharah en affirmant aimer le Dîn (D'Allâh ndt) et déteste les kuffâr et les mushrikûn (nous disons): Beaucoup de kuffâr et d'apostat n'ont pas abandonné la vérité à cause de la haine pour cette dernière ou par insatisfaction de leur (nouveau) Dîn. Cela est seulement due au fait qu'ils ont un intérêt mondain qu'ils ont préféraient au Dîn. Le Très Haut dit:

ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمُ ٱسْتَحَبُّواْ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا عَلَى ٱلْأَخِرَةِ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْكَٰفِرِينَ

Il en est ainsi, parce qu'ils ont aimé la vie présente plus que l'au-delà. Et Allah, vraiment, ne guide pas les gens mécréants. (16/107)

On lit dans le Sahîh Muslim par la voie de Tarîq ibn al-'Alâ ibn 'Abdir-Rahmân qui le tient de son père qui le tient d'Abû Hurayrah qui rapporte que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Empressez-vous d'accomplir des œuvres pies, car il y aura des troubles aussi noirs qu'une nuit très sombre, où l'homme se**

réveillera croyant et se retrouvera le soir mécréant, et le soir il est croyant et se réveillera mécréant; il fera un troc de sa religion contre les biens du bas monde"

Et la fatwa criminel émise par certains défaitistes qui ont autorisé à ceux qui sont considérés comme des "Musulmans" à travailler au sein du gouvernement américain et à participer au combat contre les Mujâhidûn afghan. (Cette fatwa) est totalement étrangère au Fiqh de l'Islâm et à l'esprit de l'Îmân. Elle n'a aucun lien avec la vérité de quelque manière que se soit et n'est pas basé sur les principes de Fiqh et de Usûl. Elle est en opposition à la voie des croyants, car les croyants sont unanime sur le fait que quiconque soutient un kâfir contre un Musulman a commit un annulatif parmi les annulatifs de l'Islâm.

Le justifier par la contrainte n'est pas correct car le sang de celui qui est tué n'est certainement n'a pas moins de valeur que le sang du tueur, tout comme le sang du tueur n'a pas plus de valeur de le sang de celui qui est tué.

Les juristes se sont accordé sur le fait que si un homme est contraint par un autre de tuer un Musulman dont le sang est sacré alors il lui est interdit de le faire. De là, il n'est pas permit au Musulman de sauver sa propre personne d'être tué en versant le sang des autres.

Le Très Haut a dit:

وَلَا تَقْتُلُوا۟ ٱلنَّفْسَ ٱلَّتِى حَرَّمَ ٱللَّهُ إِلَّا بِٱلْحَقِّ ۗ

Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacrée. (6:151)

Et le Très Haut dit aussi:

وَمَن يَقْتُلْ مُؤْمِنًا مُّتَعَمِّدًا فَجَزَآؤُهُۥ جَهَنَّمُ خَٰلِدًا فِيهَا وَغَضِبَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَلَعَنَهُۥ وَأَعَدَّ لَهُۥ عَذَابًا عَظِيمًا

Quiconque tue intentionnellement un croyant, Sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtiment. (4:93)

J'ai traité ce sujet dans un autre texte et j'ai exposé les points importants liés à ce sujet.

Ici, vous avez entre les mains ce précieux livre intitulé: **التبيان في كفر من أعان لأمريكان** (at-Tibyân fî Kufri man a'ân al-amrîkân) écrit par le Shaykh Nâsir ibn Hamad al-Fahd - qu'Allah lui accorde le succès et l'augmente en science et en acte. Dedans, il met en garde les Musulmans sur le fait de soutenir les juifs et les chrétiens contre leurs frères Musulmans. Il a rassemblé et accomplit beaucoup d'effort dans la clarification du jugement concernant ce sujet. Il a accordé une attention avide aux paroles des Imâms, anciens et contemporains, afin que les Musulman soit clair dans leur Dîn et qu'il n'y ai plus de confusion et de dispute concernant l'apostasie de celui qui se livre à la Mudhâharah avec les kuffâr contre les Musulmans.

Dans ce précieux ouvrage se trouve des recherches bénéfiques, des points bénéfiques rare, au sens large, sans mentionné son aide au gens du Tawhîd et son équité envers eux, en opposition au gens de la dissension et du Nifâq. En vérité, ce soutien est une porte parmi les portes du Jihâd et un signe parmi les signes de l'Îmân, et qu'Allah renforce ce Shaykh. Comme il est bon de lire ce que ses mains ont écrient! Il est digne d'un bon accueil de la part des gens de science et des chercheurs de vérité. Sans aucun doute, ce livre a actualisé la 'Aqîdah et le Fiqh sur la voie de ceux qui nous ont précédés comme Imâm de la guidée et de gens de science et de Taqwâ', et toutes les louanges sont à Allâh, le Seigneur des mondes.

Sulaymân ibn Nâsir ibn 'Abdillâh al-'Ulwân', 8/10/1422H.

Introduction du noble Shaykh 'Ali ibn Khudayr al-Khudayr
(Qu'Allâh le libère)

Toutes les louanges sont à Allâh et Il se suffit à Lui même. Et que la Salâh et le Salâm soit sur celui qu'Il a élu. Ensuite:

J'ai lu le livre: **'at-Tibyân fî Kufr man a'ân al-amrîkan'** du noble Shaykh Nâsir ibn Hamad al-Fahd - qu'Allah lui accorde le succès et le raffermisse. J'ai trouvé ce livre splendide et précis dans le sujet qu'il traite. Il devrait être écrit "en lettre d'or", comme on dit, surtout les chapitres et les sections suivantes:

1. **Second domaine de recherche du premier chapitre:** Ou il mentionne avec des preuves claires, la situation des Tâlibân - qu'Allâh leur accorde le succès - et de leur implantation de la Shari'ah Islâmique et de l'établissement apparent des rites Islâmiques ainsi que leur guerre contre le kufr, le shirk et la corruption.

2. **Troisième domaine de recherche du premier chapitre:** Les preuves de la croisade mené, où il mentionne des preuves précises de ce que l'Amérique accomplit avec ses alliés aujourd'hui, qui n'est rien de plus qu'une guerre de croisade contre l'Islâm et les Musulmans. Pour démontrer cela, il cite treize preuves parmi les événements récents. L'une d'entre elles aurait était suffisante alors que dire de toutes ces preuves?

3. **Sixième domaine de recherche du deuxième chapitre:** Les preuves historique et les affaires courantes qui démontrent avec clarté que la Mudhâharah aux kuffâr est une apostasie et du kufr. Ceci est basé sur des fait historique qui ont prit place et ou certaines personnes se sont rendu coupable de Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans et dont les savants de l'époque ont émient des fatâwâ déclarant leur apostasie et leur kufr individuellement. Il a mentionné quatorze faits historiques, et tous sont identique à ce qu'il se passe aujourd'hui. Et en effet "l'histoire se répète" comme ils disent. Et l'on peut ajouter à ces faits historiques ce qui est arrivé dans les dernières générations parmi lesquels certains égarés munâfiqûn ont soutenu les kuffâr pendant l'occupation militaire (la colonisation). Certains savants qui ont vécu cette époque ont émient des fatâwâ à cet effet comme mentionné dans la **Septième section: Les paroles des savants contemporains**.

4. **Chapitre trois:** Ce chapitre est composé de réfutations aux ambiguïtés qui se sont propagés concernant le sujet du soutien aux américains, il a présenté huit ambiguïtés qu'il a réfuté d'une réfutation juste, bénit et bénéfique pour celui qui y prête attention et l'entend. Et ceci est le cas surtout en ce qui concerne l'histoire de Hâtib (radiyallâhu 'anhu) et celle qui tend à dire que les Tâlibân seraient un gouvernement d'oppresseurs et d'associateurs.

Avant de lire ce livre, qui est magnifique, je me préparais à publier une clarification contre la fatwâ d'un moderniste parmi les gens de la déception et de l'égarement qui a émit une fatwâ à l'égard les Musulmans américain parmi les soldats qui travaillent et prennent part à la croisade militaire américaine. (Dans cette fatwâ) il dit qu'il leurs est permit d'y participer au nom du nationalisme (et il les a autorisé) à limiter l'étendue de leur participation autant qu'ils le peuvent comme ils aiment à le dire! Voici le résumé de leur fatwâ. (La fatwâ dont parle le Shaykh ici est la fatwâ infâme du moderniste allié des américains; Ta-Ha Jâbir al-'Alwanî, la tête et le porte parole de "l'Islâm moderne" de l'institut international de la pensé Islâmique à Herndon, en Virginie.)

Et dans ce livre, j'ai découvert que le Shaykh Nâsir al-Fahd (qu'Allâh le préserve), a traité cette problématique dans sa réfutation à la troisième ambiguïté ou il répond aux savants de l'égarement qui ont parlé de ces soldats américains qui s'affilient à l'Islâm en les autorisant à agir de la sorte sur base d'ambiguïtés. In shâ Allâh, je vais d'abord cité ce que Shaykh Nâsir al-Fahd a mentionné dans cette section et dans plusieurs endroits du livre et y ajouter quelques éléments pour faciliter la compréhension. Mais avant cela, nous devons donner une réponse générale afin de détruire cette ambiguïté:

Si un des Musulmans ou des arabes se trouvant en dehors du sol américain, soutient les américains, il entre dans le jugement de la Mudhâharah, et est donc un kâfir et un apostat, que penser alors de celui qui est sorti avec eux dans leur armé tout en s'affiliant à l'Islâm, mais combattant au nom du nationalisme américain en les aidant? Pour sur, il mérite encore plus de rentré dans ce jugement. Chaque preuve, que se soit une Âyâh, un hadith de la Sunnah, ou l'Ijmâ' s'applique à celui qui assiste l'Amérique sans en être citoyen ou sans être sous leur gouvernance. Toutefois, quiconque a leur citoyenneté mérite encore plus que ces preuves s'appliquent à son cas.

Et parmi les preuves spécifiques que le Shaykh Nâsir al-Fahd a mentionné il y a:

1. Le Très Haut dit:

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ نَافَقُواْ يَقُولُونَ لِإِخْوَٰنِهِمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَئِنْ أُخْرِجْتُمْ لَنَخْرُجَنَّ مَعَكُمْ

N'as-tu pas vu les hypocrites disant à leurs confrères qui ont mécru parmi les gens du Livre: «Si vous êtes chassés, nous partirons certes avec vous et nous n'obéirons jamais à personne contre vous; et si vous êtes attaqués, nous vous secourrons certes». (59/11)

Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh âl-ash-Shaykh (rahimahullâh) a dit concernant ce verset:

" Alors si le simple fait de promettre aux mécréants de s'allier avec eux, leur porter secours et s'exiler avec eux au cas où ils se feraient expulser, est de l'hypocrisie et de la mécréance, même si cela n'est que mensonge et dit secrètement, qu'en est-il de celui qui manifeste cela ouvertement, sincèrement et apporte réellement une aide aux mécréants, en se joignant dans leurs rangs" (Ad-Durrar as-Sanniyah (8/138).)

Que dire alors si il participe au combat avec eux dans l'armé américaine, si ceux parmi les gens du Livre ont mécru pour moins que cela, alors qu'il est un américain qui combat à leur côté?

2. Ce que le Shaykh Nâsir al-Fahd a mentionné dans la **treizième preuve** qui est l'histoire de l'homme qui était un adorateur et qui avait répondu à la demande de son cousin et de certaines personnes pour invoquer contre Mûsâ ('alayhi assalam) - ceci est un résumé de la preuve et son argumentation y est développer dans la **treizième preuve**.

La pertinence de la preuve: Cet homme fut expulsé du Dîn après avoir soutenu son peuple et son territoire contre Mûsâ ('alayhi assalam) et ceux qui étaient avec lui même si cela n'était que des invocations. Et ils (les américains affilié à l'Islâm) ont soutenu le peuple américain contre les croyants. De là, la cause commune est présente, et l'analogie est évidente.

3. Ce qu'il a mentionné dans le **troisième domaine de recherche dans les preuves tirées de la Sunnah dont la deuxième preuve** citée est l'histoire d'al-'Abbâs (radiyallâhu 'anhu) quand ce dernier est sorti avec les Quraysh sous leur bannière est dans leurs rangs et leur armé contre les croyants. Le Messager d'Allah (sallallâhu 'alayhi wassalam) a traité avec lui comme avec les kuffâr en matière de bien et d'emprisonnement. Il (sallallâhu 'alayhi wassalam) lui a dit "**En apparence, tu es contre nous**" Et il l'a jugé sur ce qui était apparent et à joint sont statut à celui des mushrikûn. L'histoire y est expliqué plus en détail au chapitre qui s'y rapporte.

Tout comme ces américains s'affiliant à l'Islâm, il est apparent qu'ils sont avec les américains dans leur armé et par conséquent ils doivent être traité comme des kuffâr en apparence que se soit pour leurs biens, leur sang et l'emprisonnement. Comment les gens de l'égarement peuvent ils encore affirmer qu'il le leur est permit de faire une chose pareil et quel est la preuve de sa permissivité?

4. Et ce qu'il mentionne de l'histoire d'un groupe de Musulmans qui ont combattu sous la bannières et dans les rangs de l'armé des mushrikûn dans la bataille de Badr contre les croyants. Après cela, Allah a révélé le verset suivant:

إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَفَّىٰهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِىٓ أَنفُسِهِمْ

Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes...

Jusqu'à ce qu'Il dise:

فَأُوْلَٰٓئِكَ مَأۡوَىٰهُمۡ جَهَنَّمُۖ وَسَآءَتۡ مَصِيرًا

Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! (4:97)

Malgré que 'Abbâs et le groupe de Musulman qui ont participé au combat au côté des kuffâr étaient sous la contrainte, la manière dont ils ont étaient traité était basé sur ce qui était apparent alors que devons nous dire à propos de ceux qui s'affilie à l'Islâm parmi les citoyens américains qui combattent dans l'armé américaine? Il y a deux possibilités quant à la réalité de sa situation:

A. Soit il est sorti à leur côté sous la contrainte et par conséquent son jugement se fait sur ce qui est apparent.

B. Soit il l'a fait de son propre choix et son jugement est encore plus grave et sévère.

5. Ce qu'il mentionne **du hadîth d'Abû Dâwûd** rapporté par Samrah qui est Marfû (C'est un hadîth qui cite la parole d'un compagnon qui lui même relate une information qui n'est pas connu excepté par la révélation, par conséquent le hadîth est lié au Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam).): "**Celui qui s'unit à l'associateur et habite avec lui, alors il est comme lui**" Alors que dire de celui qui les aide et les soutien tout résidant parmi eux et prend leur nationalité?

De même, le hadîth: "**Je me désavoue de toute personne résidant derrière le dos des mushrikûn**" Rapporté par Abû Dâwûd et at-Tirmidhî par la voie de Jarîr. Qu'en est il alors de celui qui les aide et prend leur citoyenneté?

6. Ce qu'il mentionne **dans le quatrième domaine de recherche**: L'histoire de Khâlid ibn Walîd et de Majâ'ah ibn Marârah al-Hanafî qui suivait Musaylamah al-Kadhhâb. Khâlid considéré qu'il avait le même statut que les apostats se basant sur ce qui était apparent du fait qu'il vivait parmi eux (les apostats) malgré que Majâ'ah affirmé être Musulman, mais Khâlid ne l'a pas accepté.

La pertinence de la preuve: En vérité; ces Musulmans ayant la nationalité américaine et qui participe à la guerre contre les Musulmans au côté des américains sont comme Majâ'ah en apparence même si ils affirment être Musulman.

7. Ce qu'il mentionne **dans la quatrième preuve du quatrième domaine de recherche**: La condition des apostats qui combattaient dans l'armé de Musaylamah, Sajâh, Tulayhah et ceux qui ne payé plus la Zakâh. Les compagnons les ont considéré comme des apostats selon leur état apparent ainsi que leur participation au sein de l'armé des apostats. Certains d'entre eux ont pris part à la Hamiyyah (Sectarisme tribaliste inspiré des principes de loyauté pré-Islâmique.) non par haine de l'Islâm ou au nom du kufr de Musaylamah mais plutôt par arrogance et sens de l'honneur. Et de façon similaire, ces Musulmans américain prennent part à cette guerre par Hamiyyah au nom de la nation américaine car ils sont avant tout américain. Alors comment une personne qui émet des verdicts légaux peut en émettre un qui les autorisent à combattre au sein de l'armé américaine au nom de la Hamiyyah qui représente le nationalisme de nos jours? Ceci est une opposition évidente au preuves Textuelles et le refuge est auprès d'Allâh.

8. Ce qu'il mentionne dans **le sixième domaine de recherche: Dans les faits historique**, nous trouvons les meilleurs preuves sur le fait que quiconque soutient les kuffâr et fait partie de leur armé alors il a le même statut qu'eux, comme le stipule la fatwâ de Muhammad Rashîd Ridâ, ce texte est cité au sujet d'al-Mawdû.

9. Si l'on suppose que les arguments ne sont rattachés à aucune menace ("menace" veut dire ici les Textes du Qur'ân et de la Sunnah qui exprime une punition en enfer que se soit du kufr ou des grands péchés), il n'est alors pas permit à un Musulman sous la contrainte d'en tuer un autre afin de se sauver lui même d'être tué. Le Très Haut dit:

وَلَا تَعۡتَدُوٓاْۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُحِبُّ ٱلۡمُعۡتَدِينَ

Et ne transgressez pas. Allah, (en vérité,) n'aime pas les transgresseurs. (5:87)

Et il (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Ne faites pas de mal, et ne rendez pas le mal pour le mal"**

Et que dire alors si il n'est pas sous la contrainte? Le moins que l'on puisse dire concernant leur participation dans l'armé américaine est que cela est interdit. Et tout ce qui s'oppose à cette avis va à l'encontre de l'Ijma' alors comment cela pourrait il être permit?

Tout comme la parole de celui qui dit: "Ils sont autorisé à participer en leur donnant du matériel, financièrement ou tout type d'acte tant que ce n'est pas au combat sur le champ de bataille."

Le réponse: En vérité, tout ces actes sont au même niveau. Celui qui les assiste à le même statut que celui qui participe directement selon l'Ijmâ'. Ibn Hazm a dit à ce propos que celui qui rejoint les kuffâr qui sont en guerre contre les Musulmans:

"Si il assiste les kuffâr en leur accordant des services ou en écrivant (en leur faveur, faire leur propagande ndt), alors c'est un kâfir." (al-Muhallâ)

Sa parole "services" vise le matériel et ce qui s'y rapporte.

Shaykh Nâsir a mentionné ce point dans le domaine de recherche des preuves tirés du Qyiâs et il cite les preuves que celui qui les assiste et les aide a le même statut que celui qui prend directement part au combat et il cite l'Ijmâ' à ce sujet.

Après cela, je ne sais pas quoi ajouter après avoir mentionné toutes ces preuves claires, à part expliqué la pertinence des ces preuves, et rassembler dans un seul texte tout ce qui prouve que celui qui s'affilie à l'Islâm parmi les américains et qui combat aux côté des militaires américains contre les Musulmans méritent plus ce statut que ceux qui les assistent avec leur biens, leur opinion, ou n'importe quel type d'assistance, mais qui n'y participe pas via l'armé américaine et qui n'est pas l'un de leur citoyen. La pertinence de l'argument est la preuve du Qiyâs Awla (terme utilisé par les savants d'Usûl al-Fiqh qui veut dire: "analogie supérieur". Afin de définir cela, il faut d'abord définir ce qu'est le Qiyâs. Le Qiyâs est une déduction analogique. Techniquement, c'est une extension d'un jugement de la Shari'a d'un cas déjà traité à un cas nouveau ce dernier ayant la même cause effective que celle déjà traité par la Shari'ah. Le jugement originel de la Shari'ah est règlementer par un Texte, et le Qiyâs cherche à étendre l'application de ce même texte qui fournit un jugement à un nouveau cas. Un exemple d'un Qiyâs, la Shari'ah interdit le vin dans le Qur'ân. De là, le Qiyâs permet d'interdire les narcotiques tel que la marijuana, la cocaïne, et l'héroïne, cela car la cause ('Illah), qui est l'attribut de la base du jugement (de l'interdiction du vin) est la même que celle des narcotiques (qui est l'interdiction des substances enivrantes ndt). La cause du Qiyâs Awlâ est plus évidente dans le cas nouveau que dans le cas originel, c'est pour cela qu'on l'appel Qiyâs Awlâ. Par exemple, Allâh dit dans la Sûrah al-Isrâ: "**alors ne leur dis point: «Fi!» et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses.**" Et par Qiyâs Awlâ on peut déduire que l'interdiction de les battre ou de les fouetter est encore plus clair que les mauvais mots. Voir al-Ihkâm (7/54-55) d'ibn Hazm et Usûl al-Fiqh (p.195-196) d'Abû Zahrah.) et le Mafhûm al-Mukhâlafah (Concept qui consiste à déduire d'un jugement s'appliquant à une chose mentionnée explicitement (*mantûq* : explicite), le contraire de ce jugement pour ce qui n'est pas mentionné (*maskût* : non-dit).), ou ce qui est appelé "min bâb awlâ" (Cette expression à le me sens que Qiyâs Awlâ).

Pour conclure sur ce sujet: En vérité, prendre la nationalité des kuffâr (c'est à dire d'une nation mécréante) sans être sous la contrainte mais plutôt par choix et par obéissance pour ensuite agir conformément selon l'implication nécessaire de cette citoyenneté des mécréant, tel que défendre cette nation mécréant et son peuple ou l'obéissance permanente aux lois, alors cela est du kufr qui n'est pas excusé par l'ignorance ou la mauvaise interprétation. Car ceci est une obéissance à la législation (Tashrî) et une obéissance dans l'établissement du Halâl et du Harâm et en cela il les a prit comme seigneurs et cela n'est pas excusé. Le Très Haut dit:

ٱتَّخَذُوٓاْ أَحۡبَارَهُمۡ وَرُهۡبَٰنَهُمۡ أَرۡبَابٗا مِّن دُونِ ٱللَّهِ

Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines (...) comme Seigneurs en dehors d'Allah 9/31

Et le hadîth de 'Adî ibn Hâtim (radiyallâhu 'anhu) est connu et le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) y cite le verset:

ٱتَّخَذُوٓاْ أَحۡبَارَهُمۡ وَرُهۡبَٰنَهُمۡ أَرۡبَابٗا مِّن دُونِ ٱللَّهِ

Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines (...) comme Seigneurs en dehors d'Allah 9/31

Shaykh Abâ Butayn dit en commentaire de ce hadîth:

"Allâh les a condamné et les a appelé "mushrikûn" malgré qu'ils ne savaient pas que leurs actes étaient une adorations envers eux, **ils n'étaient donc pas excusé pour leur ignorance**." (Ad-Durar as-Saniyyah (10/393-394))

Et ceci est une obéissance au kufr. Le Très Haut dit:

ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمۡ قَالُواْ لِلَّذِينَ كَرِهُواْ مَا نَزَّلَ ٱللَّهُ سَنُطِيعُكُمۡ فِي بَعۡضِ ٱلۡأَمۡرِۖ إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱرۡتَدُّواْ عَلَىٰٓ أَدۡبَٰرِهِم مِّنۢ بَعۡدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ ٱلۡهُدَى ٱلشَّيۡطَٰنُ سَوَّلَ لَهُمۡ وَأَمۡلَىٰ لَهُمۡ

Ceux qui sont revenus sur leurs pas après que le droit chemin leur a été clairement exposé, le Diable les a séduits et trompés. C'est parce qu'ils ont dit à ceux qui ont de la répulsion pour la révélation d'Allah: «Nous allons vous obéir dans certaines choses». (47:25-26)

La chose dans laquelle ils leurs obéissaient ici est le fait de participer au combat contre leur frères Musulmans au nom du nationalisme et du service militaire.

Et le Très Haut dit aussi:

وَإِنۡ أَطَعۡتُمُوهُمۡ إِنَّكُمۡ لَمُشۡرِكُونَ

Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes des associateurs. (6:121)

De là, ils leur ont obéit en autorisant le Maytah (animal qui meurt sans être égorgé), c'est à dire autoriser (Halâl) ce qu'Allah a interdit (Harâm). Ces soldats Musulmans dans l'armé américaine leur obéissent dans le fait de rendre Halâl le combat contre les Musulmans qui s'opposent aux lois américaines car ces lois obligent la coopération de ceux qui ont leur nationalité à s'opposer aux Musulmans.

En ce qui concerne l'excuse due au Ta'wîl et l'ignorance dans le sujet de la Mudhâharah et du soutien des kuffâr d'origine (c'est à dire ceux qui n'ont jamais accepté l'Islâm), excuser celui qui s'en rend coupable alors qu'il vit parmi les Musulmans dans des territoires Islâmique ou arabe dans le monde[...]. Ce sujet a était répété jusqu'à maintenant et nous avons était très souvent questionné au sujet de la Mudhâharah et du Tawwalî dans le soutien aux kuffâr d'origine et (nous avons était questionné) à propos de celui qui le fait par ignorance et Ta'wîl, est il excusé?

Nous répondons à cela par ce qui suit:

Premièrement:

1. Parmi les preuves (à ce propos) il y a la généralité des versets et des ahâdîth qui indiquent le kufr de celui qui ne mécroit pas au tâghût et ne le déteste pas tout comme celui qui ne s'oppose pas aux mushrikûn et aux kuffâr comme le dit le Très Haut:

وَلَقَدۡ بَعَثۡنَا فِي كُلِّ أُمَّةٖ رَّسُولًا أَنِ ٱعۡبُدُواْ ٱللَّهَ وَٱجۡتَنِبُواْ ٱلطَّٰغُوتَۖ

Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: «Adorez Allah et écartez-vous du tâghût». (16:36)

Et Sa parole:

فَمَن يَكۡفُرۡ بِٱلطَّٰغُوتِ وَيُؤۡمِنۢ بِٱللَّهِ فَقَدِ ٱسۡتَمۡسَكَ بِٱلۡعُرۡوَةِ ٱلۡوُثۡقَىٰ

Donc, quiconque mécroit au tâghût tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide (2:256)

Et Sa parole:

قَدۡ كَانَتۡ لَكُمۡ أُسۡوَةٌ حَسَنَةٞ فِيٓ إِبۡرَٰهِيمَ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ إِذۡ قَالُواْ لِقَوۡمِهِمۡ إِنَّا بُرَءَٰٓؤُاْ مِنكُمۡ وَمِمَّا تَعۡبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ كَفَرۡنَا بِكُمۡ وَبَدَا بَيۡنَنَا وَبَيۡنَكُمُ ٱلۡعَدَٰوَةُ وَٱلۡبَغۡضَآءُ أَبَدًا حَتَّىٰ تُؤۡمِنُواْ بِٱللَّهِ وَحۡدَهُۥٓ

Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: «Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul».

Et la généralité du hâdith: "**Quiconque dit Lâ ilâha illa Allâh et mécroit en tout ce qui est adoré en dehors d'Allâh, ses biens et sont sang sont sacré.**"

2. Dans la guerre contre les apostats (qui refusaient de payer la Zakâh à l'époque du Khilâfah d'Abû Bakr et ceux qui sont revenu au shirk ou qui ont cru aux divers faux prophètes comme Musaylamah, Tulayhah et d'autres.) il était certains qu'il y avait parmi eux des gens de la masse qui ont étaient trompés et qui étaient ignorant, et ils ont combattu au côté des apostats, les ont aidé et soutenu. Malgré cela, les compagnons n'ont pas fait de différence entre ceux qui avaient connaissance (de ce qu'ils faisaient) et ce délibérément, et ceux qui l'ont fait sur base d'un Ta'wîl ou à cause de leur ignorance. Au contraire, ils les ont tous traité de la même manière en les tuant, en faisant leur takfîr, en réduisant en esclavage leurs femmes et leurs enfants et en les faisant attester que leurs morts étaient en enfer comme il est authentiquement rapporté d'Abû Bakr (radiyallâh 'anhu). Shaykh Muhammad ibn 'Abdil-Wahhâb a dit concernant les apostats, les suiveurs de Musaylamah et les autres:

"Et les savants ont étaient unanime (Ijmâ') qu'ils étaient des apostats même si ils étaient ignorant..." (Ad-Durar as-Saniyyah (8/118))

3. Le groupe qui a combattu sous la bannière et au côté des Quraysh contre les Musulmans à la bataille de Badr et qui était sous la contrainte comme il est rapporté par les gens de science. 'Abbâs affirmait être sous la contrainte mais sa parole n'a pas était prise en compte et son traitement fut basé sur l'apparence. Donc si la contrainte n'a pas était prise en compte, et c'est une excuse forte, alors comment le Ta'wîl et l'ignorance pourraient être accepté alors que se sont des excuses moindre?

4. Shaykh 'Abdul-Latîf ibn 'Abdir-Rahmân âl-ash-Shaykh expliquant une parole de Shaykh ul-Islâm ibn Taymiyyah a dit:

"Pour les annulatifs du Tawhîd et de la Foi en la Prophétie, il (Ibn Taymiyyah), qu'Allâh lui fasse miséricorde, a déclaré dans plusieurs passages le Kufr de ses gens et qu'ils doivent être tué après que le repentir leur soit proposé et il ne les a pas excusé pour leur ignorance." (Minhâj at-Ta'sîs (p. 101))

5. Shaykh 'Abdur-Rahmân ibn Hasan âl-ash-Shaykh a dit:

"Les savants, qu'Allâh le Très Haut leur fasse miséricorde, qui ont prit la voie de l'Istîqâmah (intégrité) ayant traité le chapitre concernant le jugement de l'apostat, aucun d'entre eux n'a dit que si il dit une parole de kufr ou fait un acte de kufr en ignorant que cela s'oppose aux deux Shahâdahs soit excusé à cause de son ignorance." (Ad-Durar as-Saniyyah (11/478_479.))

Pertinence de la preuve: La Mudhâharah au kuffâr contre les Musulmans fait partie des actes et paroles qui s'opposent aux deux Shahâdahs et il n'y a donc pas d'excuse de l'ignorance ou du T'awîl, et le Ta'wîl est une branche de l'ignorance.

6. Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh a dit:

"En vérité, le fait de prononcer les deux Shahâdahs sans la connaissance de leurs sens ni agir conformément à leurs préceptes tel que: s'accrocher au Tawhîd, abandonner le shirk et mécroire au tâghût, alors cela n'est d'aucun bénéfice à l'unanimité." (Taysîr al-'Azîz al-Hamîd Sharh Kitâb at-Tawhîd.)

Pertinence de la preuve: la Mudhâharah au kuffâr contre les Musulmans revient à avoir Foi au tâghût et sa présence s'oppose à la Foi en Allâh.

7. Concernant celui qui dit: "Je ne déclare pas mon inimitié envers les mushrikûn," ou qui déclare sont inimitié pour ceux qui font le takfîr de ces mushrikûn, ou celui qui dit: "Je n'ai aucun conflit avec les gens de Lâ ilâha illa Allâh même si ils font du shirk, du kufr, où ce qui s'oppose au Dîn d'Allâh", ou qui dit: "je ne conteste pas les mausolées," les deux fils du Shaykh Muhammad ibn 'Abdil-Wahhâb, Hussayn et 'Abdullâh, ont dit:

"(Dans ce cas) ce n'est pas un Musulman mais plutôt il fait partie de ceux dont Allâh dit:

وَيَقُولُونَ نُؤْمِنُ بِبَعْضٍ وَنَكْفُرُ بِبَعْضٍ

et qui disent: «Nous croyons en certains d'entre eux mais ne croyons pas en d'autres»...

Jusqu'à ce qu'Il dise:

أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْكَٰفِرُونَ حَقًّا

les voilà les vrais mécréants! (4:150-151)

Et Allâh a ordonné l'inimité envers les mushrikûn, de s'écarter d'eux, et de faire leur takfîr." (Ad-Durar as-Saniyyah (10/139-140))

8. Shaykh 'Abdur-Rahmân ibn Hasan a dit:

"Le Tawhîd d'une personne n'est pas complet excepté avec le fait de s'écarter des gens du shirk et avoir de l'inimité envers eux." (Ad-Durar as-Saniyyah (11/434))

Donc quiconque mène la guerre au côté des kuffâr ne s'est pas écarté d'eux et leur nomination lui est rattaché (c'est à dire qu'on le nomme kâfir).

La pertinence des deux preuves précédemment cités (dans la version arabe le Shaykh vise les points six et sept, mais j'ai préféré les lister sans les numérotés): Quiconque aide et soutient les chrétiens fait partie d'eux car il ne s'est pas opposé à ces derniers et ne les a pas détesté. Son état apparent démontre qu'il apprécie le fait de leur donné victoire et c'est pour cette raison qu'il les soutient. Dans ce sujet, celui qui est sous la contrainte n'est pas excusé, alors que dire de celui qui a un Ta'wîl ou est ignorant et qui vit parmi les Musulmans? Il est un munâfiq qui s'est retourné contre les siens.

9. Conclusion: En vérité, la Mudhâharah touche aux fondements du Tawhîd qui est le plus grand fondement, celui d'al-Barâ et de mécroire au tâghût, et cela fait partie des fondements de la Millâh d'Ibrâhîm ('alayhi

assalam) qui est: La haine et l'inimité envers les kuffâr. Par conséquent, après avoir exposé tout cela, le fait d'aider et de soutenir les kuffâr contre les Musulmans indiquent deux choses dangereuses:

A. La disparition et la suppression d'al-Muwâlât envers les croyants. Ceci est prouvé par le fait qu'il aide les kuffâr contre eux et les soutien dans le fait de tuer, briser et humilier les Musulmans..

B. La disparition et la suppression du Barâ' envers les kuffâr. Car les soutenir indique la loyauté envers eux, leur glorification, leur accorder la victoire, et les honorer d'une façon qui engendre l'humiliation et la capitulation des Musulmans.

Par cela, ces deux fondements ont étaient détruit, et il n'y a pas d'excuse de l'ignorance ou du Ta'wîl dans ce qui annule ces deux fondements.

Abâ Butayn cite les paroles suivante d'ibn Taymiyyah:

"En vérité, les sujets apparents du Dîn de l'Islâm connu par la masse et l'élite des Musulmans; tel que l'ordre d'adorer Allâh seul sans associés, et tel que l'inimitié envers les juifs, les chrétiens et les mushrikûn, et tel que l'interdiction des œuvres infâmes tel le ribâ, l'alcool, les jeux de hasards et autres œuvres semblables - ils sont tous cause de mécréance complète pour celui qui les contredit et il n'est pas excusé pour son ignorance ou son Ta'wîl." (Résumé d'ad-Durar as-Saniyyah 10/372-373))

Cette citation est très clair et elle fait partie des paroles les plus importantes que nous avons et qui montre que l'inimitié envers les juifs, les chrétiens, et les mushrikûn fait partie des sujets apparents et qui n'est pas excusé par l'ignorance ou le Ta'wîl pour celui qui vit parmi les Musulmans dans une terre Islâmique ou arabe. Ibn Taymiyyah dit à ce sujet:

"L'ordre de cela, qui est clair, fait partie des piliers du Dîn, tiré des récits ou des ordres - ce n'est pas excusable" (Ad-Durar as-Saniyyah (10/388))

Et parmi ceux qui ont dit qu'il n'y avait pas d'excuse de l'ignorance au sujet de la Mudhâharah aux kuffâr et du soutien envers eux contre les Musulmans, pour celui qui vit parmi les Musulmans:

- Ibn Kathîr a dit: "Et la parole du Très Haut:

فَتَرَى ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ

Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au cœur

C'est à dire: Le doute, la suspicion et le Nifâq,

يُسَـٰرِعُونَ فِيهِمْ

se précipitent vers eux

C'est à dire: Ils se précipitent vers la Muwâlât et l'amour envers eux, intérieurement et extérieurement.

يَقُولُونَ نَخْشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٌ

et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.» (5:52)

C'est à dire: Ils ont pris l'excuse d'un Ta'wîl pour leur amour et leur Muwâlât qui est le fait qu'ils craignaient que quelque chose leur arrive si les kâfirûn étaient victorieux contre les Musulmans et donc ils assisteraient les juifs et les chrétiens pour que ça leur soit bénéfique." (Tafsîr ibn Kathîr (2/69))

- Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh âl-ash-Shaykh et Shaykh Hamad ibn 'Atiq ont tout les deux émit des fatâwî quand les armés des mushrikûn ont envahit les terres du Najd, et certaines tribu du Najd et les habitants de ses villes ont soutenu les mushrikûn. Ces deux savants ont émit des fatâwî prononçant le kufr et l'apostasie de celui qui leur accorde son soutien. Les deux sont auteur d'un livre sur ces évènements et aucun des deux n'a donné l'excuse de l'ignorance ou du Ta'wîl.

- Ahmad Shâkir; Il a émit une fatwâ prononçant le kufr et l'apostasie des Musulmans qui vivaient dans les pays Musulmans et qui soutenaient les anglais. Il a dit: "En ce qui concerne la coopération avec les anglais par n'importe quel type de coopération qu'elle soit petite ou grande, c'est une ouverture à l'apostasie et au kufr. Et aucune excuse n'est accepté à cet égard ni même un Ta'wîl." Et cette parole est cité en entier par le Shaykh Nâsir al-Fahd dans ce livre.

Mentionner ces quelques savants seulement ne veut pas dire que c'est un sujet à divergence ou qu'il y a d'autres savants qui ont un avis différent ou bien qu'il y a des savants qui ne s'expriment pas à ce sujet. Ce n'est pas le cas. Plutôt, cette position est unanime, toutefois, mentionné les avis de quelques savants renforce cet Ijmâ' et ne l'affaiblit pas.

Deuxièmement:

Qiyâs al-Awlâ: Qui veut, avant tout, dire Mafhûm al-Muwâfaqah (C'est le fait que le statut déduit ou la compréhension déduite du texte concorde avec celle qui s'y trouve textuellement. Le sens de cette expression est similaire à celui du Qiyâs al-Awla.). Nous nous devons d'abord de citer les preuves liés à des sujets moindre que le concept fondamental d'al-Walâ' wal-Barâ' et du Kufr bi tâghût, même si dans ces derniers, il n'y a aucune excuse pour l'ignorant ou celui qui est victime d'un Ta'wîl pour celui qui vit parmi les Musulmans dans le monde (Arabo) Islâmique.

1. Ash-Shafi'î (rahimahullâh) a dit: "La science est de deux types: La science générale dont il n'est pas autorisé à celui qui a atteint l'âge de la raison d'en être ignorant - sauf celui dont l'intellect est déficient - tel que les cinq prières, et qu'Allâh a ordonné aux gens de jeûner le mois de Ramadân, d'accomplir le Hajj à la maison sacré (d'Allâh) si ils en sont capable, payer la Zakâh avec leurs richesses, et que la fornication, le vol, le meurtre, et l'alcool leurs sont interdit, et tout autres choses allant dans ce sens parmi Ses ordres donnés aux serviteurs qu'il se doit de comprendre et de connaitre, tout comme donner de leurs personnes et leurs biens et s'abstenir de ce qu'Il leur a interdit. Cette catégorie est toute la science tirée des Textes du Livre d'Allâh et présente chez les gens de l'Islâm. Le commun des gens l'apprennent de leurs prédécesseurs parmi les gens du commun. Ils le rapporte du Messager d'Allah (sallallâhu 'alayhi wassalam) et ils ne divergent pas dans sa narration ou dans les obligations qui leurs incombe. C'est ce type de science dont il n'est pas possible de faire d'erreurs dans sa transmission ou un Ta'wîl, et il n'est pas permit de diverger dans ces sujets." (Ar-Risâlâh (p.357-359))

Pertinence de la preuve: La science du commun des gens est ce que ces derniers ont comme connaissance et il n'y a pas d'excuse (dans cette science) pour celui qui vit parmi la masse des Musulmans car se sont les bases du Dîn qui sont le Tawhîd, l'alliance avec les Musulmans et le Kufr bi tâghût.

2. L'auteur d'al-Mughnî dit dans Kitâb az-Zakâh en ce qui concerne celui qui rejette l'obligation de la Zakâh: "Si il était un Musulman vivant dans les terres d'Islâm et par conséquent vivait parmi les gens de science alors il est un apostat à qui on appliquera le jugement de l'apostat." Ibn Abî 'Umar a dit dans ash-Sharh al-Kabîr (commentaire d'al Mughnî) concernant celui qui rejette l'obligation de la Salâh: "Si il faisait partie de ceux qui n'était pas ignorant tel que celui qui habite parmi les Musulmans dans les zones abondamment peuplé, alors l'affirmation de son ignorance ne sera pas accepté et il sera jugé comme étant sur le kufr car les preuves de son obligation sont apparentes."

Si l'affirmation de l'ignorance en ce qui concerne la Salâh et la Zakâh ne sont pas prises en compte, alors que dire de ce qui est encore plus grave que la prière et l'aumône comme la base du Dîn qui est le Tawhîd, l'alliance aux Musulmans et le Kufr bi tâghût?

3. Ibn Taymiyyah a cité le consensus des compagnons et des Imâms qui stipule que quiconque conteste l'ordre d'une obligation clair et Mutawâtir tel que la prière, le jeûne, le Hajj, ou conteste l'interdiction d'une chose clairement interdite de façon Mutawâtir tel que les œuvres infâmes et mauvaises (les grand péchés ndt), et conteste la permission de certaines chose clairement permise de façon Mutawâtir tel que la viande, alors il est un kâfir apostat à qui l'on ordonne de se repentir. Si il se repent, c'est une bonne chose, sinon il doit être exécuté. Et

si il le cache, c'est un zindîq (homme qui se prétend de l'Islâm mais qui manifeste du kufr) et un munâfiq. (Majmû' al-Fatâwî (11/405))

Il ne l'a pas excusé pour les quatre piliers alors que dire du tout premier qui est le plus fondamntal? Shaykh Muhammad ibn 'Abdil-Wahhâb a dit:

"Ibn Taymiyyah ne voit pas d'excue (de l'ignrance) pour les sujets clairs." (Ad-Durar as-Saniyyah (9/405))

4. Ibn Taymiyyah dit dans son commentaire d'al-'Umdah: " Concernant celui qui conteste l'obligation de la prière par ignorance, il doit être informé comme celui qui vient de se convertir ou celui qui vit dans des contrés éloignés ou l'ignorance est fort présente, et si il persiste après cela, il a mécru." Et il dit aussi : "En vérité cette base se trouve dans les cinq piliers de l'Islâm et dans tout les jugements clair qui font l'objet de consensus. Et pour ceux qui habitent dans les terres d'Islâm dont on sait qu'ils ont accès à ces jugements, il n'est pas accepté qu'ils puissent dire qu'ils ne les connaissaient pas." (Al-'Umdah (p.51), légèrement abrégé)

La pertinence de la preuve est clair comme celle de la preuve précédemment citée.

5. Abâ Butayn dit en citant Ibn Taymiyyah dans ad-Durar: "Son discours, qu'Allâh lui fasse miséricorde, prouve qu'il prend en compte la compréhension de la preuve uniquement dans les sujets qui sont subtiles aux yeux des gens et qui ne contredisent pas le Tawhîd et la prophétie." (Ad-Durar as-Saniyyah (10/368))

Troisèmement:

La preuve du Qiyâs ash-Shibh (Analogie de ressemblance):

Nous disons à ceux qui le restreignent (l'application du jugement de la Mudhâharah) à l'absence de Ta'wîl chez son auteur: "Quel est le jugement de celui qui ne s'est pas allié aux croyants et ne les a pas aimé, mais au contraire, il s'est opposé à eux et les a détestait...est ce qu'une tel personne est Musulmane? Et est il excusé pour son Ta'wîl?"

Si la réponse est négative, alors, en vérité, son opposé aura le même jugement qui est: soutenir les kuffâr, en les aidant et les aimant est aussi non excusable à cause d'un Ta'wîl, car l'alliance et le désaveu sont deux opposés qui ne peuvent pas coexister.

Ibn Taymiyyah a dit dans al-fatâwî en expliquant les paroles du Très Haut:

رَىٰ كَثِيرًا مِّنْهُمْ يَتَوَلَّوْنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ لَبِئْسَ مَا قَدَّمَتْ لَهُمْ أَنفُسُهُمْ أَن سَخِطَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ وَفِى ٱلْعَذَابِ هُمْ خَٰلِدُونَ

Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants...(5:80)

Il dit:

"Cela démontre que l'Îmân rejette le fait de les prendre pour allié et s'y oppose. L'Îmân et le fait de les prendre pour allié ne peuvent pas coexister dans le cœur et cela prouve que quiconque les a pris pour allié n'a pas agit conformément à l'Îmân obligatoire qui est la Foi en Allâh, au Prophète, et à ce qu'Il lui a révélé, comme la parole du Très Haut:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوا۟ ٱلْيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوْلِيَآءَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens (5:51)

Il nous a informé dans ce verset que celui qui s'allie à eux n'est pas croyant, et Il nous a informé que celui qui s'allie à eux fait partie d'eux, ainsi le Qur'ân se confirme par lui même." (Majmû al-Fatâwâ)

Et Ibn al-Qayyim a dit:

"Allâh le Très Haut a jugé que celui qui s'allie avec eux fait donc partie d'eux et que l'Îmân n'est pas complété si ce n'est avec le Barâ'ah de ces gens et l'alliance avec eux annule ce Barâ'ah, de là, l'alliance et le Barâ'ah ne peuvent pas coexister." (Ahkâm ahl-adh-Dhimmah (1/242))

Et al-Munâwî a dit:

"Az-Zamakhsharî a dit: "L'alliance avec le Walî (le protecteur) et l'alliance avec son ennemi sont contradictoire." (Fayd al-Qadîr (6/111))

Et al-Baydâwî a dit:

"L'alliance avec deux entités opposés ne peuvent coexister."

Quatrièmement:

Les fait historiques cités par le Shaykh Nâsir al-Fahd concernant le kufr de celui qui soutient les kuffâr, leur pertinence est la suivante: Ils (les savants) ont émient (des jugements d'apostasie) sur des individus précis car ceux qui ont étaient sujet à ces verdicts était des personnes bien précise. Ils (les savants) ont émit des jugements statuant de leur kufr et n'ont pas fait de différence (d'un cas à l'autre). Affirmer le kufr d'un individu précis (Ta'yîn) est une preuve de l'absence d'excuse de l'ignorance ou du Ta'wîl et si il y avait une différence ils n'aurait pas émient un jugement d'apostasie sur des individu précis sans chercher de détail (de leur situation ndt) (Istifsâl) par crainte d'être dans l'injustice et la transgression. Et nous pouvons rajouter la demande de repentance pour ceux dont à qui il a était ordonné de se repentir. C'est une preuve de l'application du statut d'apostasie sur eux. Il n'est demander de repentir (yustatâb) sauf dans le cas d'un individu précis.

Cinquièmement:

Pour finir, il est dit à celui excuse les Musulmans dans la Mudhâharah et le soutien aux kuffâr à cause de l'ignorance ou d'un Ta'wîl: Il vous incombe de fournir la preuve de cela car vous contredisez un jugement de base et une généralité ('umûm) établi.

Et similairemant à cette ambiguïté, il y en a une autre qui est tout aussi dangereuse et qui est: Rattacher la Mudhâharah à la croyance (i'tiqâd) et qu'une personne ne mécroit pas pour cela tant qu'il a une certaine croyance. Ceci est de l'irjâ' pur et simple. Car si un terme ou un jugement est rattaché à un acte et dont les preuves sont apparente et claire sr ce fait, et que par la suite il est changé et relégué à la croyance - alors cette conception est la base de l'immonde irjâ'.

Et parmi les ambiguïtés des murji'ah il y a le conditionnement de la Mudhâharah (en tant que jugement) au fait d'avoir de la haine à l'égard de l'Islâm ou les soutenir par amour du kufr et il (le murji') dit: "Si il (une personne) fait de la Mudhâharah aux kuffâr à cause de sa haine de l'Islâm ou qu'il le fait par amour du kufr - il a alors mécru mais si il ne rempli pas ces conditions là, alors il ne mécroit pas." Cette opinion est fausse et est en opposition au preuves Textuelles:

- Le Très Haut dit:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُ ۥ مِنْهُمْ ۗ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. (5:51)

Et la pertinence de cette preuve est: Il (azza wa jal) a lié et rattaché ce jugement à l'acte qui est de s'allié à eux (tawallîhim) et le Tawallî est un acte apparent, et le rattaché à la croyance en générale ou dans un cas particulier pour le conditionner sur cette base (la croyance) tel que la haine de l'Islâm ou l'amour de

leur kufr ou tout autre type de connexion, alors cela fait partie des chose qu'Allâh n'a pas rattaché à cet acte particulier.

- **La seconde preuve:** Ce qui a déjà était mentionné par rapport à l'histoire de 'Abbâs et du groupe de Musulmans qui ont prit partie contre les croyants à la bataille de Badr. Le Messager d'Allah (sallallâhu 'alayhi wassalam) n'a pas cherché à rentrer dans le détail (tafsîl) de leur situation et ne leur a pas demandé "Quel est ta croyance sur ceci et cela?" Au contraire, son jugement était rattaché aux actes apparents et sur cette base il a dit "**en apparence, tu es contre nous**".

- **La troisième preuve:** Les généralisations des gens de science, qui sont très nombreuses au point qu'ils sont en faite trop nombreuse. Tous, avec al-Ijmâ', n'ont pas restreint ce fait à la croyance et n'ont pas non plus demandé à ceux qui s'en sont rendu coupable: "quel est ta croyance?" Il est dit dans le hadîth: "**Sera rejeté tout élément étranger introduit dans notre affaire**". Et cela est donc une innovation hérité des murji'ah ancien reprise par les murji'ah contemporain.

Si des Musulmans ont fait la Mudhâharah et recherchait le soutien de puissant kuffâr dont la puissance est apparente, et ont fait la guerre aux Musulmans, ni par haine de l'Islâm ou par amour de leur kufr et sans intention de corrompre leur croyance, mais plutôt, ils ont fait cette Mudhâharah avec les kuffâr ou ont recherché leur soutien avec une "bonne intention" selon eux, cela est toujours de la Mudhâharah selon l'Ijmâ', particulièrement si en plus de cela ils font des éloges aux kuffâr tel que: "ils sont des gens juste et équitable" - comme il est dit aujourd'hui au sujet de l'Amérique dont il est dit que se sont des gens juste et équitable et qu'ils sont les portes étendard de la justice et de la libération de l'oppression, , ect.

Shaykh Muhammad ibn 'Abdil-Wahhâb a dit:

"Si nous admettons que le Sultân oppressait le peuple du Maroc d'une oppression extrêmement dur, que se soit dans leurs biens ou leurs terres, et que par conséquent, ils (le peuple du Maroc) étaient effrayaient à l'idée d'être atteint par cette oppression et cette transgression et pensaient qu'ils ne seraient pas capable de les repousser sauf si ils recherchaient un soutien militaire venant des faranj (chrétiens d'occident) tout en sachant que les faranj ne seraient pas d'accord à moins qu'ils (le peuple du Maroc) disent: "Nous sommes avec vous dans votre Dîn , qui est la vérité, et (avec vous dans) vos affaires mondaines, et le Dîn du Sultân est faux," et ils ont fait Mudhâharah sur cette base là, nuit et jour, mais n'ont ni embrassé le Dîn des faranj ni quitté l'Islâm, toutefois, à cause de leur Mudhâharah, plus ce que nous avons mentionné de leur intention de repousser l'oppression qu'ils subissaient, qui a douté du fait qu'ils étaient des apostats coupable des pires mécréances et formes d'apostasie? Ils ont ouvertement déclaré que le Dîn du Sultân était faux malgré qu'ils savait qu'il était la vérité, et ils ont ouvertement déclaré que le Dîn des faranj était la vérité." (Târîk Najd (p.267))

Leur but était donc de repousser l'oppression du Sultân, cependant, ils ont recherché le soutien des faranj et en ont fait les éloges en disant qu'ils sont un peuple de justice et qu'il y a beaucoup de bien chez eux, et ils étaient le peuple de la démocratie (qui est le Dîn des faranj); note bien la mention de l'Ijmâ' concernant leur kufr.

Et il a aussi dit:

"Vois tu les gens du Shâm (c'est à dire Mu'âwiyah et ceux qui étaient avec lui): si leur opposition à 'Alî ibn Abî Tâlib avait causé et motivé le fait de réunir (s'allier ndt) à eux (c'est à dire le groupe de personne que 'Alî à brulé vif à cause de leur shirk [Le groupe de 'Abdullâh ibn Sabâ, un juif yéménite qui est venu à Madînah en affirmant que 'Alî ibn Abî Tâlib était l'incarnation d'Allâh azza wa jal. 'Abdullâh ibn Sabâ était le fondateur du Shi'isme.] qu'ils avaient commit) en les excusant et en combattant à leur côté alors qu'ils refusaient (la Shari'ah), pourrais tu concevoir qu'un des compagnons puisse douter du kufr de ceux qui se tournent vers eux même si ils affirmaient être toujours sur leur croyance et qu'ils se sont tourné vers eux uniquement pour pouvoir venger le meurtre de 'Uthmân? Médite donc la dessus et après cela il n'y aura plus de doute pour celui qu'Allâh n'a point mit à l'épreuve." (Târîkh Najd (p.338))

Du point de vue du Qiyâs, cela prouve qu'il ne nous est pas permit de repousser l'oppression que nous subissons par un moyen qui est du kufr et du nifâq. Et il est connu que lorsque l'oppression apparait (si il est correct de l'appeler "oppression"), le mieux que l'on puisse dire à ce sujet est que quand il y a une nécessité, et la nécessité fait que ce qui est interdit deviens permis sous certaines conditions, toutefois elle (la nécessité) ne permet pas le kufr et l'apostasie, cela va à l'encontre des Textes et de l'Ijmâ'.

Et la parole d'Allâh prouve ce que nous venons de dire:

وَٱلۡفِتۡنَةُ أَشَدُّ مِنَ ٱلۡقَتۡلِۚ

Et la fitnah est pire que le meurtre... (2/191)

Ibn Kathîr dit dans son Tafsîr au sujet de ce verset:

"Abû Âliyah, Mujâhid, Sa'îd ibn Jubayr, 'Ikrimah, al-Hasan, Qatâdah, ad-Dahhâk, et ar-Rabî' ibn Anas ont dit: "Le shirk est pire que le meurtre."."

Et le kufr de l'Amérique qui capture ceux qui veulent implanter la Sharî'ah est pire que le meurtre de "civiles" comme ils le disent!

Ibn Taymiyyah a dit:

"En vérité, le shirk, parler d'Allâh sans science, les grand péchés (fawâhish), en public ou en privé, et l'injustice, n'apportent aucun bénéfice." (Majmû al-Fatâwâ (14/476))

Alors comment peut-on dire que l'alliance avec les sécularistes soit bénéfique?

Et il dit:

"Et ce qui est interdit dan tout cas de figure - rien de cela ne peut être autorisé tel que: al-fawâhish, l'injustice, le shirk, et parler d'Allâh sans science." (Majmû al-Fatâwâ (14/477))

Et il dit:

"Les choses prohibés que la Législation n'a clairement pas permit - ni par nécessité ou autre, comme: le shirk, al-fawâhish, parler d'Allâh sans science, et l'oppression, ces quatre choses sont mentionné dans la parole du Très Haut:

قُلۡ إِنَّمَا حَرَّمَ رَبِّيَ ٱلۡفَوَٰحِشَ مَا ظَهَرَ مِنۡهَا وَمَا بَطَنَ وَٱلۡإِثۡمَ وَٱلۡبَغۡيَ بِغَيۡرِ ٱلۡحَقِّ وَأَن تُشۡرِكُواْ بِٱللَّهِ مَا لَمۡ يُنَزِّلۡ بِهِۦ سُلۡطَٰنٗا وَأَن تَقُولُواْ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعۡلَمُونَ

Dis: «Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas». (7:33)

Ainsi ces choses sont interdites dans toutes les Législation et Allâh a envoyé tout Ses Messagers avec ces interdictions là et n'a jamais permit l'une d'elles quelque soit la situation ou la raison, et ceci est révélé dans une sourate Makkan (Mecquoise)." (Majmû al-Fatâwâ (14/470-471))

De là, l'alliance avec les kuffâr est interdite à tout moment et la nécessité ne la permet pas comme ils le prétendent!

Au final: J'appel mes frères Musulmans de l'est à l'ouest à soutenir le gouvernement Islâmique des Tâlibân - qu'Allâh leur accorde le succès - et de les aider selon vos capacités avec vos bien, vos personnes, vos opinions, vos conseils, et les fatâwî des savants de la Ummah, et aussi par la voie des médias et de vos plumes (par écrit) car il nous est obligatoire de les aider et de les soutenir selon nos capacités médiatique, ainsi qu'avec les sites internet. Il ne dépend que de nous d'accomplir cette obligation individuelle. Nous pouvons aussi faire des Du'â et le Qunût pour eux durant ces évènements très important et invoquer Allâh pour leur accorder la victoire et défaire leurs ennemis et les notres.

Je conseil aussi à ceux qui les ont abandonné et ne les soutiennent pas de craindre Allâh. Allâh le Très Haut a dit:

وَإِنِ اسْتَنصَرُوكُمْ فِي الدِّينِ فَعَلَيْكُمُ النَّصْرُ

Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours (8:72)

Et le Très Haut:

وَٱلْمُؤْمِنُونَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتُ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ

Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. (9:71)

Et le Très Haut dit:

وَمَا لَكُمْ لَا تُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ ٱلرِّجَالِ وَٱلنِّسَآءِ وَٱلْوِلْدَٰنِ

Et qu'avez-vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah, et pour la cause des faibles: hommes, femmes et enfants (4:75)

Et le hadîth: "**Le Musulman est le frère du Musulman.**"

De nos jours, le Jihâd est obligatoire et Fard 'Ayn pour celui qui en a la capacité. Et le verset qui ordonne cela au sujet du Jihâd sont nombreux et connu. Parmi eux, la parole du Très Haut:

كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلْقِتَالُ وَهُوَ كُرْهٌ لَّكُمْ

Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. (2/216)

Et cette guerre est une croisade dont l'Islâm est la cible partout dans le monde, en particulier les Mujâhidîn qui sont ferme dans leur Dîn et qui s'opposent aux kuffâr de toute nationalité et de toute race. De là, il est obligatoire pour nous tous de prendre part à la défense de la pureté du Dîn et des territoires Islamique.

Aujourd'hui, les Mujâhidîn sont les brigades de l'Islâm, et dans leur honneur et leur 'izzah se trouve l'honneur et la 'izzah de l'Islâm, et dans leur humiliation, leur défaite, et leur capture, se trouve un danger pour l'Islâm, tout en sachant qu'Allâh soutiendra Son Dîn, et il y aura toujours un groupe au sein la Ummah qui sera victorieux, et Allâh protège sa Religion. Les Tâlibân sont une porte aujourd'hui et briser cette porte serait une grande oppression contre les Musulmans et un signe de chose à venir. Alors craignez Allâh, craignez Allâh, ô mes frères - retroussez vos manches et accomplissez le plus d'effort possible.

وَإِن تَتَوَلَّوْا۟ يَسْتَبْدِلْ قَوْمًا غَيْرَكُمْ ثُمَّ لَا يَكُونُوٓا۟ أَمْثَٰلَكُم

Et si vous vous détournez, Il vous remplacera par un peuple autre que vous, et ils ne seront pas comme vous. (47/38)

'Alî ibn Khudayr al-Khudayr 8/6/1422H

Introduction de l'auteur, le noble Shaykh Nâsir ibn Hamad al-Fahd
(Qu'Allâh le protège et le libère)

Toutes les louanges sont à Allâh, et que la Salâh et le Salâm soit sur le Messager d'Allâh, ensuite:

Allâh a créé l'humanité et les jinns, envoyé des Messagers, légiféré des Législations, et révélé des Livres pour enseigné Son Tawhîd, le Glorifié, le Très Haut, afin que nul ne lui donne d'associés, Il dit dans ce sens:

وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِى كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولاً أَنِ ٱعْبُدُواْ ٱللَّهَ وَٱجْتَنِبُواْ ٱلطَّٰغُوتَ

Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: «Adorez Allah et écartez-vous du tâghût» (16:36)

À partir de là, l'adoration d'Allâh le Glorifié n'est pas correcte sans s'écarter du tâghût et avoir le Barâ'ah envers lui, et ceci est l'implication nécessaire de la parole du Tawhîd - lâ ilâha illa Allâh - ainsi, l'alliance (avec les croyant ndt) n'est pas valide sans l'inimitié (envers les mushrikûn ndt). Comme le dit le Très Haut concernant l'Imâm des Hunafâ, Ibrâhîm ('alayhi assalam):

قَالَ أَفَرَءَيْتُم مَّا كُنتُمْ تَعْبُدُونَ أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُمُ ٱلْأَقْدَمُونَ فَإِنَّهُمْ عَدُوٌّ لِّىٓ إِلَّا رَبَّ ٱلْعَٰلَمِينَ

Il dit: «Que dites-vous de ce que vous adoriez...? Vous et vos vieux ancêtres? Ils sont tous pour moi des ennemis sauf le Seigneur de l'univers (26:75-77)

Cette alliance du Khalîl d'Allâh n'était pas correcte sans l'inimitié, car l'alliance avec Allâh n'est pas correcte sans le Barâ'ah de tout ce qui est adoré en dehors de Lui. Le Très Haut dit:

قَدْ كَانَتْ لَكُمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ فِىٓ إِبْرَٰهِيمَ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ إِذْ قَالُواْ لِقَوْمِهِمْ إِنَّا بُرَءَٰٓؤُاْ مِنكُمْ وَمِمَّا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ كَفَرْنَا بِكُمْ وَبَدَا بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمُ ٱلْعَدَٰوَةُ وَٱلْبَغْضَآءُ أَبَدًا حَتَّىٰ تُؤْمِنُواْ بِٱللَّهِ وَحْدَهُۥٓ

Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: «Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul». (60:4)

Et le Très Haut dit:

إِذْ قَالَ إِبْرَٰهِيمُ لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِۦٓ إِنَّنِى بَرَآءٌ مِّمَّا تَعْبُدُونَ إِلَّا ٱلَّذِى فَطَرَنِى فَإِنَّهُۥ سَيَهْدِينِ وَجَعَلَهَا كَلِمَةًۢ بَاقِيَةً فِى عَقِبِهِۦ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ

Et lorsqu'Abraham dit à son père et à son peuple: «Je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera». Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils? (43:26-28)

Il a conclu cette alliance avec Allâh et s'est désavoué (Barâ'ah) de tout ce qui est adoré en dehors de Lui et c'est un ordre persistant et durable dans sa descendance, et les Prophètes et leurs suiveurs en ont hérité les uns après les autres, et ceci est la parole - lâ ilâha illa Allâh - et c'est ce que l'Imâm des Hunafâ a légué à ses suiveurs jusqu'au Jour du Jugement. C'est la parole sur laquelle c'est établi les cieux et la terre. Et c'est sur cette base qu'Allâh a placé la Fitrah dans toute la création. Et la Millah est fondé sur cette base, et la Qiblah est également établi dessus. Et pour cette base, l'épée du Jihâd est dégainé. C'est le Droit purifié d'Allâh sur tout ses serviteurs - elle est la parole (la Shahâdah) qui sacralise le sang, les biens et les liens de parenté dans cette demeure, et le facteur décisif pour le salut, protégeant du châtiment de la tombe et du châtiment du feu. C'est le manuscrit sans lequel tu ne rentrera point dans le Jannah. C'est le câble dont celui qui n'y est pas accroché n'atteindra jamais (la satisfaction d') Allâh. C'est le monde de l'Islâm et la clef de la demeure de Salâm, et par elle, les gens se sont divisé entre ceux qui sont heureux et les misérables, celui qui est accepté et celui qui est rejeté. Et grâce a elle, le Dâr al-kufr est séparé du Dâr al-Islâm, et par cela, la demeure de la bienfaisance est séparé de la demeure de la misère. Elle est le principale pilier qui porte les actes obligatoires et la Sunnah, et toute personne dont la dernière parole est lâ ilâha illa Allâh (en respectant tout ce que le Shaykh vient de citer ndt) rentrera au Jannah.

Et donc, si tu arrive à cerner, Ô mon frère, l'importance de cette parole, tu dois alors savoir qu'elle a des annulatifs qui invalide sa réalité et rend sa présence vaine. Pour cette raison, la chose la plus importante pour le Musulman est de connaître le Tawhîd, sa réalisation et ses annulatifs, afin que son Tawhîd soit solide et inamovible.

Les évènements apparus en Amérique ce mardi que l'on appel "le 11 septembre" a fait la distinction entre les gens, et a mit en avant les grandes déficiences dont soufrent certains Musulmans en ce qui concerne le Tawhîd, ainsi que leur grande insouciance quant au respect des deux piliers de la Millah d'Ibrâhîm (al-Walâ' wal-Barâ'), leur grande inclinaison envers les kuffâr, leur amour de la vie mondaine et leur insouciance pour la vie dans l'au delà. De même, cet évènement a démontré qui cherche la science pour la face d'Allâh et la vie dans l'au delà, et ceux qui cherche par leur science le luxe et la vanité de ce monde. Ils ont aussi dévoilé les munâfiqûn et révélé la conspiration des kâfirûn. Et toute cette affaire appartient à Allâh, du début à la fin.

Tu a donc avec toi, Ô mon noble frère, un traité concernant cette question fondamentale parmi les questions du Tahwîd, et j'ai remarqué que des gens qui sont négligent ou feignant à l'égard de ces sujets - est cette question est celle du Tawallî avec les kuffâr et de la Mudhâharah avec eux contre les Musulmans, et ceci est un annulatif parmi les annulatifs du Tawhîd qui le détruit dans ses fondations et invalide sa base et fait des actes du serviteur des poussières éparpillés. À partir de là j'ai pris conscience que pour remplir ma part de responsabilité et de conseil envers la Ummah dans la mise en garde contre le fait de tomber dans la fitnah qui consiste à soutenir les Imâms du kufr (l'Amérique et ses alliés) contre les Musulmans, je me devais d'écrire ces pages. Je l'ai articulé en trois chapitres:

Chapitre 1: La croisade contre l'Islâm

On retrouve dans ce chapitre trois domaines de recherche:

1. Résumé de la réalité de l'Amérique
2. Bref aperçu des Tâlibân
3. Preuve de la campagne de croisade

Chapitre 2: Les preuve du kufr de celui assiste l'Amérique dans leur assaut

On retrouve dans ce chapitre huit domaines de recherche:

Les preuves de l'Ijmâ'
Les preuves du Livre
Les preuves de la Sunnah
Les paroles des compagnons
Les preuves du Qiyâs
Les preuves historiques
Les paroles des gens de science
Les paroles des Imâms de la Da'wah an-Najdiyyah

Chapitre 3: Réfutation des ambiguïtés et des doutes propagés concernant le sujet

J'y ai mentionné huit ambiguïtés:

L'histoire de Hâtib ibn Abî Balta'ah
L'histoire d'Abû Jandal ibn Suhayl
L'alliance entre les Musulmans et les croisés est comme la Hilf al-Fudûl
Il y a la contrainte dans cette problématique
Soutenir les kuffâr est de deux types
Les Tâlibâns et leur allié sont des oppresseurs
Le gouvernement des Tâlibân sont des mushrikûn
L'utilisation comme preuve du verset du Très Haut: "... **mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte**"

Et j'ai conclu ces pages en exposant ce qui est obligatoire aux Musulmans de faire en ces temps de fitnah.

Pour finir: Je remercie ces vertueux Mashâyikh qui m'ont honoré par la lecture de ce livre en le présentant avec leurs introductions. Qu'Allâh les récompense par le bien et fasse d'eux un bénéfice pour la Ummah de par leur science.

Je demande à Allâh le Glorifié de faire de ce que j'ai écrit sincèrement pour Sa Noble Face un bénéfice pour la Ummah par la lecture de ce livre.

Et qu'Allâh envoie le Salâm et la Salâh sur notre Prophète Muhammad, sur sa famille, ses compagnons, et tout ceux qui le suivent dans la droiture jusqu'au Jour du Jugement.

Nasîr ibn Hamad al-Fahd, Riyâdh, Rajab 1422H

Chapitre 1: La croisade contre l'Islâm

Premier domaine de recherche: Un résumé de l'Amérique

Parler de l'Amérique dans son entièreté serait trop long, je vais donc en parler selon deux angles de vues: (1) la corruption en son sain, et (2) sa propagation de la corruption sur toute la surface de la terre.

Premier angle: Sa corruption intérieur

L'Amérique est en effet la tête du kufr, de l'athéisme, et la base central de la corruption et de la moral décadente - elle est le territoire de la honte, du crime, de l'immondice, et du mal. Le shaytân si est introduit et en a fait son haut lieu.

Statistiquement, elle abrite le plus grand nombre de maison close, d'homosexuel, de lesbienne, de bar avec des femmes nues (strip tease), de femme enceinte non marié, de naissance hors mariage, d'inceste, de crime, de chaines télévisé moralement dépravé, de consommation d'alcool, de club aux activité frivole, de jeu d'argent, de "dancing", et autre formes de corruption. Ici, je me dois de mentionner certaines statistiques qui démontre ce que je viens de dire, de plus sachez que ces statistiques sont anciennes.

- Elle (l'Amérique) abrite plus de vingt millions de déviants sexuels (le nombre de gay et de lesbienne en Amérique est plus grand que le nombre d'habitant de l'Afghanistan).
- Plus de cinq milles enfants achetés chaque année.
- Approximativement un tiers de tout les enfants nés le sont hors mariage (enfant de la fornication).
- Une personne sur vingt a déjà était kidnappé en Amérique.
- Plus de quinze millions de bébés sont tué due à la légalisation sur l'avortement.
- La ville de San Francisco est considéré comme la capital de l'homosexualité et ils (les homosexuels) représentent un quart des électeurs de la ville.
- Il y a plus de cent millions d'alcooliques en Amérique.
- Les compagnies de production d'alcool produisent un valeur marchande d'alcool de vingt-quatre milliards de dollars.

En ce qui concerne les crimes, ils sont trop nombreux pour tous les comptés, parmi eux il y a:

- Selon les statistiques de leur gouvernement pour l'année 2000, le nombre de crime commit s'élève à vingt-six millions.

Dans leur statistique pour l'année 1999, on peut lire ce qui suit:

- Un vol se produit toute les 15 secondes.
- Un vol avec arme à feux se produit toute les 22 secondes.
- Un meurtre se produit toute les 34 secondes.
- Un viol se produit toute les 6 minutes.
- Une agression se produit toute les 34 secondes.

Et ce que j'ai cité ici tiet dans une seule minute d'extrême corruption de ce pays Kâfirah'.

Donc mon frère, si tu prend connaissance de ce qu'Allâh le Glorifié a dit à propos du peuple de Lût ('alayhi assalam). Comme le dit le Très Haut à leur propos:

أَئِنَّكُمْ لَتَأْتُونَ ٱلرِّجَالَ وَتَقْطَعُونَ ٱلسَّبِيلَ وَتَأْتُونَ فِى نَادِيكُمُ ٱلْمُنكَرَ ۖ

Aurez-vous commerce charnel avec des mâles? Pratiquerez-vous le brigandage? Commettrez-vous le blâmable dans votre assemblée? (29:29)

Et les pires choses qui ont étaient rapportés concernant la corruption du peuple de Lût ('alayhi assalam) réside dans ce qui est rapporté par ibn 'Asâkir avec une chaîne de transmission sous l'autorité d'Abû Ûmâmah qui dit: "Le peuple de Lût avaient 10 caractéristiques pour lesquels ils étaient connu et qui sont:

1. Jouer avec les pigeons.
2. Jeter des amandes (Ramyî al-Bunduq - Jeter des amandes, qui veut dire jeter ou lancer de la nourriture de manière féminine et enjoué.).
3. Le fait de siffler.
4. Le backgammon.
5. Faire des bulles (En cette époque, faire des bulles était considéré comme un acte de femme que seule ces dernières faisaient.).
6. Décorer les cheveux (avec des ornements).
7. Porter des vêtements qui traine (au sol à cause de leur longueur).
8. Se rassembler en groupe dans des clubs.
9. Conduite homosexuel envers les hommes.
10. L'alcoolisme.

(Si tu prend connaissance de cela) et le compare au nombre astronomique d'acte de corruption en Amérique, il te sera évident qu'il y a une grande différence entre ces deux nations et que la corruption de l'Amérique est bien plus grande que celle du peuple de Lût!

Si tu sais qu'Allâh le Glorifié a punit le peuple de Lût d'une châtiment qu'Il a infligé d'une dureté jamais faites à d'autres, comme le dit le Très Haut:

قَالُوٓاْ إِنَّآ أُرۡسِلۡنَآ إِلَىٰ قَوۡمٖ مُّجۡرِمِينَ لِنُرۡسِلَ عَلَيۡهِمۡ حِجَارَةٗ مِّن طِينٖ مُّسَوَّمَةً عِندَ رَبِّكَ لِلۡمُسۡرِفِينَ

Ils dirent: «Nous avons été envoyés vers des gens criminels, pour lancer sur eux des pierres de glaise, marquées auprès de ton Seigneur à l'intention des outranciers». (51:32-34)

Et le Très Haut dit:

فَلَمَّا جَآءَ أَمۡرُنَا جَعَلۡنَا عَٰلِيَهَا سَافِلَهَا وَأَمۡطَرۡنَا عَلَيۡهَا حِجَارَةٗ مِّن سِجِّيلٖ مَّنضُودٖ

Et, lorsque vint Notre ordre, Nous renversâmes [la cité] de fond en comble, et fîmes pleuvoir sur elle en masse, des pierres d'argile succédant les unes aux autres (11:82)

Et le Très Haut dit:

وَلَقَدۡ رَٰوَدُوهُ عَن ضَيۡفِهِۦ فَطَمَسۡنَآ أَعۡيُنَهُمۡ فَذُوقُواْ عَذَابِي وَنُذُرِ

En effet, ils voulaient séduire ses hôtes. Nous aveuglâmes leurs yeux «Goûtez donc Mon châtiment et Mes avertissements» (54:37)

Et le Très Haut dit:

فَأَخَذَتۡهُمُ ٱلصَّيۡحَةُ مُشۡرِقِينَ

Alors, au lever du soleil le Cri (la catastrophe) les saisit. (15:73)

Et donc Allâh le Glorifié les a châtié pour leur mal en renversant leur cité et en les saisissant avec le sayhah (le Cri) et en faisant de la partie supérieur de leur terre la partie inférieur, et a fait pleuvoir sur eux des pierres d'argile, quel serait donc alors le châtiment que mérite l'Amérique?

Est ce que ce genre de pays mérite que ceux qui ont l'Îmân pleure pour eux?

Second angle: Sa corruption sur la terre

Si la corruption de l'Amérique ne concernait qu'elle même, elle mériterait déjà un grand châtiment divin, alors qu'en est il si sa corruption touche d'autres territoires que le sien sur cette terre?

En effet, derrière les bases immorales et déviantes de certains pays, on retrouve l'Amérique:

- Bangkok (capitale des perversions sexuelles dans le monde) - La présence des militaires américains a était le principale facteur de la propagation de ces perversions et déviations.
- La plus grande source de film pervers et infâmes dans le monde est Hollywood, la capitale du cinéma.
- La nation comptant le plus grand nombre de site et de chaine pornographique est l'Amérique.
- Les plus grandes compagnies productrice d'alcool et de tabac sont américaines.
- Les plus grandes compagnies productrice d'armes à feux par lesquels les hommes d'entretuent se trouvent en Amérique.

Et bien d'autres causes qui ont propagé la corruption et le mal dans toutes les sociétés.

Comptez aussi ses crimes contre l'humanité parmi les mécréants qui sont très nombreux. Voici quelques exemples:

- Ils ont exterminé les américains d'origines (les amérindiens). Dans certaines statistiques, leur nombre atteint plus de cent millions, ils étaient les habitants originels de l'Amérique.
- Ils ont exterminé énormément d'africains dans le commerce et la traite d'esclave. Leur nombre de mort atteint selon certaines statistiques deux millions de victimes.
- Durant une nuit de l'année 1944 à l'époque de la deuxième guerre mondiale, 334 avions américains ont détruit plus de 25 kilomètres carré de Tokyo en larguant des bombes au napalm, tuant plus de 100 000 personnes et causant la déplacement de plus d'un million de personnes. L'un de leur général a calmement affirmé que des hommes, des femmes, et des enfants japonais ont brulé jusqu'à ce que mort s'en suive. C'était extrêmement chaud au point que l'eau à atteint un niveau d'ébullition dont le contact avec une personne causé l'explosion instantané de ce dernier. Pendant la guerre, plus de 64 villes ont étaient exposés à cette extermination sans inclure Hiroshima et Nagasaki dans ce type d'attaque. Certaines estimations indique que plus de 400 000 personnes ont étaient tués de cette mannière.
- Entre les années 1952 et 1973, les USA ont abattu, selon des estimations modérés, a peu près dix millions de chinois, de coréens, de vietnamiens, de laotiens, et de cambodgiens.
- Au court de l'année 1963, la guerre du Vietnam a causé 160 000 morts, la torture ainsi que la mutilation de 700 000 personnes, le viol de plus de 31 000 femmes, et l'éventration d'au moins 3000 personnes encore en vie et 4000 personnes brulé à mort, et 46 villages ont subit des attaques à l'arme chimique.
- Les bombardements américain de Hanoi et Saigon lors de la nouvelle année vietnamienne en 1972 qui ont été la cause de 30 000 victimes parmi les enfants due aux attaques constante.
- L'entrainement des militaires américain au Guatemala a tué plus de 150 000 paysans et fermiers entre 1966 et 1986.

Second point:

Pour ce qui est de ses crimes contre les Musulmans et de ceux qui s'affilient à l'Islâm, ils sont aussi nombreux. Si nous voulions rentrer dans les détails nous serions hors sujet. Toutefois, nous allons indiquer quelques statistiques afin d'en savoir plus:

- Plus d'un million d'enfants irakien ont étaient tués à cause des bombardements américain contre l'Irak ainsi que de l'oppressant embargo imposé ces dix dernières années. (En effet, un des membre chrétien-américain du congrès a retenu des charges contre George Bush Sr. et a cherché à l'attaquer en justice l'accusant d'être un criminel de guerre due à ses meurtres et ses destructions causés en Irak.
- Des milliers de nouveaux nés en Irak ont étaient atteint de cécité à cause du manque d'insuline.

- L'espérance de vie des hommes en Irak s'est effondré de 20 ans et de 11 ans pour les femmes, tout cela est la cause des bombardements et de l'embargo.
- Plus de 500 000 personnes dont ont prévoit la mort à cause de l'empoisonnement radioactif. (Due à l'uranium appauvri utilisé lors de la guerre)
- Les armes américaine ont tué des milliers de palestiniens (ne comptant que les hommes âgés, les femmes et les enfants).
- Des milliers de réfugiés libanais et palestiniens ont étaient tués dans des massacres perpétrés par Israël avec le soutien des américains.
- Entre 1412 et 1414H, les militaires américains ont tué des milliers de somaliens durant leur invasion de ce pays.
- Durant l'année 1419H, l'Amérique a lancé des missiles de croisière dans une attaque contre le Soudan et l'Afghanistan, par lesquels ils ont détruit des plantes pharmaceutique soudanaise et tué plus de 200 personnes.
- Israël, avec le feu vert total des américains, a tué plus 17 000 personne dans l'invasion du sud Liban.
- L'armé indonésienne a tué plus d'un million de personnes avec le soutien des américains.
- Leur embargo sur l'Afghanistan a causé la mort de plus de 15 000 enfants afghan.

Et ceci sans mentionner les massacres que les américains ont approuvé en Tchétchénie, en Bosnie, en Macédoine, au Kosovo, au Cashmire, au Philippines, dans les îles Maluku, Timour, et d'autres terres Musulmane.

Si quelqu'un faisait le serment qu'il n'y a jamais eu de massacre de Musulmans dans les années récentes, ou des expulsion de force, ou des occupations de leurs terres, sans que les américains y prennent part d'une manière ou d'une autre, je penserais certainement que cette personne vit (dans une terre ndt) trop éloigné et c'est auprès d'Allâh que nous cherchons le secours.

Pour finir:

En effet, parmi les grâces d'Allâh qui ne peuvent être énuméré, il y la fait qu'Il a placé le leadership de cette alliance de kufr dans les mains de ce pays oppresseur, et de là, la voie est clarifiée est n'est en aucun cas confuse pour quiconque cherche la vérité. Et son histoire est rempli d'oppression, de crasse, de corruption , et de crime. Son dossier obscur est connu de tous et c'est ce qui fait que la vérité est encore plus clair, et à Allah appartiennent toutes les louanges et les remerciements

.

Second domaine de recherche: Bref aperçu des Tâlibân

Sans le moindre doute, le peuple d'Afghanistan sont comme tout les autres peuple quand il s'agit du nombre de croyance et de méthodologie différente. Parmi eux il y a des ignorants et il y a ceux qui étudient. Parmi eux il y a des gens de la Sunnah et des gens de l'innovation. Les territoires afghan ont souffert des guerres et des épreuves causés par les communistes, et par la suite, des guerres entre différentes factions qui ont causé le meurtre et l'expulsion de millier de Musulmans. Tout ceci a contribué à une très grande propagation de l'ignorance et de l'illettrisme dans la population. Et c'est pour cette raison que quand nous parlons des Tâlibâns dans ce chapitre, nous ne nions pas la présence de mauvaises choses ni nous n'affirmons que l'Afghanistan est épuré de l'innovation car c'est certes un pays qui compte un nombre conséquent de race et de groupe ethnique parmi les gouvernés. Et les Tâlibâns eux même ont différent points de vue parmi eux, certains tendent vers (le Madhhab de) Ahl al-Hadîth , d'autres vers les sûfis, d'autres sont des suiveurs fanatiques, d'autres sont plus modérés (dans le taqlid). Donc nous ne sommes pas entrain de dire qu'il n'y a aucune erreur dans cette méthodologie. Néanmoins, nous voulons clarifier la véracité du gouvernement Tâlibân dans son implantation de la Shari'ah et (sa volonté de) l'imposer sur tout le territoire. Car il est certains que celui qui se hâte à se parfaire n'est pas semblable à celui qui s'en éloigne, et celui qui appel à la rectification n'est pas semblable à celui qui cherche à se corrompre, et celui qui désire le bien n'est pas semblable à celui qui s'en détourne, et celui qui aime la Shari'ah et les gens de l'Islâm n'est pas semblable à celui qui lui (la Shari'ah et l'Islâm) déclare la guerre et le combat. Plus de clarifications sont à venir à ce sujet si Allâh le Très Haut le permet quand nous traiterons la septième ambiguïté.

Il n'y a pas de doute pour celui qui a suivi ce qui c'est passé en Afghanistan suite à la prise de pouvoir du gouvernement Tâlibân que la bannière de l'Islâm y s'est hissé de plus en plus haut, jour après jour et qu'il sont passé du fait d'être bon pour être encore meilleur en mettant en place la Shari'ah Islâmique et appliquer les

châtiments prescrit par cette Dernière (Hudûd). Les routes ont étaient sécurisées, le mal combattu, et tout les signes apparents de corruption ont disparu. Nous avions l'habitude d'entendre les nouvelles des médias des opposants qui parlaient d'eux d'une manière agréable, ce qui apportait du baume au cœur des croyants. Ici, je me doit de mentionner en résumé, une bref histoire sur la formation et l'établissement des Tâlibân et de leur noble travail et effort dans l'implantation de la Shari'ah Islâmique:

La cause qui a mené a la propagation du mouvement Tâlibân au début de l'année 1415H était due aux vols de grand chemin, et à la molestation d'un grand nombre de femme qui ont eu lieu, et cela a était rapporté à al-Mullâ Muhammad 'Umar, la tête du mouvement Tâlibân. Cela l'a mené, lui et ses étudiant en science, à aller au combat contre ces voleurs, tout en essayant d'implanter les Hudûd. Ils les ont arrêtés à Qandahâr et ses environs et par la suite ils ont commencé à travailler et à multiplier leurs efforts pour chasser les bandits de grand chemin jusqu'à se qu'ils établissent un tribunal Islâmique à Qandahâr, après cela, les voleurs ont fuit, la sécurité et la sûreté ont prospéré, et les gens ont pu retourner à leurs activités quotidiennes. Peu après, ils ont travaillé dans le but de prendre le pouvoir dans les provinces afghanes les unes après les autres jusqu'à que Kâbul tombe entre leurs mains le 5/14/1417H - ce qui s'est fait après avoir prit toutes les provinces du sud, de l'est, et de l'ouest. Des 31 provinces, 20 d'entre elle ont accepté pacifiquement de se soumettre à la gouvernance des étudiants et cela sur une seule année. Au début, toutes leurs victoires étaient pacifique car les afghans savaient que le leader des étudiants avaient de la science et que les savants majeur d'Afghanistan étaient avec eux. C'est ce qui a fait que les afghans se sont immédiatement organisés. Par la suite, ils ont combattu le nord qui était soutenu et supporté par les kuffâr tel que les russes et les indiens. (Ils ont combattu) jusqu'à ce qu'ils (l'alliance du nord) n'ai plus que 4% des terres sous leur contrôle.

Parmi les actions des étudiants, il y avait l'implantation de la Shari'ah Islâmique dans toutes les zones sous leur contrôle. Et parmi leurs résolutions, il y avait:

1. Ils ont retiré toutes les armes de gros et moyen calibres des mains des tribus qui en faisaient usage pour leurs disputes tribales ainsi que pour les vols de grand chemin.

2. Ils ont expulsé Najib (ancien premier ministre afghan durant l'occupation soviétique) et ses frères de l'enceinte des nations-unis à Kâbul ou ces derniers c'étaient réfugiés et ils lui ont appliqué la peine d'apostasie.

3. Ils ont détruit les idoles qui étaient devant les hôtels, en particulier les hôtels intercontinentale.

4. Ils ont bâtit des tribunaux Islâmiques dans toutes les provinces sous contrôle.

5. Ils ont établit un ministère pour ordonner le bien et interdire le mal. Ce ministère mène de nombreuse actions de bien dans tout les domaines ainsi que de noble projet. Parmi eux:

- Ils ont imposé la Jizyah aux kuffâr et leurs ont donné le titre de Ahl adh-Dhimmah, et ils les ont forcé à se distinguer des Musulmans.
- Ils accordaient une grande importance à la prière en l'ordonnant aux gens et en fermant les commerces après l'Adhân.
- Le ministère lutte contre la corruption et le kufr, et pour cela, il a fermé la chaine de télévision de Kâbul ainsi que d'autres chaines. Ils ont gardé la station radio et l'ont renommé "Radio Shari'ah". Ils ont détruit tout les magasins de musique et ont empêché les cassettes d'entrer dans le pays, ils punissent aussi ceux qui les font rentrer illégalement. Ils ont aussi fait des salles de cinéma des lieux de rassemblement pour les cours.
- Ils ont interdit le rasage de la barbe et empêche les barbiers de le faire.
- Il lutte pour empêcher les femmes de sortir en public sans Hijâb et de voyager sans Mahram. Ils ont aussi empêché les femmes de travailler dans des endroits ou il y a la mixité et ils ont complètement fermé le pays aux femmes étrangères.
- Ils ont interdit l'importation des magazines immoraux.
- Le ministère lutte dans la guerre contre la drogue dans un procédé qui avance étape par étape jusqu'à que ceux qui les (le pavot, plante qui fournit l'opium et l'héroïne ndt) plantent et les traitent ont étaient arrêté en 1420H. Le conseil des nations unis pour la prévention contre les drogues a publié un rapport qui est intitulé dans les média "L'Afghanistan est débarrassé de la drogue". Il y est dit qu'un comité international a visité l'Afghanistan pour vérifier qu'il n'y ai pas de culture de drogue. Ce comité a visité 1271 sites qui étaient précédemment utilisé pour la culture de la drogue. Ils ont découvert que les drogues ont était remplacé par plusieurs type de récolte, et comme le centre pour la prévention contre la drogue l'affirme dans son rapport publié le 15 Octobre 2001, le pourcentage de la production d'héroïne a

chuté de 94% dans les zones controlé par les Tâlibân. Les nations unis ont statué que la cause principale de cette baisse était l'ordre donné par le leader du mouvement al-Mullâ Muhammad 'Umar d'interdire la production d'héroïne dans les régions sous son contrôle. Les centre a aussi mentionné que la majorité de l'héroïne exporté d'Afghanistan est actuellement produite dans les zones controlé par l'alliance du nord.

- Ils ont aussi détruit toutes les anciennes idoles présente dans le pays et travaillé à la destruction des grande idoles, en particulier les deux statuts de Buddha au Bamyân, malgré l'opposition du monde entier contre cette destruction.
- Ils ont aussi pris la décision d'interdire l'internet à cause de la grande quantité de corruption qui s'y trouve.
- Ils ont aussi détruit les sites ou se trouvaient des tombes et ont interdit les manifestations de shirk qui s'y passé. Sur certaines tombes, ils ont placé des notices où il est expliqué comment les visiter.

6. Le ministère de l'éducation a fermé les écoles pour filles car ils disent: " Nous avons besoin de temps afin de former et préparer des vertueuses femmes professeurs qui seront digne de confiance pour éduquer les filles des Musulmans." Il faut aussi mentionner ici que le standard des livres dans chaque niveau est al-'Aqidah at-Tahâwiyyah et parmi les autres sujets il y a le Jihâd et son Fiqh.

L'émirat des Tâlibân était la seule nation à reconnaitre le gouvernement des Mujâhidûn de Chechnya et à les aider selon leur capacité et à leurs ouvrir les portes du pays.

Ceci est un résumé des actes accomplit par cette Émirat en seulement six ans et en prenant le contrôle des terres afghane. Compare les donc avec la tête du kufr, l'Amérique!!

Il n'y a aucun doute sur le fait que ce type d'action ébranle les kuffâr parmi les croisés et d'autres qui ne veulent pas de l'établissement d'un gouvernement Islâmique et c'est pour cela qu'ils se sont précipité dans la guerre depuis l'implantation de la Shari'ah:

Ils ont imposé un embargo contre eux qui a causé la mort de 15 000 enfants afghan.

Ils ont soutenu et assisté l'alliance du nord qui est opposé au gouvernement Tâlibân.

L'Amérique les a attaqué avec des missiles de croisière en 1419H.

Puis l'opportunité d'une croisade globale est apparu et c'est ce dont nous allons parlé dans le prochain domaine de recherche.

Troisième domaine de recherche: Preuve de la campagne de croisade

Quand les évènements du 11 septembre sont survenu en Amérique, dès le premier jour, ceux qui sont en charge de l'autorité ont immédiatement accusé (certains Musulmans) d'être derrière ces attaques. Avant même que les investigations soient complète, ils ont commencé à se préparer pour leur campagne de croisade devant mettre fin à l'Islâm en l'intitulant "La guerre contre le terrorisme" et malgré le fait que leur campagne vise clairement l'Islâm, ils y a quand même eu certains naïfs ou hypocrites qui se sont laissé tromper par leurs paroles. Et de là je me dois de mentionner dans ce qui va suivre les preuves irréfutables qui démontrent que cette campagne vise et cible l'Islâm.

Les preuves que je citerais se diviseront en deux catégories:

Première catégorie: Les preuve générales
Deuxième catégorie: Les preuves spécifiques

Première catégorie: les preuves générales, tiré de la Shari'ah et des faits actuels.

En ce qui concerne les preuves de la Shari'ah:

Allâh le Glorifié a clairement fait mention de la haine que les kuffâr portent aux Musulmans et qu'ils ne cesseront de les combattre jusqu'à se qu'ils (les Musulmans) se détournent de leur Dîn, et ils (les kuffâr) ne seront pas satisfait tant que les Musulmans entrent dans leur religion (celle de ces kuffâr) et que leur haine ne cessera jamais:

Le Très Haut dit:

وَلَا يَزَالُونَ يُقَٰتِلُونَكُمۡ حَتَّىٰ يَرُدُّوكُمۡ عَن دِينِكُمۡ إِنِ ٱسۡتَطَٰعُواْۚ

L'association est plus grave que le meurtre.» Or, ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à, s'ils peuvent, vous détourner de votre religion. (2:217)

Le Très Haut dit:

وَلَن تَرۡضَىٰ عَنكَ ٱلۡيَهُودُ وَلَا ٱلنَّصَٰرَىٰ حَتَّىٰ تَتَّبِعَ مِلَّتَهُمۡۗ

Ni les Juifs, ni les Chrétiens ne seront jamais satisfaits de toi, jusqu'à ce que tu suives leur religion. (2:120)

Et le Très Haut dit:

وَدُّواْ لَوۡ تَكۡفُرُونَ كَمَا كَفَرُواْ فَتَكُونُونَ سَوَآءٗۖ

Ils aimeraient vous voir mécréants comme ils ont mécru: alors vous seriez tous égaux! (4:89)

Et le Très Haut dit:

إِن يَثۡقَفُوكُمۡ يَكُونُواْ لَكُمۡ أَعۡدَآءٗ وَيَبۡسُطُوٓاْ إِلَيۡكُمۡ أَيۡدِيَهُمۡ وَأَلۡسِنَتَهُم بِٱلسُّوٓءِ وَوَدُّواْ لَوۡ تَكۡفُرُونَ

S'ils vous dominent, ils seront des ennemis pour vous et étendront en mal leurs mains et leurs langues vers vous; et ils aimeraient que vous deveniez mécréants. (60:2)

Et le Très Haut dit:

وَدَّ كَثِيرٌ مِّنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَوْ يَرُدُّونَكُم مِّنۢ بَعْدِ إِيمَٰنِكُمْ كُفَّارًا حَسَدًا مِّنْ عِندِ أَنفُسِهِم مِّنۢ بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ ٱلْحَقُّ

Nombre de gens du Livre aimeraient par jalousie de leur part, pouvoir vous rendre mécréants après que vous ayez cru. Et après que la vérité s'est manifestée à eux! (2:105)

Et le Très Haut dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن تُطِيعُواْ فَرِيقًا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلْكِتَٰبَ يَرُدُّوكُم بَعْدَ إِيمَٰنِكُمْ كَٰفِرِينَ

Ô les croyants! Si vous obéissez à un groupe de ceux auxquels on a donné le Livre, il vous rendra mécréants après que vous ayez eu la foi. (3:100)

Et le Très Haut dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن تُطِيعُواْ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ يَرُدُّوكُمْ عَلَىٰٓ أَعْقَٰبِكُمْ فَتَنقَلِبُواْ خَٰسِرِينَ

Ô les croyants! Si vous obéissez à ceux qui ne croient pas, ils vous feront retourner en arrière. Et vous reviendrez perdants. (3:149)

Et le Très Haut dit:

قَدْ بَدَتِ ٱلْبَغْضَآءُ مِنْ أَفْوَٰهِهِمْ وَمَا تُخْفِى صُدُورُهُمْ أَكْبَرُ

La haine certes s'est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme. (3:118)

En ce qui concerne les faits actuels:

Celui qui suit et observe l'histoire ancienne et contemporaine constatera l'inimitié des kuffâr, que se soit les juifs, les chrétiens et les autres, en effet ils n'ont jamais cessé de s'en prendre aux Musulmans. Dans les générations passés, les chrétiens ont mené 7 croisades qui une fois fini sont devenu des colonisations impérialistes dans laquelle ils ont occupé la plupart des terres Musulmane pour de nombreuse années et y ont semé la corruption. Et par la suite, il y a eu les croisades modernes (ou Isti'mâr comme ils le nomment à tort car c'est en réalité une destruction), la campagne des "nations" a commencé sous l'auspice des "nations unies" par laquelle ils ont frappé (dans le sens attaqué) les Musulmans ou qu'ils soient et les ont placé sous embargos - tout cela en conformité avec les résolutions des nations unies. Ils ont frappé l'Irak et l'ont placé sous embargo pendant plus de 10 ans et ont détruit toute leur récolte. (Ceci ne veut pas dire que je défend l'infâme Ba'thi' (Saddâm) mais plutôt j'adore Allâh en ayant la croyance qu'il (Saddâm) est un tâghût oppresseur, apostat et meurtrier - qu'Allâh libère les Musulmans de son mal - toutefois, je vise ici les Musulmans qui ont étaient victime des bombes et des missiles

des kuffâr et se sont eux qui ont souffert de l'embargo et des bombardements et non les tawâghit du parti B'ath! Il en est de même pour tout les pays mentionnés.)

Israël a exploité les terres de Palestine et pour se faire a tué des milliers de Musulmans.

Et cela est similaire à ce qu'ils ont fait au Soudan, en Lybie, au Liban, en Somalie, en Afghanistan, en Bosnie, au Kosovo, en Macédoine, en Tchétchénie, au Cashmire, en Futani (?), à Timour, dans les îles Maluku et d'autres terres Musulmane. Ils en ont expulsé et tué des millions. Sans compter les campagnes des missionnaires que leurs églises envoient dans les terres des Musulmans.

Ils ne se débarrasseront jamais de leur inimitié contre les Musulmans et de leur vilenie, même si elle diminue par moment, elle ne disparait jamais.

Deuxième catégorie: les preuves spécifiques.

Il y a un ensemble de preuve qui démontre que cette campagne est en réalité une croisade contre l'Islâm. Parmi ces preuves:

1. Les président des États-Unis a déclaré par sa langue dans une conférence de presse que ceci est une "Croisade" (6/28/1422H). Ils ont essayé de s'en excuser mais c'était trop tard.

قَدۡ بَدَتِ ٱلۡبَغۡضَآءُ مِنۡ أَفۡوَٰهِهِمۡ وَمَا تُخۡفِي صُدُورُهُمۡ أَكۡبَرُۚ

La haine certes s'est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme. (3:118)

2. Ce que Bush a dit a aussi était affirmé par les chevelure grises de Grande Bretagne ainsi que Thatcher, et le premier ministre d'Italie Berlusconi, et cela juste après les attaques. Leurs discours visaient l'Islâm et non les soit disant terroristes. Les termes utilisait par Berlusconi étaient:

"Il faut être conscient de la supériorité de la civilisation occidentale sur l'Islâm, un système qui a garanti le bien-être, le respect des droits de l'Homme et - au contraire des pays musulmans - le respect des droits religieux et politiques, un système qui a comme valeur le respect de la diversité et la tolérance. L'occident continuera de conquérir les peuples, comme il a conquis le communisme, même si il faut qu'il y ai une confrontation avec une autre civilisation, la civilisation Islâmique, bloqué 1400 ans en arrière."

Aussi longtemps que cette campagne est dirigée contre le terrorisme, l'Islâm encourageant le terrorisme, le résultat est évident.

3. Après les attaques, devant le congrès, Bush a donné un discours qui a duré 34 minutes. Les applaudissements et les acclamations ont interrompu sont discours 29 fois. Dans ce discours, il a parlé de la bataille contre le terrorisme, mais en réalité, son discours visait l'Islâm car il s'est prononcé contre la Shari'ah que les Tâlibân ont mis en place et non contre les Tâlibân eux même. Il parle du fait qu'ils (les Tâlibân) interdisent aux hommes de raser leur barbe, imposent le Hijâb, interdisent la musique, le chant, la danse ect. Tout cela vient des enseignements de l'Islâm et de la Shari'ah du Prophète Muhammad ibn 'Abdillâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) et non la Shari'ah de al-Mullâ Muhammad 'Umar, par conséquent les Talibân ne sont pas les seuls dans ce cas.

4. Les expressions employés par Bush et sa clientèle (c'est à dire ceux qui l'ont suivi dans sa croisade) dans cette guerre sont ceux se trouvant dans la Torah (Ancien Testament) tel que: "la guerre contre le mal" "la bataille entre le bien et le mal" "la guerre des verteux contre les malfaisants" et d'autres expression du même acabit.

5. Les américains et les occidentaux ont commencé à imposer des difficultés et éprouver les Musulmans. Certains ont étaient tués alors que d'autres étaient tabassés ou lésés. Des Masâjid ont étaient incendiés ect. Tout en sachant qu'aucunes de ces victimes n'ont pris part à ces attaques, mais non, se sont les "terroristes" dont ils disent qu'ils se cachent dans les grottes afghane. Néanmoins, chacun d'entre eux (les Musulmans) partagent cette

spécificité: l'Islâm. Et c'est aussi la façon de faire de leur gouvernement qui a mis en œuvre l'emprisonnement de masse de centaines de Musulmans.

6. Les journalistes américain ainsi que d'autres nationalité ont clairement dit que c'est une guerre contre l'Islâm. Parmi eux, David Selborne qui écrit un article qui s'intitule: "**Ce n'est pas une guerre contre le terrorisme, c'est une guerre contre l'Islâm**". Et le "National Review" a écrit un article s'intitulant "**C'est une guerre**" dans lequel il est dit:

"La nation a était envahit par un culte fanatique et meurtrier. Nous devrions envahir leurs pays, tuer leur leaders et les convertir au christianisme. Nous n'étions pas pointilleux sur la fait de punir uniquement Hitler et ses officiers supérieurs. Nous avons entièrement bombardé leurs villes ; nous avons tué des civiles. C'est la guerre. Et ceci est une guerre."

Un autre exemple, ce qui est apparu dans une article de couverture du magazine hebdomadaire réalisé par le new york times, numéro de série 7/10/2001 dans lequel il est dit: "**Qui a dit que cela n'a rien à voir avec la religion?**" C'est un long article écrit par Andrew Sullivan ou il indique le caractère religieux de cette guerre. Et il est établi de manière certaine que les articles de ce genre sont nombreux.

7. L'Amérique a déclaré ses objectifs dans cette première campagne et ils sont au nombre de 27, et tous sont contre l'Islâm.

8. Ils affirment qu'il y a 60 pays qui soutiennent le terrorisme. Le nombre de pays Musulman est de 56, et si on y ajoute ceux ou se trouve des mouvements du Jihâd Islâmique comme aux Philippines, en Macédoine et d'autres, on atteint les 60 pays.

9. Ils affirment que leurs frappes contre l'Afghanistan n'est qu'une infime partie de leur objectif dans cette guerre contre le terrorisme. Et ceci est tiré des paroles de Richard Myers, le chef des forces de la coalition, proféré le dimanche 8/5/1422H coincidant à la date 10/22/2001 dans lesquels il répond à une question posé par ABC qui lui a demandé si il y avait d'autres objectifs en dehors de l'Afghanistan. Il a répondu:

"Ceci est une guerre global contre le terrorisme et les armes de destruction massive. Et l'Afghanistan n'est qu'une petite partie. Et bien sur, nous voyons les choses de façon général. Je dirais même que nous n'avons pas pensé d'une façon aussi général lors d'une campagne de guerre depuis la deuxième guerre mondial..."

10. Ils disent que leur cible est le "terrorisme" et ils affirment aussi que les organisations qu'ils ont sélectionné sont des "mouvements terroriste".

La question qui se pose maintenant est: Pourquoi ont-ils délaissé les autres mouvements terroristes tel que:

a) L'armé rouge japonaise (Adorateurs d'idole)
b) L'armé républicaine irlandaise (Catholiques)
c) L'armé de libération de Cuba (Communistes)
d) L'extrême droite chrétienne radicale au USA (Protestants)
e) Les barons de la drogue d'Amérique du sud
f) La mafia européenne

Ainsi que d'autres?

Nul doute que la réponse est évidente et qu'ils ont délaissé ces groupes à cause de l'absence de la spécificité recherché dans cette campagne de guerre qui est l'Islâm.

11. Ils ont cités les mouvements Islâmique qui combattent l'occupation étrangère (de leur terre ndt) tel que les Mujâhidun Kashmîrî qui combattent les serviteurs de vache (ils réclame (par le combat dans la voie d'Allâh ndt) un droit qui est acceptée par le «droit international» (ici le Shaykh ne dit pas que les frères veulent recourir au droit international, au contraire ndt), selon sa propre définition, l'Organisation des Nations Unies adopté des résolutions qui prennent en charge leur droit (à l'autodétermination)! Toutefois, les résolutions de l'Organisation des Nations Unies ne sont menées avec sérieux que si il faut frappé, attaqué ou établir un embargo contre les Musulmans comme leur résolution contre l'Irak, le Soudan, la Libye, l'Afghanistan et d'autres pays!) et les Mujâhidûn de Philippines qui combattent les chrétiens - ces derniers sont considérés comme appartenant à des mouvements terroriste.

La question évidente qui se pose et qui clarifiera les choses est: Si les groupes indépendantiste sont des terroristes, pourquoi ont ils délaissé:

a) Les Tamils du Sri Lanka (Adorateurs d'idole)
b) L'armé chrétienne dirigé par (John) Garang au Sud Soudan (Chrétiens)
c) L'armé républicaine irlandaise en Grande Bretagne (Chrétiens)

Ainsi que d'autres groupes?

La réponse à cela est évidente, c'est que tout ces groupes ne possède pas cette spécificité tant recherché qui est l'Islâm.

12. Dans leur campagne de guerre, ils ont rassemblé l'OTAN, ainsi que la Russie, la Chine, le Japon, la Corée, l'Inde et d'autres pays. Certaines ne participe que financièrement, d'autre par le soutien des opérations, d'autre apporte leur soutien politique, certains les soutiennent en accordant l'accès à leurs bases militaire, d'autres par leur soutien militaire (sur le terrain ndt) - L'Amérique à même réunie un tiers de sa force militaire pour cette campagne.

La question qui devient clair à travers ces faits est:

Est ce que la crainte d'un seul homme ou de la défaite contre un seul pays qui est parmi les pays les plus pauvre et les plus rétrograde au niveau de l'économie et du développement militaire nécessite un tel regroupement de force?

La réponse évidente pour quiconque possède un intellect est:

La véritable cause de ce rassemblement de force est plus importante que la crainte d'un seul homme ou de la défaite contre une seule nation; c'est en faite la crainte de tout les pays Islâmique, mouvements Islâmique ou mouvements du Jihâd Islâmique dans tout le monde Musulman.

13. Depuis la chute de l'union soviétique et la fin de la sois disant "guerre froide", l'occident a pris l'Islâm comme ennemi principal. En effet, beaucoup de leurs leaders l'ont déclaré et de nombreux ouvrages ont étaient écrit à ce sujet. Parmi ces livres : "L'Amérique et l'Islâm politique, un clash des civilisations ou un conflit d'intérêt?" écrit par Fawaz Jarjûs. Ainsi que le livre de Nixon: "La victoire sans bataille" ou il dit:

"Et dans le monde Islâmique, du Maroc à l'Indonésie, le fondamentalisme Islâmique à prit la place du communisme en termes de ce qui est considéré comme la voie primaire d'un changement par la violence."

L'ancien secrétaire général de l'OTAN a dit dans l'un de leur meeting en 1412H à la suite de l'effondrement de l'union soviétique:

"Après la fin de la guerre froide et l'effondrement de l'armé rouge, l'OTAN et toutes les nations d'Europe doivent oublier leurs différences et se concentrer sur ce qui est à venir afin de prendre en considération un ennemi qui est à l'affût et qui doit être traité sur un front unit, et cet ennemi est le fondamentalisme Islâmique."

Le président, chrétiens orthodoxe, russe Poutine a dit dans le dernier meeting avec le "Commonwealth of nations" en 1421H:

"Le fondamentalisme Islâmique est l'unique danger qui menace le monde moderne aujourd'hui et c'est le seul danger qui menace la paix et la sécurité mondiale. Les fondamentalistes ont une réelle force et ils s'efforcent à établir un état unifié qui part des Philippines jusqu'au Kosovo. Ils ont commencé en Afghanistan, qui est considéré comme la base de leur mouvement, et par conséquent, si le monde ne se hâtent pas à traiter ce problème, ils atteindront leur but soyez en sur. La Russie a besoin du soutien du monde entier afin de combattre le fondamentalisme dans la région sud du Caucase."

14. Plusieurs politiciens américain croient en la grande bataille mondial (Armageddon) qui, selon leurs affirmations, est la grande bataille entre les forces du bien (les chrétiens) et les forces du mal (les Musulmans). Parmi ceux qui sont ferme dans cette croyance, il y l'actuel ministre de la défense Rumsfeld. Pour plus de détails

concernant leurs paroles, voir "al b'ud ad-dîni li hamlati-bush as salîbiyyah ala'al alâm al-Islâmi wa alâqatubu bi mukhattit Isrâ'îl al-kubrâ" de Yûsuf Tawîl.

Voilà quelques preuves et il ya encore plus de chose à dire que ce que j'ai pu mentionné, et quiconque désire plus de détail, qu'il se réfère au livre al b'ud ad dîni de Tawîl et le livre "La réalité de la nouvelle croisade" de Salâhudîn al-Ayûbî.

Introduction

Sache, qu'Allâh te fasse miséricorde et nous raffermisse sur la voie de l'Islâm et du Tawhîd jusqu'à Le rencontrer, que le fondement du Dîn de l'Islâm et son principe de base repose sur deux points, comme l'a dit Shaykh Muhammad ibn 'Abdil-Wahhâb (rahimahullâh):

Premier point: Le commandement d'adorer Allah, Seul et sans associé ; y inciter les gens, s'allier pour cela, et juger mécréant celui qui l'abandonne.

Deuxième point: Avertir contre l'adoration d'un autre qu'Allah, faire preuve de sévérité sur cela, se séparer pour ça, et exclure de l'Islam celui qui le commet.

Ainsi, l'inimitié envers les kâfirûn, l'opposition à leurs encontre et à leur kufr, est un fondement parmi les fondements du Dîn, et celui ci n'est pas valide sans cela. Ceci est la Millah d'Ibrâhîm ('alayhi assalam) comme le dit le Très Haut:

قَدْ كَانَتْ لَكُمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ فِىٓ إِبْرَٰهِيمَ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ ۚ إِذْ قَالُوا۟ لِقَوْمِهِمْ إِنَّا بُرَءَٰٓؤُا۟ مِنكُمْ وَمِمَّا
تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ كَفَرْنَا بِكُمْ وَبَدَا بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمُ ٱلْعَدَٰوَةُ وَٱلْبَغْضَآءُ أَبَدًا حَتَّىٰ تُؤْمِنُوا۟ بِٱللَّهِ
وَحْدَهُۥٓ إِلَّا قَوْلَ إِبْرَٰهِيمَ لِأَبِيهِ لَأَسْتَغْفِرَنَّ لَكَ وَمَآ أَمْلِكُ لَكَ مِنَ ٱللَّهِ مِن شَىْءٍ ۖ رَّبَّنَا عَلَيْكَ
تَوَكَّلْنَا وَإِلَيْكَ أَنَبْنَا وَإِلَيْكَ ٱلْ

Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: «Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul». Exception faite de la parole d'Abraham [adressée] à son père: «J'implorerai certes, le pardon [d'Allah] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah». «Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir. (60:4)

Et c'est pour cette raison que tu te dois de savoir que l'interaction avec le kâfir est de trois sortes:

Première sorte: Une interaction qui fait de son auteur un kâfir et l'expulse de la Religion:

Certains parmi les gens de science ont inventé pour cette interaction le terme **Tawwalî**, et donc, tout ce que les preuves définissent comme étant du kufr et une apostasie rentreront dans cette catégorie comme le fait d'aimer le Dîn des kuffâr, aimer le fait qu'ils obtiennent la victoire et dominent, et parmi les actes qui rentre dans cette catégorie qui est le sujet que nous traitons ici: les soutenir contre les Musulmans.

Deuxième sorte: Une interaction qui ne fais pas de son auteur un kâfir et ne l'expulse pas de la Religion:

Certains parmi les gens de science ont inventé pour cette interaction le terme **Muwâlât**, et donc, tout ce que les preuves définissent comme étant une interdiction sans atteindre le niveau du kufr fait partie de cette interaction comme le fait de préférer se rassembler avec eux, prendre l'initiative de leur passer le Salâm, et avoir un amour pour eux qui n'atteint pas le degré de **Tawwalî**, ect.

Troisième sorte: L'interaction permise.

Tout ce qui n'entre pas dans al Muwâlât. Tout ce que les preuves indiquent comme étant permit tel qu'être juste avec eux, être équitable avec ceux qui ne font pas partie des Muhâribîn (ceux qui sont en guerre contre les Musulmans), entretenir de bonne relation avec ceux avec qui ont a des liens de parenté, ect.

La différence entre l'état 2 et 3 a était exposé par al-Qarâfî (rahimahullâh) dans son livre al-Furûq (3/14-15) dans lequel il dit:

"Sache qu'Allâh a interdit l'amour enver Ahl adh-Dhimmah en ces termes:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ عَدُوِّى وَعَدُوَّكُمۡ أَوۡلِيَآءَ تُلۡقُونَ إِلَيۡهِم بِٱلۡمَوَدَّةِ وَقَدۡ كَفَرُواْ بِمَا جَآءَكُم مِّنَ ٱلۡحَقِّ

Ô vous qui avez cru! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité. (60:1)

Il a donc interdit l'amour et l'alliance, et Il dit dans une autre Âyah:

لَّا يَنۡهَىٰكُمُ ٱللَّهُ عَنِ ٱلَّذِينَ لَمۡ يُقَٰتِلُوكُمۡ فِى ٱلدِّينِ وَلَمۡ يُخۡرِجُوكُم مِّن دِيَٰرِكُمۡ أَن تَبَرُّوهُمۡ

Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. (60:8)

Il doit y avoir une conciliation entre ces textes (qui indiquent que) la bonté envers Ahl adh-Dhimmah est demandé alors que les aimer et s'allié à eux est interdit."

Et il (al-Qarâfî) dit ensuite:

"Le secret derrière cette distinction est le fait que le contrat avec les Dhimmah nous oblige à leur accorder certains droits qui doivent être appliqué car ils sont nos voisins et nos invités étant sous notre protection qui est garantie par Allâh, Son Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam) et le Dîn de l'Islâm...il nous est donc obligatoire et ce de manière individuelle de bien les traiter, d'une manière qui n'indique pas un amour du cœur apparent envers eux ou une glorification et une estime pour des signes de kufr. À chaque fois que cela atteint l'une des ces deux choses (l'amour du cœur ou la glorification et l'estime de signe de kufr) cela devient interdit et s'apparente à ce qu'Allâh a interdit dans cette Âyah. Cela deviendra plus clair avec quelques exemples:

Leur ouvrir la voie dans les rassemblements quand ils viennent à nous, se lever pour eux, et les nommé par des titres de grandeur qui indiquent un haut statut pour celui qui est ainsi nommé - tout ceci est interdit. De même, si nous les rencontrons sur une route et leur laissons la plus grande voie et la plus facile des parties pour la traverser alors que nous traversons la partie la plus serré et la plus inconfortable, similairement à la façon de faire d'une personne avec son chef ou d'un fils avec son père. Il n'est pas permit d'agir ainsi car cela est une forme d'élévation des signes de kufr et un dévalorisation des signes d'Allâh et de Son Dîn ainsi, qu'une humiliation de ses gens (les Musulmans). De la même façon, le Musulman ne devrait pas être leur serviteur ou être leur employé de façon à ce qu'on lui ordonne et lui interdisent des choses...pour ce qui est de l'ordre d'être bon envers eux sans les aimer intérieurement, tel qu'avoir de la miséricorde envers les faibles parmi eux, nourrir ceux qui sont affamés, habiller ceux qui sont dénudé et leur parler d'une façon douce avec miséricorde et bonté, et non par peur et humiliation, surveiller leur nuisance en tant que voisins tout en ayant la possibilité de l'éradiquer, tout cela est fait par bonté envers eux et non par peur de ces derniers en les considérant comme des gens puissant, faire des Du'â pour eux afin qu'ils soient guidés et qu'ils soit des gens connaissant le bonheur réel (à travers l'Islâm), les conseiller dans toutes les affaires, et toutes ces choses nous ne les faisons pas en nous valorisant ou en nous dévalorisant, et nous devons nous rappeler dans nos cœurs et nos esprit de la haine qu'ils nous portent ainsi qu'à notre Prophète (sallallâhu 'alayhi was salam), et que si ils avaient la capacité de prendre le dessus ils

nous extermineraient, feraient couler notre sang, prendraient nos biens - et (nous devons garder à l'esprit qu') ils sont les gens les plus désobéissant à notre Seigneur et Maitre, le Puissant et le Sublime - et donc nous les traitons de la façon précité en conformité aux ordres du Seigneur."

Analyse donc les différences entre ces trois états afin de ne pas être confus sur ce sujet, surtout depuis que certains dajâjilah (pluriel de dajjâl) de science à notre époque souhaite légaliser les deux premier états et les rendre licite en prenant pour preuve le troisième état à la manière des gens de l'égarement qui suivent les mutashâbih (les versets équivoques qui ont besoin d'autres versets pour être comprit) et les utilisent pour tromper les gens.

Sache qu'il n'est pas question ici de détailler le sujet de l'alliance et du désaveu. Notre recherche ici n'est qu'un sujet parmi les sujets lié au premier état (susmentionné) qui est la question du Tawallî et d'aider les kuffâr contre les Musulmans, qui est le huitième annulatif parmi les annulatifs de l'Islâm mentionné par Shaykh ul-Islâm Muhammad ibn 'Abdil-Wahhâb (rahimahullâhu ta'âlâ), en effet le Shaykh dit:

"Le huitième annulatif: La Mudhâharah aux mushrikûn et les soutenir contre les Musulmans, et la preuve de cela est la parole du Très Haut:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)"

Tu viens dont de prendre connaissance de la croisade de kufr mené par les ennemies d'Allâh, les américains et leur alliés parmi les autres kâfarah et munâfiqûn, qui prend pour cible l'Islâm et les Musulmans, et tu te dois de savoir que:

Tout soutien à leur guerre, que ce soutien soit: physique, avec des armes, avec la langue, avec le cœur, avec la plume, avec les bien, avec l'opinion, ou n'importe quoi d'autre, ceci est du kufr et une apostasie de l'Islâm - qu'Allah nous en préserve.

Les preuves dans ce sujet sont très nombreuse; Je les ai divisé en huit domaines de recherche:

Premier domaine de recherche: Les preuves de l'Ijmâ'
Deuxième domaine de recherche: Les preuves du Livre
Troisième domaine de recherche: Les preuves de la Sunnah
Quatrième domaine de recherche: Les paroles des compagnons
Cinquième domaine de recherche: Les preuves du Qiyâs
Sixième domaine de recherche: Les preuves historiques
Septième domaine de recherche: Les paroles des gens de science
Huitième domaine de recherche: Les paroles des Imâms de la Da'wah an-Najdiyyah

Chapitre 2: Les preuve du kufr de celui assiste l'Amérique dans leur croisade

Premier domaine de recherche: Les preuves de l'Ijmâ'

J'ai décidé de citer cette preuve en premier pour qu'il soit clairement établi que ce sujet n'est pas une question d'ijtihâd sur lequel les gens de science ont divergé. Et ce qui est connu est que l'Ijmâ' ne s'établit que sur une preuve du Livre ou de la Sunnah.

Et en raison de cela, tu dois savoir que la Ummah dans son entièreté s'est unanimement accordé sur le fait que quiconque soutien les kuffâr, ou les aide, contre les Musulmans est alors un kâfir apostat de l'Islâm. L'établissement de cet Ijmâ' se base sur deux points:

Premier point: Citation des paroles des gens de science dans les divers Madhâhib concernant le dit sujet

C'est ce qui est mentionné dans les domaines de recherche 7 et 8 dans lesquels je cite les paroles des gens de science que se soit les Hanafîs, les Mâlikîs, les Shâfî'is, les Hanbalîs, les Dhâhirîs, ainsi que d'autres Mujtahidûn en plus des fatâwâ des savants contemporains.

Second point: Citation de certain texte mentionnant le Ijmâ' des gens de science dans ce sujet

1. Ce qu'a déclaré al-'Allâmah Ibn Hazm (rahimahullâh):

"Il est correct de dire que les paoles du Très Haut:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. (5:51)

ce n'est que sur son apparence qu'on le considère mécréant parmi la masse des mécréants, et c'est une vérité sur laquelle ne divergent pas deux parmi les musulmans." (Al-Muhallâ (11/138))

2. Shaykh 'Abdul-Latîf ibn 'Abdir-Rahmân ibn Hasan âl-ash-Shaykh (rahimahullâh) a dit après avoir parlé de l'obligation d'avoir de l'inimitié envers les kuffâr et du Barâ'ah envers ces derniers:

"Que dire de celui qui les soutient, ou les mène aux territoires des gens de l'Islâm, ou les compliment (les éloge), ou les prefère eux et leur justice aux gens de l'Îmân, et choisit leurs territoires, ses habitants et l'alliance à ces derniers, et aime le fait qu'ils soit victorieux. Ceci est une apostasie clair à l'unanimité (de tout les savants). Le Très Haut dit:

وَمَن يَكْفُرْ بِٱلْإِيمَٰنِ فَقَدْ حَبِطَ عَمَلُهُۥ وَهُوَ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ

Et quiconque abjure la foi, alors vaine devient son action, et il sera dans l'au-delà, du nombre des perdants. (5:5)" (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/326)).

3. Shaykh 'Abdullâh ibn Humayd (rahimahullâh) a dit:

"En ce qui concerne le Tawwalî, c'est le fait de les honnorer, les complimenter, les aider et les soutenir contre les Musulmans, vivre parmi eux sans leurs exprimer ouvertement son Barâ'ah, ceci est une apostasie pour celui qui s'en rend coupable, et il est obligatoire que le jugement d'apostasie lui soit appliquer comme il est prouvé dans le Livre, la Sunnah et le Ijmâ' de la Ummah." (Ad-Durrar as-Saniyyah (15/479))

4. Shaykh 'Abdul-'Azîz ibn Bâz dit dans ses fatâwâ (1/274):

"Les savants de l'Islam ont été unanimes sur le fait que celui qui aide les mécréants contre les musulmans par n'importe quelle sorte d'aide devient mécréant comme eux.Comme Allâh le Très Haut le dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ
فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)"

Deuxième domaine de recherche: Les preuves du Livre

De nombreuses Âyâts du Livre prouve ce point.

La première preuve:

Le Très Haut dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)

Ce verset prouve le Kufr de celui qui aide les kuffâr, et ce, à partir de trois points:

Premier point: Dans les paroles du Très Haut:

بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖ

ils sont alliés les uns des autres

C'est pourquoi Il a fait des kuffâr des alliés les uns aux autres et a dissocié les Musulmans de cette alliance, et cela prouve que quiconque s'allie à eux est alors inclut dans Sa parole:

بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖ

ils sont alliés les uns des autres

Et cette description lui est alors appliqué. Ibn Jarîr (rahimahullâh) a dit:

"En ce qui concerne Sa parole:

بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖ

ils sont alliés les uns des autres

Il veut dire que certains juifs s'entraindent contre les croyants ... et que les chrétiens s'entraindent contre ceux qui s'opposent à leur Dîn et leur Millah, Il (Allâh) dit cela, en notifiant à Ses serviteurs que quiconque parmi eux est un de leur allié ou un allié de certains d'entre eux, alors il est leur allié contre ceux qui s'opposent à leur Dîn et à leur Millah (des kuffâr) parmi les croyants, car les juifs et les chrétiens sont en guerre (contre les croyants). Allâh, éxalté soit-Il, dit aux croyants: soyez tous des alliés les uns des autres et faites la guerre aux chrétiens ou aux juifs tout comme ils vous font la guerre en s'alliant les uns aux autres; car celui qui s'allie à eux a démontré

qu'il est en guerre contre les gens du Îmân et du Barâ'ah des kuffâr et a clairement démontré sa rupture dans l'alliance (aux croyants ndt)."

Le second point:

Sa parole:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs.

C'est à dire un kâfir comme eux. Ibn Jarîr (rahimahullâh) a dit:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ

"Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs.

Quiconque s'allie à eux et les aide contre les croyants fait alors partie d'eux, de leur Dîn et de leur Millah. Car celui qui s'allie à une personne ne le fait que parce qu'il est satisfait de cette dernière, de son Dîn et de ce sur quoi il est, et si il est satisfait de cette personne et de son Dîn alors il s'est opposé et est allait à l'encontre de la vérité et cela le met en colère, et dans ce cas, son jugement est alors le même que la personne à laquelle il s'allie" (Tafsîr at-Tabarî (6/277))

Note du traducteur: *On peut se poser des questions sur l'exactitude de la parole d'at-Tabarî. Shaykh 'Abdul Qâdir 'Abdul-'Azîz a dit: "Cette explication sur la cause fut dites par lui (at-Tabarî) et vient de sa propre compréhension car elle s'oppose au Texte qui établit que se qui motive la Muwâlât aux kuffâr pour ceux sur qui le verset fut révélé était la crainte de mauvais évènements et non la satisfaction de ce sur quoi étaient les kuffâr. Cette parole de at-Tabarî ressemble à la parole des juristes et des théologiens parmi les murji'ah qui disent que quiconque accomplit un acte parmi les actes de kufr, cet acte est un signe qu'il a renié (la vérité ndt) dans son coeur." (Al-Jâmi' fî Talabil 'Ilm ash-Sharîf Volume 2, page 709).*

Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh âl-ash-Shaykh a dit (en commentant ce verset):

"Allah interdit aux croyants de prendre les juifs et les chrétiens pour alliés, et informa que celui qui parmi les croyants les prend pour alliés devient alors l'un des leurs. Il en est de même pour le statut de celui qui prend pour allié les mécréants parmi les mazdéens et les adorateurs d'idoles : il est comme eux." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/127))

Troisième point:

Sa parole:

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Allah ne guide certes pas les gens injustes.

L'injustice ici est l'injustice majeure, comme le dit le Très Haut:

وَٱلْكَٰفِرُونَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ

Et ce sont les mécréants qui sont les injustes. (2:254)

Le début du verset et ce qui suit démontre cela, et ce point sera soutenu par la deuxième, la troisième, et la quatrième preuve, sans compter l'Ijmâ' déjà cité.

Ibn Jarîr a dit:

"Il, exalté soit-Il, veut dire par cela: Allâh n'accorde pas le Tawfîq (la capacité et le succès) à celui qui s'allie à autre que Lui, comme aux juifs et aux chrétiens malgré leur inimitié envers Allâh, Son Messager et les croyants, ainsi qu'à celui qui les soutien et les fait triompher contre les croyants.

Et Ibn Jarîr (rahimahullâh) dit aussi à propos de ce verset :

"L'avis correct à ce sujet selon nous est que nous devons dire : En vérité, Allâh, exalté soit-Il, a interdit à tout les croyants de prendre les juifs et les chrétiens comme allié et soutien contre les gens qui ont foi en Allâh et Son Messager. Il a informé que quiconque les prend comme soutien, allié ou ami, au lieu d'Allâh, Son Messager, et les croyants, fait alors partie d'eux (les juifs et les chrétiens) et prend partie contre Allâh, Son Messager, et les croyants... " (Tafsîr at-Tabarî (6/276))

La seconde preuve :

Le Très Haut dit suite au précédent verset :

فَعَسَى ٱللَّهُ أَن يَأۡتِيَ بِٱلۡفَتۡحِ أَوۡ أَمۡرٖ مِّنۡ عِندِهِۦ فَيُصۡبِحُواْ عَلَىٰ مَآ أَسَرُّواْ فِيٓ أَنفُسِهِمۡ نَٰدِمِينَ
وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَهَٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَقۡسَمُواْ بِٱللَّهِ جَهۡدَ أَيۡمَٰنِهِمۡ إِنَّهُمۡ لَمَعَكُمۡۚ حَبِطَتۡ أَعۡمَٰلُهُمۡ فَأَصۡبَحُواْ خَٰسِرِينَ
يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ مَن يَرۡتَدَّ مِنكُمۡ عَن دِينِهِۦ فَسَوۡفَ يَأۡتِي ٱللَّهُ بِقَوۡمٖ يُحِبُّهُمۡ وَيُحِبُّونَهُۥٓ أَذِلَّةٍ عَلَى ٱلۡمُؤۡمِنِينَ أَعِزَّةٍ عَلَى ٱلۡكَٰفِرِينَ يُجَٰهِدُونَ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا يَخَافُونَ لَوۡمَةَ لَآئِمٖۚ ذَٰلِكَ فَضۡلُ ٱللَّهِ يُؤۡتِيهِ مَن يَشَآءُۚ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ
إِنَّمَا وَلِيُّكُمُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤۡتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَهُمۡ رَٰكِعُونَ
وَمَن يَتَوَلَّ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ فَإِنَّ حِزۡبَ ٱللَّهِ هُمُ ٱلۡغَٰلِبُونَ

Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au cœur se précipitent vers eux et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.» Mais peut-être qu'Allah fera venir la victoire ou un ordre émanant de Lui. Alors ceux-là regretteront leurs pensées secrètes. (5:52)

Ainsi, Allâh a fait du Tawwalî avec les kuffâr une caractéristique de ceux qui ont une maladie au cœur, comme les munâfiqûn concernant lesquels ce verset fut révélé, comme mentionné dans les livres de Tafsîr :

Ibn Kathîr (rahimahullâh) a dit :

"Et la parole du Très Haut :

ٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٞ فَتَرَى

Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au cœur

Veut dire : le doute, la suspicion, et le nifâq.

فِيهِمْ يُسَـٰرِعُونَ

se précipitent vers eux

Veut dire : Ils se précipitent vers la Muwâlât et l'amitié avec eux, intérieurement et extérieurement.

نَخْشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٌ ۚ يَقُولُونَ

et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.»

Veut dire : Ils ont pris comme excuse pour leur amour et leur Muwâlât un Ta'wîl qui est le fait qu'ils craignaient que quelque chose leur arrive si les kâfirûn étaient victorieux contre les Musulmans et par conséquent ils soutiendraient les juifs et les chrétiens dans leur propre intérêt." (Tafsîr ibn Kathîr (2/69))

La troisième preuve :

Les paroles d'Allâh le Très Haut qui suivent le verset précédemment cité :

وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَهَـٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَقْسَمُوا۟ بِٱللَّهِ جَهْدَ أَيْمَـٰنِهِمْ ۙ إِنَّهُمْ لَمَعَكُمْ ۚ حَبِطَتْ أَعْمَـٰلُهُمْ
فَأَصْبَحُوا۟ خَـٰسِرِينَ يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَن يَرْتَدَّ مِنكُمْ عَن دِينِهِۦ فَسَوْفَ يَأْتِى ٱللَّهُ بِقَوْمٍ يُحِبُّهُمْ
وَيُحِبُّونَهُۥٓ ۙ أَذِلَّةٍ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ أَعِزَّةٍ عَلَى ٱلْكَـٰفِرِينَ يُجَـٰهِدُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا يَخَافُونَ لَوْمَةَ
لَآئِمٍ ۚ ذَٰلِكَ فَضْلُ ٱللَّهِ يُؤْتِيهِ مَن يَشَآءُ ۚ وَٱللَّهُ وَٰسِعٌ عَلِيمٌ إِنَّمَا وَلِيُّكُمُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَهُمْ رَٰكِعُونَ وَمَن يَتَوَلَّ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ فَإِنَّ حِزْبَ ٱللَّهِ هُمُ ٱلْغَـٰلِبُونَ

Et les croyants diront: «Est-ce là ceux qui juraient par Allah de toute leur force qu'ils étaient avec vous?» Mais leurs actions sont devenues vaines et ils sont devenus perdants. Ô les croyants! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient. Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Ṣalāt, s'acquittent de la Zakāt, et s'inclinent (devant Allah). Et quiconque prend pour alliés Allah, Son messager et les croyants, [réussira] car c'est le parti d'Allah qui sera victorieux.
(5:53-56)

Ces versets ont tous étaient révélés dans une situation de Tawallî avec les juifs et les chrétiens et ils prouvent l'apostasie de quiconque fait le Tawwalî avec les kuffâr et cela sous plusieurs points :

Premier point:

La parole du Très Haut :

أَيۡمَٰنِهِمۡۚ إِنَّهُمۡ لَمَعَكُمۡۚ ٱلَّذِينَ أَقۡسَمُواْ بِٱللَّهِ جَهۡدَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَهَٰٓؤُلَآءِ وَيَقُولُ

Et les croyants diront: «Est-ce là ceux qui juraient par Allah de toute leur force qu'ils étaient avec vous?»

Qui veut dire : Qu'ils sont des menteurs (dans leur prétention d'être des alliés des croyants ndt) et que l'acte de Tawwalî avec les kuffâr est la preuve de leur mensonge. Ibn Jarîr (rahimahullâh) a dit :

"Les croyants ont dit, par stupéfaction de leur nifâq, leur mensonge, et de leur audace envers Allâh d'avoir jurer par Lui (tout en mentant ndt) : "Est ce ceux là qui nous ont juré par Allâh qu'ils étaient avec nous tout en mentant dans leur serment ?" (Tafsîr at-Tabarî (6/281))

Second point :

La parole du Très Haut concernant ceux qui ont fait Tawwalî avec les kuffâr :

أَعۡمَٰلُهُمۡ حَبِطَتۡ

Mais leurs actions sont devenues vaines

Qui veut dire : (Sont vaine) Pour ceux qui ont fait le Tawwalî avec les kuffâr. Rien ne rend vains les actions si ce n'est le kufr comme le Très Haut le dit :

يَعۡمَلُونَ هَلۡ يُجۡزَوۡنَ إِلَّا مَا كَانُواْ ٱلۡأٓخِرَةِ حَبِطَتۡ أَعۡمَٰلُهُمۡۚ كَذَّبُواْ بِـَٔايَٰتِنَا وَلِقَآءِ وَٱلَّذِينَ

Et ceux qui traitent de mensonges Nos preuves ainsi que la rencontre de l'au-delà, leurs œuvres sont vaines. Seraient-ils rétribués autrement que selon leurs œuvres?» (7:147)

Et le Très Haut dit :

حَبِطَتۡ أَنفُسِهِم بِٱلۡكُفۡرِۚ أُوْلَٰٓئِكَ مَسَٰجِدَ ٱللَّهِ شَٰهِدِينَ عَلَىٰٓ كَانَ لِلۡمُشۡرِكِينَ أَن يَعۡمُرُواْ مَا
هُمۡ خَٰلِدُونَ أَعۡمَٰلُهُمۡ وَفِي ٱلنَّارِ

Il n'appartient pas aux associateurs de peupler les mosquées d'Allah, vu qu'ils témoignent contre eux-mêmes de leur mécréance. Voilà ceux dont les œuvres sont vaines; et dans le Feu ils demeureront éternellement. (9:17)

Et le Très Haut dit :

مِنَ ٱلۡخَٰسِرِينَ ۝ وَهُوَ فِي ٱلۡأٓخِرَةِ عَمَلُهُۥ يَكۡفُرۡ بِٱلۡإِيمَٰنِ فَقَدۡ حَبِطَ وَمَن

Et quiconque abjure la foi, alors vaine devient son action, et il sera dans l'au-delà, du nombre des perdants. (5:5)

Et le Très Haut dit :

عَمَلُكَ وَلَتَكُونَنَّ مِنَ ٱلۡخَٰسِرِينَ قَبۡلِكَ لَئِنۡ أَشۡرَكۡتَ لَيَحۡبَطَنَّ أُوحِيَ إِلَيۡكَ وَإِلَى ٱلَّذِينَ مِن وَلَقَدۡ

En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé: «Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine; et tu seras très certainement du nombre des perdants. (39:65)

Et d'autres versets.

Shaykh ul-Islâm ibn Taymiyyah (rahimahullâh) a dit :

"Les actes ne sont pas annulé en l'absence de kufr car quiconque meurt sur l'Îmân entre au Paradis et est sortit de l'enfer si il y est rentré. Si toutefois tout ses actes sont annulé, il n'entrera donc jamais au Paradis. Car les actes ne sont annulé que par ce qui les invalide et rien ne les invalide entièrement si ce n'est le kufr, et cela est bien connu des Usûl de Ahl as-Sunnah. " (As-Sârim al-Maslûl (2/214))

Troisième point :

La parole du Très Haut :

خَٰسِرِينَ فَأَصۡبَحُواْ

et ils sont devenus perdants.

Cette perte issue de l'annulation des actes concerne la vie d'ici bas et la vie dans l'au delà et nous cherchons refuge auprès d'Allah contre cela, comme le dit le Très Haut :

وَٱلۡأٓخِرَةِۖ حَبِطَتۡ أَعۡمَٰلُهُمۡ فِي ٱلدُّنۡيَا وَهُوَ كَافِرٞ فَأُوْلَٰٓئِكَ يَرۡتَدِدۡ مِنكُمۡ عَن دِينِهِۦ فَيَمُتۡ وَمَن

Et ceux qui parmi vous abjureront leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions dans la vie immédiate et la vie future. (2/217)

Quatrième point:

La parole du Très Haut:

مَن يَرۡتَدَّ مِنكُمۡ عَن دِينِهِۦ

Quiconque parmi vous apostasie de sa religion

Et ce qui précède et succède ce passage prouve que cette parole s'adresse à ceux qui font le Tawallî avec les kuffâr.

Shaykh ul-Islâm ibn Taymiyyah a dit:

"Il n'y a pas de groupe qui apostasie de l'Islâm sans qu'Allâh n'en créé un autre qu'Il aime et qui mène le Jihâd dans Son sentier, ils sont at-Tâ'ifah al-Mansûrah jusqu'à ce que l'Heure arrive. Ce qui explique cela est ce qu'Il mentionne dans un contexte d'interdiction de la Muwwâlât avec les kuffâr, car Il, le Très Haut, dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ فَتَرَى ٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٞ يُسَٰرِعُونَ فِيهِمۡ يَقُولُونَ نَخۡشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٞۚ فَعَسَى ٱللَّهُ أَن يَأۡتِيَ بِٱلۡفَتۡحِ أَوۡ أَمۡرٖ مِّنۡ عِندِهِۦ فَيُصۡبِحُواْ عَلَىٰ مَآ أَسَرُّواْ فِيٓ أَنفُسِهِمۡ نَٰدِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au cœur se précipitent vers eux et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.» Mais peut-être qu'Allah fera venir la victoire ou un ordre émanant de Lui. Alors ceux-là regretteront leurs pensées secrètes. (5:51-52)

Jusqu'à Sa parole:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ مَن يَرۡتَدَّ مِنكُمۡ عَن دِينِهِۦ فَسَوۡفَ يَأۡتِي ٱللَّهُ بِقَوۡمٖ يُحِبُّهُمۡ وَيُحِبُّونَهُۥٓ

Ô les croyants! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime (5:54)

Toutefois, ceux qui sont concerné par cette interdiction de la Muwâlât avec les juifs et les chrétiens sont aussi ceux qui sont concerné par le verset sur l'apostasie. Et il est bien connu que cela inclut toute les générations de la Ummah. Et quand Il (Allâh) a interdit la Muwâlât avec les kuffâr et expliqué que quiconque se tourne vers ceux qui sont visé (dans ce verset, c'est à dire les juifs et les chrétiens) alors il fait partie d'eux. Il (Allâh) a aussi expliqué que quiconque se tourne vers eux et apostasie du Dîn de l'Islâm, ne causera aucun mal à l'Islâm. Au contraire, Allâh créera un peuple qu'Il aime et qui L'aime. Ils doivent s'allier aux croyants et s'opposer aux kuffâr, et ils doivent mener le Jihâd dans le sentier d'Allâh sans craindre le blâme des blâmeurs comme Il le dit:

فَإِن يَكۡفُرۡ بِهَا هَٰٓؤُلَآءِ فَقَدۡ وَكَّلۡنَا بِهَا قَوۡمٗا لَّيۡسُواْ بِهَا بِكَٰفِرِينَ

Si ces autres-là n'y croient pas, du moins Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas. (6:89)

Et donc ceux qui n'ont pas embrassé l'Islâm et ceux qui l'ont quitté après l'avoir connu ne causeront aucun mal à l'Islâm. Mais Allâh créera ceux qui croient à ce que Son Messager a transmit et Il donnera la victoire à Son Dîn jusqu'à ce qu'arrive l'Heure." (Majmû' al-Fatâwâ' 18/300)

Cinquième point:

Ce qui est compris dans la restriction des paroles du Très Haut:

إِنَّمَا وَلِيُّكُمُ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُۥ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤۡتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَهُمۡ رَٰكِعُونَ

Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Ṣalāt, s'acquittent de la Zakāt, et s'inclinent (devant Allah).

Sixième point:

La parole du Très Haut:

وَمَن يَتَوَلَّ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ فَإِنَّ حِزۡبَ ٱللَّهِ هُمُ ٱلۡغَٰلِبُونَ

Et quiconque prend pour alliés Allah, Son messager et les croyants, [réussira] car c'est le parti d'Allah qui sera victorieux.

Ce qui est compris de ce verset est que quiconque s'allie avec les kuffâr entre de fait dans le partie du shaytân:

أُوْلَٰٓئِكَ حِزۡبُ ٱلشَّيۡطَٰنِۚ أَلَآ إِنَّ حِزۡبَ ٱلشَّيۡطَٰنِ هُمُ ٱلۡخَٰسِرُونَ

Ceux-là sont le parti du Diable et c'est le parti du Diable qui sont assurément les perdants. (58:19)

La quatrième preuve:

La parole du Très Haut:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ دِينَكُمۡ هُزُوٗا وَلَعِبٗا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡكِتَٰبَ مِن قَبۡلِكُمۡ وَٱلۡكُفَّارَ أَوۡلِيَآءَۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَ

Ô les croyants! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants (5:57)

Ce verset rentre dans le même contexte que les versets précédemment cités et les soutient dans l'indication clair de l'apostasie de celui qui fait le Tawallî avec les kuffâr et les assiste.

Shaykh 'Abdul-Latîf ibn 'Abdir-Rahmân âl-ash-Shaykh (rahimahullâh) a dit:

"Médite donc la parole du Très Haut:

وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَ

Et craignez Allah si vous êtes croyants

Cette particule -qui est le "si" conditionnelle- implique que la condition sera absente si le conditionné est absent. Et cela veut dire que celui qui les prends pour allié n'est pas croyant." (Ad-Durrar as-Saniyyah (2/288))

La cinquième preuve:

لَّا يَتَّخِذِ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۖ وَمَن يَفۡعَلۡ ذَٰلِكَ فَلَيۡسَ مِنَ ٱللَّهِ فِي
شَيۡءٍ إِلَّآ أَن تَتَّقُواْ مِنۡهُمۡ تُقَىٰةٗۗ وَيُحَذِّرُكُمُ ٱللَّهُ نَفۡسَهُۥۗ وَإِلَى ٱللَّهِ ٱلۡمَصِيرُ

Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait contredit Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour. (3:28)

Ce verset prouve le kufr de quiconque fait le Tawallî avec les kuffâr car le Très Haut dit à son sujet:

وَمَن يَفۡعَلۡ ذَٰلِكَ فَلَيۡسَ مِنَ ٱللَّهِ فِي شَيۡءٍ

Quiconque le fait contredit Allah

Ibn Jarîr at-Tabarî (rahimahullâhu ta'âlâ) a dit:

"Le sens de cela est: Ô les croyants, ne prenez pas les kuffâr comme allié et soutien en s'alliant à eux dans leur Dîn et faisant la Mudhâharah avec eux au lieu des croyants, contre les Musulmans en leur montrant leurs points faible, quiconque fait cela n'a alors plus rien à voir avec Allâh - dans le sens que cet individu contredit Allâh, et Allâh est innocent de lui - et par cela, cette personne a apostasié de son Dîn et est tombé dans le kufr.

إِلَّآ أَن تَتَّقُواْ مِنۡهُمۡ تُقَىٰةٗۗ

à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux

À moins que tu soit sous leur contrôle et que par conséquent tu crains leur mal et donc tu manifeste ton alliance avec eux par la langue quand ils sont là tout en cachant ton inimitié à leurs égard. Et ne participe pas au kufr sur lequel ils sont et ne les soutient pas contre les Musulmans par tes actes." (Tafsîr at-Tabarî (3/228))

Le sixième preuve:

La parole du Très Haut:

ٱلَّذِينَ يَتَّخِذُونَ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۚ أَيَبۡتَغُونَ عِندَهُمُ ٱلۡعِزَّةَ فَإِنَّ ٱلۡعِزَّةَ لِلَّهِ جَمِيعٗا

ceux qui prennent pour alliés des mécréants au lieu des croyants, est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux? (En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah. (4:139)

Il (Allâh) a donc statué du fait que prendre les kuffâr comme alliés une des caractéristiques des munâfiqûn. Ce verset est similaire à Sa parole, le Très Haut:

فَتَرَى ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ يُسَـٰرِعُونَ فِيهِمْ يَقُولُونَ نَخْشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٌ

Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au cœur se précipitent vers eux et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.» (5:52)

Tout comme ce qui a précédé dans la seconde preuve cité.

Ibn Jarîr (rahimahullâh) a dit:

"Allâh a dit au Prophète: Ô Muhammad

بَشِّرِ ٱلْمُنَـٰفِقِينَ

Annonce aux hypocrites

Ceux qui prennent les gens qui mécroit en Moi ainsi que les gens qui rejettent Mon Dîn comme alliés; qui veut dire: les soutiennent et les prennent comme ami proche et intime au lieu des croyants; dans le sens: et les croyants

أَيَبْتَغُونَ عِندَهُمُ ٱلْعِزَّةَ

est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux?

Il dit: est ce la puissance et la force qu'ils recherchent auprès d'eux en les prenant pour allié à la place des gens qui ont Foi en Moi?

ٱلْعِزَّةَ لِلَّهِ جَمِيعًا

(En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah.

Il dit: En vérité, ceux qu'ils prennent comme alliés parmi les kâfirûn, en recherchant l'honneur par leur biais, se sont eux même humilié et rabaissé, alors pourquoi ne prennent ils pas les croyants pour allié pour ainsi regagné leur honneur, leur force, et la victoire octroyé par Allâh à qui appartient l'honneur et la puissance, Celui qui honore qui Il veut et qui déshonore qui Il veut, et donc peut être, Il les honorera et leur donnera force et puissance." (Tafsîr at-Tabarî (3/329))

Et il en est de dans le verset suivant:

La septième preuve:

La parole du Très Haut:

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ نَافَقُواْ يَقُولُونَ لِإِخْوَٰنِهِمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَٰبِ لَئِنْ أُخْرِجْتُمْ لَنَخْرُجَنَّ مَعَكُمْ وَلَا نُطِيعُ فِيكُمْ أَحَدًا أَبَدًا وَإِن قُوتِلْتُمْ لَنَنصُرَنَّكُمْ وَٱللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ

N'as-tu pas vu les hypocrites disant à leurs confrères qui ont mécru parmi les gens du Livre: «Si vous êtes chassés, nous partirons certes avec vous et nous n'obéirons jamais à personne contre vous; et si vous êtes attaqués, nous vous secourrons certes». Et Allah atteste qu'en vérité ils sont des menteurs. (59:11)

Les termes utilisaient dans ce verset sont similaire à ceux de Sa paroles, le Très Haut:

بَشِّرِ ٱلْمُنَٰفِقِينَ بِأَنَّ لَهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا

Annonce aux hypocrites qu'il y a pour eux un châtiment douloureux (4:138)

Et Sa parole, le Très Haut:

فَتَرَى ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ يُسَٰرِعُونَ فِيهِمْ يَقُولُونَ نَخْشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٌ

Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au cœur se précipitent vers eux et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.» (5:52)

Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh (rahimahullâh) a dit:

" Alors si le simple fait de promettre aux mécréants de s'allier avec eux, leur porter secours et s'exiler avec eux au cas où ils se feraient expulser, est de l'hypocrisie et de la mécréance, même si cela n'est que mensonge et dit secrètement, qu'en est-il de celui qui manifeste cela ouvertement, sincèrement et apporte réellement une aide aux mécréants, en se joignant dans leurs rangs, sous leur obéissance, et invitant les gens à leur obéir tout en apportant une aide tant matériel que morale ?" (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/138))

La huitième preuve:

La parole du Très Haut:

رَىٰ كَثِيرًا مِّنْهُمْ يَتَوَلَّوْنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ لَبِئْسَ مَا قَدَّمَتْ لَهُمْ أَنفُسُهُمْ أَن سَخِطَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ وَفِى ٱلْعَذَابِ هُمْ خَٰلِدُونَ وَلَوْ كَانُواْ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلنَّبِىِّ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ مَا ٱتَّخَذُوهُمْ أَوْلِيَآءَ وَلَٰكِنَّ كَثِيرًا مِّنْهُمْ فَٰسِقُونَ

Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront. S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers. (5:80-81)

Cela prouve le kufr ce celui qui fait le Tawallî pour plusieurs raisons:

Premier point:

Il (Allâh) a fait du Tawallî avec les kuffâr une caractéristique de ceux qui ont mécru parmi les Banî Isrâ'îl qui furent maudit par les langues de Dâwûd ('alayhi assalam) et 'Isâ ibn Maryam ('alayhim asalam).

Second point:

Il (Allâh) dit les concernant:

وَفِى ٱلْعَذَابِ هُمْ خَٰلِدُونَ

et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront

Et ceci est caractéristique du châtiment du kâfir.

Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh a dit:

" Allah annonce ici que l'alliance aux mécréants implique Sa Colère et l'éternité dans le châtiment, pour ce seul fait, et même si l'homme le fait par peur, excepté celui qui y est contraint avec sa condition." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/128))

Troisième point:

Il (le Très Haut) dit:

وَلَوْ كَانُوا۟ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلنَّبِىِّ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ مَا ٱتَّخَذُوهُمْ أَوْلِيَآءَ وَلَٰكِنَّ كَثِيرًا مِّنْهُمْ فَٰسِقُونَ

S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers.

Shaykh ul-Islâm ibn Taymiyyah (rahimahullâh) a dit:

"Et donc, mentionner une sentence conditionné dicte que si la condition est présente, alors ce qui est conditionné avec la particule "si" est présent, ce qui implique que si la condition est annulée, le conditionné est annulé. De plus, Il dit:

وَلَوْ كَانُوا۟ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلنَّبِىِّ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ مَا ٱتَّخَذُوهُمْ أَوْلِيَآءَ

S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés.

Et donc cela prouve que l'Îmân mentionné ici s'invalide et s'oppose au fait de les prendre pour allié et que l'Îmân et le fait de les prendre pour allié ne peux coexister dans le cœur." (Majmû' al-Fatâwâ (7/17))

Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh (rahimahullâh) a dit:

" Allâh annonça ici que l'alliance aux mécréants invalide la foi en Allâh et en Son prophète, et en ce qui lui fut révélé. Puis Il informa que la cause de cette alliance est que beaucoup d'entre eux furent des pervers, et Il ne fit aucune distinction entre celui qui le fit par peur des conséquences et entre celui qui n'eut pas peur. Et c'est ainsi que nous constatons le cas de beaucoup de ces apostats : avant leur apostasie, ils étaient pervers. Cette perversité

les a poussés à s'allier aux mécréants, et à abjurer l'Islâm, qu'Allah nous en protège." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/129))

La neuvième preuve:

La parole du Très Haut:

وَٱلَّذِينَ كَفَرُواْ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٍۚ إِلَّا تَفۡعَلُوهُ تَكُن فِتۡنَةٞ فِي ٱلۡأَرۡضِ وَفَسَادٞ كَبِيرٞ

Et ceux qui n'ont pas cru sont alliés les uns des autres. Si vous n'agissez pas ainsi [en rompant les liens avec les infidèles], il y aura discorde sur terre et grand désordre. (8:73)

Cela prouve le kufr de celui qui fait le Tawallî avec les kuffâr et ce sur base de deux points:

Premier point:

Sa parole:

وَٱلَّذِينَ كَفَرُواْ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٍ

Et ceux qui n'ont pas cru sont alliés les uns des autres.

Et donc quiconque s'allie à eux est inclut dans Sa parole:

alliés les uns des autres

Comme Sa parole à propos des juifs et des chrétiens:

ils sont alliés les uns des autres

Et nous avons déjà traité ce point avec la première preuve.

Second point:

Sa parole:

إِلَّا تَفۡعَلُوهُ تَكُن فِتۡنَةٞ فِي ٱلۡأَرۡضِ وَفَسَادٞ كَبِيرٞ

Si vous n'agissez pas ainsi [en rompant les liens avec les infidèles], il y aura discorde (fitnah) sur terre et grand désordre.

Le terme fitnah dans le Qur'ân peut avoir plusieurs sens. Parmi eux: le shirk et le kufr, comme Sa parole, le Très Haut:

وَقَٰتِلُوهُمۡ حَتَّىٰ لَا تَكُونَ فِتۡنَةٞ

Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de fitnah et que la religion soit entièrement à Allah seul. (2:193)

Et Sa parole, le Très Haut:

وَٱلْفِتْنَةُ أَكْبَرُ مِنَ ٱلْقَتْلِ

La fitnah est plus grave que le meurtre. (2:217)

Et Sa parole, le Très Haut:

فَلْيَحْذَرِ ٱلَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنْ أَمْرِهِۦٓ أَن تُصِيبَهُمْ فِتْنَةٌ

Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une fitna ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux. (24:63)

Et d'autres versets.

Ibn Kathîr (rahimahullâh) a dit:

"Et le sens de Sa parole, le Très Haut:

وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ إِلَّا تَفْعَلُوهُ تَكُن فِتْنَةٌ فِى ٱلْأَرْضِ وَفَسَادٌ كَبِيرٌ

Et ceux qui n'ont pas cru sont alliés les uns des autres. Si vous n'agissez pas ainsi [en rompant les liens avec les infidèles], il y aura une fitnah sur terre et un grand désordre. (8:73)

Si tu ne t'écarte pas des mushrikûn et que tu ne t'allie pas aux croyants, une fitnah s'abattra alors sur les gens; à savoir une confusion (dans la distinction des deux groupes) et l'assimilation des croyants aux kâfirûn par laquelle il résultera une propagation de la corruption entre les gens."

Shaykh 'Abdul-Latîf ibn 'Abdir-Rahmân ibn Hasan âl-ash-Shaykh a dit:

"Et ce qui apparait dans le Qur'ân parmi les interdictions et les grandes menaces contre la Muwâlât et le Tawallî envers eux (les kuffâr ndt) est une preuve que le principe le plus basique est que: pour Lui il n'y a pas d'Istiqâmah ni de fermeté excepté dans la rupture des liens avec les ennemies d'Allâh, leur faire la guerre, le Jihâd et le Barâ'ah contre eux, et se rapprocher d'Allâh par le biais de la haine envers eux et de les critiquer. Le Très Haut a fermement placé la Muwâlât entre les croyants et nous a informé que les kâfirûn sont des alliés les uns des autres quand Il dit:

وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ إِلَّا تَفْعَلُوهُ تَكُن فِتْنَةٌ فِى ٱلْأَرْضِ وَفَسَادٌ كَبِيرٌ

Et ceux qui n'ont pas cru sont alliés les uns des autres. Si vous n'agissez pas ainsi [en rompant les liens avec les infidèles], il y aura une fitnah sur terre et un grand désordre. (8:73)

Y a-t-il une fitnah si ce n'est dans le shirk? Et y a-t-il une corruption majeure (en quoi que se soit) si ce n'est rejeter les liens du Tawhîd et de l'Islâm et de rompre avec ce que le Qur'ân a mit en évidence et a clairement établi comme jugement et structure?" (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/324-326))

La dixième preuve:

La parole du Très Haut:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن تُطِيعُواْ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ يَرُدُّوكُمۡ عَلَىٰٓ أَعۡقَٰبِكُمۡ فَتَنقَلِبُواْ خَٰسِرِينَ بَلِ ٱللَّهُ مَوۡلَىٰكُمۡۖ وَهُوَ خَيۡرُ ٱلنَّٰصِرِينَ

Ô les croyants! Si vous obéissez à ceux qui ne croient pas, ils vous feront retourner en arrière. Et vous reviendrez perdants. Mais c'est Allah votre Maître. Il est le meilleur des secoureurs. (3:149-150)

Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh âl-ash-Shaykh (rahimahullâh) a dit:

"Allâh nous informe ici que si les croyants obéissent aux mécréants, ces derniers vont forcément les faire apostasier, et ils ne seront pas satisfaits d'eux sans la mécréance. Allâh nous informe que, s'ils font cela, ils seront perdants ici bas et dans l'au-delà, et Allah n'a pas autorisé qu'ils leur obéissent et soient d'accord avec eux par peur d'eux. Et ceci est la réalité ; les mécréants ne sont satisfaits que de ceux qui sont d'accord avec eux, qu'après témoignage qu'ils sont dans le vrai, et qu'ils montrent de la haine et désaccord envers les musulmans, et coupent les ponts avec eux.

Ensuite le Très Haut dit:

بَلِ ٱللَّهُ مَوۡلَىٰكُمۡۖ وَهُوَ خَيۡرُ ٱلنَّٰصِرِينَ

Mais c'est Allah votre Maître. Il est le meilleur des secoureurs.

Donc Allâh nous informe qu'Il est le Maître des croyants et leur Secoureur, et qu'Il est le meilleur des secoureurs. Donc, lorsqu'on prend Allâh pour Maître et qu'on Lui obéit, cela nous suffit et nous n'avons pas besoin d'obéir aux mécréants." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/124))

La onzième preuve:

La parole du Très Haut:

إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱرۡتَدُّواْ عَلَىٰٓ أَدۡبَٰرِهِم مِّنۢ بَعۡدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ ٱلۡهُدَى ٱلشَّيۡطَٰنُ سَوَّلَ لَهُمۡ وَأَمۡلَىٰ لَهُمۡ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمۡ قَالُواْ لِلَّذِينَ كَرِهُواْ مَا نَزَّلَ ٱللَّهُ سَنُطِيعُكُمۡ فِي بَعۡضِ ٱلۡأَمۡرِۖ وَٱللَّهُ يَعۡلَمُ إِسۡرَارَهُمۡ

Ceux qui sont revenus sur leurs pas après que le droit chemin leur a été clairement exposé, le Diable les a séduits et trompés. C'est parce qu'ils ont dit à ceux qui ont de la répulsion pour la révélation d'Allah: «Nous allons vous obéir dans certaines choses». Allah cependant connaît ce qu'ils cachent. (47:25-26)

Ici, Il nous explique que leur apostasie est due au fait qu'ils ont dit aux kâfirûn (qui détestent ce qu'Allah a révélé):

سَنُطِيعُكُمْ فِى بَعْضِ ٱلْأَمْرِ

«Nous allons vous obéir dans certaines choses»

Et ils leurs ont donc promit de leur obéir dans certaines affaires et non de façon intégrale et malgré ça ils ont tout de même apostasié pour cette désobéissance partiel.

Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh (rahimahullâh) a dit:

"Alors, si lorsqu'une personne promet d'obéir dans certaines choses aux idolâtres qui détestent ce qu'Allah a révélé est un mécréant, même s'il ne tient pas sa promesse, que dire alors de ceux qui rejoignent les idolâtres qui détestent ce qu'Allah a révélé" (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/136))

La douzième preuve:

ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ يُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ۖ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ يُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِ ٱلطَّٰغُوتِ فَقَٰتِلُوٓا۟ أَوْلِيَآءَ ٱلشَّيْطَٰنِ ۖ إِنَّ كَيْدَ ٱلشَّيْطَٰنِ كَانَ ضَعِيفًا

Les croyants combattent dans le sentier d'Allah, et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier du tâghût. Eh bien, combattez les alliés du Diable, car la ruse du Diable est, certes, faible. (4:76)

Il (Allâh) explique que ceux qui mécroient combattent dans le sentier du tâghût et qu'ils sont les alliés du shaytân, et donc quiconque combat dans leurs rangs partagent alors les mêmes caractéristiques que ces derniers. Et on peut combattre avec la main (physiquement), avec la langue, avec les biens, et via d'autre formes de soutien, comme il (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Menez le Jihâd contre les mushrikûn avec vos biens, vos vies, et vos langues**" Et comme il (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Et Allâh fera entrer trois personnes au Paradis pour une seule flèche; celui qui l'a fabriquer en recherchant le bien, l'archer, et celui qui l'a récupéré.**"

Ce verset prouve donc que quiconque les soutient dans leur guerre contre les Musulmans par n'importe quel forme de soutien est alors un des alliés du shaytân.

La treizième preuve:

La parole du Très Haut:

وَٱتْلُ عَلَيْهِمْ نَبَأَ ٱلَّذِىٓ ءَاتَيْنَٰهُ ءَايَٰتِنَا فَٱنسَلَخَ مِنْهَا فَأَتْبَعَهُ ٱلشَّيْطَٰنُ فَكَانَ مِنَ ٱلْغَاوِينَ

Et raconte-leur l'histoire de celui à qui Nous avions donné Nos signes et qui s'en écarta. Le Diable, donc, l'entraîna dans sa suite et il devint ainsi du nombre des égarés. (7:175)

Ibn Jarîr rapporte avec sa chaine de transmission (9/123) que Ibn 'Abbâs a dit:

"Quand Mûsâ ('alayhi assalam) est descendu de deux montagnes avec ses compagnons, les cousins de Bal'am et son peuple sont venu à lui (à Bal'am) et lui ont dit: "Mûsâ est un homme dur et sévère et il a de nombreux soldat, et si il triomphe sur nous il nous détruira alors invoque Allâh afin qu'Il repousse Mûsâ et ses compagnons" Il répondit: "Si j'invoque Allâh pour qu'Il repousse Mûsâ et ses compagnons je perdrais ma vis ici bas et ma vie

dans l'au delà." Et ils ne l'ont pas laissé jusqu'à ce qu'il invoque contre eux (Mûsâ et ses compagnons) et Allâh l'a détourné de ce sur quoi il était et c'est se dont Il parle dans Sa parole:

وَٱتۡلُ عَلَيۡهِمۡ نَبَأَ ٱلَّذِيٓ ءَاتَيۡنَٰهُ ءَايَٰتِنَا فَٱنسَلَخَ مِنۡهَا فَأَتۡبَعَهُ ٱلشَّيۡطَٰنُ فَكَانَ مِنَ ٱلۡغَاوِينَ

Et raconte-leur l'histoire de celui à qui Nous avions donné Nos signes et qui s'en écarta. Le Diable, donc, l'entraîna dans sa suite et il devint ainsi du nombre des égarés. (7:175)"

Ici, il n'a même pas soutenu les kuffâr, mais à seulement invoqué en leur faveur afin que Mûsâ et ceux qui étaient avec lui soit repoussé et en cela il s'est détourné des versets d'Allâh, alors que dire de celui qui les aide et les soutient?

Quatorzième preuve:

إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَفَّىٰهُمُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِيٓ أَنفُسِهِمۡ قَالُواْ فِيمَ كُنتُمۡۖ قَالُواْ كُنَّا مُسۡتَضۡعَفِينَ فِي ٱلۡأَرۡضِۚ قَالُوٓاْ أَلَمۡ تَكُنۡ أَرۡضُ ٱللَّهِ وَٰسِعَةٗ فَتُهَاجِرُواْ فِيهَاۚ فَأُوْلَٰٓئِكَ مَأۡوَىٰهُمۡ جَهَنَّمُۖ وَسَآءَتۡ مَصِيرًا

Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant: «Où en étiez-vous?» (à propos de votre religion) - «Nous étions impuissants sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! (4:97)

Al-Bukhârî rapporte dans son Sahîh sous l'autorité de Muhammad ibn 'Abdir-Rahmân Abûl-Aswad qui dit: "Les gens de Madînah étaient forcé de préparer une armée (pour combattre contre les gens du Shâm pendant le Khilâfah de 'Abdullâh ibn az-Zubayr à Makkah), et j'y fut enrôlé. Puis j'ai rencontré 'Ikrimah, l'esclave libéré d'ibn 'Abbâs, et je l'ai informé (à ce sujet), et il m'a fortement interdit de le faire (c'est à dire de m'enrôler dans cette armée), et il a dit: "Ibn 'Abbâs m'a informé que certains Musulmans étaient avec les païens, augmentant le nombre de l'armée païenne contre le Messager d'Allâh. Une flèche tiré qui toucherait l'un d'eux (les Musulmans accompagné des païens) et le tue, ou il serait frappé et tué (avec une épée)." Alors Allâh a révélé:

إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَفَّىٰهُمُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِيٓ أَنفُسِهِمۡ

Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes

Les gens de science ont divergé sur les personnes pour qui ce verset fut révélé, de ceux parmi les Musulmans qui sont sortie en compagnie des kuffâr augmentant leurs rangs - sont ils mort en tant que Musulmans désobéissant ou sont ils mort en tant qu'apostat à cause de leur acte?

Leur acte était du kufr, cependant, certains savants ont pu leur donné une excuse. Et donc ceux qui les ont pas qualifié de kuffâr ont soutenu l'opinion qu'ils sont sorti sous la contrainte, et la contrainte est une excuse pour le kufr. Ceux qui ne les ont pas excusé ont soutenu l'opinion qu'ils sont eux même la cause de leur contrainte à cause de leur échec à faire la Hijrah alors qu'ils avaient la capacité de le faire. Il est unanimement reconnu par tout les savants qu'ils devaient être considéré comme des kuffâr dans le fait de les tuer.

En ce qui concerne celui qui soutien les kuffâr ou rejoint leurs rangs sans contrainte, alors nul doute de son kufr et de son apostasie de l'Islâm et le refuge et auprès d'Allah.

La quinzième preuve:

ٱللَّهُ وَلِيُّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ يُخْرِجُهُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ ۖ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوٓاْ أَوْلِيَآؤُهُمُ ٱلطَّٰغُوتُ
يُخْرِجُونَهُم مِّنَ ٱلنُّورِ إِلَى ٱلظُّلُمَٰتِ ۗ أُوْلَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ

Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi: Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les tâghût, qui les font sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà les gens du Feu, où ils demeurent éternellement. (2:257)

Il , le Glorifié, établit clairement dans ce verset que le secoureur de ceux qui ont mécrut est le tâghût. Donc quiconque les aide est semblable à leurs tawâghît.

La seizième preuve:

Allâh le Glorifié a fait du kufr bi tâghût et de l'Îmân en Allâh une condition pour entrer dans l'Islâm. Le Très Haut dit:

فَمَن يَكْفُرْ بِٱلطَّٰغُوتِ وَيُؤْمِنۢ بِٱللَّهِ فَقَدِ ٱسْتَمْسَكَ بِٱلْعُرْوَةِ ٱلْوُثْقَىٰ لَا ٱنفِصَامَ لَهَا ۗ

Donc, quiconque mécroit au tâghût tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. (2:256)

Et le Très Haut dit:

وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِى كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولاً أَنِ ٱعْبُدُواْ ٱللَّهَ وَٱجْتَنِبُواْ ٱلطَّٰغُوتَ ۖ

Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: «Adorez Allah et écartez-vous du tâghût» (16:36)

Et le Très Haut dit:

وَٱلَّذِينَ ٱجْتَنَبُواْ ٱلطَّٰغُوتَ أَن يَعْبُدُوهَا وَأَنَابُوٓاْ إِلَى ٱللَّهِ لَهُمُ ٱلْبُشْرَىٰ ۚ فَبَشِّرْ عِبَادِ

Et à ceux qui s'écartent des tâghût pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs (39:17)

Et le Très Haut dit:

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ يَزْعُمُونَ أَنَّهُمْ ءَامَنُواْ بِمَآ أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَآ أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ يُرِيدُونَ أَن يَتَحَاكَمُوٓاْ
إِلَى ٱلطَّٰغُوتِ وَقَدْ أُمِرُوٓاْ أَن يَكْفُرُواْ بِهِ

N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi [prophète] et à ce qu'on a fait descendre avant toi? Ils veulent prendre pour juge le tâghût, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. (4:60)

Quiconque les (les kuffâr) soutient n'a pas mécru au tâghût. Car les kuffâr combattent dans le sentier du tâghût comme nous l'avons déjà cité dans la parole du Très Haut:

إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَفَّىٰهُمُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِيٓ أَنفُسِهِمۡ قَالُواْ فِيمَ كُنتُمۡۖ قَالُواْ كُنَّا مُسۡتَضۡعَفِينَ فِي ٱلۡأَرۡضِۚ قَالُوٓاْ
أَلَمۡ تَكُنۡ أَرۡضُ ٱللَّهِ وَٰسِعَةٗ فَتُهَاجِرُواْ فِيهَاۚ فَأُوْلَٰٓئِكَ مَأۡوَىٰهُمۡ جَهَنَّمُۖ وَسَآءَتۡ مَصِيرًا

Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant: «Où en étiez-vous?» (à propos de votre religion) - «Nous étions impuissants sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! (4:97)

Troisième domaine de recherche: Les preuves de la Sunnah

La première preuve:

Dans les deux Sahîh ainsi que d'autres, il est rapporté que 'Alî (radiyallâhu 'anhu) a dit au sujet de la bataille de Fath:

Le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) m'envoya avec Zubayr, et nous dit "Partez jusqu'à ce que vous trouviez une femme, elle emmène avec elle une lettre. Emparez-vous en."
Alors nous partîmes jusqu'à ce que nous la trouvâmes. Nous lui dîmes : "Donne nous la lettre !" Elle dit "Je n'ai aucune lettre !" Nous dîmes alors "Tu va nous donner cette lettre, ou nous arracherons ton vêtement !" Elle nous donna alors la lettre, et nous la prîmes alors et l'apportâmes au messager d'Allah (sallallâhu 'alayhi wassalam).

Dedans, il y avait écrit "De la part de Hâtib ibn Abi Balt'a à l'attention des idolâtres de la Mecque" Puis il les informait de certaines choses au sujet du Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam). Alors le messager (sallallâhu 'alayhi wassalam) dit "Qu'est ce que c'est que cela Hâtib ?!" Il répondit : "Attend que je t'explique Ô messager, j'étais quelqu'un d'attaché à Quraysh, mais je n'étais pas des leurs. Les émigrés qui sont venus avec toi avaient des proches là bas qui protègent leurs familles à la Mecque, alors j'ai voulu aussi avoir quelqu'un qui puisse protéger mes proches. Je n'ai pas fait cela pas mécréance de ta religion ni par satisfaction de la mécréance après l'islam". Le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) dit alors "Il vous a dit la vérité".

Alors 'Umar dit "Laisse-moi trancher la tête de cet hypocrite !" et dans une version "Il a mécru !" Et le Messager d'Allah (sallallâhu 'alayhi wassalam) dit "Il a assisté à la bataille de Badr, et quand sais-tu si Allah ne s'est pas penché sur les gens de Badr et leur a dit "Faite ce que vous voulez, je vous ai pardonné."""

Cette incident montre bien que soutenir les mécréants et les aidé à leur victoire (sur les Musulmans) est une apostasie et expulse son auteur de la Religion de l'Islâm. Et ceci est évident pour trois raisons.

Première raison:

La parole de 'Umar dans le hadîth: " **Laisse-moi trancher la tête de cet hypocrite !**" Et dans une autre version (il est rapporté qu'il a dit): "**Il a certes mécru**" Et dans une autre version encore, après que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) ai dit: "**N'a t-il pas participé à Badr?**" 'Umar a répondu: "**Oui, cependant il est revenu sur ses pas et a aidé notre ennemi contre toi**".

Seconde raison:

L'approbation implicite du Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) pour ce que 'Umar a comprit, car il ne l'a pas blâmé pour avoir fait le takfîr de Hâtib, mais lui a plutôt exposé l'excuse dont bénéficiait ce dernier.

Troisième raison:

Hâtib (radiyallâhu 'anhu) a dit: " **Je n'ai pas fait cela pas mécréance de ta religion ni par satisfaction de la mécréance après l'islam**"

Cela prouve que pour lui il était clairement établi que la Mudhâharah aux kuffâr est du kufr, une apostasie, et une satisfaction du kufr, il a donc seulement expliqué l'objectif et la réalité de son acte.

Et donc, on aurait pu penser que cela (la Mudhâharah) est apparu dans l'exemple de Hâtib (radiyallâhu 'anhu) mais ce dernier est sorti et à combattu au côté du Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) avec sa vie et

ses biens, menant à sa (celle du Messager d'Allâh) victoire en le soutenant contre ses ennemies - les mushrikûn - et n'a pas assisté les kuffâr que se soit avec sa vie ou ses biens, et dans le même temps, son acte (la lettre envoyé aux mushrikûn ndt) pourrait paraitre comme tel (un soutien aux kuffâr ndt), et par conséquent il a était dit ce qui a était dit (si il aivait vraiment soutenu les kuffâr), alors que dire de celui qui soutient vraiment les kuffâr et les aide à triompher sur les Musulmans? Nul doute que cette personne mérite encore plus les jugements du hadîth susmentionné.

La seconde preuve:

Ibn Ishâq et d'autres rapportent un incident cité par Yazîd ibn Rûmân, qui le tient de 'Urwah, qui le tient de az-Zuhrî, qui le tient d'un groupe (de gens), qui ont dit que les Quraysh ont envoyé leurs représentants pour négocier la libération de leurs prisonniers. Quand l'accord fut négocié, 'Abbâs, qui fut contraint de sortir (aux côté des mushrikûn ndt) durant la bataille de Badr, a dit:

"**Ô Messager d'Allah, je suis un Musulman." Le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: " Allâh sait mieux à propos de ton Islâm et de la véracité de ton propos, si tel est le cas ta récompense est auprès d'Allâh. Mais de ce qui est apparent dans tes actes, c'est que tu était contre nous. Alors paie pour ta libération et celle de ton neveu.**"

Malgré que 'Abbâs était contraint à combattre au côté des Quraysh contre les croyants, le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) l'a traité sur ce qui était apparent chez lui et à joint son cas à celui des mushrikûn. Alors que dire de celui qui rallie volontairement le camp des kuffâr et les soutenant afin de les faire triompher?

Un autre hadîth rapporté par al-Bukhârî soutien aussi la même idée, Muhammad ibn 'Abdir-Rahmân a dit: " Les gens de Madînah étaient forcé de préparer une armée (pour combattre contre les gens du Shâm pendant le Khilâfah de 'Abdullâh ibn az-Zubayr à Makkah), et j'y fut enrôlé. Puis j'ai rencontré 'Ikrimah, l'esclave libéré d'ibn 'Abbâs, et je l'ai informé (à ce sujet), et il m'a fortement interdit de le faire (c'est à dire de m'enrôler dans cette armée), et il a dit: "Ibn 'Abbâs m'a informé que certains Musulmans étaient avec les païen, augmentant le nombre de l'armée païenne contre le Messager d'Allâh. Une flèche tiré qui toucherait l'un d'eux (les Musulmans accompagné des païens) et le tue, ou il serait frappé et tué (avec une épée)." Alors Allâh a révélé:

إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَفَّىٰهُمُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِيٓ أَنفُسِهِمۡ قَالُواْ فِيمَ كُنتُمۡۖ قَالُواْ كُنَّا مُسۡتَضۡعَفِينَ فِي ٱلۡأَرۡضِۚ قَالُوٓاْ
أَلَمۡ تَكُنۡ أَرۡضُ ٱللَّهِ وَٰسِعَةٗ فَتُهَاجِرُواْ فِيهَاۚ فَأُوْلَٰٓئِكَ مَأۡوَىٰهُمۡ جَهَنَّمُۖ وَسَآءَتۡ مَصِيرًا

Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant: «Où en étiez-vous?» (à propos de votre religion) - «Nous étions impuissants sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! (4:97)"

Regarde comme il fut joint à eux (dans le hukm en apparence ndt) malgré le fait qu'il était sous la contrainte. Et cela ne peut être le cas sauf pour le fait que la base de cela (ce sujet la Mudhâharah ndt) est le kufr de celui qui se rend coupable de cet acte.

La troisième preuve:

Cette troisième preuve est rapporté par Abû Dâwûd et d'autres, sous l'autorité de Samurah ibn Jundub qui dit que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Quiconque s'associe avec un polythéiste et vit avec, il est alors comme lui.**"

Il a donc statué sur ceux qui s'associent au mushrik et vit avec lui, devient alors comme lui, même si il est en désaccord avec les mushrikûn. Et donc, quiconque soutient les mushrikûn et les fait triompher sur les Musulmans aura un statut bien plus grave que celui qui vit parmi eux et se mélange à eux.

Al-Manâwî (rahimahullâh) a dit dans Fayd al-Qadîr (6/111), en expliquant la cause de sa paroles "**...il est alors comme lui**" a dit:

"Car l'étreinte envers un ennemi d'Allâh et la manifestation de sa Muwâlât envers lui ne peut résulter que du fait de se détourner d'Allâh, et quiconque se détourne d'Allâh, le Shaytan lui donnera son amitié et le mènera à la mécréance. Al-Zamakhsharî a dit: "C'est ce qui est compris car la démonstration de la Muwâlât envers une personne et la démonstration de la Muwâlât envers son ennemi est contradictoire."

Ash-Shawkânî (rahimahullâh) a dit dans Nayl al-Awtâr (8/177):

"La parole "**... il est alors comme lui**" est la preuve de l'interdiction de résider parmi les kuffâr et l'obligation de se séparer d'eux. Malgré le fait que les savants ont discuté l'authenticité de ce hadîth, la parole d'Allâh témoigne de son authenticité:

فَلَا تَقْعُدُواْ مَعَهُمْ حَتَّىٰ يَخُوضُواْ فِي حَدِيثٍ غَيْرِهِۦٓ إِنَّكُمْ إِذًا مِّثْلُهُمْ

ne vous asseyez point avec ceux-là jusqu'à ce qu'ils entreprennent une autre conversation. Sinon, vous serez comme eux. (4:140)

Et un autre hadîth soutien le sens de ce hadîth, il est rapporté par Bahz ibn Hakîm ibn Mu'âwiyah ibn Haydah qui le tient de son père qui le tient lui même de son grand père de façon Marfû' qui dit que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Allâh n'acceptera pas les actes d'un mécréant ayant accepté l'Islâm sauf si il se sépare des mushrikûn.**"

La quatrième preuve:

De même, le hadîth recueilli par Abû Dâwûd, at-Tirmidhî et d'autres, sous l'autorité de Jarîr ibn 'Abdillâh (radiyallâhu 'anhu), dans lequel le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Je suis innocent de tout Musulman vivant parmi les mushrikûn.**"

La cinquième preuve:

Il est rapporté par an-Nasâ'î et d'autres sous l'autorité de Bahzz ibn Hakîm qui rapporte sous l'autorité de son père qui rapporte de son grand père que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Allâh n'acceptera pas les actes d'un mécréant ayant accepté l'Islâm sauf si il se sépare des mushrikûn.**"

Il est similaire à ceux qui ont précédé. Ceux qui s'allient aux mushrikûn, les soutiennent et les font triompher en combattant les Musulmans, méritent plus d'entrer dans le hukm de ce hadîth que ceux qui ne se séparent pas physiquement des kuffâr.

La sixième preuve:

An-Nasâ'î et d'autres rapporte sous l'autorité de Jarîr (radiyallâhu 'anhu) qui a dit: "Je suis allé voir le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) et lui ai fait allégeance par sa main sous la condition que je n'adorerais que Allâh seul, accomplirais la Salâh, payerai la Zakâh, que je serais sincère envers tout les Musulmans et que je me séparerais des mushrikûn."

Le commentaire de ce hadîth est le même que celui des ahadîth précédemment cités.

Quatrième domaine de recherche: Les paroles des compagnons

Tiré de ce qui a était relayé des compagnons qui prouve ce fondement (que la Mudhâharat est du kufr akbar):

La première preuve:

Ce qui a était précédemment mentionné dans la première preuve de la Sunnah qui démontre ce fondement en se basant sur ce qui c'est passé entre 'Umar et Hâtib (radiyallâhu 'anhumâ).

La seconde preuve:

Ce qui est rapporté de 'Abd ibn Hamîd qui le tient de Hudhayfah (radiyallâhu 'anhu) qui a dit: "Vous devriez craindre le fait de devenir un juif ou un chrétien sans même vous en rendre compte." Et nous (dit 'Abd ibn Hamîd) avons pensez qu'il parlait du verset:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)"

La troisième preuve:

L'histoire de Khâlid ibn Walîd et Majâ'ah ibn Marârah durant les guerres contre les apostats rapportés dans les livres de Sîrah. Une partie de l'armé de Khâlid avait capturé certaines personnes parmi les Banî Hanîfah et il y avait parmi eux Majâ'ah. Et Majâ'ah a dit à Khâlid: "Par Allâh je ne l'ai pas suivi - en parlant de Musaylamah - je suis certes un Musulman" Khâlid lui a répondu: "Alors pourquoi ne m'a tu pas rejoins ou dit ce qu'a dit Thumâmah ibn Athâl?"

Il s'est donc basé sur le fait qu'il est resté parmi les apostats comme preuve de son agrément de leur doctrine et l'a donc traité de cette façon. Ceci est en accord avec ce que nous avons mentionné dans la treizième preuve du Qur'ân à propos de l'histoire des Musulmans qui ont combattu au côté des mushrikûn, augmentant leurs rangs, durant la bataille de Badr.

De plus, il y a les actes des compagnons et leur histoire durant les guerres contre les apostats comme Musaylamah, Tulaihah, ceux qui ont refusé de verser la Zakâh, et tout leurs semblable, qu'ils (les compagnons) ont tous combattu sans distinction malgré la possibilité que certains d'entre eux se sont opposés aux apostats dans leurs croyances et n'ont participé à tout cela qu'à cause de la Hamiyyah. Ajouté à cela leur manière de les traiter qui prouve que ceci (le soutien et l'alliance aux kuffâr) est une base fondamentale pour eux (c'est à dire les compagnons) et que quiconque soutient et aide les kuffâr est un kâfir comme eux.

Cinquième domaine de recherche: Les preuves du Qiyâs

Cela s'établit en quelques points:

1. Il est rapporté dans les deux Sahîh que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Quiconque prépare un combattant a prit part à la bataille**" Ici, il (sallallâhu 'alayhi wassalam) a statué que celui qui s'assoit derrière un partenaire dans la bataille le en préparant est un combattant, et cela est aussi soutenu par sa parole: " **Et Allâh fera entrer trois personnes au Paradis pour une seule flèche; celui qui l'a fabriquer en recherchant le bien, l'archer, et celui qui l'a récupéré.**" Ceci prouve par le biais du Qiyâs par inversion que celui qui prépare et aide un kâfir dans son combat l'a alors soutenu dans son combat dans le sentier du tâghût.

2. En ce qui concerne celui qui tire les ficelles et celui qui agit directement, leur jugement dans la Shari'ah est le même selon l'avis le plus correct et cela car celui qui agit directement n'est capable d'agir ainsi que grâce à l'aide et au soutien de celui qui tire les ficelles en coulisse, comme le dit Shaykh ul-Islâm ibn Taymiyyah:

"Les bandits muhâribûn sont une Jamâ'ah, celui parmi eux qui tue est soutenu et aidé par le reste du groupe. Il a était dit que c'est uniquement celui qui le fait directement (c'est à dire l'acte de tuer ndt) qui doit être tué, tandis que la majorité des savants (le jumhûr) sont d'avis qu'ils doivent tous être tué même si ils sont au nombre de 100, et donc celui qui soutient de tel acte en coulisse et celui qui tue directement sont égaux (dans leur hukm ndt). C'est ce qui est rapporté des Khulafâ' ar-Râshidûn. 'Umar ibn al-Khattâb a tué le rabî'ah des muhâribûn alors que le rabî'ah est un guetteur qui se poste en hauteur et surveille si des gens approchent, mais celui qui est directement impliqué n'est capable de tuer que grâce à la force et le soutien de celui qui l'aide en coulisse. Si un groupe de gens s'entraide au point ou ils deviennent une force qui refuse les commandements de la Shari'ah, alors ils sont tous associés et partagent le même châtiment ou la même récompense tout comme les Mujahidûn. Le Prophète 'sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Le sang des Musulmans ne fait qu'un. Le plus proche tout comme le plus éloigné s'engage à la protection (de chacun) en leur nom. Et ils sont une seule main contre les autres.**" Ce qui veut dire: si une armé de Musulman sort pour une expédition et met la main sur un butin de guerre, l'armé se partagera ce qu'ils en ont obtenu car ils l'ont pris grâce à leur puissance et leur soutien mutuelle, et ils doivent prendre le butin car le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) distribuait le butin aux pelletons d'expédition (sariyyah) après avoir prit un quart, et par la suite, ce fut un cinquième, de même, si l'armé obtient du butin, elle doit le partager avec le groupe d'expédition car cela bénéficie à l'armé, tout comme le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) l'a partager entre Talhah et Zubayr le jour de Badr, car en le leur envoyant la bas, cela était bénéfique à l'armé. De plus, ceux qui aident le groupe qui se rebelle (mumtani'ah) et leurs secoureurs sont comme eux pour ce qui est en leur faveur et leur défaveur, tout comme ceux qui se combattent sur base d'un mensonge dans lequel il n'y a pas de Ta'wîl valide, comme ceux qui se sont combattu à cause du sectarisme et de l'appel à la jâhiliyyah tel que Qays, Yamân et leurs semblables. Ce sont des oppresseurs comme l'a dit le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam): "**Lorsque deux Musulmans se rencontrent avec leurs épées et s'entretuent, celui qui a tué comme celui qui est tué iront en enfer !**" On demanda : "Ô Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam), pour celui qui a tué cela va de soi, mais qu'en est il pour celui qui a été tué" Il répondit "**Lui aussi désirait la mort de son adversaire !**" (al-Bukhârî et Muslim) Cela inclut tout les groupes qui se nuisent dans leurs biens et leurs vies, même si le vrai tueur n'est pas identifié. Car le groupe qui a refusé les commandements de la Shari'ah est comme une seule personne."

Ceci est similaire à la parole concernant celui qui aide les kuffâr et les soutient dans leur combat contre les Musulmans, son jugement et le même que celui qu'il soutient.

Sixième domaine de recherche: Les preuves historiques

L'histoire de l'Islâm a démontré à de nombreuse occasion des évènements dans lesquels plusieurs cas de Mudhâharah aux kuffâr sont apparu concernant des gens qui s'affiliaient à l'Islâm. Les savants de l'Islâm (à leurs époques respectives) sont monté au créneau pour élucider le jugement concernant cette Mudhâharah. Je vais mentionner ici certains de ces faits historiques.

Premier fait: La bataille de Badr durant la seconde année Hijrî

Certains Musulmans sont sorti avec les mushrikûn durant la bataille de Badr afin d'augmenter leurs rangs et c'est à propos d'eux qu'Allâh le Très Haut a dit:

إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَفَّىٰهُمُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِيٓ أَنفُسِهِمۡ قَالُواْ فِيمَ كُنتُمۡۖ قَالُواْ كُنَّا مُسۡتَضۡعَفِينَ فِي ٱلۡأَرۡضِۚ قَالُوٓاْ أَلَمۡ تَكُنۡ أَرۡضُ ٱللَّهِ وَٰسِعَةٗ فَتُهَاجِرُواْ فِيهَاۚ فَأُوْلَٰٓئِكَ مَأۡوَىٰهُمۡ جَهَنَّمُۖ وَسَآءَتۡ مَصِيرًا

Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant: «Où en étiez-vous?» (à propos de votre religion) - «Nous étions impuissants sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! (4:97)

Et nous en avons déjà parlé dans la quatorzième preuve du Qur'ân.

Second fait: Les évènements au sujet des apostats durant la onzième année Hijrî

Cela c'est passé après la mort du Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam). Les Sahâbah n'ont pas fait de distinction entre eux comme nous l'avons mentionné dans le troisième domaine de recherche.

Troisième fait: Début de l'année 201 Hijrî

Bâbak al-Khurramî a combattu les Musulmans alors qu'il vivait parmi les mushrikûn, et l'Imâm Ahmad et d'autre ont déclaré dans une fatwâ qu'il était un apostat. Il est rapporté par al-Maymûnî que l'Imâm Ahmad a dit le concernant: "Il est venu nous mener la guerre tout en vivant dans les terres de shirk. Quel est donc son jugement? Si tel est son cas, alors son jugement est celui de l'apostasie." (Al-Furû' (6/163))

Quatrième fait: Après l'année 480 Hijrî

Al-Mu'tamid ibn 'Ibâd, le gouverneur de Séville (dans le sud de l'Espagne), qui était parmi les gouverneurs de plusieurs groupes en Andalousie, a recherché l'aide des Ifranj contre les Musulmans, et les savants Mâlikî de l'époque ont émit une fatwâ affirmant qu'il était un apostat. (Al-Istiqsâ' (2/75))

Cinquième fait: Durant l'année 661 Hijrî

L'homme qui contrôlé Kark (al-Malik al-Mughîth 'Umar ibn al-'Âdil) qui correspondait avec Hulaku (un des leaders mongole) et les Tatars, a aidé ces derniers à prendre le contrôle de l'Égypte, et Dhâhir Bîbris a démandé son hukm auprès des juristes qui ont dit qu'il devait être expulsé et exécuté, et il l'a donc expulsé et exécuté. (Al-Bidâyah wan-Nihâyah (13/238) et Shadhrât (6/305) - Peut être que ce fait historique ne peut être utilisé comme preuve dans notre sujet. Ce qui semble être visé dans cette citation est qu'ils ont ordonné son exécution mais il n'est pas clairement dit qu'il l'ont fait pour son apostasie. Et Allâh est le plus savant.)

Sixième fait: Au alentour de l'année 700 Hijrî

Les Tatars ont attaqué les terres d'Islâm de la région du Shâm ainsi que d'autres endroits, et certaines personnes s'affiliant à l'Islâm les ont soutenu, et Shaykh ul-Islâm ibn Taymiyyah a émit une fatwâ déclarant que quiconque les soutenait est un apostat. (Majmû' al-Fatâwâ (28/530))

Septième fait: Durant l'année 980 Hijrî

Muhammad ibn 'Abdillâh as-Sa'dî, l'un des rois de Marrakech, a recherché l'aide du roi du Portugal pour combattre son oncle Abû Marwân al-Mu'tasim Billah, et les savants Mâlikî ont émient une fatwâ le déclarant apostat. (Al-Istiqsâ' (2/270))

Huitième fait: Entre les années 1226 et 1233 Hijrî

Certaines armées ont attaqué les terres du Najd afin d'éradiquer l'appel au Tawhîd, et certains s'affiliant à l'Islâm (parmi les habitant du Najd ndt) les ont soutenu dans cette entreprise. Et les savants du Najd ont émit des fatâwâ déclarant l'apostasie de quiconque les soutient et les assistent. Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh âl-ash-Shaykh a écrit un ouvrage intitulé ad-Dalâ'il dans lequel il démontre le kufr de ces gens en citant 21 preuves.

Neuvième fait: Plus ou moins 50 ans après la précédente date mentionné

La même situation s'est répété une fois de plus et les savants du Najd ont émient une fatwâ stipulant le kufr de quiconque soutenait les mushrikûn. Shaykh Hamad ibn 'Atîq a écrit un ouvrage intitulé Sabîl an-Najât wal-Fikâk min Muwâlât al-Murtadîn wa Ahlil Ishrâk sur le même sujet.

Dixième fait: Au début du quatorzième siècle Hijrî

Certaines tribu algériennes ont soutenu les français contre les Musulmans, et le juriste du Maghrib, Abûl Hasan at-Tasûlî, a émit une fatwâ prononçant leur kufr. (Ajwibah at-Tasûlî ala Masâ'il al-Amîr Abdil-Qâdir al-Jazâi'irî) (p.120))

Onzième fait: Au milieu du quatorzième siècle Hijrî

Les français et les britanniques ont transgressé les terres et les peuples d'Égypte et d'ailleurs, et le Shaykh Ahmad Shâkir a émit une fatwâ affirmant le kufr de quiconque les soutenait de n'importe quel manière. (Kalimatul-Haqq (p.126))

Douzième fait: Au alentour de la même date précédemment mentionné

Les juifs se sont accaparé les terres de Palestine et certaines personnes s'affiliant à l'Islâm les ont soutenu, et le comité des fatâwâ à al-Azhar, sous la direction de Shaykh 'Abdul-Majîd Salîm; ont émit une fatwâ en 1366H statuant du kufr de quiconque les soutenait.

Treizième fait: A la fin du quatorzième siècle Hijrî

Le nombre de communiste et de socialiste a augmenté dans les terres Musulmane et certaines personnes s'affiliant à l'Islâm les ont soutenu, et Shaykh 'Abdul-'Azîz ibn Bâz a émit une fatwâ affirmant le kufr de quiconque les soutenait. (Majmû' al-Fatâwâ (1/274))

Septième domaine de recherche: Les paroles des gens de science

Premièrement: Paroles des savants Hanafî

1. Ahmad ibn 'Alî ar-Râzî, Abu Bakr al-Jassâs (d. 370H) a dit:

"La parole du Très Haut:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُوٓاْ ءَابَآءَكُمۡ وَإِخۡوَٰنَكُمۡ أَوۡلِيَآءَ إِنِ ٱسۡتَحَبُّواْ ٱلۡكُفۡرَ عَلَى ٱلۡإِيمَٰنِۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ

Ô vous qui croyez! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes. (9:23)

Ce verset contient une interdiction pour les croyants de prendre les kuffâr comme allié, de les soutenir, de rechercher leur aide, et de leurs confier leurs affaires. Il contient aussi l'obligation de se dissocier et de s'opposer à eux ainsi que de cesser de les glorifier et de les honorer, même si se sont leurs pères ou leurs frères. Il (Allâh) a uniquement donné cet ordre aux croyants pour que peut être, ils puissent se distinguer des munâfiqûn. Car les munâfiqûn avaient l'habitude de s'allier aux kuffâr, de les glorifier ostensiblement, de les honorer quand ils les rencontraient, de les aider, et de les soutenir, alors Allâh le Très Haut a fait de l'ordre qu'Il a donné dans ce verset un signe clair par lequel le croyant peut se distinguer du munâfiq, et Il nous a informé que quiconque ne le fait pas ne fait qu'être injuste envers lui même et mérite un châtiment de la part de Son Seigneur." (Ahkâm al-Qur'ân (3/130))

Il dit aussi en parlant de l'interdiction de la Muwâlât avec les mécréants:

"Et sa parole, le Très Haut:

إِلَّآ أَن تَتَّقُواْ مِنۡهُمۡ تُقَىٰةٗۗ

à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. (3:28)

Qui veut dire: Que tu crains pour ta vie et ton intégrité physique, et que par conséquent, tu recherche une protection auprès d'eux en montrant certaines alliances avec eux sans y croire (ce qui veut dire que la personne fait cela à contrecœur, en montrant extérieurement ce qui n'est pas présent intérieurement ndt) - ceci est le sens apparent qui est voulu par l'expression utilisé dans le verset et cela est l'avis de la majorité des gens de science. 'Abdullâh ibn Muhammad ibn Ishâq al-Marwazî nous a dit: Hasan ibn Abil Rabî'a al-Jurjânî nous a dit: 'Abdur-Razzâq nous a dit: Mu'ammar nous rapporte que Qatâdah a dit à propos du verset:

لَّا يَتَّخِذِ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۖ

Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants. (3:28)

Et la parole d'Allâh:

إِلَّآ أَن تَتَّقُواْ مِنۡهُمۡ تُقَىٰةٗۗ

à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. (3:28)

Qui veut dire: À moins qu'il y ai entre eux des liens de parenté, et les maintiens donc pour cette raison, Il a donc permit la taqyah pour établir des bonnes relations avec un kâfir, et le verset implique que cela est permit de manifester le kufr extérieurement dans un cas de taqyah." (Ahkâm al-Qur'ân (1/16)) (Il est question ici d'un cas de contrainte ndt)

2. 'Abdullâh ibn Ahmad, Abûl Barakât an-Nafasî (d. 710H) a dit dans son Tafsîr:

"Et Il a révélé l'interdiction de la Wawâlât avec les ennemis du Dîn:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)

Qui veut dire: Ne les prenez pas pour allié; en les soutenant, en recherchant leur soutien, en fraternisant et en coexistant avec eux de la même façon que l'on coexiste avec les croyants. Puis Il explique cette interdiction dans Sa parole:

بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖ

ils sont alliés les uns des autres

Et tous sont des ennemis des croyants. Et en cela il y a une preuve que le kufr est une Millah (c'est à dire une voie, un chemin, un système, une nation).

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs.

Qui veut dire: Qu'il fait parti d'eux en général et de leur corps général, et son jugement est leurs jugement. Ceci est un avertissement sévère venant d'Allâh et une accentuation ferme sur l'obligation de se séparer des opposants au Dîn:

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Allah ne guide certes pas les gens injustes.

Il (Allâh) ne montre pas la guidée à ceux qui sont injuste envers eux même en faisant la Muwâlât avec les mécréants." (Tafsîr an-Nasafî (1/287))

3. Al-Qâdî, Muhammad ibn Ahmad, Abûs-Sa'ûd al-Amâdî (d. 951) a dit dans son Tafsîr:

"Et Sa parole, le Très Haut:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs.

Il a un jugement qui découle de ce verset et qui va dans le sens de Sa parole:

بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ

ils sont alliés les uns des autres.

Limiter la Muwâlât entre eux (les kuffâr ndt) implique fatalement que ceux qui s'allient à eux font partie d'eux. Certes, être unit dans le Dîn sur lequel il est une question qui tourne autour de la Muwâlât dans laquelle ceux qui s'allient à eux ne sont pas des croyants et ceci implique que quiconque s'allie à eux fait alors partie d'eux. Dans ce verset se trouve une mise en garde importante faites aux croyants contre le fait de manifester une alliance apparente avec eux (les kuffâr) même si ce n'est pas une véritable alliance. Le Très Haut dit dans Sa parole:

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Allah ne guide certes pas les gens injustes.

C'est une explication du fait que ceux qui s'allient à eux font partie d'eux. Qui veut dire: Il (Allâh) ne les guide pas à l'Îmân. Ainsi, Il les délaisse eux et leurs affaires, et par conséquent, ils tombent dans le kufr et l'égarement." (Tafsîr Abis-Sa'ûd (3/48))

Deuxièmement: Paroles des savants Mâlikî

1. Abû 'Abdillâh al-Qurtubî dit dans son Tafsîr:

"La parole du Très Haut:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs.

Qui veut dire: Les aider contre les Musulmans.

فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ

devient un des leurs

Ici le Très Haut a clairement établit que son jugement et le même que le leurs et a interdit aux Musulmans d'hériter d'un apostat. Celui qui s'est allié à eux (les kuffâr) était ('Abdullâh) ibn Ubay', et ce jugement perdurera jusqu'au Jour du Jugement en ce qui concerne l'abandon de la Muwâlât (au croyants ndt)" (Tafsîr al-Qurtubî (6/217))

2. Dans le Livre des Jugement liés aux Nawâzil (ce qui se réfère aux évènement apparu et qui n'ont pas de précédent et qui nécessite un statut Shari' pour établir sa permission ou son interdiction) de l'Imâm al-Barlazî (rahimahullâh) il est dit que l'Amîr des Musulmans, Yûsuf ibn Tâshfîn al-Lamtûnî (rahimahullâh) recherché un verdict légal des savants de son époque - ces derniers étaient Mâlikî - à propos de ibn 'Abbâd al-Andalûsî (le gouverneur de Séville) qui a recherché l'aide des ifranj (par écrit) en leur demandant qu'ils le soutiennent contre les Musulmans. La plupart d'entre eux (les savants) ont répondu en statuant de son apostasie et de son kufr. Ceci c'est déroulé au alentour de l'année 480H comme il est stipulé dans al-Istiqsâ li-Akhbâr Duwal Maghrib al-Aqsâ (2/75).

3. Un évènement similaire est arrivé durant l'année 984 hijri, concernant Muhammad ibn 'Abdillâh as-Sa'dî, le gouverneur de Marrakech, qui a recherché l'aide du roi du Portugal afin de combattre son oncle Abû Marwân al-Mu'tasim Billah. Les savants Mâlikî ont émit un verdict légal prononçant son kufr et son apostasie que l'on peut retrouvé dans al-Istiqsâ (2/70).

4. Abû 'Abdillâh, Ahmad ibn Muhammad, plus connu sous le nom de Shaykh 'Ulaysh (d. 1299H), a était questionné sur le fait de vivre au milieu des kuffâr si ces derniers prennent possession des terres des Musulmans en abandonnant la Hijrah. Et voici une partie de sa très longue réponse:

"Certes, cette Muwâlat aux polythéistes n'est jamais apparu durant la période glorieuse et honorable de l'Islâm. Cela n'a existé - comme il a était dit - qu'après des centaines d'années (après l'hégire) et après les Mujtahidûn et Imâms de l'Islâm, et c'est pour cette raison qu'aucun d'entre eux ne s'est plongé dans le Fiqh de cet acte. Cette Muwâlât aux chrétiens n'est arrivé qu'après l'année 500 de l'hégire et après l'époque dans laquelle les chrétiens maudit, qu'Allâh les détruise, ont conquit la péninsule Saqliyah et certaines zones d'Andalousie. Certains juristes ont étaient questionné à ce sujet et ont cherché à comprendre le sujet à travers les jugements de Fiqh en lien avec celui qui se rend coupable d'une tel chose. Et ils ont répondu en disant que leur jugement est similaire à celui qui embrasse l'Islâm et n'émigre pas. - Je dit: en visant le kufr - Ils ont donc placé ceux à propos de qui la question fut posée au même niveau que ceux que la question ne visé pas (les chrétiens) en ce qui concerne leur jugement - ils ont déclaré que les deux étaient égaux et cela conformément aux règles Fiqhî qui traitent de leurs biens et de leurs enfants. Et il n'ont fait aucune différence entre ces deux groupes. Car la Muwâlât aux ennemis, vivre parmi eux, sortir (en guerre) avec eux, s'habiller comme eux, ne pas se différencier d'eux et abandonner la Hijrah obligatoire, il y a ces jugements (statuts légaux) implicite mais incluent dans toute ces questions à la fois - ils ont donc - qu'Allâh soit satisfait d'eux - rattaché les jugements implicite sur ceux à propos de qui la question fut posé ainsi que les jugements qui sont unanime à ce sujet."

5. Le juriste du Maghrib, Abûl-Hasan, 'Alî ibn Abdis-Salâm at-Tasûlî (d. 1311H) a était questionné à propos de certaines tribus algérienne qui se sont retirés du Jihâd et qui étaient des informateurs à la solde des français qui transmettaient à ces derniers ce que les Musulmans faisaient, ils en sont même peut être arrivé à combattre les gens de l'Islâm au côté des chrétiens français. Il a répondu:

"Les gens précédemment décrit, il est obligatoire de les combattre tout comme l'on combat les kuffâr auxquels ils se sont alliés. Quiconque s'allie aux kuffâr fait alors partie d'eux. Le Très Haut dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ
فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)

Si toutefois, ils ne rejoignent pas les kuffâr en restant à leur côté, qu'ils ne les informent pas des affaires des Musulmans et qu'ils n'ont rien manifesté de tel, il doit être démontré qu'ils refuse de sortir et doivent donc être

combattu à la manière dont on combat les gens de la rébellion." (Ajwibah at-Tasûlî ala Masâ'il al-Amîr Abdil-Qâdir al-Jazâ'irî (p. 210)

Troisièmement: Paroles des savants Shâfi'î

1. 'Abdullâh ibn 'Umar, Abû Sa'îd al-Baydâwî (d. 685H) a dit dans son Tafsîr:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs.

Qui veut dire: Quiconque parmi vous s'allie à eux alors il fait certes partie de leur corps. Ceci est une forte accentuation sur l'obligation de s'écarter d'eux comme il (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Leurs deux feux ne doivent pas être vu (لا تتراءى ناراهما)**" Ou à cause du fait que celui qui s'allie à eux fait partie des munâfiqûn.

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Allah ne guide certes pas les gens injustes.

Qui veut dire: Ceux qui sont injuste envers eux même en s'alliant aux kuffâr ou en oppressant les croyants en s'alliant avec leurs ennemis." (Tafsîr al-Baydâwî (2/334))

2. Al-Hâfidh, Ibn Kathîr (d. 774H) a dit:

"Il (Allâh), le Très Haut, a interdit à Ses serviteurs de s'allier aux kâfirûn et de les prendre comme secoureurs ou amis, se tourner vers eux avec amour au lieu des croyants. Et Il met en garde contre cela en disant:

وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ فَلَيْسَ مِنَ ٱللَّهِ فِى شَىْءٍ

Quiconque le fait contredit Allah

Qui veut dire: Quiconque commet cette interdiction établit par Allâh s'est lui même coupé de tout lien avec Allâh." (Tafsîr ibn Kathîr (1/358))

3. Al-Hâfidh, ibn Hajar (d. 852H) a dit dans al-Fath dans son commentaire du hadîth d'ibn 'Umar qui est Marfû': "**Si Allâh fait descendre un châtiment sur un peuple, ce châtiment frappera quiconque sera parmi eux et ils seront ressuscités selon leurs actes.**" Il a dit:

"De ce qui découle et parmi les bénéfices de cela est la permission de fuir les kuffâr et les oppresseurs. Car vivre parmi eux revient à se jeter dans sa propre destruction. Et ceci est pour ce qui concerne celui qui ne les soutient pas et n'est pas non plus satisfait de leurs actes, mais si il les soutient ou est satisfait de cela, il fait alors partie d'eux." (Fath al-Bârî (13/61))

4. Shaykh 'Abdullâh ibn 'Abdil-Bârî al-Ahdal al-Yamâni (d. 1271H) a était questionné:

Question: Il y a des groupes de gens parmi les Musulmans dans les terres d'Islâm qui affirment être les bergers des chrétiens et sont satisfait de cela et en sont ravi. Qu'avez vous à dire concernant leurs Îmân et la parole qu'ils agitent comme leur bannière (et se considérant) comme étant les portes drapeaux des chrétiens et leurs bergers?

Ce qui apparait être la bonne réponse:

"Si les personnes mentionnés sont ignorante tout en ayant la croyance que le Dîn de l'Islâm est supérieur à toutes les autres religions, et que ses règles sont les plus justes tout en ne faisant aucune glorification du kufr ou de ses leaders dans leurs cœurs, alors ils sont toujours sur la voie de l'Islâm, cependant, ce sont tout de même des pervers (fussaq), commettant un péché d'une atrocité extrême pour lequel ils doivent être punit, blâmé et réprimandé. Si en revanche ils avaient connaissance des jugements de l'Islâm et en même temps, se rendent coupable de ce qui a était précédemment mentionné, alors leur repentance est demandé, si ils se repentent à Allah le Très Haut (cela est une bonne chose), sinon, ce sont des égarés - et si ils croyaient en la glorification du kufr et de ses leaders, ils tombent alors dans l'apostasie et les lois concernant l'apostat doivent leur être appliqué.

Le sens apparent du verset et du hadîth (dans ce sujet) est l'absence complète d'Îmân des gens concerné. Le Très Haut dit:

ٱللَّهُ وَلِيُّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ يُخۡرِجُهُم مِّنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِۖ وَٱلَّذِينَ كَفَرُوٓاْ أَوۡلِيَآؤُهُمُ ٱلطَّٰغُوتُ

Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi: Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les tâghût (2:257)

Ce verset montre que les gens se divisent en deux groupes: (1) ceux qui croient et qui sont les alliés d'Allâh le Très Haut, qui veut dire qu'aucun autre que Lui n'est un protecteur si ce n'est Allâh et Son Messager: Allâh est notre Mawlâ et il n'y a pas d'autre Mawlâ pour vous.

Et, (2) ceux qui mécroient et qui sont les alliés du tâghût, il n'y a donc pas de voie intermédiaire. Quiconque prend le tâghût comme allié au lieu d'Allâh fait partie des perdants et a commit un acte atroce. Nul ne peut être ni un allié d'Allâh ni un allié du tâghût, et il ne peut y avoir aucune autre partition quel qu'elle soit comme le démontre le verset. Le Très Haut dit:

فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤۡمِنُونَ حَتَّىٰ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيۡنَهُمۡ ثُمَّ لَا يَجِدُواْ فِيٓ أَنفُسِهِمۡ حَرَجٗا مِّمَّا قَضَيۡتَ وَيُسَلِّمُواْ تَسۡلِيمٗا

Non!... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence] (4:65)

Allâh a décidé que nous ne devons jamais nous allier avec les kuffâr. Et donc quiconque s'oppose à ce qui a était établit, comment peut il encore avoir l'Îmân alors qu'Allâh a nié son Îmân et accentuer son rejet de la manière la plus éloquente?" (As-Sayf al-Battâr 'ala Yuwâlî al-Kuffâr wa Yattikhdhun min Dunillahi wa Rasûlihi salllallâhu 'alayhi wassalam wal-Mu'minîn Ansâr.)

Quatrièmement: Paroles des savants Hanbalî

1. Shaykh ul-Islâm ibn Taymiyyah a beaucoup parlé de ce sujet. Certaines de ses paroles ont étaient mentionnés dans la section des preuves du Qur'ân. À son époque, il a était éprouvé par les Tatars et ceux qui les ont soutenu parmi ceux qui s'affiliaient à l'Islâm, et il a écrit de multiple essais et fatâwî à ce sujet que l'on peut retrouver dans al-Fatâwî (vol.28). Il a notamment dit à ce sujet:

"Toute personne qui les rejoint - en parlant des Tatars - parmi les commandants des armées ou autres, leur jugement et le même que le leurs. On trouve chez eux (les commandants) une apostasie de la législation de l'Islâm au même titre que ce qui a fait apostasier les Tatars. Si les Salaf on statué de l'apostasie de ceux qui ont refusé de verset la Zakâh, malgré le fait que ces derniers jeûnaient, priaient et ne combattaient pas la Jamâ'ah des Musulmans, alors que dire de celui qui fini par rejoindre les ennemis d'Allâh et de Son Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam) dans leur combat contre les Musulmans?" (Majmû' al-Fatâwâ (28/530))

Il a aussi dit:

"Et Il (Allâh), le Très Haut a dit en condamnant les gens du Livre:

تَرَىٰ كَثِيرًا مِّنْهُمْ يَتَوَلَّوْنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ لَبِئْسَ مَا قَدَّمَتْ لَهُمْ أَنفُسُهُمْ أَن سَخِطَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ وَفِى ٱلْعَذَابِ هُمْ خَٰلِدُونَ وَلَوْ كَانُوا۟ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلنَّبِىِّ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ مَا ٱتَّخَذُوهُمْ أَوْلِيَآءَ وَلَٰكِنَّ كَثِيرًا مِّنْهُمْ فَٰسِقُونَ

Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront. S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers. (5:80-81)

Il, le Glorifié, le Très Haut, a clairement dit que l'Îmân en Allâh, au Prophète, et à ce qui a était descendu sur lui (sallallâhu 'alayhi wassalam), nécessite de ne pas les prendre pour protecteur - et donc l'établissement de leur Wilâyah (c'est à dire le fait de les prendre comme allié/secoureur) entraine inévitablement une absence d'Îmân car l'absence de ce qui est rendu nécessaire implique fatalement l'absence de ce qui a était conditionné par cette nécessité." (Iqtidâ as-Sirâtil-Mustaqîm (1/221))

Et ils dit aussi:

"Et similairement à cela, Sa parole, le Très Haut, dans un autre verset:

تَرَىٰ كَثِيرًا مِّنْهُمْ يَتَوَلَّوْنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ لَبِئْسَ مَا قَدَّمَتْ لَهُمْ أَنفُسُهُمْ أَن سَخِطَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ وَفِى ٱلْعَذَابِ هُمْ خَٰلِدُونَ وَلَوْ كَانُوا۟ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلنَّبِىِّ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ مَا ٱتَّخَذُوهُمْ أَوْلِيَآءَ وَلَٰكِنَّ كَثِيرًا مِّنْهُمْ فَٰسِقُونَ

Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront. S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers. (5:80-81)

Mentionner une sentence conditionné nécessite que si la condition est présente alors la chose conditionné par la particule: (لَوْ) qui implique fatalement que la réalisation de cette condition démontre la réalisation de ce qui est conditionné. C'est pourquoi Il dit:

وَلَوْ كَانُوا۟ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلنَّبِىِّ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ مَا ٱتَّخَذُوهُمْ أَوْلِيَآءَ

S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés.

Cela prouve que l'Îmân mentionné ici s'annule et s'oppose au fait de les prendre pour allié, et que l'Îmân et le fait de les prendre pour allié ne peux coexister dans le cœur. Cela démontre que quiconque les prend pour allié n'a

pas réalisé et agit conforment à l'Îmân obligatoire qui est l'Îmân en Allâh, Son Messager, et en ce qu'Il a fait descendre sur lui (sallallahu 'alayhi wassalam). Cela est similaire à Sa parole, le Très Haut:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs.

Il a informé dans ces versets que celui qui s'allie à eux n'est pas croyant et Il nous informe ici que celui qui s'allie à eux fait partie d'eux, le Qur'ân se confirme Lui même." (Majmû' al-Fatâwâ (7/17))

2. Ibn al-Qayyim a dit dans Ahkâm Ahl adh-Dhimmah, en faisant une citation du livre de al-Âmîr Billah al-'Abbâsî:

"Il (Allâh) a rompu la Muwâlât entre les juifs et les chrétiens d'un côté, et les croyants de l'autre, et Il nous informe que quiconque s'allie à eux fait alors partie d'eux et ceci est un jugement clair. Le Très Haut a dit, Lui, le Glorifié qui est le Plus Véridique:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)

Il nous a informé à propos de l'état de celui qui s'allie à eux et ce qu'il y a dans son cœur malade qui le mène à la corruption de l'intellect et de son Dîn. Il (Allâh) dit:

فَتَرَى ٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٞ يُسَٰرِعُونَ فِيهِمۡ يَقُولُونَ نَخۡشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٞۚ

Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au cœur se précipitent vers eux et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.» (5:52)" (Ahkâm Ahl adh-Dhimmah (1/233-234))

Et il dit aussi dans Ahkâm Ahl adh-Dhimmah:

"Le Très Haut a statué que quiconque s'allie à eux fait alors partie d'eux, l'Îmân n'est pas complet sans le Barâ'ah envers eux et la Wilâyah (l'alliance avec eux) annule le Barâ'ah. Par conséquent, le Barâ'ah et la Wilâyah ne peuvent jamais coexister. La Wilâyah est le fait d'honorer, et donc, il ne peux jamais coexister avec le dénigrement du kufr. La Wilâyah est un lien, cependant, il ne peux jamais coexister avec l'opposition à un kâfir." (Ahkâm Ahl adh-Dhimmah (1/242))

Et il dit aussi:

"Il (Allâh), le Glorifié, a déjà émit le jugement, et aucun jugement n'est meilleur que le Sien, que quiconque s'allie aux juifs et aux chrétiens fait alors partie d'eux:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs." (Ahkâm Ahl adh-Dhimmah (1/195))

3. Les Imâm de la Da'wah an-Najdiyyah, qui sont Hanbalî, ont de nombreux livres, essais, et fatâwî à ce sujet que j'ai cité dans le huitième domaine de recherche due à son importance.

Cinquièmement: Paroles des savants Dhâhirî

Ibn Hazm (d. 456H) a dit dans son livre al-Muhallâ:

"Allâh nous informe à propos de ceux qui se précipitent à apaiser les mécréants par crainte d'une calamité pouvant leur tomber dessus. Puis Allâh, le Très Haut, nous informe au sujet de ces croyants qui s'interrogent au sujet de ces mécréants:

أَهَٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَقْسَمُوا۟ بِٱللَّهِ جَهْدَ أَيْمَٰنِهِمْ ۙ إِنَّهُمْ لَمَعَكُمْ

«Est-ce là ceux qui juraient par Allah de toute leur force qu'ils étaient avec vous?»

Ils visent ceux qui se sont précipité à apaiser les mécréants. Le Très Haut dit:

حَبِطَتْ أَعْمَٰلُهُمْ فَأَصْبَحُوا۟ خَٰسِرِينَ

Mais leurs actions sont devenues vaines et ils sont devenus perdants

Et cela ne peut être que la description de personne ayant manifesté une inclinaison envers les kuffâr et qui font par conséquent partie d'eux, tout comme les kuffâr dont les actes sont vain." (Al-Muhallâ (11/204))

Il dit ensuite à ce sujet:

"Est ce que celui qui va volontairement résider dans les terres des ennemis (Ard al-Harb) combattre les croyants est un apostat ou non? Que dire de celui qui soutient les gens de la guerre (Ahl al-Harb) contre les gens de l'Islâm, même si il ne se sépare pas du Dâr al-Islâm - est il une apostat pour cela ou non?"

Il dit un peu plus loin:

"Abû Muhammad (Ibn Hazm, des fois les savant se réfère à eux même à la troisième personne en citant leur kunyah ndt) a dit: Ce qui est correct est que quiconque rejoint volontairement un Dâr al-Kufr ou un Dâr al-Harb selon sa propre volonté, menant la guerre contre ceux qu'il rencontre parmi les Musulmans, devient apostat par cet acte. Tout les jugements liés à l'apostasie doivent lui être appliqué; tel que l'obligation de le tuer si quelqu'un en a la capacité, ses biens deviennent licite à s'approprier, son mariage est annulé, et ainsi de suite. La raison de cela est que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) n'a jamais considéré (ce genre de personne) comme étant Musulman." (Al-Muhalâ (12/126))

Et il continue et dit:

"Si il se trouvé la bas est menait la guerre contre les Musulmans en soutenant les kuffâr via un service ou un écrit, il est alors un kâfir, même si il vit la bas pour des raisons mondaines, car il est comme un Dhimmî pour eux, malgré le fait qu'il ai la capacité de rejoindre le corps principale des Musulmans et leurs terres...." (Al-Muhalâ (12/126))

Il dit aussi:

"Ce qui est correcte est que Sa parole, le Très Haut:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs.

Est à prendre dans son sens apparent et qu'il est un mécréant parmi la généralité des mécréants, et il n'y a pas deux Musulmans qui divergent sur cela." (Al-Muhalâ (11/138))

Sixièmement: Paroles des divers savants parmi les Mujtahid

1. Ibn Jarîr at-Tabarî (qui était un Imâm Mujtahid qui avait des élèves appelé les Jarîrîyyah) a dit en commentant le verset de Sûrah Al-'Imrân:

لَّا يَتَّخِذِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلْكَٰفِرِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۖ وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ فَلَيْسَ مِنَ ٱللَّهِ فِى
شَىْءٍ إِلَّآ أَن تَتَّقُوا۟ مِنْهُمْ تُقَىٰةً ۗ وَيُحَذِّرُكُمُ ٱللَّهُ نَفْسَهُۥ ۗ وَإِلَى ٱللَّهِ ٱلْمَصِيرُ

Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait n'est d'Allah en rien la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour. (3:28)

Ibn Jarîr at-Tabarî (rahimahullâh ta'âlâ) a dit:

"Le sens de cela est: Ô les croyants, ne prenez pas les kuffâr comme allié et soutien en s'alliant à eux dans leur Dîn et faisant la Mudhâharah avec eux au lieu des croyants, contre les Musulmans, en leur montrant leurs points faible, quiconque fait cela n'a alors plus rien à voir avec Allâh - dans le sens que cet individu contredit Allâh, et Allâh est innocent de lui - et par cela, cette personne a apostasié de son Dîn et est tombé dans le kufr.

إِلَّآ أَن تَتَّقُوا۟ مِنْهُمْ تُقَىٰةً

à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux

À moins que tu soit sous leur contrôle et que par conséquent tu crains leur mal, et donc, tu manifeste ton alliance avec eux par la langue quand ils sont là tout en cachant ton inimitié à leurs égard. Et ne participe pas au kufr sur lequel ils sont et ne les soutient pas contre les Musulmans par tes actes." (Tafsîr at-Tabarî (3/228))

Cette parole a déjà était cité dans le premier domaine de recherche.

2. Muhammad ibn 'Alî ash-Shawkânî (d. 1255H) a dit dans Fath al-Qadîr à propos de la parole du Très Haut:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)

Qui veut dire: Certes il fait parti de leur corps général et de leurs rangs. Et c'est en effet une grave menace. Cela car la désobéissance qui mène au kufr a atteint un niveau dont on ne trouve pas de niveau plus élevé.

Et Sa parole:

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِى ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Allah ne guide certes pas les gens injustes.

Ceci est une cause de la sentence précédemment cité; qui veut dire: leur chute dans le kufr est la cause pour Lui, le Très Haut, de ne pas guider celui qui est injuste envers lui même et qui le mène au kufr, tel que celui qui s'allie aux kâfirûn." (Fath al-Qadîr (2/50))

Il dit aussi en parlant de la parole du Très Haut:

لَّا يَتَّخِذِ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۖ وَمَن يَفۡعَلۡ ذَٰلِكَ فَلَيۡسَ مِنَ ٱللَّهِ فِي
شَيۡءٍ إِلَّآ أَن تَتَّقُواْ مِنۡهُمۡ تُقَىٰةٗۗ وَيُحَذِّرُكُمُ ٱللَّهُ نَفۡسَهُۥۗ وَإِلَى ٱللَّهِ ٱلۡمَصِيرُ

Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait n'est d'en rien la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour. (3:28)

"Sa parole:

لَّا يَتَّخِذِ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ

Que les croyants ne prennent pas, pour alliés

On trouve ici une interdiction de la Muwâlât avec les kuffâr pour les croyants pour quelque raison que se soit. Ceci est comme la parole du Très Haut:

لَا تَتَّخِذُواْ بِطَانَةٗ مِّن دُونِكُمۡ

...ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes... (3:118)

Et Sa parole:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. (5:51)

Et Sa parole:

لَّا تَجِدُ قَوۡمٗا يُؤۡمِنُونَ بِٱللَّهِ

Tu n’en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier (58:22)

Et Sa parole:

لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ

Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens

Et Sa parole:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ عَدُوِّي وَعَدُوَّكُمۡ أَوۡلِيَآءَ

Ô vous qui avez cru! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre (60:1)

Et Sa parole:

مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۚ

au lieu des croyants (4:144)

Qu'est ce que ce Hâl (sitution/réalité dans laquelle apparait un acte ou une parole) signifie: Se détourner des croyants pour se tourner vers les kâfirûn, que se soit indépendamment (des kuffâr) ou en lien (avec les croyants). C'est ce qui est indiqué dans Sa parole:

وَمَن يَفۡعَلۡ ذَٰلِكَ

Quiconque le fait

S'accorde avec ce qui est indiqué dans Sa parole:

لَّا يَتَّخِذِ ٱلۡمُؤۡمِنُونَ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ

Que les croyants ne prennent pas, pour alliés (les kafirûn)

Et le sens de Sa parole:

فَلَيۡسَ مِنَ ٱللَّهِ فِي شَيۡءٍ

n’est d’en rien la religion d’Allah

Dans Sa Wilâyah en quoique se soit, mais il en est rejeté de toute part." (Fath al-Qadîr (1/331))

Septièmement: Paroles des savants contemporains

1. Shaykh Jamâl ad-Dîn al-Qâsimî (d. 1332H) a dit dans son Tafsîr à propos de la parole du Très Haut:"

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُ ۥ مِنْهُمْ

Et celui d’entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs.

فَإِنَّهُ ۥ مِنْهُمْ

devient un des leurs.

Qui veut dire: De leur corps général et son jugement et le même que le leur, même si il affirme qu'il s'oppose à leur Dîn." (Mahâsin at-Ta'wîl (6/240))

2. Shaykh Muhammad Rashîd Ridâ a dit dans al-Manâr au court d'une longue fatwâ détaillant l'interdiction de prendre la nationalité française durant l'occupation de ces derniers en Tunisie. Il dit après avoir établit que le fait de prendre cette nationalité (à ce moment précis ndt) est une apostasie de l'Islâm:

"Au contraire, en prenant cette nationalité, il est satisfait de dépenser ses biens et sa vie dans le combat contre les Musulmans si sa nation est appelé à cela - et il y sera très certainement appelé. Par conséquent, il y a plusieurs jugements dans ce sujet qui se rejoignent , connu par nécessité dans le Dîn, et il est impossible pour une personne de prendre cette nationalité et de s'y opposer (Islâmiquement), et dire que cela est permit est du kufr à l'unanimité." (Al-Manâr (33/226-227))

3. Le comité légal de la fatwâ à l'université d'al-Azhar a était questionné concernant le soutien aux juifs et au fait de les aider à atteindre leur but en Palestine. Le comité, sous le commandement du Shaykh 'Abdul-Majîd Salîm, durant le 14 du mois de Sha'bân 1366H, a répondu dans une longue fatwâ dans laquelle il est dit:

"Par conséquent, l'homme qui se considère comme faisant partie intégrante de la congrégation des Musulmans, mais soutient leurs ennemis (des Musulmans ndt) de n'importe quel façon via ces crimes et ces péchés atroces, et les aide en cela directement ou indirectement, alors il n'est pas considéré comme faisant partie des gens de l'Îmân et n'est pas dans leur caravane - par son acte, il est en guerre avec eux et expulser de leur Dîn. Par ce péché qui est le sien, il est plus sévère dans son inimitié que ceux qui ont manifesté leur inimité envers l'Islâm et les Musulmans..."

Jusqu'à ce qu'il dise:

"De même, un Musulman ne douterait pas du fait que quiconque agit de la sorte n'a plus rien à voir avec Allâh, Son Messager et les Croyants, et l'Islâm et les Musulmans sont innocent de lui. Par cet acte, il a prouvé qu'il n'a pas d'Îmân ni d'amour dans son cœur. Quiconque autorise quoique se soit de cela après que le jugement d'Allâh concernant cette question lui ai était clairement démontré sera alors un apostat du Dîn de l'Islâm - ainsi, il doit être séparé de sa femme, et il est interdit pour elle d'avoir des contacts avec lui. On ne prie pas sur lui, on ne l'enterre pas avec les Musulmans. Les Musulmans doivent le boycotter et ne plus lui passer le Salâm. Il ne doit pas être visité si il tombe malade. Ses funérailles ne doivent pas être suivi si il meurt, à moins qu'il revienne à Allâh et se repente d'une manière effective, dans sa condition, ses paroles, et ses actes." (Fatâwâ Khatîrah Fî Wujûb al-Jihâd ad-Dînpi al-Muqqaddas (p. 17-25))

4. Shaykh Ahmad Shâkir a dit dans une longue fatwâ s'intitulant: Déclaration à la nation égyptienne en particulier, et aux nations Musulmane et arabe en générale, clarifiant le jugement concernant le soutien aux anglais et aux français au court de leurs transgressions contre les Musulmans:

"En ce qui concerne la coopération avec les britaniques, que se soit n'importe quel type de coopération, quel soit petit ou grande, ceci est apostasie est du kufr flagrant. Aucune excuse n'est accepté pour cela, que se soit la mauvaise interprétation, le nationalisme bête, les manipulations politiques, la flatterie hypocrite par intérêt, nul ne sont épargnés de ce jugement, que se soit le fait d'individu, de gouvernement, ou de chef. Tous se rendent coupable du même kufr et de la même apostasie. Excepté celui qui est ignorant en le faisant par erreur, se repent et suit la voie des croyants. Ceux là ont l'espoir qu'Allâh accepte leur repentir, si ils sont sincère envers Allâh, et non pour des raisons politique ou pour plaire aux gens.

Et je pense avoir était capable de clarifier ce jugement concernant le fait de combattre les britanniques et le jugement sur le fait de coopérer avec eux de quelque façon que se soit, pour tout Musulman qui peut lire l'Arabe et le comprendre, quelque soit sa classe, son niveau, ou son statut social, et quelque soit le lieu ou il vit.

Et je pense que chaque lecteur ne doute plus tant la chose est évidente, et ce qui ne nécessite point de citer de preuve ou de clarification est que le jugement des français est le même que celui des britanniques pour tout les Musulmans de la surface de la terre. L'inimitié des français envers les Musulmans et leur fanatisme extrême à vouloir essayer d'éradiquer l'Islâm et de lui faire la guerre, dépasse de loin le fanatisme et la haine des britanniques. Ce sont des idiots sectaire dans leur fanatisme et dans leur inimitié (envers les Musulmans ndt), ils tue nos frères Musulmans dans toutes les terres d'Islâm ou ils ont gouverné et appliqué leur règne, ils ont perpétré des crimes et des atrocités qui sont bien pire que celles des britanniques. Et donc ces derniers et les britanniques ont le même statut, leur sang et leur biens sont Halâl ou qu'ils se trouvent, et il n'est pas permit aux Musulmans ou qu'il soit sur cette planète de coopérer avec eux peu importe le type de coopération. Et si il coopère, son jugement est le même que celui qui coopère avec les britanniques qui est l'apostasie et l'expulsion totale de l'Islâm, quelque soit le type (de coopération), ou quelque soit la nature de cette coopération..."

Jusqu'à ce qu'il dise:

"Que chaque Musulman, peut importe ou il se trouve, sache que si il coopère avec les ennemis de l'Islâm, les esclavagistes des Musulmans, les britanniques et les français, leurs alliés et leurs semblables, quelque soit le type de coopération, ou fait la paix avec eux afin de ne pas les combattre comme il le pourrait, peu importe qu'il les soutiennent par la parole ou l'acte contre ses frères dans l'Îmân, si il se rend coupable d'une de ces choses que nous avons mentionné, et prie après cela, sa prière est annulé, ou si il se purifie avec le Wudû', le Ghusl ou le Tayammum, sa purification est annulé, ou si il jeûne, que se soit un jeûne obligatoire ou surérogatoire, son jeûne est annulé, ou si il accomplit le Hajj, son Hajj est annulé, ou si il verse la Zakâh obligatoire ou par charité, sa Zakâh et sa charité sont annulé et rejeté, ou si il adore son Seigneur quelque soit le type d'adoration, alors son adoration est annulé et rejeté, il n'a aucune récompense pour ses actes, mais plutôt un blâme et un péché.

Que chaque Musulman sache que si il emprunte cette voie alors tout ses actes seront vain, y comprit tout ses actes d'adoration par lesquels il a adoré son Seigneur par le passé avant qu'il tombe dans le bourbier de l'apostasie de par son propre choix. Et le refuge d'Allâh est recherché pour qu'aucun véritable Musulman ne soit satisfait de cette apostasie tout en ayant le grand attribut de la croyance en Allâh et Son Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam).

Tout cela car la croyance est une condition de l'exactitude de toute adoration ainsi qu'une condition de son acceptation, comme cela est connu par nécessité en Religion, nul ne diverge sur cela parmi les Musulmans.

Et cela car Allâh, le Glorifié, le Très Haut, a dit:

وَمَن يَكْفُرْ بِٱلْإِيمَٰنِ فَقَدْ حَبِطَ عَمَلُهُۥ ۖ وَهُوَ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ

Et quiconque abjure la foi, alors vaine devient son action, et il sera dans l'au-delà, du nombre des perdants. (5:5)

Et aussi du au fait qu'Il, le Glorifié, le Très Haut, a dit:

وَلَا يَزَالُونَ يُقَٰتِلُونَكُمۡ حَتَّىٰ يَرُدُّوكُمۡ عَن دِينِكُمۡ إِنِ ٱسۡتَطَٰعُواْۚ وَمَن يَرۡتَدِدۡ مِنكُمۡ عَن دِينِهِۦ فَيَمُتۡ وَهُوَ كَافِرٞ فَأُوْلَٰٓئِكَ حَبِطَتۡ أَعۡمَٰلُهُمۡ فِي ٱلدُّنۡيَا وَٱلۡأٓخِرَةِۖ وَأُوْلَٰٓئِكَ أَصۡحَٰبُ ٱلنَّارِۖ هُمۡ فِيهَا خَٰلِدُونَ

Or, ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à, s'ils peuvent, vous détourner de votre religion. Et ceux qui parmi vous abjureront leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions dans la vie immédiate et la vie future. Voilà les gens du Feu: ils y demeureront éternellement. (2:217)

Et aussi car Il, le Glorifié, le Très Haut, dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ فَتَرَى ٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٞ يُسَٰرِعُونَ فِيهِمۡ يَقُولُونَ نَخۡشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٞۚ فَعَسَى ٱللَّهُ أَن يَأۡتِيَ بِٱلۡفَتۡحِ أَوۡ أَمۡرٖ مِّنۡ عِندِهِۦ فَيُصۡبِحُواْ عَلَىٰ مَآ أَسَرُّواْ فِيٓ أَنفُسِهِمۡ نَٰدِمِينَ وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَهَٰٓؤُلَآءِ ٱلَّذِينَ أَقۡسَمُواْ بِٱللَّهِ جَهۡدَ أَيۡمَٰنِهِمۡ إِنَّهُمۡ لَمَعَكُمۡۚ حَبِطَتۡ أَعۡمَٰلُهُمۡ فَأَصۡبَحُواْ خَٰسِرِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au cœur se précipitent vers eux et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.» Mais peut-être qu'Allah fera venir la victoire ou un ordre émanant de Lui. Alors ceux-là regretteront leurs pensées secrètes. Et les croyants diront: «Est-ce là ceux qui juraient par Allah de toute leur force qu'ils étaient avec vous?» Mais leurs actions sont devenues vaines et ils sont devenus perdants. (5:51-53)

Et aussi car Allâh, le Glorifié, le Très Haut, dit:

إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱرۡتَدُّواْ عَلَىٰٓ أَدۡبَٰرِهِم مِّنۢ بَعۡدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ ٱلۡهُدَى ٱلشَّيۡطَٰنُ سَوَّلَ لَهُمۡ وَأَمۡلَىٰ لَهُمۡ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمۡ قَالُواْ لِلَّذِينَ كَرِهُواْ مَا نَزَّلَ ٱللَّهُ سَنُطِيعُكُمۡ فِي بَعۡضِ ٱلۡأَمۡرِۖ وَٱللَّهُ يَعۡلَمُ إِسۡرَارَهُمۡ فَكَيۡفَ إِذَا تَوَفَّتۡهُمُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ يَضۡرِبُونَ وُجُوهَهُمۡ وَأَدۡبَٰرَهُمۡ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمُ ٱتَّبَعُواْ مَآ أَسۡخَطَ ٱللَّهَ وَكَرِهُواْ رِضۡوَٰنَهُۥ فَأَحۡبَطَ أَعۡمَٰلَهُمۡ أَمۡ حَسِبَ ٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٌ أَن لَّن يُخۡرِجَ ٱللَّهُ أَضۡغَٰنَهُمۡ وَلَوۡ نَشَآءُ لَأَرَيۡنَٰكَهُمۡ فَلَعَرَفۡتَهُم بِسِيمَٰهُمۡۚ وَلَتَعۡرِفَنَّهُمۡ فِي لَحۡنِ ٱلۡقَوۡلِۚ وَٱللَّهُ يَعۡلَمُ أَعۡمَٰلَكُمۡ وَلَنَبۡلُوَنَّكُمۡ حَتَّىٰ نَعۡلَمَ ٱلۡمُجَٰهِدِينَ مِنكُمۡ وَٱلصَّٰبِرِينَ وَنَبۡلُوَاْ أَخۡبَارَكُمۡ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ وَصَدُّواْ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَشَآقُّواْ ٱلرَّسُولَ مِنۢ بَعۡدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ ٱلۡهُدَىٰ لَن يَضُرُّواْ ٱللَّهَ شَيۡـٔٗاۚ وَسَيُحۡبِطُ أَعۡمَٰلَهُمۡ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَطِيعُواْ ٱللَّهَ وَأَطِيعُواْ ٱلرَّسُولَ وَلَا تُبۡطِلُوٓاْ أَعۡمَٰلَكُمۡ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ

وَصَدُّواْ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ثُمَّ مَاتُواْ وَهُمۡ كُفَّارٞ فَلَن يَغۡفِرَ ٱللَّهُ لَهُمۡ فَلَا تَهِنُواْ وَتَدۡعُوٓاْ إِلَى ٱلسَّلۡمِ وَأَنتُمُ ٱلۡأَعۡلَوۡنَ وَٱللَّهُ مَعَكُمۡ وَلَن يَتِرَكُمۡ أَعۡمَٰلَكُمۡ

Ceux qui sont revenus sur leurs pas après que le droit chemin leur a été clairement exposé, le Diable les a séduits et trompés. C'est parce qu'ils ont dit à ceux qui ont de la répulsion pour la révélation d'Allah: «Nous allons vous obéir dans certaines choses». Allah cependant connaît ce qu'ils cachent. Qu'adviendra-t-il d'eux quand les Anges les achèveront, frappant leurs faces et leurs dos? Cela parce qu'ils ont suivi ce qui courrouce Allah, et qu'ils ont de la répulsion pour [ce qui attire] Son agrément. Il a donc rendu vaines leurs œuvres. Ou bien est-ce que ceux qui ont une maladie au cœur escomptent qu'Allah ne saura jamais faire apparaître leur haine? Or, si Nous voulions Nous te les montrerions. Tu les reconnaîtrais certes à leurs traits; et tu les reconnaîtrais très certainement au ton de leur parler. Et Allah connaît bien vos actions. Nous vous éprouverons certes afin de distinguer ceux d'entre vous qui luttent [pour la cause d'Allah] et qui endurent, et afin d'éprouver [faire apparaître] vos nouvelles. Ceux qui ont mécru et obstrué le chemin d'Allah et se sont mis dans le clan opposé au Messager après que le droit chemin leur fut clairement exposé, ne sauront nuire à Allah en quoi que ce soit. Il rendra vaines leurs œuvres. Ô vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager, et ne rendez pas vaines vos œuvres. Ceux qui ont mécru et obstrué le chemin d'Allah puis sont morts tout en étant mécréants, Allah ne leur pardonnera jamais. Ne faiblissez donc pas et n'appelez pas à la paix alors que vous êtes les plus hauts, qu'Allah est avec vous, et qu'Il ne vous frustrera jamais [du mérite] de vos œuvres. (47:25-35)

Que chaque Musulman et chaque Musulmane sache, que ceux qui combattent leur Religion et soutiennent leurs ennemis, quiconque se marie avec l'un d'entre eux, son mariage est invalide dès le début. Il ne peut être rectifier, et rien de se qui découle du mariage n'est prit en compte, comme la ligné, l'héritage, ect. Et quiconque était marié (avec l'un d'entre eux ndt), son mariage est aussi invalidé. Et quiconque parmi eux se repent, revient à son Seigneur et sa Religion, mène la guerre à son ennemi, soutien sa nation, la femme qu'il a marié durant son apostasie et la femme qui était marié à lui quand il a apostasié ne sont plus ses femmes et ne sont plus sous son autorité. Si il veut les récupérer, il est nécessaire de refaire le mariage en faisant un nouveau contrat de mariage légiféré.

Que les femmes Musulmane fassent attention, ou qu'elles soient dans sur terre. Qu'elles vérifie bien la réalité de leurs prétendants avant le mariage, en s'assurant qu'ils ne font pas partie de ce groupe proscrit d'apostat. Elles doivent le faire comme caution, les protégeant elles et leur honneur, d'avoir des relations avec des hommes qu'elles pensent être leurs maris, qui en réalité ne le sont pas car leur mariage est annulé par la Religion d'Allâh.

Que la femme Musulmane sache, que celle qu'Allâh a éprouvé avec un rhomme étant tombé dans l'apostasie, son mariage est invalide, et qu'elles sont interdite à ces hommes. Ces hommes ne sont pas leurs maris, jusqu'à ce qu'ils se repentent d'une repentance active et correcte, et à ce moment là, on peut les marier avec un nouveau contrat de mariage.

Que chaque femme Musulmane sache, que quiconque accepte de se marier avec un homme d'une tel condition (un apostat ndt), et qu'elle connait son état, ou accepte de rester avec un mari dont elle connait les pratiques d'apostasie, alors elle tombe sous le même jugement que lui dans son apostasie.

Et le refuge est auprès d'Allâh pour qu'aucune véritable Musulmane accepte pour elle même, son honneur, sa chasteté, sa ligné, ses enfants et sa Religion, des personnes de tel sorte.

C'est un sujet d'une très grande importance, et non une blague. Une nouvelle loi ne suffit pas, une loi qui punit ceux qui collaborent avec l'ennemi. Combien de façon il y a t-il de contourner ces lois humaines, et de façon d'affirmer son innocence pour les criminels, en semant le doute, et à travers des mensonges dans la démonstration des preuves.

Mais la Ummah est responsable de l'établissement de sa Religion et de son soutient et ce de tout temps. Et chaque individu sera questionné face à Allâh pour ce qu'il a fait de ses mains et pour ce que son cœur renfermé.

Que chacun fasse sa propre introspection, et qu'il soit une barricade pour sa Religion, en la défendant contre les abus des agresseurs et les tromperies des traitres.

Et chaque Musulman est une frontière fortifié pour les frontières de l'Islâm, alors laissez le être vigilant à ce que l'Islâm ne soit pas attaqué dans sa direction.

Et la victoire ne vient que d'Allâh, et c'est Allâh qui accorde la victoire à ceux qui Le soutiennent."

5. Certains savants égyptien ont étaient questionné en 1376H concernant le jugement de celui qui soutient un pays étranger contre un pays Musulman. Les personnes questionnés ont répondu qu'une tel personne est un apostat. Parmi les Mashâyikh ayant répondu, il y avait: Muhammad Abû Zahrah, 'Abdul-'Azîz 'Âmir, Mustafâ Zayd, et Muhammad al-Bannâ. (Majallâh Liwâ al-Islâm; (Numéro 10, année 10, Jumâdâ al-Âkhir, 1376, p. 619))

6. Shaykh Muhammad al-Amîn ash-Shanqîtî (d. 1393H) (rahimahullâh) a dit dans Adwâ al-Bayân, après avoir mentionné un ensemble de versets qui interdisent le Tawallî avec les kuffâr:

"Il est compris du sens apparent de ces versets que celui qui s'allie intentionnellement et de par son propre choix avec les kuffâr, suivant leurs désires, il est alors un kâfir comme eux." (Adwâ al-Bayân (2/111))

7. Shaykh 'Abdullah ibn Humayd (d. 1402H) a dit:

"Il est obligatoire de manière individuel pour chaque Musulman qui est sincère envers lui même de savoir ce que les savants, qu'Allâh leur fasse miséricorde, ont établit concernant la différence entre le Tawallî et la Muwâlât:

Ils, qu'Allâh leur fasse miséricorde, on dit:

Ce qui rentre dans la Muwâlât comme: parler de manière douce, manifester un certains degré de gaieté, tenir l'encrier, ou tout ce qui y ressemble et est moins grave, tout en manifestant en même temps le Bara'âh envers eux et leur Dîn, et le leur faire savoir. Cet individu commet une grand péché parmi les grand péchés et se met en danger à cause de cela.

En ce qui concerne le Tawallî, c'est le fait de les honorer, de les complimenter, de les aider et les soutenir contre les Musulmans, de vivre avec eux sans manifester ouvertement le Barâ'ah envers eux - ceci est une apostasie pour celui qui s'en rend coupable et il est obligatoire de lui appliquer le châtiment d'apostasie comme il est démontré dans le Livre, la Sunnah et l'Ijmâ' de la Ummah..." (Ad-Durar as-Saniyyah (15/479))

8. Shaykh'Abdul-'Azîz ibn Bâz (rahimahullâh) a dit concernant le statut légal de ceux qui soutiennent les socialistes ou les communistes ainsi que leurs semblables:

"Toute personne qui les aide sur leur égarement et enjolive ce à quoi ils appellent, tout en condamnant et en critiquant ceux qui appellent à l'Islâm, alors il est un kâfir égaré. Son statut légal est le même que celui du groupe auquel il s'est joint et qu'il a soutenu dans leurs requêtes. Les savants de l'Islâm sont unanime sur le fait que celui qui soutient les kuffâr contre les Musulmans et les aide par n'importe quel type de soutien est un kâfir comme eux comme Allâh le Très Haut le dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)

Et la Très Haut dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُوٓاْ ءَابَآءَكُمۡ وَإِخۡوَٰنَكُمۡ أَوۡلِيَآءَ إِنِ ٱسۡتَحَبُّواْ ٱلۡكُفۡرَ عَلَى ٱلۡإِيمَٰنِۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ

Ô vous qui croyez! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes. (9:23)" (Majmû' Fatâwâ ibn Bâz (1/274))

Huitièmement: Paroles des savants actuel concernant ce grand trouble

Un groupe de savant contemporain ont émit des fatâwî concernant ce grand trouble statuant que la Mudhâharah et le soutien à l'Amérique dans sa transgression contre les afghans est du kufr et une apostasie du Dîn de l'Islâm. Parmi ces fatâwâ:

1. Le verdict légal du Shaykh Hamûd ibn 'Uqlâ' ash-Shu'aybî (7/21/1422)

"Comme pour la Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans et les soutenir contre eux, ceci est du kufr qui expulse son auteur de la Millah de l'Islâm et ce à l'unanimité des savants de la Ummah, ancien et contemporain, parmi ceux dont l'opinion est estimé et fiable. Le Shaykh, l'Imâm, le revificateur, Shaykh Muhammad ibn 'Abdil-Wahhâb (rahimahullâh) a dit:

" Le huitième annulatif: La Mudhâharah aux mushrikûn et les soutenir contre les Musulmans, et la preuve de cela est la parole du Très Haut:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)"

Al-'Allâmah, 'Abdillâh ibn 'Abdil-Latîf (rahimahullâh) a était questionné concernant la différence entre la Muwâlât et le Tawallî. Il a répondu en disant:

"Tawallî est du kufr qui expulse de la Millah et cela comporte: les défendre et les soutenir avec ses biens, sa vie et sa parole (opinion)..."

Le Shaykh, al-'Allâmah, Ahmad Shâkir (rahimahullâh) a dit dans une clarification du statut légal de celui qui soutient les kuffâr et mène la guerre (aux Musulmans ndt). Il dit:

"Il est Wajib pour chaque Musulman, ou qu'il soit dans le monde, de mener la guerre contre eux et de les tuer ou qu'ils se trouve, que se soit des civiles ou des millitaires."

Jusqu'à sa parole:

"En ce qui concerne la coopération avec les britaniques, que se soit n'importe quel type de coopération, quel soit petit ou grande, ceci est apostasie est du kufr flagrant. Aucune excuse n'est accepté pour cela, que se soit la mauvaise interprétation, le nationalisme bête, les manipulations politiques, la flatterie hypocrite par intérêt, nul ne sont épargné par ce jugement, que se soit le fait d'individu, de gouvernement, ou de chef. Tous se rendent coupable du même kufr et de la même apostasie. Excepté celui qui est ignorant..."

Jusqu'à ce qu'il dise:

" Que chaque Musulman et chaque Musulmane sache, que ceux qui combattent leur Religion et soutiennent leurs ennemis, quiconque se marie avec l'un d'entre eux, son mariage est invalide dès le début. Il ne peut être rectifier, et rien de se qui découle du mariage n'est prit en compte, comme la ligné, l'héritage, ect. Et quiconque était marié (avec l'un d'entre eux ndt), son mariage est aussi invalidé."

Sur base de ce qui a précédé, quiconque soutient les nations de kufr contre les Musulmans et les aide contre eux, tel que l'Amérique et ses compatriotes dans le kufr alors (cette personne) deviendra un kâfir, apostat de l'Islâm peu importe la forme que leur Mudhâharah et soutien a pris. Et cela car cette vicieuse attaque du criminel Bush et son compatriote dans le kufr et le crime, le premier ministre Blair, à laquelle ils n'ont cessé d'appelé, affirmant qu'ils mènent une guerre contre le terrorisme - qui est en faite une croisade comme les croisades antérieur mené contre l'Islâm et les Musulmans comme ce fut le cas dans le passé. Le criminel Bush l'a ouvertement déclaré par sa langue quand il a dit qu'ils (lui et ses semblables) partaient en croisade. Et peu importe si il l'a dit consciemment ou si c'était un lapsus, c'est ce qu'ils croient lui et ses semblables parmi les leaders du kufr."

2. Le verdict légal du Shaykh 'Abdur-Rahmân ibn Nâsir al-Barrâk (7/20/1422). Il dit entre autre:

"Il n'y a aucun doute que la déclaration de guerre des américains contre le gouvernement Tâlibân d'Afghanistan est un acte d'oppression et de transgression. Ceci est une croisade contre l'Islâm, comme le président des États-Unis d'Amérique l'a lui même dit. Le manque de soutien des états nations dans le monde Musulman dans une situation si critique est une grande tragédie, alors que dire du fait de soutenir les kuffâr contre eux, qui n'est rien d'autre que le fait de les prendre pour allié. Le Très Haut dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)

En se basant sur ce verset, les savants ont considéré que le soutien aux kuffâr contre les Musulmans fait partie des annulatifs de l'Islâm."

3. Le verdict légal du Shaykh 'Ali ibn Khudayr al-Khudayr (7/3/1422)

"En ce qui concerne la Mudhâharah aux kuffâr, ceux qui ont fait les recherches les plus poussé sur le sujet sont les Imâm de la Da'wah an-Najdiyyah (rahimahullâh). Ils ont considéré cela comme du kufr, de l'hypocrisie, et une apostasie qui expulse de l'Islâm et ceci est la vérité prouvé par le Livre, la Sunnah et l'Ijmâ'..." puis il mentionne les preuves.

4. Le verdict légal du Shaykh Sulaymân ibn Nâsir al-'Ulwân (7/3/1422). Il y dit notamment:

"Il est obligatoire de se tenir au côté des Musulmans et de les soutenir avec nos biens, nos corps et notre parole (opinion). Il n'est pas permit de cesser d'aider les Musulmans dans une telle situation , car pour sûr, les nations de kufr se sont unit afin de mener la guerre à l'Islâm et ses adeptes. Et c'est cela qui est extraordinaire et si étrange à la fois, que certains parmi ceux qui s'affilie à l'Islâm s'allient à ces nations de kufr dans les frappes touchant l'Afghanistan. Ceci est une forme de nifâq. Le Très Haut dit:

بَشِّرِ ٱلۡمُنَٰفِقِينَ بِأَنَّ لَهُمۡ عَذَابًا أَلِيمًا ٱلَّذِينَ يَتَّخِذُونَ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۚ أَيَبۡتَغُونَ عِندَهُمُ ٱلۡعِزَّةَ فَإِنَّ ٱلۡعِزَّةَ لِلَّهِ جَمِيعٗا

Annonce aux hypocrites qu'il y a pour eux un châtiment douloureux, ceux qui prennent pour alliés des mécréants au lieu des croyants, est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux? (En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah. (4:138-139)

تَرَىٰ كَثِيرًا مِّنْهُمْ يَتَوَلَّوْنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ لَبِئْسَ مَا قَدَّمَتْ لَهُمْ أَنفُسُهُمْ أَن سَخِطَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ وَفِى ٱلْعَذَابِ هُمْ خَٰلِدُونَ وَلَوْ كَانُوا۟ يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلنَّبِىِّ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيْهِ مَا ٱتَّخَذُوهُمْ أَوْلِيَآءَ وَلَٰكِنَّ كَثِيرًا مِّنْهُمْ فَٰسِقُونَ

Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront. S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers. (5:80-01)

Plus d'un savant a cité l'Ijmâ' des gens de science stipulant que la Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans et les aider avec leur vie et leur bien, et les défendre par la parole et l'éloquence, est du kufr et une apostasie de la Religion de l'Islâm. Le Très Haut dit:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)

Et quel Tawallî est plus grand que de donner la victoire aux ennemis d'Allâh, les soutenir et de mettre à leur disposition des moyens de frapper les terres Islâmique et de tuer leurs leaders sincère?! Al-Hâfidh ibn Jarîr (rahimahullâh ta'âlâ) a dit:

" Quiconque s'allie à eux et les aide contre les croyants fait alors partie d'eux, de leur Dîn, et de leur Millah. Car celui qui s'allie à une personne ne le fait que parce qu'il est satisfait de cette dernière, de son Dîn et ce sur quoi il est, et si il est satisfait de cette personne et de son Dîn alors il s'est opposé et est allait à l'encontre de la vérité et cela Le met en colère, et dans ce cas, son jugement est alors le même que la personne à laquelle il s'allie"

5. Le verdict légal du Shaykh 'Abdullâh ibn 'Abdir-Rahmân as-Sa'd (7/24/1422). Ou il y dit notamment:

"Chaque Musulman doit savoir que coopérer avec les ennemis d'Allâh contre les alliés d'Allâh par n'importe quel type de soutien, d'aide et de Mudhâharah, est considéré comme faisant partie des actes annulatif de l'Islâm. Ceci est prouvé par le Livre de notre Seigneur et la Sunnah de notre Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) et cela a aussi était textuellement affirmé par les gens de science (rahimahumullâh). Par conséquent, laissons le serviteur se soucier de son Dîn de peur de le perdre due à l'ignorance de ce qu'il ne peut saisir (connaitre). Dans le Sahîh Muslim se trouve le hadîth d'Abûl-'Alâ' qui le tient de son père, qui lui le tient d'Abû Hurayrah (radiyallâhu 'anhu) qui dit que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Empressez-vous d'accomplir des œuvres pies, car il y aura des troubles aussi noirs qu'une nuit très sombre, où l'homme se réveillera croyant et se retrouvera le soir mécréant, et le soir il est croyant et se réveillera mécréant; il fera un troc de sa Religion contre les biens du bas monde**" Et le Très Haut dit:

قُلْ إِن كَانَ ءَابَآؤُكُمْ وَأَبْنَآؤُكُمْ وَإِخْوَٰنُكُمْ وَأَزْوَٰجُكُمْ وَعَشِيرَتُكُمْ وَأَمْوَٰلٌ ٱقْتَرَفْتُمُوهَا وَتِجَٰرَةٌ تَخْشَوْنَ كَسَادَهَا وَمَسَٰكِنُ تَرْضَوْنَهَآ أَحَبَّ إِلَيْكُم مِّنَ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَجِهَادٍ فِى سَبِيلِهِۦ فَتَرَبَّصُوا۟ حَتَّىٰ يَأْتِىَ ٱللَّهُ بِأَمْرِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْفَٰسِقِينَ

Dis: «Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers». (9:24)"

6. Le verdict légal du Shaykh 'Abdullâh ibn Muhammad al-Ghunaymân (7/29/1422). Dans lequel il dit notamment:

"En ce qui concerne le fait de se tenir au côté des nations de kufr contre les Musulmans et de les soutenir contre eux, celui qui fait cela fait certes partie d'eux. Le Très Haut dit:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)

Et les versets similaires sont nombreux."

7. Le verdict légal du Shaykh Safar ibn 'Abdir-Rahmân al-Hawâlî (7/28/1422). Dans lequel il dit notamment:

"Certes, apporter son aide aux kuffâr contre les Musulmans par n'importe quel type d'aide ou de soutien, même si cela se fait par la parole, est du kufr et du nifâq clair et évident. Celui qui commet un tel acte a commit un annulatif de l'Islâm, comme il est textuellement affirmé par les Imâms de la Da'wah (an-Najdiyyah) et d'autres - et cette personne ne croit pas au concept d'al-Walâ' wal-Barâ'."

8. Le verdict légal du Shaykh Bishr ibn Fahd al-Bishr (1/8/1422). Dans lequel il dit notamment:

"Dans beaucoup de verset de Son Noble Livre, Allâh a mis en garde contre la Muwâlât avec les kuffâr et du fait de se rapprocher d'eux. À cet égard, Il débute par cela et le répète à plusieurs reprises. Le Très Haut a clairement affirmé que les mécréants sont alliés les uns aux autres, et que les croyants sont alliés les uns aux autres, et parmi les attributs et les signes clairs des munâfiqûn, il y a leur Muwâlât envers les mécréants au lieu des croyants.

La Muwâlât signifie l'amour, l'affection, et le rapprochement, tout comme il signifie l'aide, l'assistance et le soutien... [puis il mentionne plusieurs preuves et quelques citations des gens de science, puis il dit:]

Sur base de qui a précédé, il devient évident et clair que la coopération avec l'Amérique dans son agression de l'Afghanistan, que se soit par l'envoi d'homme, de bien, d'armes, ou par la parole (opinion) - ceci est une Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans, et ceci est du kufr et une apostasie de l'Islâm, et ce statut légal inclut les individus, les groupes, ou autres."

9. Le verdict légal du Shaykh Nidhâm ad-Dîn Shâmizî (Muftî du Pakistan) (8/10/2001 année grégorienne). Dans lequel il dit notamment:

"Il n'est pas permit à un Musulman peu importe ou il se trouve, qu'il soit un employé gouvernemental ou quoique se soit, d'accorder un quelconque soutien de quelque type que se soit en faveur de l'agression américaine contre l'Afghanistan, surtout quand cette attaque est considéré comme une croisade contre les Musulmans

d'Afghanistan. Tout Musulman qui accorde un soutien quelqu'il soit dans cette agression est considéré comme un apostat du Dîn."

10. Seize savants du Maroc établissent un verdict légal: affirmant que rentrer dans une alliance avec les américains en frappant l'Afghanistan ou n'importe quel autre terres des Musulmans est du kufr et une apostasie du Dîn de l'Islâm.

Huitième domaine de recherche: Les paroles des Imâms de la Da'wah Najdiyyah

Ils sont la majorité de ceux qui ont parlé de ce sujet parmi les savants et y ont donc dédié plusieurs ouvrages. Ils ont aussi émit des fatâwî et écrient des essais à ce sujet. Parmi eux:

a) Plusieurs essais de Shaykh Muhammad ibn 'Abdil-Wahhâb.
b) Ad-Dalâ'il de Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh âl-ash-Shaykh.
c) Awthaq 'Urâ al-Îmân de Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh âl-ash-Shaykh.
d) Sabîl an-Najâti wal-Firâk min Muwâlât al-Murtadîn wa Ahlil-Ishrâk de Shaykh Hamad ibn 'Atîq.
e) Plusieurs ouvrages et Qasâ'id (poèmes) de Shaykh Sulaymân ibn Sahmân.

Due à l'abondance de leurs paroles à ce sujet, je les ai placé dans une section à part entière et je vais donc citer un échantillon de leurs paroles:

1. Shaykh ul-Islâm Muhammad ibn 'Abdel-Wahhâb rahimahullâh a dit dans Nawâqid al-Islâm: " La huitième annulation de l'islam : Mudhâharah (Secourir) les polythéistes et les aider contre les musulmans, et la preuve de cela est la parole d'Allah

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

{**Et quiconque d'entre vous les prend pour allié est alors un des leurs, certes Allah ne guide pas les gens injustes.**} [Sûrah al-Mâ'idah:51]"

2. Il dit aussi:

"Une personne ne s'élèvera point dans le Dîn ou dans l'Islâm, même si il unifie Allâh et abandonne le shirk, sans l'inimitié envers les mushrikûn et leur déclarer ouvertement son inimitié et sa haine pour eux comme le dit le Très Haut:

لَّا تَجِدُ قَوْمًا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ يُوَآدُّونَ مَنْ حَآدَّ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ

Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager (58:22)" (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/113))

3. Il dit aussi:

"Sache que les preuves du takfîr du Musulman vertueux si ce dernier donne des associés à Allâh ou finit par rejoindre le camp des mushrikûn contre les Muwahidûn, même si il ne commet pas de shirk (dans le deuxième cas ndt), sont trop nombreuse pour toute les citer de la parole d'Allâh, de la parole de Son Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam) et des paroles des gens de science - tous autant qu'ils sont." (Ad-Durrar as-Saniyyah (10/8))

4. Il dit aussi:

"Certes, les savants ont déclaré que la satisfaction du kufr est du kufr, et la Muwâlât aux kuffâr est du kufr." (Ad-Durrar as-Saniyyah (10/38))

5. Al-Imâm Sa'ûd ibn 'Abdil-'Azîz ibn Muhammad ibn Sa'ûd (d. 1226H) - (rahimahullâh) - a dit dans une lettre:

"...Et celui qui prétend ne rien avoir fait de cela, c'est à dire du shirk et des grands péchés, puis, comme nous l'avons précédemment mentionné, n'a pas critiqué et ne s'est pas séparé de son peuple, mais au contraire il y est bien établi en les soutenant avec ses biens et sa langue (parole). Par conséquent, même si il ne s'est pas rendu coupable de cela (le shirk et les grand péchés), lui et ces gens sont les même comme le dit le Très Haut:

وَقَدْ نَزَّلَ عَلَيْكُمْ فِى ٱلْكِتَٰبِ أَنْ إِذَا سَمِعْتُمْ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ يُكْفَرُ بِهَا وَيُسْتَهْزَأُ بِهَا فَلَا تَقْعُدُوا۟ مَعَهُمْ حَتَّىٰ يَخُوضُوا۟ فِى حَدِيثٍ غَيْرِهِۦٓ ۚ إِنَّكُمْ إِذًا مِّثْلُهُمْ ۗ

Dans le Livre, Il vous a déjà révélé ceci: lorsque vous entendez qu'on renie les versets (le Coran) d'Allah et qu'on s'en raille, ne vous asseyez point avec ceux-là jusqu'à ce qu'ils entreprennent une autre conversation. Sinon, vous serez comme eux. (4:140)

Et le Très Haut dit:

لَّا تَجِدُ قَوْمًا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ يُوَآدُّونَ مَنْ حَآدَّ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَلَوْ كَانُوٓا۟ ءَابَآءَهُمْ أَوْ أَبْنَآءَهُمْ أَوْ إِخْوَٰنَهُمْ أَوْ عَشِيرَتَهُمْ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ كَتَبَ فِى قُلُوبِهِمُ ٱلْإِيمَٰنَ وَأَيَّدَهُم بِرُوحٍ مِّنْهُ ۖ

Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. (58:22)

Et le Très Haut dit:

وَلَا تَرْكَنُوٓا۟ إِلَى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ فَتَمَسَّكُمُ ٱلنَّارُ وَمَا لَكُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ مِنْ أَوْلِيَآءَ ثُمَّ لَا تُنصَرُونَ

Et ne vous penchez pas vers les injustes: sinon le Feu vous atteindrait. Vous n'avez pas d'alliés en dehors d'Allah. Et vous ne serez pas secourus. (11:113)"

6. Shaykh Sulaymân ibn 'Abdillâh ibn ash-Shaykh Muhammad ibn Muhammad ibn 'Abdil-Wahhâb (d. 1233H) - rahimahullâh - dit dans la première partie de son livre ad-Dalâ'il:

"Saches, qu'Allah te fasse miséricorde, que lorsque l'homme fait semblant d'être d'accord avec la religion des idolâtres (muchrikîn) par peur d'eux, par flatterie ou par courtoisie, afin d'écarter leur mal, alors c'est un mécréant comme eux, même si en réalité il déteste leur religion et les déteste, et qu'il aime l'Islam et les musulmans.

Tel est son statut si c'est la seule chose qui survient de sa part, alors que dire de celui qui vit dans un pays puissant, et fais appel à eux, entre dans leur obéissance, leur montre de l'accord sur leur religion fausse, les aide en les secourant et en les finançant, fait alliance avec eux et rompt son alliance avec les musulmans, et devient un soldats des mausolées, de l'idolâtrie et de ses partisans, après avoir été un soldat de la pureté du culte, du Monothéisme et de ses adeptes ?

Certes, le musulman ne doute pas qu'une telle personne soit un mécréant parmi les pires des ennemis d'Allah et de Son Messager (sallallâhu 'alayhi wassallam) et il n'y a aucune exception à cela si ce n'est celui qui y est contraint, c'est à dire celui qui est dominé par les idolâtres qui lui disent « Abjures de ta foi et fais ceci, sinon

nous te tuerons » ou qu'ils le torturent jusqu'à ce qu'il soit d'accord. Dans ce cas, il lui est permis de montrer de l'accord par sa langue, mais en restant convaincu de la foi dans son cœur .

Tous les savants sont d'accord pour dire que celui qui tient des propos de mécréance en plaisantant, devient mécréant pour cela. Alors que dire de ceux qui montrent de la mécréance par peur, ou par convoitise mondaine ?! Et je vais énoncer quelques preuves sur cela avec l'aide d'Allah et Son soutien." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/121))

7. Il dit aussi:

"Allah interdit aux croyants de prendre les juifs et les chrétiens pour alliés, et informa que celui qui parmi les croyants les prend pour alliés devient alors l'un des leurs. Il en est de même pour le statut de celui qui prend pour allié les mécréants parmi les mazdéens et les adorateurs d'idoles : il est comme eux." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/127))

Il dit aussi:

"Allah dit :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ عَدُوِّى وَعَدُوَّكُمْ أَوْلِيَآءَ تُلْقُونَ إِلَيْهِم بِٱلْمَوَدَّةِ وَقَدْ كَفَرُواْ بِمَا جَآءَكُم مِّنَ ٱلْحَقِّ يُخْرِجُونَ ٱلرَّسُولَ وَإِيَّاكُمْ أَن تُؤْمِنُواْ بِٱللَّهِ رَبِّكُمْ إِن كُنتُمْ خَرَجْتُمْ جِهَٰدًا فِى سَبِيلِى وَٱبْتِغَآءَ مَرْضَاتِى ۚ تُسِرُّونَ إِلَيْهِم بِٱلْمَوَدَّةِ وَأَنَا۠ أَعْلَمُ بِمَآ أَخْفَيْتُمْ وَمَآ أَعْلَنتُمْ ۚ وَمَن يَفْعَلْهُ مِنكُمْ فَقَدْ ضَلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ

"Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité. Ils expulsent le Messager et vous-mêmes parce que vous croyez en Allah, votre Seigneur. Si vous êtes sortis pour lutter dans Mon chemin et pour rechercher Mon agrément, leur témoignerez-vous secrètement de l'amitié, alors que Je connais parfaitement ce que vous cachez et ce que vous divulguez? Et quiconque d'entre vous le fait s'égare de la droiture du sentier." (60:1)

Allah informe que celui qui s'allie à Ses ennemis, fussent-ils des proches, s'est égaré du droit chemin, l'a quitté et est tombé dans l'égarement. Comment donc celui qui agit ainsi peut-il prétendre être sur le droit chemin ? Sa prétention est un démenti à l'encontre d'Allah, or quiconque dément Allah est un mécréant. C'est aussi une autorisation de ce qu'Il a interdit, en rendant licite l'alliance avec les mécréants, et celui qui rend licite un interdit est aussi un mécréant." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/141))

8. Shaykh Muhammad ibn Ahmad al-Hafadhî (rahimahullâh) a dit en énumérant "Les grande affaires qui sont parmi les plus grand péchés et les offenses les plus atroces":

"Et parmi eux il y a ceux qui en sont satisfait de manière inflexible. Et quiconque les soutien par sa personne, ses biens, ou sa langue (parole) est sujet à la sévère menace visant ceux qui les soutiennent - même si ce n'est que par la moitié d'un mot qui mène au meurtre d'un Musulman - alors que dire du fait de les soutenir dans une guerre contre l'Islâm et les Musulmans?"

Jusqu'à ce qu'il dise:

"Tout cela est appliqué sans contrainte et sans y être forcé. Tous parmi eux mutilent la face de l'Îmân en le commettant (l'alliance aux kuffâr) et c'est un coup porté à l'Islâm de celui qui le fait et cela est une apostasie de l'Islâm ou du nifâq dans la Dîn ..." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/257))

9. Shaykh 'Abdur-Rahmân ibn Hasan âl-ash-Shaykh (d. 1285H) a dit dans Mawrid al-'Adhb az-Zilâl Daman al-Qawl al-Fasl an-Nafîs:

"Parmi les plus grand (annulatifs du Tawhîd) il y a trois choses..."

Puis il dit:

"Le troisième: La Muwâlât envers le mushrik et le fait de se rapprocher de lui, l'aider, et le soutenir avec la main, les biens ou la langue, comme le dit le Très Haut:

فَلَا تَكُونَنَّ ظَهِيرًا لِّلْكَٰفِرِينَ

Ne sois donc jamais un soutien pour les infidèles. (28:86)

Et Il dit:

إِنَّمَا يَنْهَىٰكُمُ ٱللَّهُ عَنِ ٱلَّذِينَ قَٰتَلُوكُمْ فِى ٱلدِّينِ وَأَخْرَجُوكُم مِّن دِيَٰرِكُمْ وَظَٰهَرُوا۟ عَلَىٰٓ إِخْرَاجِكُمْ أَن تَوَلَّوْهُمْ ۚ وَمَن يَتَوَلَّهُمْ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ

Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes. (60:9)

Ceci est adressé de la part d'Allâh aux croyants de cette Ummah, prêtes y donc attention Ô auditeur, où en est tu par rapport au Message et aux jugements de ces versets?" (Mawrid al-'Adhb az-Zilâl Daman al-Qawl al-Fasl an-Nafîs (p. 237-238))

10. Il dit aussi:

"Et le Très Haut a dit concernant celui qui emprunte une autre voie que la leur, celle des gens du Tawhîd, en commettant ce qu'Allâh lui a interdit:

تَرَىٰ كَثِيرًا مِّنْهُمْ يَتَوَلَّوْنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ لَبِئْسَ مَا قَدَّمَتْ لَهُمْ أَنفُسُهُمْ أَن سَخِطَ ٱللَّهُ عَلَيْهِمْ وَفِى ٱلْعَذَابِ هُمْ خَٰلِدُونَ

Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront. (5:80)

Le Très Haut évoque la condamnation de celui qui s'est allié aux kâfirûn ainsi que Sa colère à leur égard et le tourment éternel dans lequel ils résideront, et en cela, Il a insisté sur deux types d'accentuations après lesquels Il

a mentionné la description de ces gens qui annule leur Îmân en Allâh, en Son Messager, et en ce qu'Il a fait descendre sur lui. Il y a d'autres choses similaire à cela comme dans Sa parole:

بَشِّرِ ٱلْمُنَـٰفِقِينَ بِأَنَّ لَهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ٱلَّذِينَ يَتَّخِذُونَ ٱلْكَـٰفِرِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۚ

Annonce aux hypocrites qu'il y a pour eux un châtiment douloureux, ceux qui prennent pour alliés des mécréants au lieu des croyants, est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux? (En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah. (4:138-139)" (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/173))

11. Il dit aussi:

"Et comme ces versets précédemment cités allant dans le sens de la parole du Très Haut:

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوا۟ عَدُوِّى وَعَدُوَّكُمْ أَوْلِيَآءَ تُلْقُونَ إِلَيْهِم بِٱلْمَوَدَّةِ

Ô vous qui avez cru! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié (60:1)

Et la parole du Très Haut:

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ لَا تَتَّخِذُوا۟ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ دِينَكُمْ هُزُوًا وَلَعِبًا

Ô les croyants! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion (5:57)

Et le Très Haut dit dans les versets précédent:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمْ فَإِنَّهُۥ مِنْهُمْ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. (5:51)

Ces versets montrent la nature extraordinaire de ce péché et décrit celui qui s'en rend coupable comme étant un être injuste car Il les a nommé "injustes", et cette Sûrah ainsi que celles qui l'ont précédé et qui l'ont succédé contiennent ce qui suffit à prouver que cet acte est une apostasie de l'Islâm et cela deviendra clair pour celui qui les consulte." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/188))

Il dit aussi:

"Allâh le Très Haut a ordonné al-Barâ'ah du shirk et des mushrikûn, ainsi que mécroire en eux et avoir de l'inimitié et de la haine à leurs encontre, et de mener le Jihâd contre ces derniers:

فَبَدَّلَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ قَوْلًا غَيْرَ ٱلَّذِى قِيلَ لَهُمْ

Mais, à ces paroles, les pervers en substituèrent d'autres (2:59)

Ils se sont donc allié à eux, les ont aidé, les ont soutenu, et ont recherché leur soutien contre les croyants, et à cause de cela, ils les ont détesté et les ont insulté. Tout cela annule l'Islâm comme il est prouvé dans le Livre et la Sunnah dans de nombreux passages, et les savants (rahimahumullâh) ont mentionné cela dans les livres de

Tafsîr, de Fiqh, et d'autres, et ces gens (ceux qui s'allie au kuffâr ndt) sont sur le Dîn sur lequel ils étaient et ne s'en sont pas séparé. Ce n'est pas très surprenant, car le Noble Qur'ân a éclairci le fait que cet état est la voie de leur semblable comme il est dit dans la parole du Très Haut:

فَرِيقًا هَدَىٰ وَفَرِيقًا حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلضَّلَٰلَةُ ۗ إِنَّهُمُ ٱتَّخَذُوا۟ ٱلشَّيَٰطِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَيَحْسَبُونَ أَنَّهُم مُّهْتَدُونَ

Il guide une partie, tandis qu'une autre partie a mérité l'égarement parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien-guidés! (7:30)" (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/190))

13. Shaykh 'Abdul-Latîf ibn 'Abdir-Rahmân ibn Hasan âl-ash-Shaykh (d. 1293H):

"Et ce qui apparait dans le Qur'ân comme interdiction et grande menace contre la Muwâlât et le Tawallî envers eux (les kuffâr ndt), il y a une preuve que le plus basique des principes est: pour Lui, il n'y a pas d'Istiqâmah, ni aucune fermeté sans rompre les relations avec les ennemis d'Allâh, mener la guerre contre eux, le Jihâd contre eux et le Barâ'ah de ces derniers, et se rapprocher d'Allâh en les détestant et en les critiquant. Le Très Haut dit qu'Il a fermement placé la Muwâlât entre les croyants et nous a informé que les kâfirûn sont des alliés les uns des autres, Il dit:

إِلَّا تَفْعَلُوهُ تَكُن فِتْنَةٌ فِى ٱلْأَرْضِ وَفَسَادٌ كَبِيرٌ

Si vous n'agissez pas ainsi [en rompant les liens avec les infidèles], il y aura discorde sur terre et grand désordre. (8:73)

Il y a-t-il une fitnah si ce n'est le shirk? Et y a-t-il une corruption majeure (en quoi que se soit) si ce n'est rejeter les liens du Tawhîd et de l'Islâm et de rompre avec ce que le Qur'ân a mit en évidence et a clairement établi comme jugement et structure?" (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/324-326))

Puis il mentionne quelques versets qui interdisent de prendre les kâfirûn comme allié puis il dit:

"Alors laissons celui qui est sincère avec lui même méditer les nobles versets et laissons le rechercher ce que les savants du Tafsîr et les gens de science ont dit concernant leur sens, et par la suite, laissons le regarder ce qui est arrivé à la plupart des gens de nos jours, il deviendra clair pour lui, si il lui est fait don du Tawfîq et de l'exactitude, que cela inclut ceux qui ont abandonné le Jihâd contre eux, gardé le silence concernant leur critique, et leur ont apporté la paix. Que dire alors de celui qui les soutient ou les mène aux terres des gens de l'Islâm, les complimente, préfère leur justice à celle des gens de l'Islâm, qui choisit leur terre, vit avec eux, et leur Wilâyah et le fait qu'il aime les aider? Certes, ceci est une apostasie claire et évidente à l'unanimité. Le Très Haut dit:

وَمَن يَكْفُرْ بِٱلْإِيمَٰنِ فَقَدْ حَبِطَ عَمَلُهُۥ ۖ وَهُوَ فِى ٱلْءَاخِرَةِ مِنَ ٱلْخَٰسِرِينَ

Et quiconque abjure la foi, alors vaine devient son action, et il sera dans l'au-delà, du nombre des perdants. (5:5)" (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/324-326))

14. Il dit aussi:

"Les honorer et les respecter peut être de certains types tel que: le plus grand d'entre eux (...), les faire triompher contre les gens de l'Islâm et ses piliers, et donner du crédit à ce sur quoi ils sont (affirmer que leur voie est correcte), et donc cela et ce qui est similaire font partie des choses qui sont des mukiffirât (qui expulse de

l'Islâm) et ce qui est moindre que cela contient des niveaux de respect qui sont secondaire tel que prêter un encrier et ce qui y ressemble." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/360))

15. Il dit aussi:

"Il dépend de vous tous d'être sérieux et d'effectuer un Ijtihâd dans cela dont Allâh vous protègera par l'Îmân et le Tawhîd et vous protègera du fait d'apprendre auprès des gens du kufr, de l'Ishrâk, et du tandîd (donner des associés et des égaux à Allah ndt)..."

Puis il mentionne plusieurs versets qui interdisent l'alliance aux kuffâr et dit:

"...Et le Très Haut dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ دِينَكُمۡ هُزُوٗا وَلَعِبٗا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡكِتَٰبَ مِن قَبۡلِكُمۡ وَٱلۡكُفَّارَ أَوۡلِيَآءَۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَ

Ô les croyants! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants (5:57)

Médite la parole du Très Haut:

وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَ

Et craignez Allah si vous êtes croyants

Cette particule - qui est le "si" conditionnelle - implique que la condition sera absente si le conditionné est absent. Et cela veut dire que celui qui les prends pour allié n'est pas croyant." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/288))

16. Il dit aussi:

"Les actes les plus vertueux pour se rapprocher d'Allâh sont: mépriser Ses ennemis, les mushrikûn, les détester, avoir de l'inimitié à leur encontre, et mener le Jihâd contre eux. C'est avec cela que le serviteur se protège de s'allier à eux (les kuffâr) au lieu des croyants. Si il ne le fait pas alors il est parmi leur Wilâyat conformément à ce qu'il a négligé et abandonné (des actes précédemment cités). Prend garde! Prend garde à ce qui détruit l'Islâm et démolit ses fondations. Le Très Haut dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ دِينَكُمۡ هُزُوٗا وَلَعِبٗا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡكِتَٰبَ مِن قَبۡلِكُمۡ وَٱلۡكُفَّارَ أَوۡلِيَآءَۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَ

Ô les croyants! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants (5:57)

Et l'absence de cette condition prouve l'absence d'Îmân par la mise en œuvre de la Muwâlât. Et ce qui est similaire à cela est abondant dans le Qur'ân." (Ad-Durrar as-Saniyyah (9/24))

17. Et il dit aussi:

"Une personne pourrait détester le shirk et aimer le Tawhîd, cependant, il a une défaillance venant du fait qu'il n'a pas de Barâ'ah pour les gens du shirk et abandonne la Muwâlât avec les gens du Tawhîd ainsi que le fait de leur donner la victoire. Dans ce cas il suivra ses passions et tombera dans le shirk à travers les branches qui détruisent son Dîn et tout ce qu'il a construit - en abandonnant les fondements du Tawhîd et ses branches. Son Îmân dont il se satisfait n'y résiste pas. Et donc, il n'aime ni ne déteste pour Allâh. Il ne s'allie ni ne se désavoue pour la Gloire de Celui qui l'a créé et la plaça sur la droiture, et tout cela est tiré du témoignage de Lâ ilaha illâ Allâh." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/396)).

18. Shaykh Hamad ibn 'Atîq (d. 1301) (rahimahullâh) a dit:

"Le Qur'ân et la Sunnah prouvent tout deux que si il apparait qu'un Musulman fait une Muwâlât envers les gens du shirk et se soumet à ces derniers, alors il a apostasié de son Dîn par cette cause. Médite la parole du Très Haut:

إِنَّ ٱلَّذِينَ ٱرۡتَدُّواْ عَلَىٰٓ أَدۡبَٰرِهِم مِّنۢ بَعۡدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمُ ٱلۡهُدَى ٱلشَّيۡطَٰنُ سَوَّلَ لَهُمۡ وَأَمۡلَىٰ لَهُمۡ

Ceux qui sont revenus sur leurs pas après que le droit chemin leur a été clairement exposé, le Diable les a séduits et trompés. (47:25)

Et Sa parole:

وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡ

Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. (5:51)

Et prête une attention particulière à la parole du Très Haut:

فَلَا تَقۡعُدُواْ مَعَهُمۡ حَتَّىٰ يَخُوضُواْ فِي حَدِيثٍ غَيۡرِهِۦٓۚ إِنَّكُمۡ إِذٗا مِّثۡلُهُمۡۗ

ne vous asseyez point avec ceux-là jusqu'à ce qu'ils entreprennent une autre conversation. Sinon, vous serez comme eux. (4:140)

Et Ses preuves sont nombreuse." (Ad-Durrar as-Saniyyah (9/263))

19. Il dit aussi dans ad-Difâ'a 'an Ahl as-Sunnah wal-'Ittibâ:

"Certes, la Mudhâharah avec les mushrikûn, les guider aux points sensibles des Musulmans, les défendre avec la langue, et être satisfait de ce sur quoi ils sont, tout ces choses sont des Mukaffirât. De plus, quiconque fait l'une des choses que nous avons mentionné sans être sous la contrainte est un apostat, même si, tout en faisant cela, il déteste les kuffâr et aime les Musulmans." (Ad-Difâ'a 'an Ahl as-Sunnah wal-'Ittibâ (p. 31))

20. Il dit aussi dans Sabîl an-Najât wal-Fikâk:

"Sache que la manifestation de l'entente avec les mushrikûn est de trois types..."

Puis il dit:

"Le second type: Qu'il s'entende avec eux ouvertement tout en s'opposant à eux intérieurement (dans son coeur) alors qu'il n'est pas sous leur autorité, et d'un autre côté, ce qui le motive est le désire du pouvoir, ou des biens mondain, ou par passion pour sa nation ou sa famille, ou par crainte de ce qui pourrait arriver à ses biens, c'est ce qui le motive à faire cela. Et il sera certes, en cet état des choses, un apostat, et sa haine intérieur pour eux ne lui sera d'aucun bénéfice." (Sabîl an-Najât wal-Fikâk (p. 80))

21. Shaykh 'Abdullâh ibn 'Abdil-Latîf âl-ash-Shaykh (d. 1339H) - rahimahullâh - a était questionné, comme il apparait dans ad-Durrar as-Saniyyah, à propos de la différence entre la Muwâlât envers les kuffâr et le Tawallî envers eux, il a répondu:

"At-Tawallî est: Du kufr qui expulse de la Millah comme le fait de les défendre, de les soutenir avec ses biens, ses membres, et sa parole. Al-Muwâlât est: Un grand péché parmi les plus grands péchés comme prêter un encrier ou tailler un crayon, ou leur sourire (par honneur à leur égard ou par sentiment d'infériorité ou de complexe) si il lève le fouet sur eux." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/422))

22. Il dit aussi à propos du soutien aux mushrikûn contre les Musulmans:

"Et quiconque les guide (aux secrets des Musulmans) ou les soutient contre les Musulmans quelque soit la forme, alors ceci est une apostasie clair et évidente." (Ad-Durrar as-Saniyyah (10/429))

23. Il a aussi écrit un long essai adressé aux gens de la Péninsule Arabique et de l'Omân les mettant en garde contre la Muwâlât aux chrétiens et (les rappelant) l'ordre de mener le Jihâd contre eux. Il y dit notamment:

"Et ce qui est visé par cela est: ce qui a était propagé et relayé concernant le détournement du Dîn de ceux qui s'affilient à l'Islâm et à la Ummah et (se détournent) de ce pourquoi ils ont étaient créé et de ce que les preuves Qur'ânique et les hadîths Prophétique ont établit, de l'attachement à l'Islâm en connaissance de cause et du Barâ'ah de son opposé, et d'établir ces droits jusqu'à ce qu'ils atteignent l'essentiel de la création, ou de ne point s'horrifier des gens des nations de kufr ni de faire le Jihâd contre eux. L'état des choses a changé au point ou ils sont entré dans leur obéissance et se sont contenté de cela, et il se sont reposé sur eux et ont recherché l'amélioration de leur vie mondaine par l'abandon de leur Dîn. Ils ont abandonné les ordres et les interdictions du Qur'ân tout en l'étudiant nuit et jour. Il n'y a aucun doute que cela fait partie des plus grande forme d'apostasie et le changement d'une Millah à une autre Millah que celle de l'Islâm pour entrer dans la Millah du christianisme, et le refuge est auprès d'Allâh, c'est comme si tu était dans les époque entre les envois des Messagers ou à l'époque des peuple vivant dans des zones n'ayant pas reçu la lumière du Message. Avez vous tous oublié Sa parole, le Très Haut:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. (5:51)

Et Sa parole, le Très Haut:

تَرَىٰ كَثِيرٗا مِّنۡهُمۡ يَتَوَلَّوۡنَ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْۚ لَبِئۡسَ مَا قَدَّمَتۡ لَهُمۡ أَنفُسُهُمۡ أَن سَخِطَ ٱللَّهُ عَلَيۡهِمۡ وَفِي ٱلۡعَذَابِ هُمۡ خَٰلِدُونَ وَلَوۡ كَانُواْ يُؤۡمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلنَّبِيِّ وَمَآ أُنزِلَ إِلَيۡهِ مَا ٱتَّخَذُوهُمۡ أَوۡلِيَآءَ وَلَٰكِنَّ كَثِيرٗا مِّنۡهُمۡ فَٰسِقُونَ

Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront. (80)S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers. (5:80-81)

Et Sa parole, le Très Haut:

وَلَن تَرۡضَىٰ عَنكَ ٱلۡيَهُودُ وَلَا ٱلنَّصَٰرَىٰ حَتَّىٰ تَتَّبِعَ مِلَّتَهُمۡۗ قُلۡ إِنَّ هُدَى ٱللَّهِ هُوَ ٱلۡهُدَىٰۗ وَلَئِنِ ٱتَّبَعۡتَ أَهۡوَآءَهُم بَعۡدَ ٱلَّذِي جَآءَكَ مِنَ ٱلۡعِلۡمِۙ مَا لَكَ مِنَ ٱللَّهِ مِن وَلِيّٖ وَلَا نَصِيرٍ

Ni les Juifs, ni les Chrétiens ne seront jamais satisfaits de toi, jusqu'à ce que tu suives leur religion. - Dis: «Certes, c'est la direction d'Allah qui est la vraie direction». Mais si tu suis leurs passions après ce que tu as reçu de science, tu n'auras contre Allah ni protecteur ni secoureur. (2:120)

Et entrer dans leur obéissance revient à suivre leur Millah et s'écarter de la Millah de l'Islâm.

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُواْ دِينَكُمۡ هُزُوٗا وَلَعِبٗا مِّنَ ٱلَّذِينَ أُوتُواْ ٱلۡكِتَٰبَ مِن قَبۡلِكُمۡ وَٱلۡكُفَّارَ أَوۡلِيَآءَۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ إِن كُنتُم مُّؤۡمِنِينَ وَإِذَا نَادَيۡتُمۡ إِلَى ٱلصَّلَوٰةِ ٱتَّخَذُوهَا هُزُوٗا وَلَعِبٗاۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمۡ قَوۡمٞ لَّا يَعۡقِلُونَ

Ô les croyants! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants. Et lorsque vous faites l'appel à la Ṣalāt, ils la prennent en raillerie et jeu. C'est qu'ils sont des gens qui ne raisonnent point. (5:57-58)

Et le Très Haut dit:

ٱلَّذِينَ يَتَّخِذُونَ ٱلۡكَٰفِرِينَ أَوۡلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَۚ أَيَبۡتَغُونَ عِندَهُمُ ٱلۡعِزَّةَ فَإِنَّ ٱلۡعِزَّةَ لِلَّهِ جَمِيعٗا وَقَدۡ نَزَّلَ عَلَيۡكُمۡ فِي ٱلۡكِتَٰبِ أَنۡ إِذَا سَمِعۡتُمۡ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ يُكۡفَرُ بِهَا وَيُسۡتَهۡزَأُ بِهَا فَلَا تَقۡعُدُواْ مَعَهُمۡ حَتَّىٰ يَخُوضُواْ فِي حَدِيثٍ غَيۡرِهِۦٓۚ إِنَّكُمۡ إِذٗا مِّثۡلُهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ جَامِعُ ٱلۡمُنَٰفِقِينَ وَٱلۡكَٰفِرِينَ فِي جَهَنَّمَ جَمِيعًا

ceux qui prennent pour alliés des mécréants au lieu des croyants, est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux? (En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah. Dans le Livre, Il vous a déjà révélé ceci: lorsque vous entendez qu'on renie les versets (le Coran) d'Allah et qu'on s'en raille, ne vous asseyez point avec ceux-là jusqu'à ce qu'ils entreprennent une autre conversation. Sinon, vous serez comme eux. Allah rassemblera, certes, les hypocrites et les mécréants, tous, dans l'Enfer (4:139-140)

Et le Très Haut dit:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ بِطَانَةٗ مِّن دُونِكُمۡ لَا يَأۡلُونَكُمۡ خَبَالٗاۚ وَدُّواْ مَا عَنِتُّمۡ قَدۡ بَدَتِ ٱلۡبَغۡضَآءُ مِنۡ أَفۡوَٰهِهِمۡ وَمَا تُخۡفِي صُدُورُهُمۡ أَكۡبَرُۚ قَدۡ بَيَّنَّا لَكُمُ ٱلۡأٓيَٰتِۖ إِن كُنتُمۡ تَعۡقِلُونَ

Ô les croyants, ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes: ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. La haine certes s'est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme. Voilà que Nous vous exposons les signes. Si vous pouviez raisonner! (3:118)

Les versets du Qur'ân qui interdisent la Muwâlât envers les kuffâr et l'entrer dans leur obéissance sont trop nombreux pour être tous citer..."

Jusqu'à ce qu'il dise:

"...Et ce groupe maudit: les chrétiens qui se sont engagé à vous détruire, et qui vous ont combattu pour votre Dîn et ont cherché à vous soumettre afin que vous leur obéissez (de manière permanente ndt), ce sont eux qu'Allâh le Très Haut a visé dans le Qur'ân en disant:

لَّقَدْ كَفَرَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ ثَالِثُ ثَلَٰثَةٍۘ وَمَا مِنْ إِلَٰهٍ إِلَّآ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌۚ

Ce sont certes des mécréants, ceux qui disent: «En vérité, Allah est le troisième de trois.» Alors qu'il n'y a de divinité qu'Une Divinité Unique! (5:73)

Et Il dit:

لَقَدْ كَفَرَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْمَسِيحُ ٱبْنُ مَرْيَمَۖ

Ce sont, certes, des mécréants ceux qui disent: «En vérité, Allah c'est le Messie, fils de Marie.» (5:72)"

Puis il cite d'autres versets et dit par la suite:

"Il y a t-il donc après cela une quelconque dureté, un découragement préventif et une mise en garde? Et il y a t-il un doute après cela pour quiconque ayant la Fitrah, la vue et l'audition? Seul la personne qui s'est tourné vers la vie mondaine et recherche à la sécuriser oublie l'au delà (il en est aveugle) et pour lui il n'y a aucune leçon car son cœur est aveugle est sa vue est voilée..."

Jusqu'à ce qu'il dise:

"...Et tout eux qui se sont soumit à eux et leur ont obéit, et qui ont manifesté leur Muwâlât envers eux puis ont mené la guerre à Allah et Son Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam), et qui ont apostasié du Dîn de l'Islâm ayant de l'inimitié envers ce dernier, le Jihâd contre lui est obligatoire et vous tous ne serait pas aidé par votre Seigneur sans abandonner l'aide des gens du kufr..." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/11-22))

24. Les Masâyikh, 'Abdullâh ibn 'Abdil-Latîf, Ibrahîm ibn 'Abdil-Latîf et Sulaymân ibn Sahmân (rahimahumullâh) ont dit:

"Et sa parole: "Il est permit de rentrer sous la Himâyah (protection, sécurité, garnison) des kuffâr ou de les représenter ou encore de prendre un de leur drapeau afin que les biens et les navires soient protégé et ceci est similaire à la protection effectué durant un voyage."

La réponse (à cela) est:

Il doit être dit: Ceci est une analogie invalide, pour ce qui est de prendre en charge la protection des biens, ceci est permit si la situation l'exige (dans un cas de nécessité ndt), et (en temps normal ndt) le gardien est un Musulman injuste ou un pêcheur corrompu, tandis que rentrer sous la Himâyah des kuffâr est une apostasie de l'Islâm. Prendre un de leurs drapeaux n'est pas permit même si ils n'entre pas dans leur Himâyah et leur Wilâyah. Ce n'est pas la même chose que de prendre un gardien pour la protection des biens car ceci est un drapeau qui est

un signe qu'ils sont suivi et obéit leur ordres, entrer sous leur Himâyah est une preuve apparente de leur accord (avec eux)." (Ad-Durrar as-Saniyyah (10/435-436))

25. Shaykh Muhammad ibn 'Abdil-Latîf âl-ash-Shaykh (d. 1369H) (rahimahullâh) a dit:

"Et il (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Quiconque s'associe avec un polythéiste et vit avec, il est alors comme lui.**" - On ne doit pas dire que par le simple fait de s'associer et d'habiter (avec le mushrik) on devient un kâfir. En effet, ce qui est visé est que quiconque est incapable de quitter les rangs des mushrikûn et qu'ils (les mushrikûn) se sont emparé de lui par la contrainte alors son jugement est leur jugement en ce qui concerne leur mise à mort et l'acquisition de ses bien, mais il ne prend pas leur jugement de kâfir. Pour celui qui sort volontairement avec eux pour combattre les Musulmans ou les soutient avec ses membres et ses biens, alors là, nul doute que son jugement est leur jugement dans le kufr." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/456-457))

26. Shaykh Sulaymân ibn Sahmân (d. 1349H) - rahimahullâh - a dit:

"Pour ce qui est des leaders précédemment cités, alors certes la Muwâlât, le Tawallî aux kuffâr, ainsi que leur entente et la Mudhâharah avec eux contre les Musulmans a déjà eu lieu, il n'y a donc aucun doute concernant leur apostasie." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/494))

27. Il dit aussi dans son Dîwân (recueil de poésie):

"Quiconque fait la Tawallî envers les kâfirûn est comme eux *** Et nul doute concernant son takfîr pour toute personne doué de raison." (Son Dîwân (p. 131))

28. Certains Imâms de la Da'wah ont dit:

"La troisième chose qui ordonne le Jihâd contre celui qui s'en rend coupable est: la Mudhâharah aux mushrikûn et le soutien de ces derniers contre les Musulmans - que se soit par la main, la langue, le coeur, ou les biens - ceci est du kufr qui expulse de l'Islâm. Donc quiconque soutient les mushrikûn contre les Musulmans, et aide les mushrikûn avec ses biens dans ce qu'ils utilisent pour mener la guerre aux Musulmans, et le fait de son propre choix, il alors a mécru." (Ad-Durrar as-Saniyyah (9/292))

Chapitre 3: Réfutation des ambiguïtés et des doutes propagés concernant ce sujet

Sache que malgré la clarté des nombreuses preuves du Livre, de la Sunnah, de l'Ijmâ' des savants, et de l'abondance des paroles des gens de science et des ouvrages sur le sujet, malgré tout cela, il est apparu des gens de l'égarement qui embrouillent les Musulmans dans leur Dîn et propagent des ambiguïtés par lesquels ils tentent de corrompre la croyance des Musulmans.

Et parmi ces ambiguïtés citées dans cette section, il y a:

1. L'histoire de Hâtib ibn Abî Balta'ah.
2. L'histoire d'Abû Jandal ibn Suhayl.
3. Que l'alliance entre les Musulmans et les croisés est comme le Hilf al-Fudûl.
4. Qu'il y a une contrainte dans ce sujet.
5. Que soutenir les kuffâr est de deux types.
6. Que les Tâlibân et ceux qui les soutiennent sont des oppresseurs.
7. Que les Tâlibân sont un gouvernement de mushrikûn.
8. Citer comme preuve le verset du Très Haut: "**mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte**".

Voilà ce que j'ai était capable de rassembler comme ambiguïté et auxquelles je répondrais. Et je recherche le soutien d'Allah le Très Haut dans cette entreprise:

Première ambiguïté: L'histoire de Hâtib ibn Abî Balta'ah

Les gens du Bâtil utilisent l'histoire de Hâtib (radiyallâhu 'anhu) qui a écrit aux kuffâr de Quraysh pour leur notifier des informations à propos du Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) comme preuve que la Mudhâharah aux kuffâr n'est pas du kufr. L'histoire, comme elle est rapporté dans les deux Sahîhs et d'autres sous l'autorité de 'Alî (radiyallâhu 'anhu) parlant de la bataille de Fath. Il dit:

"**Le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) m'envoya avec Zubayr, et nous dit "Partez jusqu'à ce que vous trouviez une femme, elle emmène avec elle une lettre. Emparez-vous en."**
Alors nous partîmes jusqu'à ce que nous la trouvâmes. Nous lui dîmes : "Donne nous la lettre !" Elle dit "Je n'ai aucune lettre !" Nous dîmes alors "Tu va nous donner cette lettre, ou nous arracherons ton vêtement !" Elle nous donna alors la lettre, et nous la prîmes alors et l'apportâmes au messager d'Allah (sallallâhu 'alayhi wassalam).

Dedans, il y avait écrit "De la part de Hâtib ibn Abi Balt'a à l'attention des idolâtres de la Mecque" Puis il les informait de certaines choses au sujet du Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam). Alors le messager (sallallâhu 'alayhi wassalam) dit "Qu'est ce que c'est que cela Hâtib ?!" Il répondit : "Attend que je t'explique Ô messager, j'étais quelqu'un d'attaché à Quraysh, mais je n'étais pas des leurs. Les émigrés qui sont venus avec toi avaient des proches là bas qui protègent leurs familles à la Mecque, alors j'ai voulu aussi avoir quelqu'un qui puisse protéger mes proches. Je n'ai pas fait cela pas mécréance de ta religion ni par satisfaction de la mécréance après l'islam". Le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) dit alors "Il vous a dit la vérité".

Alors 'Umar dit "Laisse-moi trancher la tête de cet hypocrite !" et dans une version "Il a mécru !" Et le Messager d'Allah (sallallâhu 'alayhi wassalam) dit "Il a assisté à la bataille de Badr, et quand sais-tu si Allah ne s'est pas penché sur les gens de Badr et leur a dit "Faite ce que vous voulez, je vous ai pardonné."

Donc Hâtib a soutenu les kuffâr de Makkah, cependant, le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) n'a pas fait son takfir et donc cela prouve que la Mudhâharah et le soutien aux kuffâr n'est pas du kufr!!!

Réponse à cette ambiguïté:

Les gens du Bâtil n'utilisent pas les preuve du Livre et de la Sunnah afin de prouver leur Bâtil sans que ces preuves elles même contiennent ce qui contredit leur Bâtil et clarifie leur corruption, comme l'a mentionné Shaykh ul-Islâm (rahimahullâh), et je vais citer ce qui indique l'opposé de ce qu'ils ont tiré de cette preuve à partir de la preuve elle même et cela deviendra clair à partir de plusieurs angles:

Premier angle

Cette preuve est parmi les preuves les plus claire concernant le kufr et l'apostasie du Dîn de l'Islâm de celui qui se rend coupable de Mudhâharah aux kuffâr et ceci est clairement démontré par trois éléments se trouvant dans le hadîth:

Premier élément: La parole de 'Umar dans le hadîth: " Laisse-moi trancher la tête de cet hypocrite !" Et dans une autre version (il est rapporté qu'il a dit): "Il a certes mécru" Et dans une autre version encore, après que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) ai dit: "**N'a t-il pas participé à Badr?**" 'Umar a répondu: "Oui, cependant il est revenu sur ses pas et a aidé notre ennemi contre toi".

Ceci prouve que ce qui est était bien établi chez 'Umar et le reste des compagnons est que la Mudhâharah aux kuffâr et les aider contre les Musulmans est du kufr et une apostasie de l'Islâm. Il a dit cela à cause de ce qu'il a vue et qui était du kufr en apparence.

Deuxième élément: L'approbation implicite du Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) pour ce que 'Umar a comprit, car il ne l'a pas blâmé pour avoir fait le takfîr de Hâtib, mais il lui a plutôt exposé l'excuse dont bénéficiait ce dernier.

Troisième élément: Hâtib (radiyallâhu 'anhu) a dit: " Je n'ai pas fait cela pas mécréance de ta religion ni par satisfaction de la mécréance après l'Islâm"

Cela prouve que pour lui il était clairement établi que la Mudhâharah aux kuffâr est du kufr, une apostasie, et une satisfaction du kufr, il a donc seulement expliqué l'objectif et la réalité de son acte.

Second angle

Hâtib (radiyallâhu 'anhu) a soutenu le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) contre ses ennemis, l'a aidé avec sa personne, ses biens, et sa langue, dans toutes ses batailles, a assisté à Badr et Hudaybiyyah avec lui, et ces personnes sont clairement au Jannah (promis au Jannah). Il a aussi soutenu le Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam) dans cette bataille (celle mentionné dans ce hadîth - la conquête de Makkah), il y est sorti avec les Musulmans comme un guerrier avec sa vie et ses biens pour mener la guerre aux mushrikûn et il n'a jamais fait triompher les kuffâr contre les Musulmans; ni avec son corps, ni avec ses biens, ni avec sa langue, ni avec son opinion, et il possède beaucoup de bonne œuvre comme tout le monde le sait.

Et avec tout cela:

Quand il a écrit aux mushrikûn, en les informant de la venu du Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam), cela n'était pas une Mudhâharah envers les kûffar, ou une façon de les faire triompher car il est allé lui même combattre au côté du Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam), était déjà certains de la victoire (des Musulmans), et compté y participer, 'Umar l'a accusé de nifâq et le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) l'a questionné à ce propos, ce dernier a nié le kufr et le fait d'avoir apostasié, et par la suite, il fut révélé le concernant dans le Qur'ân ce qui sera récité jusqu'au Jour du Jugement, cette parole du Très Haut:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ عَدُوِّى وَعَدُوَّكُمْ أَوْلِيَآءَ تُلْقُونَ إِلَيْهِم بِٱلْمَوَدَّةِ وَقَدْ كَفَرُواْ بِمَا جَآءَكُم
مِّنَ ٱلْحَقِّ يُخْرِجُونَ ٱلرَّسُولَ وَإِيَّاكُمْ أَن تُؤْمِنُواْ بِٱللَّهِ رَبِّكُمْ إِن كُنتُمْ خَرَجْتُمْ جِهَٰدًا فِى سَبِيلِى

وَٱبۡتِغَآءَ مَرۡضَاتِيۚ تُسِرُّونَ إِلَيۡهِم بِٱلۡمَوَدَّةِ وَأَنَا۠ أَعۡلَمُ بِمَآ أَخۡفَيۡتُمۡ وَمَآ أَعۡلَنتُمۡۚ وَمَن يَفۡعَلۡهُ مِنكُمۡ فَقَدۡ ضَلَّ سَوَآءَ ٱلسَّبِيلِ

Ô vous qui avez cru! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité. Ils expulsent le Messager et vous-mêmes parce que vous croyez en Allah, votre Seigneur. Si vous êtes sortis pour lutter dans Mon chemin et pour rechercher Mon agrément, leur témoignerez-vous secrètement de l'amitié, alors que Je connais parfaitement ce que vous cachez et ce que vous divulguez? Et quiconque d'entre vous le fait s'égare de la droiture du sentier. (60:1)

Et ceci est parmi les preuves les plus évidentes que celui aide les kuffâr avec sa vie, ses biens, sa langue, son opinion, et ce qui est semblable à tout cela, a apostasié du Dîn de l'Islâm et le refuge est auprès d'Allâh.

Troisième angle

La lettre de Hâtib adressé aux kuffâr de Makkah n'était pas du tout une Mudhâharah est un soutient de ces derniers contre les Musulmans, car il a était rapporté par certains savants comme c'est le cas dans al-Fath (Fath al-Bârî (7/520)) que les paroles se trouvant dans la lettre étaient:

"Quant à ce qui suit:

Ô assemblé de Quraysh. Le Messager d'Allah (sallallâhu 'alayhi wassalam) arrive vers vous avec une armée telle la nuit qui avance comme un torrent, par Allah même s'il venait seul, Allah lui accorderait la victoire et accomplirait Sa promesse, méditez bien sur cela, Paix."

Il n'y a rien la dedans qui pourrait être compris comme étant une Mudhâharah ou un moyen de leurs accorder la victoire, mais plutôt, il a désobéit au Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) en leurs écrivant une lettre. C'était un péché majeur qui fut expié par ses œuvres passés.

Quatrième angle

L'acte de Hâtib a était interprété de plusieurs manières, était ce du kufr ou non?

Si l'on dit que c'est du kufr, alors c'est la preuve qu'accorder un bénéfice aux kuffâr avec des moyens si léger (comme ce qui se trouvé dans la lettre) est du kufr et qu'en plus, cela montre que ce qui est encore plus grave que cela comme aider les kuffâr à remporter la victoire par sa vie, ses biens ou autre chose, mérite encore plus d'être du kufr.

Si l'ont dit que ce n'est pas du kufr, alors c'est seulement le cas due à la réalité de son acte, il n'aidait pas les kuffâr, ni ne les soutenait contre les Musulmans. Ayant dit cela, il faut tout de même affirmer que c'est un moyen pouvant mener au kufr et une voie vers cela, malgré le manque d'indice supposant une aide pour faire triompher les kuffâr qui est démontré par ce qui a précédé dans le premier angle de vue, de plus, cet exemple ne peut être utilisé comme une preuve contre ce que nous avons exposé sur le sujet et n'affaiblit nullement sa base.

Cinquième angle

Hâtib a agit ainsi sur base d'une mauvaise interprétation (ta'wîl) pensant que sa lettre ne nuirait pas aux Musulmans et qu'Allâh donnerait la victoire à Son Dîn et Son Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam) même si les mushrikûn étaient au courant de leur venu. Il apparait dans certaines paroles du Hadîth que Hâtib a dit en s'excusant: " je savais qu'Allah allait donner la victoire à Son messager".

Al-Bukhârî (rahimahullâh) mentionna l'histoire de Hâtib dans le chapitre "Sur le fait de combattre et d'inviter l'apostat à se rétracter" dans la section "Sur celui qui fait une erreur d'appréciation.".

Al-Hâfidh ibn Hajar dit dans Fath al-Bârî (8/634) : "Et l'excuse de Hâtib fut ce qu'il mentionna : il a agit ainsi convaincu que cela ne nuirait pas aux Musulmans."

Il y a donc une différence évidente entre ce qu'il (Hâtib) a fait tout en sachant que les kuffâr ne bénéficieraient en rien de sa lettre dans leur guerre contre le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam), et celui qui aide à la victoire des mécréants et les soutiennent par ce qui leur bénéficiera dans leur guerre contre l'Islâm et les Musulmans.

Sixième angle

Nous devons dire à celui qui utulise ce hadîth pour prouver l'absence de kufr chez celui qui accomplit al-Mudhâharah:

Est ce que ce hadîth prouve que tout type de Mudhâharah envers les kuffâr et tout type d'aide (contre les Musulmans) n'est ni du kufr ni une apostasie?

Si il répond: "Oui," alors il est allé à l'encontre de l'Ijmâ' et nul ne l'a précédé dans cette parole, il n'y a donc rien à lui dire de plus.

Si il répond: "Non," alors on lui dira: "Alors dans quel cas celui qui aide les kuffâr a mécru?".

Et donc ce hadîth de Hâtib contredira n'importe quel exemple qu'il mentionnera. Quel réponse aura-t-il à fournir face à cela? Voici notre réplique.

Deuxième ambiguïté: L'histoire d'Abû Jandal ibn Suhayl

Par mi les ambiguïtés qui se sont propagés dans ce sujet il y a l'histoire du traité d'al-Hudaybiyyah qui est relativement longue que l'on trouve dans le Sahîh:

"Suhayl a dit: «Si l'un des nôtres trouve refuge auprès de toi, il nous sera retourné même s'il a adopté ta religion.» Les musulmans bondirent: «Quoi?! Comment pouvons-nous vous renvoyer un homme après qu'il soit venu, en tant que musulman, chercher refuge auprès de nous?» Tandis que la dispute se poursuivait, Abou Jandal bin Souhayl (le fils de Souhayl) apparut soudain, enchaîné. Il venait de s'enfuir de la Mecque et avait fait tout le chemin jusqu'au Messager (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), s'étranglant dans ses fers sur la route rocailleuse.

Suhayl ne perdit pas de temps. Il dit aussitôt: «Muhammad, voici le premier homme que je te demande de rendre en vertu du traité.» Le Messager (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) répondit: «Mais le traité en question est encore en cours de rédaction!» Énervé, Suhayl s'écria: «Et bien si c'est comme cela, je ne suis prêt à conclure aucun accord avec vous!» Le Messager lui demanda: «Laisse-le aller, pour me faire plaisir.» Mais Suhayl refusa. Il dit: «Je ne le laisserai pas partir, même pour te faire plaisir.» Alors le Messager (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) répondit: «Et bien fais ce que tu veux.» Toujours en colère, Suhayl répliqua: «Je n'ai rien à faire.»

Peiné d'entendre cela, Abou Jandal dit, d'un ton plaintif: «Je suis venu à toi en tant que musulman et on me renvoie aux polythéistes. Ne vois-tu pas ce qu'ils me font endurer?»"

Et dans le hadîth:

"Qunad le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) retourna à Madînah, Abû Basîr, un homme de Quraysh convertit à l'Islâm, est venu à lui. ils (les Quraysh) ont envoyé deux hommes à sa poursuite qui ont dit au Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam): "Tient toi à la promesse que tu nous a faites" Et le Prophète le leur a donc rendu (Abû Basîr). Ils sont alors sorti (de Madînah) jusqu'à atteindre Dhâ-Hulaifah ou ils ont mit pied à terre afin de manger quelques dattes qu'ils avaient en leur possession. Abû Basîr a dit à l'un d'entre eux: "Par Allâh, Ô foulan, je vois que tu a une belle épée." L'autre l'a sorti de son fourreau et dit: "Par Allâh, elle est magnifique et je l'ai essayé plusieurs fois." Abû Basîr lui demanda: "Laisse moi la regarder."

Quand l'autre la lui donna, il le frappa avec jusqu'à ce qu'il meurt, et l'autre se mit à fuir jusqu'à Madînah et entra dans le Masjid. Quand le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) l'a vu, il a dit: "Cet homme semble avir était effrayé." Ce dernier arrive jusqu'au Prophète et lui dit: "Par Allâh, mon compagnon a était tué et j'allais me faire tué aussi." Abû Basîr arriva et dit: "Ô Messager d'Allâh, par Allâh, Allâh m'a permit de suivre tes ordres en retournant à eux, mais Allâh m'a sauvé des mushrikûn." LE Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) répondit: "Malheur à sa mère! Quel excellent initiateur de guerre il ferait, si seulement il avait des partisans (à ses côtés)". Quand Abû Basîr compris que le Prophète allé encore le renvoyer aux mécréants, il partit jusquà se rendre sur les côtes.

Abû Jandal ibn Suhayl s'était évadé et avait rejoint Aû Basîr. Par la suite, nul homme de Quraysh n'embrassé l'Islâm sans qu'il ne suive Abû Basîr jusqu'à se qu'ils forment un groupe fort. Par Allâh, ils n'entendaient pas parler d'une caravane des Quraysh se rendant au Shâm sans qu'ils l'arrêtent, l'attaquent, les tuent et prennent leurs biens. Et les gens Quraysh ont donc envoyé un message au Prophète le suppliant au nom d'Allâh et des liens de parenté, d'envoyer (à Abû Basîr et ses compagnons) la promesse que quiconque (d'entre eux) se rendra chez le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) sera en sécurité. Et le Prophète a transmit le message."

Les gens utilisant cette ambiguïté disent: "Le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) a rendu les Musulmans aux kuffâr et en cela se trouve la preuve de la permission de ce qui est similaire à cet acte."

Réponse à l'ambiguïté:

La réponse: Ce hadîth fait aussi partie des preuves les plus clair contre eux et démontre clairement leur mensonge et cela sous plusieurs angles:

Premier angle

En ce qui concerne le fait qu'il (sallallâhu 'alayhi wassalam) ai renvoyé les Musulmans aux mains des kuffâr, cet acte est spécifiquement réservé au Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) et ne s'étend pas à d'autres que lui. Ce qui prouve cette spécificité est ce qui se trouve dans le Sahîh ou Anas rapporte que quand les compagnons ont questionné le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) à ce sujet il leur a répondu: "**Certes, quiconque parmi nous se rend chez eux alors Allâh le distancera et quiconque parmi eux vient à nous alors Allâh lui ouvrira une voie et une porte de sortie.**"

Il mentionne que quiconque retourne vers eux alors Allâh leur ouvrira une voie et cela est définitif et n'est connu que par la Révélation. En cela il y a une preuve de l'interdiction (d'agir ainsi) pour d'autre que lui (sallallâhu 'alayhi wassalam), car personne ne sait qu'Allâh ouvrira la voie à celui qui se trouve entre les mains des kuffâr.

Ibn Hazm (rahimahullâh) a mentionné l'ambiguïté de celui qui utilise ce hadîth comme preuve de la permission de renvoyé un Musulman aux mains des kuffâr. Il explique certains angles de sa réfutation et parmi ceux là il dit:

"Le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) n'a renvoyé aucun Musulmans aux mains des kuffâr à cette époque sans qu'Allâh, l'Éxalté le Sublime ne l'informe qu'ils ne seront pas mit à rude épreuve dans leur Dîn ou dans leur vie mondaine et qu'ils seront inévitablement sauvé..."

Puis il mentionne le hadîth d'Anas précédemment cité.

"Abû Muhammad (Ibn Hazm lui même) a dit:

Allâh l'Éxalté le Sublime a dit, en décrivant Son Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam):

وَمَا يَنطِقُ عَنِ ٱلْهَوَىٰٓ إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْىٌ يُوحَىٰ

et il ne prononce rien sous l'effet de la passion; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée. (53:3-4)

Nous sommes donc certains que l'information venant du Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) (en disant) que quiconque vient à lui en tant que Musulmans parmi les gens de Quraysh, Allâh leur ouvrira une voie, (nous sommes certains que cela) est une révélation d'Allâh qui est véridique ne contenant aucune contradiction. La protection contre les difficultés dans ce monde et dans l'au delà, pour celui qui les (c'est à dire les Quraysh) quitte et vient à lui (sallallâhu 'alayhi wassalam) jusqu'à ce que sa protection des mains des kuffâr soit totale, cela est véridique sans l'ombre d'un doute. Nul parmi les gens n'a connaissance de cela après le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) et il n'est pas permit aux Musulmans de placer cette condition ou de l'appliquer comme condition car ils n'ont pas comme lui des connaissances de l'invisible de ce qu'Allâh le Très Haut a révélé à Son Messager, et le succès vient d'Allâh." (Al-Ihkâm min Usûl al-Ahkâm (5/26))

Et Ibn al-Arabî (rahimahullâh) a dit:

"Pour ce qui est du contrat (stipulant qu')il leurs renverrait quiconque a embrassé l'Islâm, cela n'est pas permit pour quiconque après le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) et cela n'était autorisé que pour lui sur base de ce qu'Allâh savait dans Sa sagesse et de ce qu'Il a décrété comme bénéfice, et Il a accordé une bonne fin et des effets louable de l'Islâm au point ou les kuffâr étaient satisfait de délaissé cela(le contrat) et ont intercédé en se sens (en l'annulant)." (Akhkâm al-Qur'ân (4/1789))

Second angle

Si l'on dit que ce n'est pas spécifique au Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam), dans ce cas, agir ainsi n'est valide que pour celui dont la situation et la réalité est la même que celle du Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) dans son Jihâd contre les kuffâr, sa propagation de l'Islâm, sa préoccupation de la Da'wah, son établissement des ordres d'Allâh le Très Haut, et son Barâ'ah du kufr et des kuffâr. Car il n'a pas accepté ces conditions avec l'intention de nuire aux Mujâhidûn, ou de comploter contre eux, ou de s'accrocher à la vie d'ici bas en penchant vers celle ci, ni pour le fait d'honorer les relations avec les kuffâr de Makkah, ni par l'alliance à eux, et il (sallallâhu 'alayhi wassalam) est bien loin de tout cela. Au contraire, il (sallallâhu 'alayhi wassalam) n'a pas accepté cela dans l'intérêt de l'Islâm et des Musulmans, comme la focalisation à la Da'wa à Allâh le Très Haut, au au Jihâd pour Sa cause, à la propagation de l'Islâm, à l'ouverture de Khaybar, et à la participation de nombreuses batailles ainsi qu'à la correspondance avec les rois de son époque pour les inviter à l'Islâm - et ainsi que beaucoup d'autres intérêt pour le Dîn.

Troisième angle

Au cours de l'élaboration des ces conditions établis par le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam), il n'a pas mis en place une alliance entre lui et les kuffâr pour mener une guerre contre les "terroristes" dans laquelle il aurait établit des "accords" avec eux sur base de leurs "appréhensions", sans se désavouer d'eux, au contraire, il les (les Musulmans se rendant à lui ndt) a laissé tout en étant informé de la par d'Allâh qu'Il leurs ouvrirait une porte de sortie et il (sallallâhu 'alayhi wassalam) avait l'habitude d'invoquer pour eux (les Musulmans repartant avec les kuffâr ndt) tout en ayant le Barâ'ah des kâfirûn. Le mieux que l'on puisse dire à ce sujet est qu'il (sallallâhu 'alayhi wassalam) leur a rendu les Musulmans qui sont venu à lui (sallallâhu 'alayhi wassalam), mais en même temps il ne les (les kuffâr ndt) a pas soutenu contre eux (les Musulmans renvoyés ndt) comme nous le mentionnerons par la suite par le biais des paroles concernant Abû Basîr.

Quatrième angle

Abû Basîr (radiyallâhu 'anhu) a tué un messager, et selon les Quraysh, il s'est rendu coupable de deux choses atroces:

La première: Violer le traité entre eux et le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) dans lequel il était stipulé qu'aucun combat ne devait avoir lieu.

La deuxième: Tuer un messager. Les messagers ne doivent pas être tué selon la "coutume internationale" de l'époque, et cela a était confirmé par l'Islâm.

Malgré cela, le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) n'a pas "fortement condamné", ni "critiquer", ni "attaquer", ni "déclarer son désaveu", devant d'Allah, de ce qu'a fait Abû Basîr. Il n'a pas non plus qualifié cet acte de "terrorisme" ou de "violation du traité et des relations internationales" car le contrat était entre eux (les kuffâr) et le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) et ne concerné pas Abû Basîr (radiyallâhu 'anhu).

Cinquième angle

Le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) n'a pas soutenu le second messager mécréant des Quraysh après que son compagnon soit tué et n'a pas non plus ordonné aux Musulmans d'arrêter Abû Basîr (radiyallâhu 'anhu) et de l'envoyer sous garde armée à Makkah suite a son meurtre du premier messager, au contraire, il les a laissé comme stipulait le traité, et ceci n'a rien à voir avec la Mudhâharah.

Sixième angle

Le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) à dit à Abû Basîr: "Malheur à sa mère! Quel excellent initiateur de guerre il ferait, si seulement il avait des partisans (à ses côtés)." Et dans une autre version "Si seulement il avait des hommes." Al-Hâfidh a dit: "Cela était un conseil afin qu'il prenne la fuite pour qu'il (sallallâhu 'alayhi wassalam) n'ai pas à le renvoyer aux mushrikûn et (c'était) une indication subtil adressé à quiconque parmi les Musulmans de le rejoindre (rejoindre Abû Basîr ndt)." (Fath al-Bârî (5/350)).

Septième angle

Abû Basîr, Abû Jandal, et leurs semblables parmi les Musulmans se sont rendu sur les côtes (de la mer) et ont commencé à tuer quiconque ils voyaient parmi les kuffâr de Quraysh en prenant leurs biens, et le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) ne les a pas blâmé, ni critiqué, et ne les a pas "fortement condamné" pour ces actes.

Huitième angle

Le Messager d'Allâh (ssallallâhu 'alayhi wassalam) n'a pas coopéré avec les kuffâr de Quraysh et n'a pas non plus établi de coalition avec eux pour contrer le terrorisme d'Abu Basîr et de ceux qui étaient avec lui contre les kuffâr de Quraysh, et il (sallallâhu 'alayhi wassalam) ne les a pas aidé de quelque manière que se soit - et il (sallallâhu 'alayhi wassalam) est bien loin de tout cela.

Neuvième angle

La preuve est établi que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) était satisfait des actions d'Abû Basîr et de ceux qui étaient avec lui, et sa satisfaction se démontre sous trois angles:

Premièrement: Il ne l'a pas blâmé pour le meurtre du messager et si cela aurait était mauvais il (sallallâhu 'alayhi wassalam) l'aurait condamné, et retarder une explication au moment ou le besoin de cette dernière est présent n'est pas permit. (Ceci est un principe du Dîn de l'Islâm. Il n'est pas permit au Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) de retarder l'explication du jugement d'une chose après que cette chose soit apparue. Ceci fait partie de son rôle de Messager qui l'oblige à clarifier le jugement d'une chose particulière au moment ou cette dernière se produit. ndt)

Deuxièmement: Sa parole: " Malheur à sa mère! Quel excellent initiateur de guerre il ferait, si seulement il avait des partisans (à ses côtés)." et les parole d'al-Hâfidh que nous avons déjà cité.

Troisièmement: Il (sallallâhu 'alayhi wassalam) ne les a pas renvoyé quand ils terrorisaient les Quraysh et faisaient couler le sang de certains d'entre eux en prennant leurs biens, et il (sallallâhu 'alayhi wassalam) ne le leur a pas interdit. Si il (sallallâhu 'alayhi wassalam) pensait qu'ils se trompaient en agissant ainsi, il leurs aurait interdit d'agir de la sorte, et si il le leurs aurait interdit, ils auraient cessé de le faire, et ceci est la preuve qu'il (sallallâhu 'alayhi wassalam) était satisfait de leurs actions.

Ibn Hazm (rahimahullâh) a dit dans al-Ihkâm:

"Ici, Abû Basîr, Abû Jandal, et ceux qui étaient avec eux parmi les Musulmans, ont versé le sang et prit les biens des Quraysh qui étaient soumit au traité avec le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) et il ne leur a pas interdit (de faire ce qu'ils faisaient) et il ne les a pas qualifié de désobéissant pour cela. Il n'y a aucun doute que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) était capable de les empêcher (de faire cela) si il le leur avait interdit, mais il ne l'a pas fait." (Al-Ihkâm min Usûl al-Ahkam (5/126))

Je conclus la réfutation de cette ambiguïté avec quelque paroles très bénéfique du Shaykh 'Abdur-Rahmân ibn Hasan âl-ash-Shaykh (rahimahullâh) ou il dit en réponse à des objections d'ibn Nabhân dans ad-Durrar:

"Nous disons, d'après quel livre, ou preuve, le Jihâd n'est une obligation qu'avec le suivi d'un Imam ? Ceci est une innovation dans la Religion, et l'écartement du chemin des croyants. Et les preuves contredisant cette théorie sont connues et il n'y a même pas besoin de les citer. Ceci parce que le Djihad a été ordonné de manière générale, et on doit y inciter, et avertir ceux qui le délaissent. Allah a dit:

وَلَوۡلَا دَفۡعُ ٱللَّهِ ٱلنَّاسَ بَعۡضَهُم بِبَعۡضٖ لَّفَسَدَتِ ٱلۡأَرۡضُ

Et si Allah ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la terre serait certainement corrompue. (2:251)

Et Il dit:

وَلَوۡلَا دَفۡعُ ٱللَّهِ ٱلنَّاسَ بَعۡضَهُم بِبَعۡضٖ لَّهُدِّمَتۡ صَوَٰمِعُ

Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis (22:40)

Et toute personne qui fait le djihad dans le sentier d'Allah a obéit à Allah et a accompli ce qu'Allah a rendu obligatoire. Et l'imam n'est un imam qu'avec l'accomplissement du djihad, et non pas que le djihad n'est une obligation qu'avec un imam donc la vérité est le contraire de ce que tu affirmes..."

Jusqu'à ce qu'il dise:

"Il y a de nombreuses preuves du Qur'ân, de la Sunnah et de la Sira, contredisant ce que tu as écrit. Quant aux avis des savants, les preuves, et les textes ne peuvent échapper même à un imbécile. Surtout quand on connait l'histoire d'Abû Basîr lorsqu'il a émigré, après quoi les Quraychites ont demandé au Prophète Muhammad, (sallalâhu 'alayhi wassalam), de le leur donner, d'après le pacte signé à Hudaybiyyah. Cependant, Abû Basîr a réussi à échapper aux deux polythéistes qui sont venus le chercher, en les tuant. Il s'est ensuite rendu sur les côtes après avoir entendu le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) dire: "Malheur à sa mère! Quel excellent initiateur de guerre il ferait, si seulement il avait des partisans (à ses côtés)" Par la suite, il attaqua les caravanes des Quraysh quand ces dernières revenaient du Shâm. Il continua à tuer les polythéistes et à prendre leurs biens. Il les combattait tout seul, car les autres avaient un pacte avec eux. Est-ce que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wa sallam) a dit qu'il était dans l'erreur parce qu'il ne combat pas avec un imam ? SubhanAllâh … Je demande à Allâh de me protéger de m'opposer à la Vérité avec ignorance et mensonge." (Ad-Durrar as-Saniyah (8/199-200))

Troisième ambiguïté: Que cette alliance entre les Musulmans et les croisés est comme le Hilf al-Fudûl

Parmi les ambiguïtés qui se sont propagés à ce sujet il y a la parole de certains qui disent:

Entrer dans une alliance avec les croisés contre le "terrorisme" est similaire au Hilf al-Fudûl à l'apoque de la jâhiliyyah dont le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) a fait l'éloge pour son combat contre l'injustice!!

Tout d'abord, nous nous devons de citer l'histoire du Hilf al-Fudûl, puis par la suite, nous répondrons à cette shubha.

Elle (cette histoire) se trouve dans les livres de biographies et d'histoires, ou il est dit que certaines tribus de Quraysh se rassemblaient dans la maison de 'Abdullâh ibn Jad'ân at-Taymî ou ils ont conclu un contrat, un accord, qui stipulé qu'il ne devait pas avoir de personnes dans Makkah qui serait oppressé par d'autre personne (parmi les Quraysh) ou quiconque rentrerait dans Makkah, sans qu'ils prennent parti pour l'oppressé et mettent la pression sur ceux qui étaient injuste jusqu'à ce qu'il (l'oppressé) recouvre sont droit, et donc, les Quraysh ont nommé cet engagement "le pacte des vertueux" "Hilf al-Fudûl".

À ce sujet, le poète a dit:

"Certes les vertueux ont prit un engagement et un accord ***Que les oppresseur ne passeraient pas une seul nuit à Makkah"

Il est rapporté que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a assisté à cet engagement quand il était jeune avant l'avènement de sa prophétie, et il a dit concernant cette dernière comme il est rapporté dans le Musnad de l'Imâm Ahmad et d'autres: "**Durant ma jeunesse, j'ai assisté au Hilf al-Fudûl.**" (Et dans une autre version "**au Hilf al-Murtîbîn**") **et les chameaux rouges ne me sont pas assez cher pour [les échanger contre le fait] que je le brise (le pacte ndt).**"

Réponse à cette ambiguïté:

Il ya une différence énorme entre les deux pactes, en faites, il n'y a aucune ressemblance entre les deux si ce n'est le terme "pacte". La différence entre les deux devient clair sous les angles suivant:

Premier angle

L'instigateur du Hilf al-Fudûl est 'Abdullâh ibn Jad'ân at-Taymî, et malgré le fait qu'il était un mushrik, il était tout de même empli de bonne manière, et c'est pour cela qu'il est rapporté par 'Âishah dans le Sahîh qu'elle (radyiallâhu 'anha) a dit:

"Ô Messager d'Allâh, dans la Jâhiliyyah, 'Abdullâh ibn Jad'ân avait l'habitude de renforcer les relations (entre les gens ndt) et de nourrir les pauvres, est ce que cela lui sera bénéfique? Il (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Non, il n'en bénéficiera point car il n'a jamais dit: "Ô mon Seigneur, pardonne moi mes péchés le Jour du Jugement.**""

Ce qui importe ici est qu'il était connu pour ses bonnes manières.

Et en ce qui concerne les membres de "l'alliance Américaine", ce sont ces américains qui sont les plus injustes, les plus rebelles, et les plus grand transgresseurs. Un résumé de leurs "bonnes manières" a était précédemment établit dans le second domaine de recherche, vous pouvez donc vous y référer.

Second angle

La cause qui amené à établir le Hilf al-Fudûl était les injustices perpétrés à Makkah au sein même de leur peuple, et ils ont donc voulu établir un pacte entre eux afin d'éradiquer cette oppression et de rendre justice aux oppressés vis à vis de leurs oppresseurs et ce même si ils sont issue de leur propre peuple.

Et le but de cette "alliance américaine" n'est pas la suppression de l'oppression (que subisse les Musulmans ndt) qui a était perpétré contre leur peuple et ceux qui les entourent et ce depuis 10 ans, dans laquelle ses victimes ce compte par millions, que se soit par le meurtre ou l'expulsion (de leur terre ndt).

Ni de l'oppression d'"Israël" qui a fait couler des rivières de sang, tué et expulsé des milliers de Musulmans.

Ni des atrocités commises à l'encontre du peuple irakien qui a était bombardé via l'agression des américains qui perdure depuis 10 ans et continue encore aujourd'hui au point ou des millions d'irakiens ont étaient tués et blessés.

Ni de toutes ces oppressions commises comme en Tchétchénie qui souffre des injustices commise par les russes, ou les Musulmans des Philippines qui subissent l'injustice des chrétiens, ou des Musulmans qui sont tués dans les îles Maluku, ou ceux qui sont tués en Chine, ainsi que tout les autres parmi les enfants de cette Ummah dévasté.

En réalité, le but de cette alliance croisés est le meurtre de quelques milliers d'entre eux, perpétré par des gens qui sont inconnu, de plus ils recherchaient à se venger des Musulmans et à augmenter leur degré d'oppression contre ces derniers.

Troisième angle

Dans le Hilf al-Fudûl, il n'était pas question de forcer qui que se soit à entrer dans leur pacte contrairement à "l'alliance américaine", sa base, comme ils l'ont eux même dit, est que soit vous êtes avec nous, soit vous êtes contre nous, visant par là qu'ils deviennent une de leur cible (si ils ne sont pas avec eux ndt), et c'est là que débute l'injustice.

Quatrième angle

L'objectif du Hilf al-Fudûl comme nous l'avons mentionné est de supprimer toute l'oppression qui se perpétuait à Makkah, cependant, en ce qui concerne "l'alliance américaine", son but est de stopper l'Islâm ou au moins "couper ses crocs" et frapper les "religieux" parmi eux comme il est clairement établit dans leurs objectifs de base afin d'accroître "l'hégémonie américaine" à travers le monde. Et le réel objectif n'est que d'augmenter l'injustice et l'asservissement les peuples.

Cinquième angle

Il n'y a rien de plus dans le Hilf al-Fudûl que l'élimination de l'injustice, qui est une réalité attesté et à laquelle appel la Shari'ah. Mais "l'alliance américaine" elle est empli de mal. Nous en connaissons certains d'entre eux (de leurs maux ndt) et nous ne les connaissons pas tous encore. L'un des plus important d'entre eux est de chasser les terroristes ou qu'ils soient, et les terroristes ne sont en faites que les Musulmans, et en coupant les crocs du terrorisme, se sont les "enseignements Islâmiques" qu'ils visent (nous approfondirons ce point dans le dixième angle de la septième ambiguïté in cha Allâh), combattre les soutien du terrorisme, qui sont la Sadaqah des Musulmans ainsi que la Zakâh donné aux Mujahidûn, et soutenir la domination américaine dans les terres Musulmanes et de continuer à les assujétir - et ceci s'oppose et contredit la Sharî'ah d'Allâh le Très Haut.

Sixième angle

Ceux qui ont prit part au Hilf al-Fudûl, parmi les Taym, les Zahra, les Asad et d'autres, n'avaient pas d'autres intentions ou désires derrière cette alliance si ce n'est de sauvegarder les bonnes manières et la coopération contre l'injustice de leur peuple même si leur dîn était celui des mushrikûn.

Pour ce qui est des participants à "l'alliance américaine", ils sont tous des mécréants et ils sont eux même la source d'oppression qui s'abat sur les serviteurs et leurs terres, et ils ont de vils motifs politique, économique, et religieux derrière cette alliance, et leur alliance nuit aux Musulmans et augmente les atrocités commise à leur encotre, ainsi, la religion des participants à cette alliance varie mais leur ennemi est le même!

Septième angle

Le Hilf al-Fudûl, comme l'ont dit les gens (savants) de la Sîrah, dépendait des rangs (sociaux) et des positions de ses participants dans la suppression de l'injustice, de sorte qu'il n'y avait aucun moyen interdit qui était employé dans la réalisation de ses objectifs.

Pour ce qui est de "l'alliance américaine", elle utilise deux types de moyen:

Le Premier: Le moyen pacifique. Tel que qualifiait ces Musulmans de "terroriste", et les traduire devant le tâghût américain, les lois humaines.

Le second: La voie de la guerre. Ce dernier ce réalise par la pulvérisation et les frappes des territoires afghan, comme l'a affirmé leur président (Bush), tout en menant leurs objectifs précédemment cités.

La coopération par ces deux moyens est du kufr et une apostasie de l'Islâm. Le premier qui est la recherche du jugement du tâghût et le second est la Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans par l'injustice, la tyrannie et la transgression.

Huitième angle

Concernant ce qui résulte des deux pactes:

Pour ce qui est du Hilf al-Fudûl, ils ont abolit l'injustice sur leur terre, au point ou ce fait historique a perduré même après l'avènement de l'Islâm. En ce qui concerne "l'alliance américaine", elle a augmenté l'injustice sur terre. Et parmi ses résultats après approximativement un mois, on peut citer:

1. Plus de 1000 civiles afghan ont étaient tués (parmi eux des femmes, des vieillards, et des enfants).

2. Un nombre considérable de blessé parmi les civiles afghan.

3. La destruction de nombreuses villes frappés par des tonnes de bombes.

4. La suppression de nombreux villages en les effaçant de la surface de la terre.

5. Augmentation des afflictions des afghans en détruisant leurs hôpitaux, leurs dispensaires, et leurs propriétés.

6. L'augmentation des bombardements sur plus de 20 000 000 d'afghans.

7. L'expulsion de millions de civiles de leurs terres.

8. L'emprisonnement de centaines de Musulmans sur de simple suspicion.

9. L'accroissement de la domination des kuffâr sur les Musulmans, tel que la domination des russes sur la Tchétchénie, et la domination des adorateurs de vache (les hindous) sur les Kashmiris.

10. Rendre les choses difficile pour les organisations humanitaire Islâmique en prétextant qu'elles soutiennent le terrorisme.

Et beaucoup d'autres afflictions qui ont résulté de cette alliance.

Neuvième angle

Et ceci est le point le plus important: Son jugement dans la Shari'ah.

Cela se base sur le fait qu'entrer dans un pacte semblable au Hilf al-Fudûl est légiféré car il est clairement établi dans les bases Islâmique dont l'une d'elle est la suppression de l'injustice, et l'injustice est interdite dans la Shari'ah comme il (sallallâhu 'alayhi wassalam) l'a dit dans un hadîth authentique: **"Craignez d'être injustes car l'injustice se traduira le jour de la résurrection en ténèbres."** et aussi dans un hadîth Qudsî dans le Sahîh (al-Bukhârî): **"O mes serviteurs, Je Me suis interdit l'injustice à Moi-même et Je l'ai rendu interdite entre vous. Ne soyez donc pas injustes"** et beaucoup d'autres preuves Textuel.

L'accomplissement d'un acte interdit n'était nécessaire pour y participer (au Hilf al-Fudûl), et il n'y avait aucune Mudhâharah au kuffâr contre les Musulmans ni aucune recherche du jugement par autre que ce qu'Allâh a révélé.

Pour ce qui est de la participation à "l'alliance américaine", elle se compose de plusieurs maux. Parmi eux il y a:

1. La Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans, et ceci est du kufr.

2. Rechercher le jugement du tâghût, et ceci aussi est du kufr.

3. Augmenter l'affliction des Musulmans parmi les afghans, en tuant leurs enfants, leurs femmes, et leurs anciens, ainsi qu'en expulsant beaucoup d'entre eux de leurs propres terres.

4. Augmenter l'injustice et la transgression sur terre sans aucun droit.

5. Étendre l'oppression de la domination américaine sur les régions Musulmane au moyen-orient.

Nous demandons à Allâh le Très Haut de nous venger rapidement de l'Amérique et ses alliés et nous Lui demandons de sécher les larmes des Musulmans par la victoire de L'Islâm et des Musulmans.

Quatrième ambiguïté: Il y a une contrainte dans ce cas précis

Les gens de l'égarement affirment qu'il existe une contrainte à rentrer dans cette alliance avec l'Amérique et que cette contrainte touche les nations et ceux qui s'affilie à l'Islâm parmi les soldats américains. L'auteur de cette ambiguïté se trompe et cela sous deux angles différents:

Réponse à l'ambiguïté:

Premier angle

En sachant que la contrainte est:

Certes, la contrainte qui autorise le kufr est le meurtre et ce qui y mène, ou la torture (dans les terme utilisé par le Shaykh, il parle de sévisse corporel ndt) ect, tout cela selon certains détails mentionné dans les livres détaillés traitant du sujet. La crainte de la perte des biens, ou d'une position social, ou de certaines indemnités, et tout ce qui est semblable à cela, n'entre pas dans la contrainte. Et en effet, la réalité de cette affaire concernant le fait d'entrer dans l'alliance avec les kuffâr n'est uniquement lié qu'à l'amour et l'attachement aux mondanités de cette vie.

Ceci est comme l'a dit Shayk 'Abdul-Lâtif ibn 'Abdir-Rahmân âl-ash-Shaykh (rahimahullâh) dans sa réfutation contre une personne qui autorise le fait d'aider les mushrikûn en cas de nécessité:

"L'auteur de cet essai a commis une grossière erreur dans la définition de la nécessité, car il pensait que c'était une chose qui se référait au leader en charge et aux commandes, et que cela n'est pas comme sa conjecture le prétent. Mais plutôt, c'est la nécessité du Dîn et ses besoins pour ce qui pourrait le soutenir et lui accorder des bénéfices..." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/374))

Second angle

Sachant que celui qui est contraint:

La contrainte n'autorise seulement à celui qui la subit de dire des paroles de kufr qui ne contiennent aucune nuisance à autrui. Si toutefois, la contrainte en elle même est de tuer une autre personne alors cela n'est pas permit à l'unanimité car elle (la contrainte) n'autorise pas à celui qui la subit de se sauver lui même en tuant quelqu'un d'autre.

Ibn al-Arabî (rahimahullâh) a dit:

"La parole du Très Haut:

وَمَن يَفْعَلْ ذَٰلِكَ عُدْوَٰنًا وَظُلْمًا

Et quiconque commet cela, par excès et par iniquité (4:30)

Est une preuve que l'acte de celui qui oublie, fait une erreur, et qui est sous la contrainte, n'est pas inclut la dedans. Et ceci car ces actes ne sont pas caractérisé par l'injustice et la transgression excepté pour une partie qui sont ceux qui sont contraint de tuer, et si il le fait, il se caractérise par la transgression à l'unanimité. Pour nous, il doit être tué pour celui qu'il a tué (qisâs) et la contrainte ne sera pas une excuse." (Ahkâm al-Qur'ân (1/525))

An-Nawawî (rahimahullâh) a dit:

"En ce qui concerne le meurtre, il n'est pas autorisé sous la contrainte. Au contraire, le contraint sera considéré comme un pécheur sur base de ce qu'il a fait à celui qu'on lui a ordonné de tuer et ce à l'unanimité. Al-Qâdî et d'autres ont transmit l'Ijmâ' à ce sujet." (Sharh Sahîh Muslim (18/16-17))

Ibn Rajab (rahimahullâh) a dit:

"Les savants se sont unanimement accordé sur le fait que celui qui est contraint à tuer une personne qui est protégé (Ma'sûm. Ce sont les personnes qu'il est interdit de tuer comme le Musulman, le kâfir qui a une accord pour entrer dans les terres des Musulmans, le Dhimmî, et celui qui a un traité de paix temporaire avec les Musulmans tant qu'il respecte le contrat établit), il ne lui est pas permit de le faire. Ceci car il le tue de son propre choix et pour sauver sa propre vie. C'est un sujet ou il y a unanimité des savants sur lesquels on peut s'appuyer." (Jâmi' al-Ulûm wal-Hikam (2/371))

Aujourd'hui, avec ces évènements, l'Amérique et les nations de kufr - Qu'Allâh les humilie - ne veulent que tuer des Musulmans. De plus, il n'est permit à aucun Musulmans de les soutenir, même si ils sont contraint à le faire, car c'est un acte qui est interdit et qui n'a pas était autorisé par la contrainte.

Et une situation similaire est apparu à l'époque de Shaykh ul-Islâm (rahimahullâh ta'âlâ),dans laquelle certains de ceux qui ont soutenu les Tatars contre les Musulmans ont affirmé qu'il étaient sous la contrainte. Shaykh ul-Islâm a mentionné que la contrainte ne permettait pas leurs agissements. Il (rahimahullâh) a dit:

"Ce qui est voulu ici est que si une personne est contrainte à tuer en temps de fitnah, ce dernier n'y est pas autorisé, au contraire, il se doit de briser son arme et d'être patient jusqu'à ce qu'il soit tué en tant qu'oppressé, si tel est le cas alors que dire de celui qui est contraint à tuer des Musulmans au côté d'un groupe qui est en dehors de la sphère des législations de l'Islâm tel que ceux qui refusent de verser la Zakâh, les apostats, et ceux qui leur sont semblable? Sans aucun doute, pour celui là, il lui est obligatoire si il est contraint d'être présent, de ne pas combattre - même si les Musulmans le tue - comme dans le cas ou les kuffâr l'ont contraint à être présent dans leurs rangs afin de combattre les Musulmans, ou si un homme était contraint par un autre de tuer un Musulman qui est protégé, il ne lui est pas permit de le tuer et ce à l'unanimité des Musulmans. Si il est contraint par une menace de mort, la protection de sa propre personne au moyen de tuer celui qui est protégé n'est pas plus importante que l'inverse. Il n'est pas permit d'oppresser une autre personne en tuant cette dernière afin de ne pas être soit même mis à mort." (Majmû' al-Fatâwâ (28/539))

Cinquième ambiguïté: Le soutient aux mécréant est de deux types

Parmi les piètres ambiguïtés qui ont désorienté les Musulmans, il y a cette parole:

"Soutenir les kuffâr contre les Musulmans est de deux types:

Le premier: Qui est du kufr et c'est la Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans pour que le kufr des kâfirîn l'emporte sur l'Islâm des Musulmans.

Le second: Qui est autorisé, voir obligatoire, qui est le fait de soutenir le kâfir si un Musulmans lui fait du tort afin que justice soit faite."

Réponse à cette piètre ambiguïté sous plusieurs angles:

Premier angle

Cette division né de l'habilité de l'orateur n'a pas de prédécesseur dans cette prétention, et c'est auprès d'Allâh que nous cherchons l'assistance.

Second angle

Quand le Muftî délivre un verdict au commun des gens, il utilise les preuves textuelles dans la situation existante, c'est ce que nous appelons Tahqîq al-Manât. Il n'est pas de son devoir de créé des catégories qui n'ajoute que de la confusion au gens de la masse. Pour cette raison, ce qui est recherché est un discours lié à ce sur quoi il est questionné, afin de clarifier le statut légal sur l'entrée dans l'alliance avec les kuffâr contre les Musulmans afghan, et non de substituer la réponse demandé vers une catégorisation ou nul ne l'a précédé.

Troisième angle

Il doit être dit: Si quelqu'un questionne à propos de l'égorgement de la bête pour autre qu'Allâh et qu'il répond:

"Cela se divise en deux catégories:

La première: Si il le fait dans l'intention d'adorer un autre qu'Allâh alors ceci est du kufr.

La seconde: Si il le fait dans un autre but que l'adoration, alors ceci est permit."

Si il devait catégoriser la prosternation à une idole, ou l'invocation adressé à une idole, ou tout autre annulatif de l'Islâm, qu'ils soient des actes ou des paroles, si il devait tous les diviser en deux catégories il n'y aurait alors aucune différence entre eux (les deux résultat tiré de cette division inventé) - avec la fausseté que chacune d'entre elle comporte -, et ceci car ces deux actes (égorgé au nom d'un autre qu'Allâh et la Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans) sont du kufr par leur seule réalisation (par l'acte) pour celui qui s'en rend coupable.

Et cette catégorisation me rappel celle qu'ont inventé les savants des adorateurs de tombe par laquelle les Imâms de la Da'wah du Najd ont étaient éprouvés, qu'Allâh leurs fasse miséricorde.

Quatrième angle

Il mentionne deux catégories de Mudhâharah et délaisse la base de sa réalité qui est: La Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans par raghbah (désire), par rabbah (crainte) ou ce qui est semblable. Le principe de base de la Mudhâharah et ce que la preuve a démontré, apparait dans cette catégorie qu'il n'a pas mentionné , comme le Très Haut le mentionne dans la ayah concernant la Mudhâharah:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا تَتَّخِذُواْ ٱلۡيَهُودَ وَٱلنَّصَٰرَىٰٓ أَوۡلِيَآءَۘ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَمَن يَتَوَلَّهُم مِّنكُمۡ فَإِنَّهُۥ مِنۡهُمۡۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهۡدِي ٱلۡقَوۡمَ ٱلظَّٰلِمِينَ فَتَرَى ٱلَّذِينَ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٞ يُسَٰرِعُونَ فِيهِمۡ يَقُولُونَ نَخۡشَىٰٓ أَن تُصِيبَنَا دَآئِرَةٞۚ فَعَسَى ٱللَّهُ أَن يَأۡتِيَ بِٱلۡفَتۡحِ أَوۡ أَمۡرٖ مِّنۡ عِندِهِۦ فَيُصۡبِحُواْ عَلَىٰ مَآ أَسَرُّواْ فِيٓ أَنفُسِهِمۡ نَٰدِمِينَ

Ô les croyants! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. Tu verras, d'ailleurs, que ceux qui ont la maladie au cœur se précipitent vers eux et disent: «Nous craignons qu'un revers de fortune ne nous frappe.» Mais peut-être qu'Allah fera venir la victoire ou un ordre émanant de Lui. Alors ceux-là regretteront leurs pensées secrètes. (5:51-52)

Allâh le Glorifié a mentionné que la raison causant la Mudhâharah à ces kuffâr est qu'ils (ceux qui se rendent coupable de cette Mudhâharah) craignent un désastre et Il n'a pas fait menton d'une cause qui serait lié aux kufr (des kuffâr auxquels ils s'allient).

Non seulement l'auteur de cette catégorisation a délaissé la base de ce sujet en omettant de la mentionner, mais il a également cité deux fausses catégories qui ne font pas du tout partie de la Mudhâharah comme cela sera clarifié dans le:

Cinquième angle

Les deux catégories citées sont fausses. Et cela sera exposé dans ce qui suit:

En ce qui concerne la fausseté de la première catégorie: Il fait de la Mudhâharah une mécréance seulement si cette dernière est faites pour que le kufr des kâfirîn l'emporte sur l'Islâm des Musulmans. Ceci est faux et ce sous plusieurs angles:

Premier angle: Aimer le kâfir pour son kufr est du kufr en soit, même si il ne prononce ou ne fait d'acte indiquant cela. Il y a que les Murji'ah extrémiste qui renvoie le kufr d'une parole ou d'un acte à la croyance de celui qui s'en rend coupable (de l'acte ou de la parole de kufr en question ndt).

Second angle: Ceci s'oppose aux détails des Textes que nous avons déjà mentionné. Ils (les preuves Textuelles) ne rattachent pas le kufr (à la croyance ndt) mais plutôt au fait de les prendre pour allier, de plus, le présence du Tawallî nécessite la présence du kufr. Et donc, si celui qui se rend coupable de Tawallî envers eux (les kuffâr) ne le fait seulement qu'au bénéfice de leur kufr, alors ceci est une aggravation de son kufr, dont la base est l'amour porté aux kuffâr et la Mudhâharah envers eux. Les preuves Textuelles et les paroles des savants en lien à ce sujet ont déjà était mentionné dans le premier domaine de recherche, vous pouvez donc vous y référer.

Troisième angle: Ceci est également en contradiction et en opposition avec les évènements historiques dans lesquels les savants de l'Islâm ont émient des fatâwî sur cette problématique. Il ne doit pas exister de personne qui soutient les mushrikûn contre les Musulmans en le faisant par amour ou au nom de leur religion (celle des kuffâr). Au contraire, soit ils les soutenaient par crainte d'eux, ou par désire, notamment du pouvoir, ou par appât du gain et ce qui s'y rapporte. Malgré cela, les savants de l'Islâm ont délivré des fatâwî prononçant leur takfîr. Médite la réalité des Musulmans qui sont sorti au côtés des mushrikûn sous la contrainte de ces derniers le jour de Badr, et comment il a était autorisé aux Musulmans de les tuer, et les savants ont divergé sur leur takfîr à cause de la présence de la contrainte, les détails de ces fait ont déjà étaient traités. Voir le discours de Shaykh ul-Islâm (rahimahullâh) concernant ceux qui ont soutenu les tatars contre les Musulmans dans lequel il a émit une fatwâ prononçant l'apostasie (de celui qui fait cela) malgré le fait qu'il affirmaient être sous la contrainte, ses paroles se trouvent dans al-Fatâwâ (28/539) ainsi que dans al-Furû' (9/163). Voir aussi les paroles des deux Shaykhs, Sulaymân âl-ash-Shaykh et Hamad ibn 'Atîq concernant celui qui soutient les mushrikûn tout en les détestant et en aimant les Musulmans!

Quatrième angle: Les gens de science ont soutenu que la Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans est du kufr en soit et ils ne l'ont pas conditionné par le fait qu'il soit fait par amour du kufr des kuffâr, et les citations allant dans ce sens ont déjà étaient cités. Certains d'entre eux ont étaient cités affirmant qu'ils ont mécru même si ils aiment les Musulmans et détestent les mushrikûn. Parmi ces paroles:

La parole de Muhammad ibn 'Abdel-Wahhâb (rahimahullâh):

"Sache que les preuves du Takfîr du Musulman vertueux si ce dernier donne des associés à Allâh ou finit par rejoindre le camp des mushrikûn contre les Muwahidûn, même si il ne commet pas de shirk (dans le deuxième cas ndt), sont trop nombreuse pour toute les citer de la parole d'Allâh, la parole de Son Messager (sallallâhu 'alayhi wassalam) et la parole des gens de science - tous autant qu'ils sont." (Ad-Durrar as-Saniyyah (10/8))

Shaykh Shaykh 'Abdul-Latîf ibn 'Abdir-Rahmân a dit:

"**Une personne pourrait détester le shirk et aimer le Tawhîd, cependant, il a une défaillance venant du fait qu'il n'a pas de Barâ'ah pour les gens du shirk et abandonne la Muwâlât avec les gens du Tawhîd ainsi que le fait de leur donner la victoire**. Dans ce cas il suivra ses passions et tombera dans le shirk à travers les branches qui détruisent son Dîn et tout ce qu'il a construit - en abandonnant les fondements du Tawhîd et ses branches. Son Îmân dont il est satisfait n'y résiste pas. Et donc, il n'aime ni ne déteste pour Allâh. Il ne s'allie ni ne se désavoue pour la Gloire de Celui qui l'a créé et le fit droit, et tout cela est tiré du témoignage de Lâ ilaha illâ Allâh." (Ad-Durrar as-Saniyyah (8/396)).

Shaykh Hamad ibn 'Atîq a dit:

"Certes, la Mudhâharah avec les mushrikûn, les guider aux points sensibles des Musulmans, les défendre avec la langue, et être satisfait de ce sur quoi ils sont, tout ces choses sont des Mukaffirât. De plus, quiconque fait l'une des choses que nous avons mentionné sans être sous la contrainte est un apostat, même si, tout en faisant cela, il déteste les kuffâr et aime les Musulmans." (Ad-Difâ'a 'an Ahl as-Sunnah wal-'Ittibâ (p. 31))

En ce qui concerne la fausseté de la seconde catégorie: Qui est la parole: "**S**outenir le kâfir si un Musulmans lui fait du tort afin que justice soit faite."

Ceci se réfute aussi sous plusieurs angles:

Premier angle: Un Musulman qui soutient un kâfir (qui est sous contrat ou un Dhimmî) afin de mettre un terme à une injustice que subit ce dernier est quelque chose de légiféré dans la Shari'ah Islâmique, cependant, nul parmi les gens de science n'a qualifié cela de Mudhâharah aux kuffâr ou de lutte afin d'accorder la victoire aux kuffâr, et cela n'est pas du tout visé dans cette appellation. Donc quiconque nomme cela "Mudhâharah aux kuffâr" est parmi les gens les plus ignorant.

Second angle: Le kâfir qui est un Dhimmî, ou qui est sous contrat avec les Musulmans, et qui subit l'injutice d'un Musulman, ceux qui lui donneront justice et lui rendront ses droits sont les Musulmans et il ne lui est pas permit de se rendre justice lui même ou avec le soutien d'autres kuffâr. Le rang qu'Allâh le Très Haut lui a accordé est parmi les plus bas et les plus humiliant, et si la capacité de reprendre son droit lui était accordé il aurait alors un statut supérieur à celui des croyants et Allâh a décidé du contraire.

Troisième angle: Nous devrions démandé la chose suivante:

Que visez vous par votre parole "afin que justice soit faite"?

Si vous dites: "Nous visons la Shara' (la loi Islâmique)." Ceci est correct, cependant, ce n'est pas ce qui est voulu par les gens participant à cette croisade ou à ceux qui les soutiennent. Au contraire, ils affirment ouvertement et de la manière la plus claire que ce qu'ils visent est de l'amener devant le tribunal américain.

Si vous dites: "Ce qui est visé est le tribunal américain" et c'est ce qu'ils veulent en y emmenant les Musulmans incriminés.

Si vous dites cela alors nous vous répondons: Cette parole est une parole de kufr et une apostasie du Dîn de l'Islâm et cela pour trois raisons:

Première raison: Caractériser le jugement du tâghût (la loi américaine) avec la (qualité) de justice sans restriction.

Sidîq Hasan Khân (rahimahullâh) a dit dans al-'Ibrah Fîm Warada fil-Ghazu wash-Shâhadah wal-Hijrah:

"En ce qui concerne sa parole "ils font partie des gens de la justice" si il vise par cela que le kufr - parmi cela leurs lois humaines - est la justice, alors cela est une mécréance évidente. Allâh le Glorifié l'a condamné, l'a qualifié d'atrocité, et l'a nommé "insolence", "obstination", "transgression", "mensonge", "péché clair", "égarement évident", et "calomnie". La justice se trouve uniquement dans la Shari'ah d'Allâh qu'Il a empli de Son

Noble Livre et de la Sunnah de Son Messager qui est plein de miséricorde et de compassion. Le Loué et Très Haut dit:

إِنَّ ٱللَّهَ يَأۡمُرُ بِٱلۡعَدۡلِ وَٱلۡإِحۡسَٰنِ

Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance (16:90)

Par conséquent, si les jugements des chrétiens étaient juste (représentant la justice ndt) alors ils auraient été ordonnés." (Al-'Ibrah Fîm Warada fil-Ghazu wash-Shâhadah wal-Hijrah (p. 249))

Seconde raison: Autoriser, voir même obliger les Musulmans à rechercher le jugement de ce tâghût. Il a donc fait d'un kufr une chose obligatoire et ceci est rendre permit une chose interdite, ou plutôt, permettre des formes de kufr!

Troisième raison: Autoriser la Mudhâharah aux kuffâr contre les Musulmans afin de les traduire devant le tribunal du tâghût.

Shaykh ul-Islâm a mentionné parmi les annulatifs de l'Islâm comme nous pouvons le lire dans son al-Ikhtiyârât:

"Quiconque suppose (croit) que n'importe quel compagnon ou leurs suiveurs (les Tâbi'ûn) ou qui ceux qui ont suivit ces dernier ont combattu au côté des kuffâr ou l'ont permit." (Al-Ikhtiyârât (p. 165))

Il n'y a de force ni de puissance si ce n'est en Allâh, al-'Alî, al-Adhîm!

Quatrième raison: Il doit être dit: Voilà quelques exemples de la "justice" de l'Amérique vers laquelle vous voulez vous tourner pour juger les Musulmans:

1. Elle a tué plus d'un million d'enfants dans ses bombardements en Iraq.
2 Des milliers de palestiniens parmi eux des personnes âgés, des femmes, et des enfants, ont étaient tués avec ses armes qu'elle fournit à Israël.
3. Plus de quinze mille enfants ont étaient tués par leur embargo contre l'Afghanistan avant la guerre actuel.
4. Ils ont massacré des milliers de Musulmans en Somalie dans leurs batailles contre ces derniers.
5. Ils ont frappé le Soudan et l'Afghanistan avec des missiles de croisière, tuant et détruisant ceux qui n'avaient rien à se reprocher selon leur propre dire (de leur propre aveu).

Ainsi que beaucoup d 'autres exemples de leur "justice". Certains d'entre eux ont déjà étaient mentionné dans le premier domaine de recherche du premier chapitre, vos pouvez vous y référer.

Sixième ambiguïté: Les Tâlibân et ceux qui les soutiennent sont des oppresseurs

Parmi les ambiguïtés qui se sont propagés il y a la parole: Le mouvement d'al-Qâi'dah, ceux qui sont accusés d'être les instigateurs des évènements du 11 septembre en Amérique, et les Tâlibân, sont tous des oppresseurs, en conséquence de ce qu'ils ont fait dans les terres des kuffâr, et pour cette raison, cette action (alliance avec les américains ndt) a pour but d'éliminer l'oppression.

Réponse à cette ambiguïté sous plusieurs angles:

Premier angle

Ce discours ne prend sa source ni dans notre Shari'ah ni dans leurs lois (mécréantes). Pour ce qui est de notre Shari'ah, ceci est réfuter par la parole du Très Haut:

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِن جَآءَكُمۡ فَاسِقُۢ بِنَبَإٖ فَتَبَيَّنُوٓاْ أَن تُصِيبُواْ قَوۡمَۢا بِجَهَٰلَةٖ فَتُصۡبِحُواْ عَلَىٰ مَا فَعَلۡتُمۡ نَـٰدِمِينَ

Ô vous qui avez cru! Si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair [de crainte] que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait. (49:6)

Et cette accusation ne vient pas d'un pervers mais pire encore d'un kâfir, il est donc obligatoire de clarifier cette information et de la confirmer avant d'émettre un jugement.

Pour ce qui est de leur lois, le tâghût d'Amérique, leurs principes stipulent que: toute personne est innocente jusqu'à preuve du contraire. Et ces kuffâr n'ont pas produit une seule preuve pour établir la culpabilité des Musulmans et cela est bien connu.

Second angle

Admettons que ces kuffâr ai raison dans leur accusation contre les Musulmans sur la participation à cette action. Ceci ne nécessite pas que juste parce que cette acte est criminel aux yeux des kuffâr qu'il doit l'être selon les Musulmans. Les Musulmans recherche les statuts légaux dans le Livre et la Sunnah et non chez les tawâghît des kuffâr. Par ailleurs, ces kuffâr qualifient le Jihâd de "terrorisme", et l'établissement des châtiment proscrit (par Allâh) de "violation des droits de l'homme", et le Hijâb des femmes "d'oppression", et la prévention de la fornication et de la consommation d'alcool comme une "intrusion dans les libertés individuelles", et il en est de même pour beaucoup de législations de l'Islâm.

Ce qui est donc obligatoire est que cette action (l'attaque du 11 septembre) soit jugé par le Livre, la Sunnah et les paroles des gens de science reconnu comme tel, et non par les tawâghît appelé "lois internationales".

Troisième angle

Si nous supposons que ces Musulmans sont ceux qui ont perpétré ses actions, et (supposant) que selon nous, ceci est une violation et une rupture des traités et des accords, et qui cependant ne veut pas nécessairement dire que c'est le point de vue de ceux qui sont accusés de cette action. Car ils ont déjà rejeté les pactes et les accords avec l'Amérique. En effet, l'Amérique les a déjà frappé avec des missiles de croisière, et il y a entre les deux une inimitié clair et une absence total d'accord. Il a déjà précédé dans la seconde ambiguïté qui traite du cas d'Abû Basîr et de ceux qui étaient avec lui parmi les Musulmans de ce qu'ils ont fait aux mushrikûn malgré que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) avait un traité de paix avec eux. Ceci car ce traité ne les concerné pas.

Quatrième angle

Si nous supposions que c'était des Musulmans qui ai perpétré ces actions et que nous supposions que leurs actions est condamné par la Shari'ah et qu'elles ne sont pas permise dans notre Shari'ah et que par conséquent ils sont des criminels et des oppresseurs et qu'il y avait des traités et des accords entre eux, et qu'ils les ont donc rompu, ce qui est obligatoire dans une tel situation est qu'ils soient jugé par la Shari'ah Islâmique et non par les lois des kuffâr!!

Cinquième angle

Si nous supposions que les Tâlibân et ceux qui les soutiennent sont des oppresseurs, l'oppression de l'Amérique est encore plus grande, plus terrible, plus large, plus vaste, plus dégoutante, et bien plus ambitieuse. Le nombre de Musulmans tués par ces derniers atteint des millions car ils sont ceux qui massacrent les Musulmans en Iraq, en Palestine, au Liban, en Somalie, au Soudan, et dans d'autres pays. Ils sont ceux qui ont soutenu les massacres de Musulmans dans les îles Maluku, au Timour, en Bosnie, en Tchétchénie, au Cashemir, aux Philippines, et

d'autres pays. Ce sont eux qui ont encouragé les guerres entre Musulmans ainsi que beaucoup d'autres crimes et certains d'entre eux ont déjà étaient mentionné.

Shaykh ul-Islâm ibn Taymiyyah (rahimahullâh) a dit:

"Il s'agit de la situation des gens du Livre avec les Musulmans. On ne trouve pas de mal au sein des Musulmans qui ne soit plus abondant que chez les gens du Livre. Et il n'y a pas de bonté chez les gens du Livre qui soit plus grande que chez les Musulmans. Et pour cette raison, le Glorifié mentionne que l'on débatte avec les kuffâr parmi les mushrikûn et le gens du Livre avec justice. Si ils pointent du doigt un défaut des Musulmans eux même n'en sont pas innocent, il convient d'établir que les défauts des mécréants sont plus importants, comme le dit le Très Haut:

يَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ قِتَالٍ فِيهِ ۖ قُلْ قِتَالٌ فِيهِ كَبِيرٌ ۖ وَصَدٌّ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَكُفْرٌۢ بِهِۦ
وَٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ وَإِخْرَاجُ أَهْلِهِۦ مِنْهُ أَكْبَرُ عِندَ ٱللَّهِ ۚ وَٱلْفِتْنَةُ أَكْبَرُ مِنَ ٱلْقَتْلِ ۗ

Ils t'interrogent sur le fait de faire la guerre pendant les mois sacrés. - Dis: «Y combattre est un péché grave, mais plus grave encore auprès d'Allah est de faire obstacle au sentier d'Allah, d'être impie envers Celui-ci et la Mosquée sacrée, et d'expulser de là ses habitants. L'association est plus grave que le meurtre.» (2:217)

Ce verset est descendu au sujet d'un escadron de Musulman. Il est mentionné qu'ils ont tué al-Hadramî durant les derniers jours du mois de Rajab (durant les mois sacrés) et les mushrikûn ont donc trouvé une faute de leur part à cause de cela et Allâh a alors révélé ce verset" (Minhâj as-Sunnah (1/484))

Sixième angle

Même si le Musulman était un oppresseur, sa Wilâyah subsiste grâce à son Islâm et il n'est pas permis de soutenir les kuffâr contre lui.

Shaykh ul-Islâm Ibn Taymiyyah (rahimahullâh) a dit:

"Il convient au croyant d'avoir à détester pour Allâh et à s'allier pour Allâh, ainsi si il a un (autre) croyant il doit alors s'allier à lui même si il l'oppresse. Ceci car l'oppression n'annule pas l'Îmân basé sur la Muwâlât. Le Très Haut dit:

وَإِن طَآئِفَتَانِ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱقْتَتَلُوا۟ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَهُمَا ۖ فَإِنۢ بَغَتْ إِحْدَىٰهُمَا عَلَى ٱلْأُخْرَىٰ فَقَٰتِلُوا۟
ٱلَّتِى تَبْغِى حَتَّىٰ تَفِىٓءَ إِلَىٰٓ أَمْرِ ٱللَّهِ ۚ فَإِن فَآءَتْ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَهُمَا بِٱلْعَدْلِ وَأَقْسِطُوٓا۟ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ
ٱلْمُقْسِطِينَ إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ إِخْوَةٌ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَ أَخَوَيْكُمْ ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ

Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice et soyez équitables car Allah aime les équitables.Les croyants ne sont que des frères. Etablissez la concorde entre vos frères, et craignez Allah, afin qu'on vous fasse miséricorde. (49:9-10)

Il a donc fait d'eux des frères même si ils se combattent et se rebellent (les uns contre les autres) et Il a ordonné la réconciliation entre eux." (Majmû' al-Fatâwî (28/208-209))

Septième ambiguïté: Les Tâlibân sont un gouvernement de mushrikûn

Il y a aussi parmi les ambiguïtés qui ont étaient propagés par certains que les Tâlibân sont un gouvernement d'adorateurs de tombe qui est gouverné par des groupes de mushrikûn, et pour cette raison, s'allier à l'Amérique est en réalité un soutien à un kâfir contre un autre kâfir!!

Certains d'entre eux disent même: "C'est un soutien à un kitâbî (les gens du Livre) contre un mushrik et le kitâbî est plus proche de nous que le mushrik."

Réponse à cette ambiguïté sous plusieurs angles:

Premier angle

Un des principes de la shari'ah stipule que: La preuve incombe à l'accusateur. Donc quiconque affirme cela se doit d'établir deux choses:

Premièrement: La présence du shirk majeur dans ces terres.

Deuxièmement: Que les gouverneurs de ces terres autorisent ce shirk.

Si il est incapable d'établir la preuve de ces deux éléments il fait alors partie des menteurs.

Second angle

Les terres des afghans ne sont pas des terres abandonnés ou nul n'a pu s'y rendre. Au contraire de nombreux Musulmans s'y sont rendu depuis plus de 20 ans jusqu'à aujourd'hui. Ils les ont vu et ont examiné leur état. Parmi eux il y avait des étudiants en science et des prêcheurs connu. Beaucoup d'entre eux ont témoigné que les groupes de leaders afghan et leurs savants sont purifiés du shirk majeur, ne l'autorisent pas mais au contraire le blâment. La présence de l'innovation n'implique pas nécessairement la présence de shirk. Tu dois différencier entre le fait de construire sur les tombes, qui est une innovation, et faire le Tawâf autour d'elles, égorgé en leurs noms, et leurs faire des vœux qui sont du shirk majeur. (Fait la différence) entre invoquer (Allâh) aux tombes des Awliyâ, qui est une innovation, et invoquer les Awliyâh directement qui est du shirk majeur. (Fait la différence) entre rechercher les bénédictions (d'Allâh) à travers les objets et les affaires des vertueux, qui est une innovation, et diriger tout type d'adoration envers eux qui est du shirk majeur. Et (en plus de cela) l'appel au Tawhîd est propager avec vigueur dans les rangs des ignorants.

Troisième angle

Les Tâlibân ont détruit des endroits de shirk comme il est mentionné par le ministère du commandement du bien et de l'interdiction du mal. Il a aussi contribué à prévenir du shirk majeur commit autour des tombes comme nous l'avons mentionné dans le second domaine de recherche du premier chapitre.

Quatrième angle

La présence de shirk chez certaines personne n'implique pas que l'entièreté du territoire prenne cette description. Car si tel était le cas il n'y aurait jamais eu de terre d'Islâm! Chez nous par exemple, dans la Péninsule Arabique, il y a de nombreux mushrikûn: les rawâfid à l'est et à Madînah. Les ismâ'îlyyah à Najran et ses environs. Les adorateurs de tombe parmi les sûfis à Makkah et dans d'autres villes du Hijâz. Leur présence ne fait pas de nos terres des terres de shirk et il en est de même chez les Tâlibân.

Cinquième angle

Il est un fait unanime entre nous et nos opposants que les terres afghanes sous le gouvernement des Tâlibân étaient dans une meilleur situation que durant l'époque du Jihâd contre les russes, et les savants ont étaient témoin du Jihâd afghan durant cette époque, de sa vertu et qu'il était un Jihâd Islâmique, ils ont encouragé les gens à mener le Jihâd à leur côté et à dépenser (des biens) afin de le soutenir, et d'invoquer (Allâh) en leurs faveur. Les Fatâwî des gens de science renommé tel que Shaykh ibn Bâz, Shaykh ibn 'Uthaymîn, et Shaykh al-Albânî (rahimahumullâh) sont bien connu à ce sujet. Parmi celles là (les Fatâwî), il y a ce qui ce qui est rapporté lors d'une rencontre avec Shaykh 'Abdul-'Azîz ibn Bâz (rahimahullâh) dans le magazine pakistanai: "Takbîr" comme on le trouve dans Majmû' Fatâwî wa Maqâlât Mutanawwi'ah (2/449) dans laquelle il est dit:

"Question: Quels sont les responsabilités obligatoires qui nous incombe en ce qui concerne le Jihâd Islâmique en Afghanistan et quels sont les efforts que vous avez établit le concernant jusqu'à maintenant?

Réponse: Nul doute que le Jihâd en Afghanistan est un Jihâd Islâmique qui doit être encouragé et soutenu par tout les Musulmans. Et ceci car ils sont Musulmans et combattent un ennemi féroce parmi les plus mécréant et les plus corrompu des non croyants. S'agissant du rapport de force, les deux puissances ne partent pas du même pied d'égalité, cependant, il y l'aide et le soutien d'Allâh en faveur de nos frères Mujâhidûn. Ce qui est obligatoire aux Musulmans dans leur ensemble est qu'ils se doivent de les aider et de les soutenir avec leurs biens, leurs corps, leur langue, leur intercession, et tout ce qui peut être considéré comme une aide et un soutien à leurs encontre. Voilà ce qui est obligatoire pour chaque Musulman."

Parmi ses paroles il y a ce qu'il a déclaré dans une rencontre avec lui (rahimahullâh) dans le magazine "al-Mujâhid" dans la première année, le dix du mois de Safar en 1410H. Voilà ce qu'il y a dit entre autre:

"Question: Nous espérons de votre estimé personne que vous nous fournissiez une parole décisive concernant l'obligation du Jihâd?

Réponse: Le Jihâd afghan est un Jihâd Islâmique contre un état kâfir. Ce qui est obligatoire est qu'il soit pris en charge et que ceux qui s'y sont engagé soit soutenu par toute forme de soutien. En ce qui concerne nos frères afghan il leur est Fard 'Ayn (obligatoire pour chaque individu) de défendre leur Dîn, leurs frères, et leur pays , et pour les autres, il est Fard Kifâyah (obligatoire pour une partie de la Ummah qui enlève cette obligation pour le reste de la communauté) due à la parole du Très Haut:

ٱنفِرُواْ خِفَافًا وَثِقَالاً وَجَٰهِدُواْ بِأَمْوَٰلِكُمْ وَأَنفُسِكُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ

Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et luttez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez. (9:41)

Et Sa parole, le Glorifié:

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱصْبِرُواْ وَصَابِرُواْ وَرَابِطُواْ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ

Ô les croyants! Soyez endurants. Incitez-vous à l'endurance. Luttez constamment (contre l'ennemi) et craignez Allah, afin que vous réussissiez! (3:200)

Et les versets allant dans ce sens sont nombreux. Ceci inclut tout nos frères Mujâhidûn en Afghanistan, ainsi que tout les Mujâhidûn en Palestine et aux Philippines, ainsi que d'autres. Il a était établit qu'il (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Mener le Jihâd contre les mushrikûn avec vos biens, vos vies et vos langues**" Nous demandons à Allâh d'accorder le succès et la victoire à nos frères Mujâhidûn dans les terres afghanes qui suivent Son chemin ainsi que dans tout autres endroit, et qu'Il les soutiennent dans leur Jihâd contre les ennemis d'Allâh, et quIl les raffermisse dans leurs cœurs et leur pas, et qu'Il unifie leurs paroles sur la vérité, et qu'Il humilie les

ennemi d'Allâh ou qu'ils soient, et qu'Il mène à bien sont stratagème à leur encontre. Certes Il est celui qui est en charge de cela et est capable de toute chose."

Si cela est l'opinion des gens de science bien connu à cette époque, qu'est ce qui a changé dans ce jugement (qu'ils établissent)? Pourquoi était-ce un Jihâd Islâmique quand l'ennemi était russe mais quand l'ennemi devient américain, il n'est plus un Jihâd Islâmique?

Au contraire, il est plus juste de le qualifier de Jihâd Islâmique et cela pour trois raisons:

Premièrement: Leur implantation de la Shari'ah aujourd'hui est meilleur qu'à l'époque des factions (à l'époque des russes).

Deuxièmement: Aujourd'hui, il y a une unité alors qu'à l'époque, ils étaient divisés.

Troisièmement: Aujourd'hui, ils font face à une attaque féroce venant de toutes les nations de kufr, les juifs, les chrétiens, les bouddhistes, les hindous, et d'autres. Quant à l'époque des factions, ils ne faisient face qu'à la Russie.

Sixième angle.

Nous nous devons de dire aux gens propageant cette ambiguïté: "Quel est votre avis sur le Jihâd afghan quand ce dernier visait les russes?"

Si ils disent: "C'était un Jihâd Islâmique."

Nous leurs répondons: "Alors quel est la différence entre ce dernier et la situation à laquelle font face les Tâlibân aujourd'hui, alors qu'il est clair que les Tâlibân sont bien meilleur que les factions de l'époque?"

Si ils disent: "Leur situation était semblable à celle des Tâlibân, ils étaient tous des adorateurs de tombe."

Nous leur répondons: "Alors ou étiez vous quand les Mashâyikh et les gens de science encourageaient leur soutien, les assistaient, et appelaient leur combat "Jihâd Islâmique" en émettant des Fatâwî par centaine stipulant l'obligation de les aider, et les soutenaient avec des biens atteignant des millions, et quand les gouvernements encourageaient les jeunes à rejoindre les rangs des Mujâhidûn afghan, payant 75 % des tickets d'avion des Mujâhidûn et cela des années durant?!!

Pourquoi n'ont ils pas mis en garde contre eux en dévoilant leur adoration des tombes et leur shirk à cette époque? Pourquoi cette mise en garde ne s'est pas faites jusqu'à ce que leur ennemi soit l'Amérique ou il y a-t-il quelque chose qui se passe en coulisse et qui nous échappe?"

Nous cherchons refuge auprès d'Allâh contre l'égarement er le suivi des passions [...].

Septième angle

Nous nous devons de dire: "Admettons que ce gouvernement est un gouvernement de msuhrikûn. En revanche, il est certains que ce pays abrite de nombreux Musulmans, Muwahhidûn, dans de nombreuses régions, et ils sont aussi ciblé et frappé par l'Amérique. Même si il y avait un seul Musulman, Muwahhid, soutenir les américain contre ce Muwahhid serait du kufr et une apostasie."

Huitième angle

Nous nous devons dire: "Admettons qu'il (le gouvernement Tâlibân) soit coupable de ces maux (les innovations ndt), au pire, ils sont similaire au gouvernement des Mameloukes du huitième siècle, ces derniers dont nous savons qu'ils glorifiaient les Mashâhid (structures construite sur les tombes) et les construisit en Égypte et au Shâm, et ce sont eux qui ont construit le dôme sur la tombe du Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) , et ils étaient des suiveurs des Madhâhhib des Jahmiyyah, des Ittihâdiyya (panthéistes), des Sûfis, et d'autres courants.

Plusieurs de leurs Qâdîs (juges) suivaient ces Madhâhhib innovés, toutefois, la base de l'Islâm était présente. Quand les Tatar les ont envahi, les savants de l'Islâm tel que Shaykh ul-Islâm ibn Taymiyyah (rahimahullâh) et d'autres vivaient parmi eux, malgré que les savants de ce gouvernement étaient des Jahmiyyah et des Sûfis qui l'ont jugé et emprisonné à de nombreuses reprises, il a tout de même pris cette fameuse position dans la bataille de Marâj as-Safar en 702H. Il a aussi émit une Fatwâ prononçant l'apostasie de ceux qui ont soutenu les Tatars contre les Musulmans de son époque. Il a aussi encouragé les Musulmans à les combattre dans beaucoup de ses essais et Fatâwî qui sont bien connu."

Neuvième angle

Nous nous devons de dire: "Admettons que toutes les personnes vivant dans les territoires afghan sont des Mushrikûn - qu'Allâh les protège, leurs vienne en aide et les délivre de leur épreuve - cependant, l'Amérique a déclenché cette guerre contre le terrorisme avec 27 objectifs (à abattre ndt) notamment certaines Jamâ'ah des Musulmans au Cashmire, aux Philippines, au Liban, en Égypte, en Algérie, en Lybie, en Somalie, au Yémen, et en Ouzbékistan. Sont ils tous des mushrikûn?"

Dixième angle

Nous nous devons de dire: "Admettons que toutes ces cibles de l'Amérique dans leur croisade soient ous des mushrikûn, ceci n'autorise pas de coopérer avec eux quelque soit les circonstances car leur est cible est tout simplement l'Islâm sans qu'ils ne se penchent sur le fait qu'ils soient sur le Tawhîd pur ou qu'ils soient teintés de shirk." J'ai exposé les preuves de cela dans le troisième domaine de recherche du premier chapitre, vous pouvez donc vous y référer.

Onzième angle

Celui qui observe les déclarations faites par les responsables américain, ainsi que les commentaires des reporters sur ces dernières, il verra que la cause de leur agacement et ce qui les empêche de dormir est "l'appel au Wahhabisme" dont la racine est "le fondamentalisme" comme ils disent. C'est pour cette raison, qu'en réalité, leur objectif premier est la Da'wah au Tawhîd, même si ils l'ont retardé un certain temps. Dans le journal Sunday Telegram, du 23 Septembre 2001, le journaliste Steven Schwartz (le lecteur pourrait être surpris que cette personne se dit être un Sûfi Naqshabandi qui prétend suivre l'Islâm) a écrit un article intitulé "Tout a commencé en Arabie Saoudite".

Il dit entre autre dans cette article:

"Nous devons donc nous demander qu'est ce qui a fait de ces hommes les monstres qu'ils sont aujourd'hui? Qu'est ce qui a galvanisé cette tendance à la violence au sein de la deuxième plus grande religion dans le monde (et la religion ayant la plus grande croissance en Amérique)?"

Puis il dit:

"Si vous questionné les Musulmans éduqués, pieux, traditionaliste, mais tourné vers l'avenir, qu'est ce qui a mené leur Ummah, ou communauté, dans cette direction, beaucoup d'entre eux vous répondront avec un seul mot: "Wahhabisme". C'est une tendance de l'Islâm qui n'a ni émergé à l'époque des croisades, ni même durant l'époque des guerres anti-turque du 17ème siècle, mais qui est apparu il y a moins de deux siècles. Elle (cette tendance de l'Islâm) est violente, intolérante, et fanatique, au delà de toute mesure. Elle prend son origine dans la Péninsule Arabique, et elle est la tendance officiel des états du Golf. Le Wahhabisme est la forme la plus extrême de l'Islâm fondamentaliste, et ses adeptes sont appelés "Wahhabis". Le Wahhabisme est l'équivalant Islâmique du sectarisme protestant le plus extrême. Il est puritain, exigeant une punition pour ceux qui écoute toute forme de musique excepté le tambour, ainsi que des peines sévère allant jusqu'à la mise à mort pour celui qui boit de l'alcool ou commet des transgressions sexuelles. Il taxe de mécréant ceux qui ne prie pas, un avis qui n'a jamais existé dans l'Islâm traditionnel.

Il (le Wahhabisme) est dépouillé d'Islâm, appelant à des prières courtes et simples, ayant des mosquées absente de toute décoration, détruisant les pierres tombales (puisque les mosquées et les tombes étant décorés se prêtent à la vénération, ce qui est de l'idolâtrie dans l'esprit des Wahhabis). Les Wahhabis ne permettent même pas que le nom du Prophète Muhammad soit écrit dans les mosquées, ni de fêter son anniversaire."

Et le New York Times a publié un article dans son édition du Jumu'ah 8/3/1422 correspondant au 10/19/2001 dans lequel on accuse les écoles Saoudienne de fabriquer et produire du terrorisme en propageant des avis extrême contre l'occident à leurs enfants et que les journaux américains ont affirmé que les livres religieux se trouvant en Arabie Saoudite contiennent une mise en garde pour les Musulmans contre le fait d'avoir une quelconque amitié avec les juifs ou les chrétiens due au fait qu'ils sont des infidèles et des ennemies pour eux.

Le Chicago Times a publié un article le Mercredi 7/15/1422 qui correspond au 10/03/2001dans lequel il est question du "Wahhabisme" dans la Péninsule Arabique et que ce dernier est la source du fondamentalisme Islâmique. On peut lire dans cet article:

"De nos jours, l'Arabie Saoudite est la source des Islamistes radicaux et tant que les pétrodollars financent les Wahhabites, ils continuerons de s'évertuer à le propager, elle (l'Arabie Saoudite) continuera d'être la principale base financière et politique du fondamentalisme Islâmique."

La BBC a cité, le Mercredi 10/24/2001, la déclaration de la tête du département d'affaire international, Joseph Bydan qui disait à l'assemblé du congrès:

"Le Royaume d'Arabie Saoudite doit être informé de la nécessité de stopper et d'arrêter tout soutien aux écoles religieuses qui sont sous son régime ou sinon cela aura un effet désastreux sur elle et les autres."

La BBC a aussi rapporté que Bydan a "affirmé" que les Saoudiens:

"Apportent une forte contribution financière aux écoles religieuses extrémistes qui remplissent les esprits de haine envers les américains et dans les lesquels ils étudient l'école de pensé Wahhabite qui est censé être l'idéologie qui a influencé Usamah Bin Laden, la tête du mouvement al-Qaida ainsi que les Tâlibân qui dirigent l'Afghanistan."

Leur cible est donc la "Wahâbiyyah" - "la source de l'extrémisme et de la terreur" comme ils disent, et Allâh est victorieux de Sa propre affaire.

Huitième ambiguïté: Citer comme preuve le verset du Très Haut: "mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte"

Parmi les ambiguïtés qui sont propagé par certains, il y a la parole: Délaisser le soutien aux Tâlibân n'est fait que dans le seul but de remplir les accords établies entre nous et l'Amérique sur base de la parole du Très Haut:

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَهَاجَرُواْ وَجَٰهَدُواْ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلَّذِينَ ءَاوَواْ وَّنَصَرُوٓاْ أُوْلَٰٓئِكَ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ ۚ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَلَمْ يُهَاجِرُواْ مَا لَكُم مِّن وَلَٰيَتِهِم مِّن شَىْءٍ حَتَّىٰ يُهَاجِرُواْ ۚ وَإِنِ ٱسْتَنصَرُوكُمْ فِى ٱلدِّينِ فَعَلَيْكُمُ ٱلنَّصْرُ إِلَّا عَلَىٰ قَوْمٍۭ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُم مِّيثَٰقٌ ۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ

Ceux qui ont cru, émigré et lutté de leurs biens et de leurs personnes dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et secours, ceux-là sont alliés les uns des autres. Quant à ceux qui ont cru et

n'ont pas émigré, vous ne serez pas liés à eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent. Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte. Et Allah observe bien ce que vous œuvrez. (8:72)

Réponse à cette ambiguïté sous plusieurs angles:

Premier angle

Ceci concerne celui qui a abandonné la Hijrah et reste dans le territoire des Harbiûn (les kuffâr qui résident en Dâr al-Harb) comme le dit le Très Haut dans le verset:

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَهَاجَرُواْ وَجَٰهَدُواْ بِأَمۡوَٰلِهِمۡ وَأَنفُسِهِمۡ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ وَٱلَّذِينَ ءَاوَواْ وَّنَصَرُوٓاْ أُوْلَٰٓئِكَ بَعۡضُهُمۡ أَوۡلِيَآءُ بَعۡضٖۚ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَلَمۡ يُهَاجِرُواْ مَا لَكُم مِّن وَلَٰيَتِهِم مِّن شَيۡءٍ حَتَّىٰ يُهَاجِرُواْۚ وَإِنِ ٱسۡتَنصَرُوكُمۡ فِي ٱلدِّينِ فَعَلَيۡكُمُ ٱلنَّصۡرُ إِلَّا عَلَىٰ قَوۡمِۭ بَيۡنَكُمۡ وَبَيۡنَهُم مِّيثَٰقٞۗ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ بَصِيرٞ

Ceux qui ont cru, émigré et lutté de leurs biens et de leurs personnes dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et secours, ceux-là sont alliés les uns des autres. Quant à ceux qui ont cru et n'ont pas émigré, vous ne serez pas liés à eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent. Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte. Et Allah observe bien ce que vous œuvrez. (8:72)

Ibn Kathîr (rahimahullâh) a dit:

"La parole du Très Haut:

وَإِنِ ٱسۡتَنصَرُوكُمۡ

Et s'ils vous demandent secours

Ce sont les bédouins arabes qui n'ont pas accomplit la Hijrah et qui se sont engagés à combattre au nom du Dîn contre un de leurs ennemis, aide les donc car certes il t'est obligatoire de les aider car ils sont tes frères dans le Dîn. À moins qu'ils recherche ton aide contre un peuple parmi les kuffâr qui ont des accords avec toi, c'est à dire: un traité temporaire, et donc, ne transgresse pas contre tes Dhimmah et ne rompt pas les accords avec ceux avec qui tu a un contrat." (Tafsîr ibn Kathîr (2/330))

Le verset est clair et concerne seulement ce cas sans aucune confusion possible et la louange est à Allâh.

Al-Qurtubî (rahimahullâh) a dit:

"La parole du Très Haut:

وَإِنِ ٱسۡتَنصَرُوكُمۡ فِي ٱلدِّينِ

Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion

Il veut dire que si ces croyants qui n'ont pas émigré des terres de guerre (Dâr al-Harb ou Ard al-Harb) appel à ton soutien (par le moyen) d'une expédition, ou bien pour les secourir, alors soutien les car ceci t'est obligatoire, et ne traine pas (à la faire). À moins qu'ils recherche ton aide contre un groupe de kuffâr avec qui tu a un accord, si tel est le cas alors ne les aide pas contre eux et ne rompt pas le contrat jusqu'à ce qu'il arrive à son terme et qu'il prenne fin." (Tafsîr al-Qurtubî (8/57))

Second angle

Cet ordre est aussi abrogé comme il l'a était affirmé par un groupe de gens de science [Ahkâm al-Jassâs (3/113)] et Ibn al-'Arabî (rahimahullâh) a dit:

"Puis Allâh a abrogé ce verset au moment de la conquête de Makkah concernant (l'établissement de) l'héritage venant des proches relations, que l'héritier soit en Dâr al-Harb ou en Dâr al-Islâm, cela à cause de la cessation de la prise en considération de la Hijrah dans la Sunnah, à moins qu'ils soient des faibles prisonniers, car la wilâyah avec eux tient toujours et les aider par la main est obligatoire. Et ceci tant qu'il restera un brin de vie jusqu'à ce que nous sortions les secourir si notre nombre le permet, ou jusqu'à ce que nous dépensions tout nos biens pour leur libération jusqu'à ce qu'il ne nous reste plus un seul Dirham. Comme l'a dit Mâlik ainsi que tout les savants, c'est à Allâh que nous appartenons et c'est à Lui que nous retournerons (et ceci s'adresse à) ceux parmi les créatures qui ont abandonner leurs frères emprisonnés aux mains de l'ennemi tout en détenant des trésors, des richesses, une abondance de moyen, de préparation, ainsi qu'un grand nombre (de soldats), une grand puissance, beaucoup de bouclier et de bêtes de transport (chevaux ect)." (Ahkâm al-Qur'ân (2/440))

Je dis: Qu'Allâh te fasse miséricorde Ô Ibn al-Arabî! Comment réagirais tu si tu pouvais voir notre état aujourd'hui?!!

Note du traducteur: L'Imâm Abu Ja'far an-Nahas (d. 338H) a dit:

"Chapitre : Exposé des versets abrogés par le verset du sabre. Dans le Qur’an 130 versets sont abrogés par le verset du Sabre [...] et parmi eux : "**mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte.**” sourate Al Anfal verset 72" (Naskh wa Mansoukh fi Qur'ân al-Karim (p. 264))

Voici la scan de la parole en Arabe:

(٣٦٤)

والم السجدة • وطس . ويس • والصافات • وص • والزمر • وحم السجدة والزخرف • والدخان • والجاثية • والأحقاف • وق • والنجم • ون • والمعارج والقيامة • والانسان • والطارق • والغاشية • والكافرون

باب

﴿ بيان المنسوخ فى القرآن بآية السيف (١) ﴾

اعلم بأن الله تعالى أنزل آية السيف وهى قوله عز وجل في سورة التوبة (فاذا انسلخ الأشهر الحرم فاقتلوا المشركين حيث وجدتموهم وخذوهم واحصروهم واقعدوا لهم كل مرصد) فنسخ بهذه الآية مائة وثلاثة عشر موضعا فى القرآن • وهى فى البقرة (وقولوا للناس حسنا . ولنا أعمالنا ولكم أعمالكم . ولا تعتدوا ان الله لا يحب المعتدين . ولا تقتلوهم عند المسجد الحرام) الآية (قل قتال فيه كبير وصد عن سبيل الله وكفر به • لا إكراه فى الدين) • وفى آل عمران (فان تولوا فانما عليك البلاغ • إلا أن تتقوا منهم تقاة) • وفى النساء (فأعرض عنهم وعظهم وقل لهم • فما أرسلناك عليهم حفيظا • فأعرض عنهم • لا تكلف إلا نفسك ستجدون آخرين يريدون أن يأمنوكم ويأمنوا قومهم • والذين يصلون إلى قوم بينكم وبينهم ميثاق) الآية (فالكم فى المنافقين فئتين) • وفى المائدة (ولا آمين

ذكره فلم تبين لى لأن كثيرا من السور ما يعتبرها المصنف من باب الناسخ فأجد ابن سلامة يعتبرها فى باب المنسوخ وهكذا الحال بينهما وبين ابن حزم ولم أجدهم اتفقوا فى المعدود والممدود إلا فى بيان السور التي فيها الناسخ دون المنسوخ على ان الترجمة حسب النسخة التى بيدى قد وقع فيها الاختلاف وأشرت إلى انه غلط وحملته على الكاتب كما تقدم ذلك ولم تكن ثم نسخة أخرى لنرجع إليها فليحرر

(١) ـ قوله بيان المنسوخ فى القرآن بآية السيف • هكذا وقع فى الأصل ومن صنف فى الناسخ والمنسوخ ترجم له بباب الاعراض عن المشركين • وقوله فنسخ بهذه الآية مائة وثلاثة عشر موضعاً الذى فى كتاب أبو عبد الله محمد بن حزم مائة وأربع عشرة آية هن فى ثمان وأربعين سورة فتأمل

كتاب

الناسخ والمنسوخ

فى القرآن الكريم

مما اجتمع عليه واختلف فيه عن العلماء من أصحاب رسول الله ﷺ والتابعين والفقهاء وشرح ما ذكروه بيناً وما فيه من المنة والنظر

﴿ تأليف ﴾

الامام الأجل الحجة أبى جعفر محمد بن أحمد بن إسمعيل الصفار المرادى النحوي المصري المصنف عرف (بأبى جعفر النحاس) المتوفى سنة ٣٣٨ هجرية

رواية أبى بكر محمد بن على بن محمد بن أحمد الأدفوى النحوى رحمه الله عليهم أجمعين

﴿ تنبيه ﴾ إتماماً للفائدة ألحقنا بآخره كتاب الموجز فى الناسخ والمنسوخ للامام الأجل الحافظ المقتدر ابن الحسن بن زيد بن على بن خزيمة القادسى

المكتبة العلامية

بمحلة الأزهر بمصر

١٣٥٧ هـ ﴿ لصاحبها عبد القادر علام ﴾ ١٩٣٨ م

Troisième angle

Ceci ne concerne que le Jihâd offensif. Pour ce qui est du Jihâd défensif, il n'est pas du tout sujet à cette différentiation. Le Jihâd défensif est le meilleur des Jihâds comme l'a dit Shaykh ul-Islâm:

"Si toutefois, l'ennemi veut attaquer les Musulmans, les repousser devient obligatoire pour tout ceux qui sont ciblés (par l'attaque de l'ennemi ndt) ainsi que pour ceux qui ne sont pas visés afin de les soutenir comme le dit Allâh le Très Haut:

وَإِنِ ٱسۡتَنصَرُوكُمۡ فِى ٱلدِّينِ فَعَلَيۡكُمُ ٱلنَّصۡرُ إِلَّا عَلَىٰ قَوۡمِۭ بَيۡنَكُمۡ وَبَيۡنَهُم مِّيثَٰقٌۗ

Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte.

Tout comme le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a ordonné d'aider le Musulman qu'il soit parmi les combattants ou non. Ceci est obligatoire pour toute personne (de les aider) avec sa personne et ses biens selon sa capacité qu'ils soient nombreux ou pas, que se soient des cavaliers et ceux qui sont à pied, tout comme les Musulmans faisaient lors de l'année du fossé quand l'ennemi s'en est pris à eux, et Allah n'a affranchi personne de cela comme Il avait préalablement affranchi du Jihad offensif. En cela Il les démarqua entre ceux restant assis et ceux ayant avancé. Et Il condamna ceux qui avaient demandé la permission (de ne pas participer) au Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam):

وَإِذۡ قَالَت طَّآئِفَةٞ مِّنۡهُمۡ يَٰٓأَهۡلَ يَثۡرِبَ لَا مُقَامَ لَكُمۡ فَٱرۡجِعُواْۚ وَيَسۡتَـٔۡذِنُ فَرِيقٞ مِّنۡهُمُ ٱلنَّبِيَّ يَقُولُونَ إِنَّ بُيُوتَنَا عَوۡرَةٞ وَمَا هِيَ بِعَوۡرَةٍۖ إِن يُرِيدُونَ إِلَّا فِرَارٗا

De même, un groupe d'entre eux dit: «Gens de Yatrib! Ne demeurez pas ici. Retournez [chez vous]». Un groupe d'entre eux demande au Prophète la permission de partir en disant: «Nos demeures sont sans protection», alors qu'elles ne l'étaient pas: ils ne voulaient que s'enfuir. (33:13)

Ceci est la défense du Dîn et de la sacralité des âmes, et c'est combattre par nécessité tandis que le sens du Jihâd offensif est de combattre par choix afin de propager le Dîn, de l'élever, et de terroriser les ennemis comme les guerriers de Tabûk..." (Majmû' al-Fatâwî (28/359))

Quatrième angle

Certes, si nous devions admettre que ce jugement n'était pas abrogé et qu'il y a actuellement des accords entre les Musulmans et les américains qui ne sont pas rompus et qu'ils (ces accords) ne concernent pas celui qui n'a pas fait Hijrah, cela peut fortement indiquer qu'il faut seulement abandonner l'aide à ces Musulmans mais en aucun cas cela prouve que l'on puisse aider les kuffâr contre eux.

Conclusion: L'obligation des Musulmans face à ces troubles

L'obligation qui incombe au Musulman face à ces troubles en deux points:

Premier point:

L'obligation d'avoir une profonde préoccupation et une attention particulière envers ce qui touche au Tawhîd.

Le Tawhîd est la capitale du Musulman et il ne pourra traverser le Sirât au Jour du Jugement sans le Tawhîd. Ces évènements (de notre époque) nous ont clarifié l'ampleur des faiblesses dans le Tawhîd chez les gens. En vérité, cela à même touché certains de ceux qui se vantent et sont fier de cela parmi ceux qui s'affilient à la science. Par

conséquent, le Musulman doit savoir ou il met les pieds en cette période de trouble en prenant les plus grande précautions à ne pas tombé dans la loyauté aux ennemis d'Allâh, les kuffâr, contre les Musulmans, et ceci même par la langue. (Le Musulman se doit de savoir) que cela détruira sa vie d'ici bas, car les kuffâr le combattront après en avoir finit avec ses frères, et cela le détruira dans l'au delà due à son apostasie du Dîn et nous recherchons refuge auprès d'Allâh.

Second point:

L'obligation de la solidarité avec ses frères en Afghanistan, les soutenir avec ce qu'il est capable de faire par sa vie, ses biens, ses armes, sa langue, et autres. Allâh le Glorifié dit:

وَإِنَّ هَٰذِهِۦٓ أُمَّتُكُمۡ أُمَّةٗ وَٰحِدَةٗ وَأَنَا۠ رَبُّكُمۡ فَٱتَّقُونِ

Cette communauté, la vôtre, est une seule communauté, tandis que Je suis votre Seigneur. Craignez-Moi donc. (23:52)

Et le Très Haut dit:

إِنَّمَا ٱلۡمُؤۡمِنُونَ إِخۡوَةٞ

Les croyants ne sont que des frères. (49:10)

Il est rapporté dans les deux Sahîh que Ibn 'Umar (radiyallâhu 'anhumma) rapporte que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Le Musulman est le frère du Musulman, il ne se montre pas injuste à son égard et ne le livre pas (à ses ennemis)"**

Il y est aussi rapporté que Abû Hurayrah (radiyallâhu 'anhu) rapporte que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Le Musulman est le frère du Musulman. Il ne se montre pas injuste envers lui, il ne l'abandonne pas et il ne le méprise pas.**"

Il y est aussi rapporté de Nu'mân ibn Bashîr (radiyallâhu 'anhu) que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Les musulmans, dans l'amour, l'affection et la miséricorde qu'ils se portent, sont comparables à un seul corps. Lorsqu'un membre est affecté, c'est l'ensemble du corps qui ressent la douleur et s'enfièvre**"

Il y est aussi rapporté d'Abû Mûsâ al-Ash'arî (radiyallâhu 'anhu) que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Le croyant avec un autre croyant sont comme une solide maison qui se supporte les uns avec les autres**" - puis il entrelaça ses doigts.

Tout les gens du kufr se sont allié - qu'Allâh les humilie - contre nos frères d'Afghanistan, par conséquent, il est obligatoire pour chaque Musulman d'être solidaire avec eux et d'invoquer Allâh pour qu'Il leurs accorde Son soutien. Ceci est leur droit le plus stricte vis à vis de nous.

Allâh le Très Haut a ordonné que les Musulmans soient soutenu et qu'ils ne soient pas abandonnés, et les politiques des ces pays ne doivent pas être prises en comptes comme un élément qui puisse changer la Shara' (les lois et la législation) d'Allâh et ne peut pas non plus la spécifier. Au contraire, nous déclarons à Allâh notre désaveu et notre innocence de toutes politiques contredisant Son commandement et de tout ceux qui s'allient à Ses ennemis et qui combattent Ses alliés.

Le Jihâd dans notre situation est Fard 'Ayn pour tout ceux qui ont la capacité de la faire. Aucune excuse ne doit être recherché en cela, car cet ennemi kâfir, vile, et dégoutant a commencé à frapper les terres d'Islâm et il n'y a aucun secoureur pour ceux qu'ils ont frappé et attaqué si ce n'est Allâh le Très Haut. Le Jihâd contre lui (l'ennemi) est parmi les plus grand et les plus obligatoire parmi les types de Jihâd. Shaykh ul-Islâm Ibn Taymiyyah (rahimahullâh) a dit:

"Quant au combat défensif, il est la manière la plus dur par laquelle on repousse celui qui agresse les choses sacrées (telles que l'honneur, les biens et le sang des musulmans) et le Dîn, il est donc une obligation selon le consensus (Ijmâ') des savants. Il n'y a donc, après la foi, aucune chose qui est obligatoire pour repousser l'ennemi qui agresse les musulmans et s'efforce de corrompre le Dîn et ce bas monde. Il n'y a pas de conditions préalables, mais il doit être repoussé par tous les moyens possibles. Nos savants ont tous mentionnés cela ainsi que d'autres qu'eux." (Al-Fatâwî al-Kubrâ (4/520))

Et il dit aussi:

"Si l'ennemi entre dans une terre musulmane, il n'y a aucun doute qu'il est obligatoire pour le plus proche et puis celui qui le suit de le repousser, parce que les terres musulmanes forment une seule terre. Il est obligatoire de progresser vers le territoire sans même la permission des parents ou du maître, et les récits rapportés par l'Imam Ahmad (Ibnu Hanbal) sur ce sujet sont clairs." (Al-Fatâwî al-Kubrâ (4/608))

Alors crains Allâh! Crains Allâh en ce qui concerne tes frères en Afghanistan! Prend garde au fait de les abandonner alors qu'ils ont grandement besoin de toi.

Sache que les forces (armés et politique ndt) de la mécréance, même si leur transgression s'est étendu, que sa saleté c'est dilué, et que sa domination s'est accru, (mais malgré tout) sa fin est proche et cette résultante est une bonne chose pour les Muttaqûn (ceux qui ont de la Taqwâ envers Allâh). Certes, Allâh le Glorifié a promis - et qu'est ce qui est plus véridique que la parole d'Allâh - qu'Il donnera la victoire à Son Dîn et honorera Ses alliés et humiliera Ses ennemis. Néanmoins, il y a pour chaque décret un livre, et tout est soumit à Son décret.

On trouve dans le Musnad de l'Imâm Ahmad et d'autres, sous l'autorité de Tamîm ad-Dârî (radiyallâhu 'anhu) qui a dit: J'ai entendu le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) dire: "**Cette affaire [l'Islam] atteindra ce qu'atteint la nuit et le jour et Allah ne laissera ni une maison faite de boue sèche ni de poil de chameau sans qu'Il n'y fasse rentrer cette religion par la puissance du fort ou par l'humiliation du méprisé : une puissance par laquelle Allah renforce l'Islam et une humiliation par laquelle Allah abaisse la mécréance**"

Et il est aussi était rapporté par Miqdâd (radiyallâhu 'anhu) que le Prophète (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Cette religion atteindra toutes endroit touché par la nuit et le jour (façon de dire le monde entier).Allâh ne laissera pas une maison faite de pierre ou de peau d'animaux où l'Islâm ne rentrera pas. Par la dignité du puissant ou par l'humilité du faible.**"

Et dans le Sahîh, Abû Hurayrah rapporte que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**L'heure ne se lèvera pas avant que les Musulmans ne combattent les Juifs, au point que le Juif se cachera derrière les rochers et les arbres. Les rochers et les arbres diront alors: "O Musulman! Voici derrière moi un Juif, viens le tuer". Sauf un arbre épineux de Jérusalem nommé "gharqad". C'est en effet un arbre appartenant aux Juifs**"

Et toujours dans le Sahîh, Abû Hurayrah rapporte que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**L'heure ne viendra pas que les Romains descendront à Dabiq. Une armée musulmane regroupant des hommes parmi les meilleurs sur terre à cette époque se dépêchera de Médine pour les contrecarrer. Une fois les deux armée en face, les Romains s'écrieront : « Laissez-nous combattre nos semblables qui se sont convertis ! » Les musulmans répondront : « Par Dieu, nous ne laisserons jamais tomber nos frères. » Puis la bataille s'engagera. Un tiers s'avouera vaincu ; plus jamais Dieu ne leur pardonnera. Un tiers mourra ; ils seront alors les meilleurs martyrs aux yeux de Dieu. Et un tiers vaincra ; ils ne seront plus jamais éprouvés et ils conquerront Constantinople. Puis, alors qu'ils auront accrochés leurs épées sur des oliviers et se mettront à se partager le butin de guerre, le diable, lancera faussement parmi eux l'appel suivant : « l'Antéchrist vous a remplacé dans vos foyers ! » Alors, ils se hâteront à partir. Une fois arrivés au Sham, celui-ci sortira. Les troupes musulmanes se prépareront alors à le combattre et disposeront leurs rangs ; mais au moment de la prière, Jésus fils de Marie descendra et guidera les fidèles. A sa vue, l'Antéchrist fondra comme fond le sel dans l'eau. S'il l'aurait laissé, il aurait fondu jusqu'à la mort, mais l'envoyé de Dieu le tuera et montrera aux musulmans son sang sur la pointe de sa lance.**"

Et toujours dans le Sahîh, Abû Hurayrah rapporte que le Messager d'Allâh (sallallâhu 'alayhi wassalam) a dit: "**Par Celui qui tient mon âme en sa main, la descente de Jésus fils de Marie est imminente; il sera pour vous un arbitre juste, et cassera la croix, et tuera les porcs, et mettra fin à la guerre et il prodiguera des biens tels que personne n'en voudra plus.**"

Qu'Allâh nous fasse du nombre des Ansâr de Son Dîn et nous compte parmi Ses alliés et qu'Il nous accorde le désaveu de tout les tawaghît et leurs soutiens et qu'Il nous accorde le Martyr dans Son sentier, comme ceux qui sont constant et qui n'abandonnent pas, qui font preuve de patience et qui ont espoir en Sa récompense et au fait qu'Il puisse nous rassembler avec les Prophètes, les véridiques, les Martyr, et les pieux, et quel magnifique compagnie et amitié que la leurs.

Et notre dernière parole est: Toutes les louanges sont à Allâh Seigneur des mondes. Et que la Salâh et le Salâm d'Allâh soit sur notre Prophète, sa famille, et ses compagnons.